



2014

RX 450h

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

SOMMAIRE

1	Avant de prendre le volant	Informations relatives au système hybride, réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et la colonne de direction.
2	Au volant	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	Équipements intérieurs	Système de climatisation et système audio, ainsi que tous les autres équipements intérieurs de confort pour la conduite.
4	Entretien et soin	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	En cas de problème	Conduite à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	Caractéristiques techniques du véhicule	Informations détaillées sur le véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire" pour tout complément d'informations sur les équipements énumérés ci-après.

- Système de navigation
- Commandes de climatisation
- Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise
- Système de rétrovision
- Système intuitif d'aide au stationnement
- Système audio/vidéo
- Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

1 Avant de prendre le volant

1-1. Système hybride

Système hybride	32
Précautions à prendre avec le système hybride	36
Contrôle de l'énergie disponible/écran de consommation	42
Conseils de conduite d'un véhicule hybride	54

1-2. Informations relatives aux clés

Clés	56

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès mains libres avec bouton-poussoir de démarrage	61
Télécommande du verrouillage centralisé	75
Portes latérales	78
Hayon	82

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges avant	94
Sièges arrière	97
Mémorisation de la position de conduite	101
Appuis-tête	106
Ceintures de sécurité	108
Volant	116
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement	118
Rétroviseurs extérieurs	120

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques	123
Toit ouvrant	127

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant	131

1-7. Système antivol

Système d'anti-démarrage	136
Alarme	140
Étiquettes de prévention contre le vol	143

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte	144
Coussins gonflables SRS	146
Système de classification de passager avant	160
Sièges de sécurité enfant	166
Lors de l'installation du siège de sécurité enfant	170

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule	184
Contacteur de démarrage (allumage)	198
Mode de conduite électrique EV	204
Transmission hybride	207
Levier de clignotant	215
Frein de stationnement	217
Avertisseur	218

2-2. Combiné d'instruments

Jauges et compteurs	219
Témoins indicateurs et d'alerte	223
Écran multifonctionnel	228
Afficheur tête haute	235

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

Commande des feux avant	240
Sélecteur d'antibrouillards	245
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise	247
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière	254
Commutateur de lave-glace des feux avant	257

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse	258
Régulateur de vitesse actif	263
Système intuitif d'aide au stationnement	277
Système de rétrovision (type intégré au rétroviseur)	287
Système de rétrovision (véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus)	297
Systèmes d'aide à la conduite	302
Aide au démarrage en côte ...	308
Système de sécurité de précollision	310

BSM (Surveillance de l'angle mort)	318

2-5. Informations relatives à la conduite

Précautions relatives aux véhicules utilitaires.....	324
Chargement et bagages	329
Limites de charge du véhicule	335
Conseils de conduite hivernale.....	337
Conduite avec une caravane/remorque (modèles à 4 roues motrice avec équipement de remorquage).....	341
Conduite avec une caravane/remorque (sans équipement de remorquage)	361
Remorquage par une caravane	362

3 Équipements intérieurs

3-1. Système audio à affichage sur écran Lexus

Système audio à affichage sur écran Lexus.....	366
Réglages d'affichage	371
Menu de configuration	373
Mobile Assistant (Assistant mobile)	379

3-2. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique (avec le Système audio à affichage sur écran Lexus)	381
Système de climatisation automatique (sans système de navigation ou écran d'affichage du système audio Lexus).....	390
Bouton de dégivrage de la lunette arrière	399
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.....	401

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Système audio (véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus)	403
Utilisation de la radio	406

Utilisation du lecteur de	
CD.....	422
Lecture d'un CD audio et de	
disques MP3/WMA	423
Écouter à partir d'un iPod	434
Écoute d'un lecteur USB	443
Utilisation du port AUX	453
Écouter l'audio Bluetooth®	455
Utilisation optimale du	
système audio	469
Utilisation des commandes	
audio au volant	471
Système mains libres (pour	
téléphone mobile).....	474
Utilisation d'un téléphone	
Bluetooth®	482
Configuration du système	
mains libres.....	502
Réglages Bluetooth®	515

3-4. Utilisation du système audio

Système audio (sans système	
de navigation ou système	
audio à affichage Lexus)	524
Utilisation de l'autoradio	528
Utilisation du lecteur de	
CD.....	538
Lecture des disques MP3 et	
WMA	546
Utilisation avec un iPod	555
Utilisation d'un dispositif de	
stockage USB.....	566
Système audio Bluetooth®	576
Utilisation du système audio	
Bluetooth®	580

Faire fonctionner un lecteur	
portable compatible	
Bluetooth®	586
Configurer un lecteur	
portable compatible	
Bluetooth®	590
Configuration du système	
audio Bluetooth®	598
Utilisation optimale du	
système audio.....	599
Utilisation du port AUX.....	602
Utilisation des commandes	
audio au volant	604
Système mains libres pour	
téléphones mobiles	608
Utilisation du système mains	
libres (pour téléphones	
mobiles).....	613
Passer un appel	
téléphonique	622
Configuration d'un téléphone	
mobile	627
Configuration système et	
sécurité	633
Utilisation du répertoire.....	638

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages	
intérieurs.....	646
• Éclairages intérieurs	647
• Éclairages individuels.....	647

3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements.....	649
• Boîte à gants.....	650
• Porte-bouteilles/ vide-poches de porte.....	651
• Porte-gobelets.....	652
• Rangement de console.....	654
• Range-monnaie.....	657
• Casiers auxiliaires.....	657
• Rangement inférieur.....	659

3-7. Autres équipements**intérieurs**

Pare-soleil.....	660
Miroirs de courtoisie.....	661
Montre.....	662
Affichage de la température extérieure.....	663
Contrôle de la luminosité de l'affichage multifonctionnel.....	665
Prises d'alimentation.....	666
Volant chauffant.....	669
Sièges chauffants et ventilés.....	671
Accoudoir.....	673
Crochets à vêtements.....	674
Poignées d'assistance.....	675
Tapis de sol.....	676
Équipements de coffre.....	678
Commande d'ouverture de porte de garage.....	682
Boussole.....	690
Safety Connect.....	694

4 Entretien et soin**4-1. Entretien et soin**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.....	702
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....	706

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien.....	709
Entretien général.....	712
Programmes d'inspection des émissions et d'entretien (I/M).....	717

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même.....	718
Capot.....	722
Positionnement du cric.....	723
Compartiment moteur.....	725
Batterie 12 V.....	737
Pneus.....	744
Pression de gonflage des pneus.....	755
Jantes.....	759
Filtre de climatisation.....	761
Pile de la clé électronique.....	763
Vérification et remplacement des fusibles.....	765
Feux de route.....	783
Ampoules.....	786

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse	804
Si votre véhicule doit être remorqué.....	805
Si vous suspectez un problème	812

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche... ..	813
Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel	825
En cas de crevaison	847
Si le système hybride ne démarré pas	861
Si le levier de vitesse est bloqué sur P.....	863
Si vous perdez vos clés.....	864
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....	865
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.....	868
Lorsque le véhicule chauffe.....	873
Si votre véhicule est bloqué.....	879
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....	881

6 Caractéristiques techniques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.).....	884
Informations sur le carburant.....	896
Informations sur les pneus.....	900

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	914

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser	928

Index

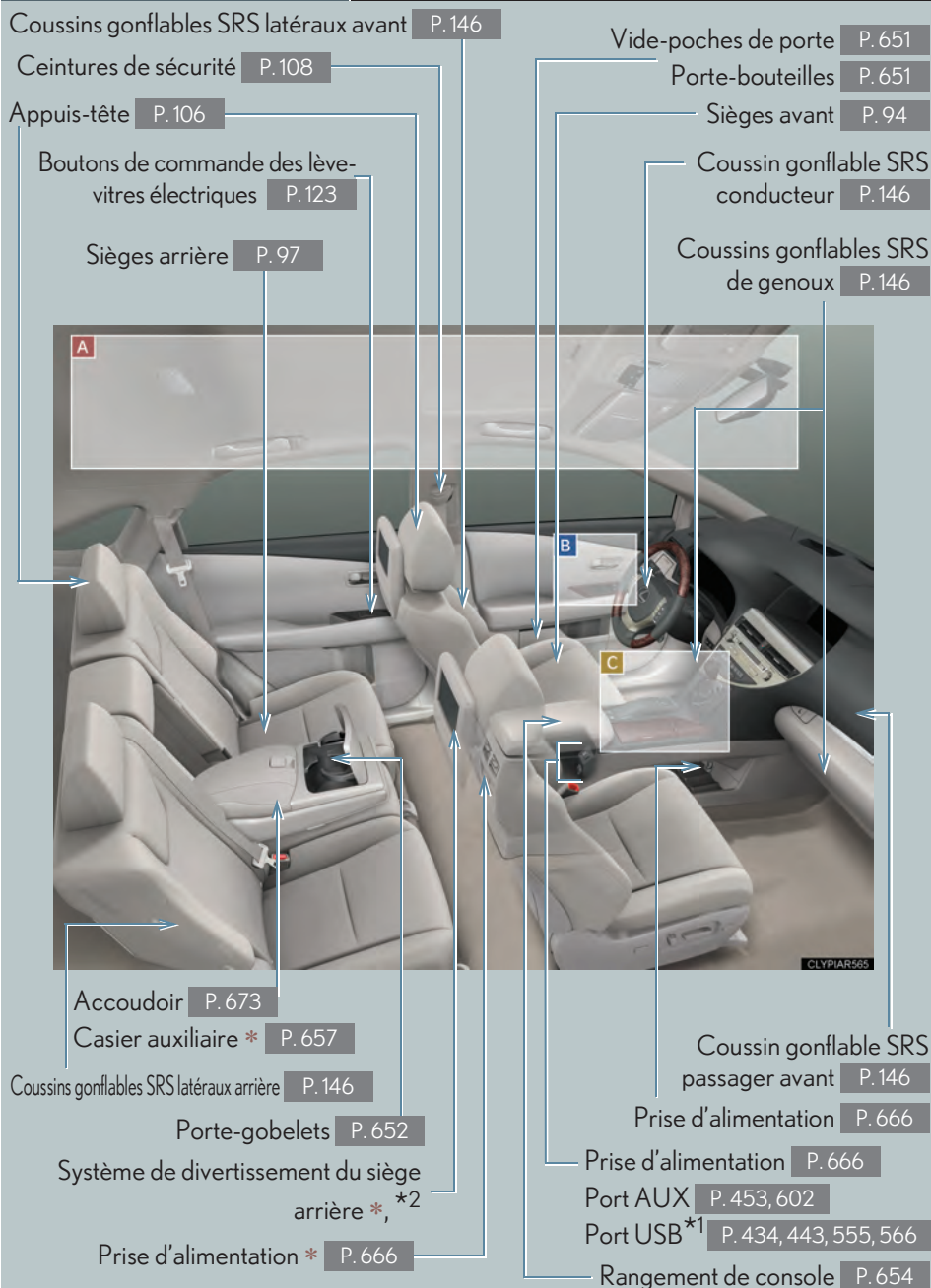
Liste des abréviations	930
Index alphabétique.....	932
Que faire si... ..	949





*: Sur modèles équipés

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".



A

Système de rétrovision * P. 287

Bouton "SOS" * P. 694

Casier auxiliaire * P. 657

Éclairages individuels P. 647

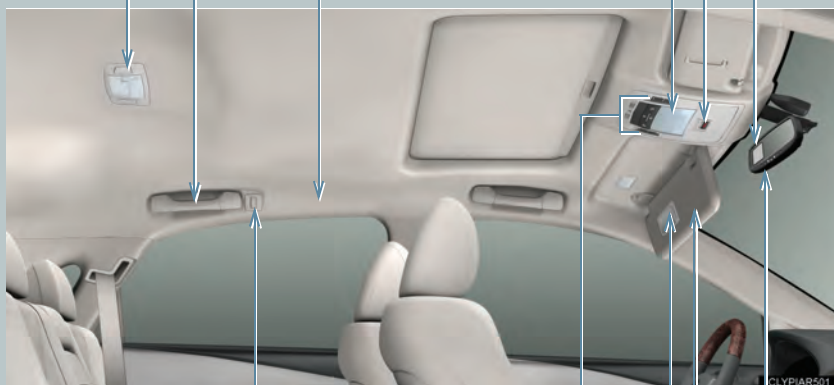
Éclairages intérieurs P. 647

Éclairages intérieurs P. 647

Éclairages individuels P. 647

Poignées d'assistance P. 675

Coussins gonflables SRS rideaux P. 146



Crochets à vêtements P. 674

Commandes de toit ouvrant * P. 127

Miroirs de courtoisie P. 661

Pare-soleil P. 660

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement P. 118

Boutons de commande d'ouverture de porte de garage P. 682

Boussole * P. 690

*: Sur modèles équipés

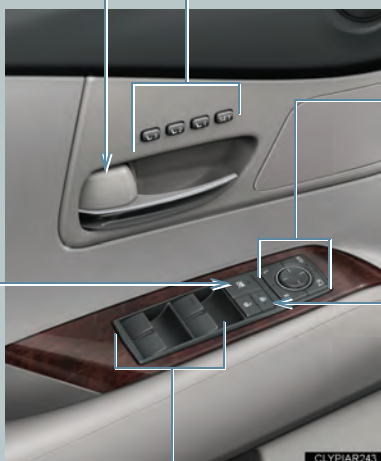
*1. Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

*2. Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

B

Boutons de verrouillage intérieur P. 78

Boutons de mémorisation de la position de conduite * P. 101



Commandes des rétroviseurs extérieurs P. 120

Commutateurs de verrouillage des portes P. 78

Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 123

Bouton de verrouillage des vitres P. 123

C

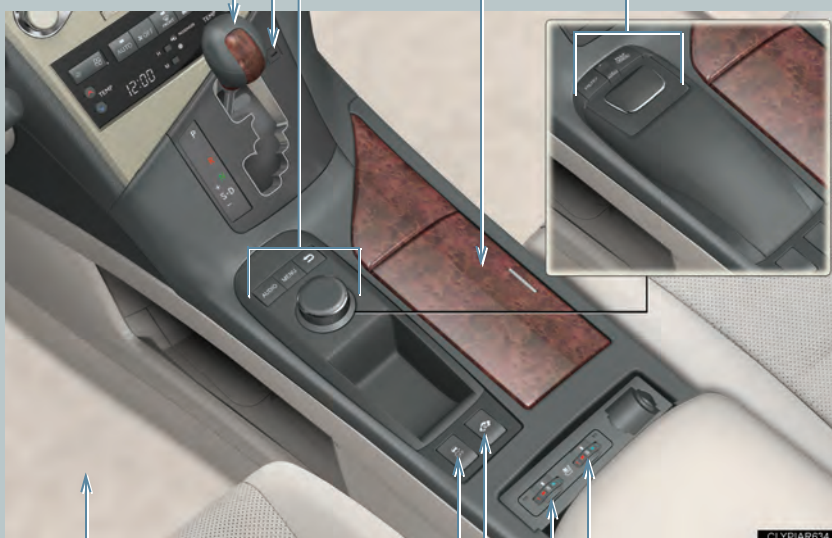
Levier de vitesse de la transmission hybride P. 207

Bouton de déverrouillage de sélecteur P. 863

Contrôleur audio à affichage Lexus * P. 366

Porte-gobelets P. 652

Remote Touch *, *



Tapis de sol P. 676

Bouton de désactivation du VSC
P. 302

Commutateur du mode de conduite électrique EV
P. 204

Commandes de sièges chauffants et de ventilateur * P. 671

*: Sur modèles équipés

*: Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Commande des feux avant P. 240

Levier de clignotant P. 215

Sélecteur d'antibrouillards P. 245

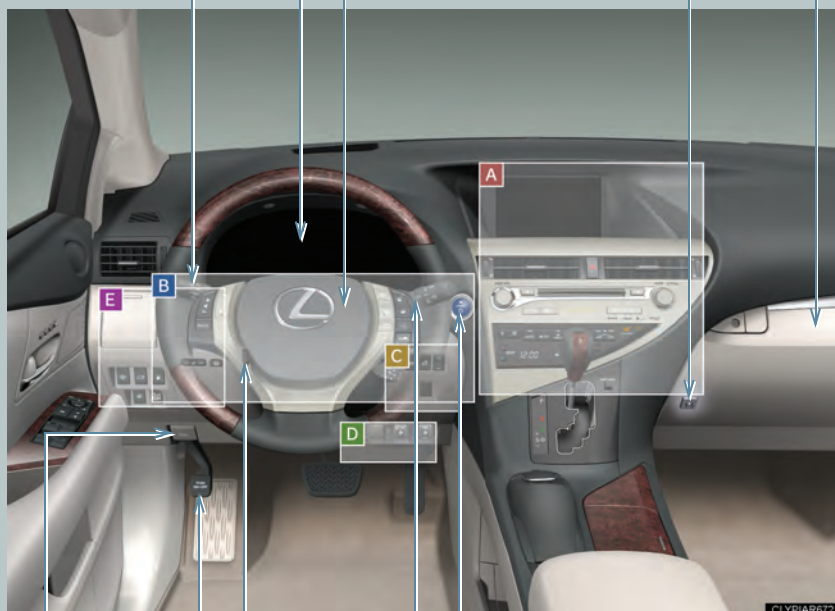
Boîte à gants P. 650

Commutateur principal de commande électrique du hayon P. 84

Jauges et compteurs P. 219

Écran multifonctionnel P. 228

Avertisseur P. 218



Levier de déverrouillage du capot P. 722

Contacteur de démarrage (allumage) P. 198

Commutateur d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise P. 247

Commande d'essuie-glace et de lave-glace de la lunette arrière P. 254

Commutateur du réglage de l'inclinaison et du réglage télescopique du volant P. 116

Pédale du frein de stationnement P. 217

A

► Véhicules sans système de navigation ou système audio à affichage Lexus



A

► Avec le système audio à affichage Lexus

Système audio à affichage Lexus

P. 366

Système de rétrovision

P. 297

Système de climatisation

P. 381

Montre

P. 662

Témoin de sécurité

P. 136, 140

Bouton de désembuage de rétroviseur extérieur et de la lunette arrière

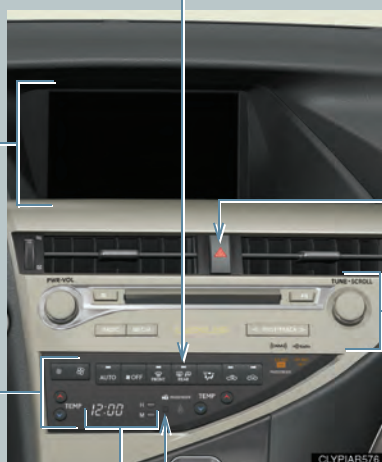
P. 399

Commutateur de feux de détresse

P. 804

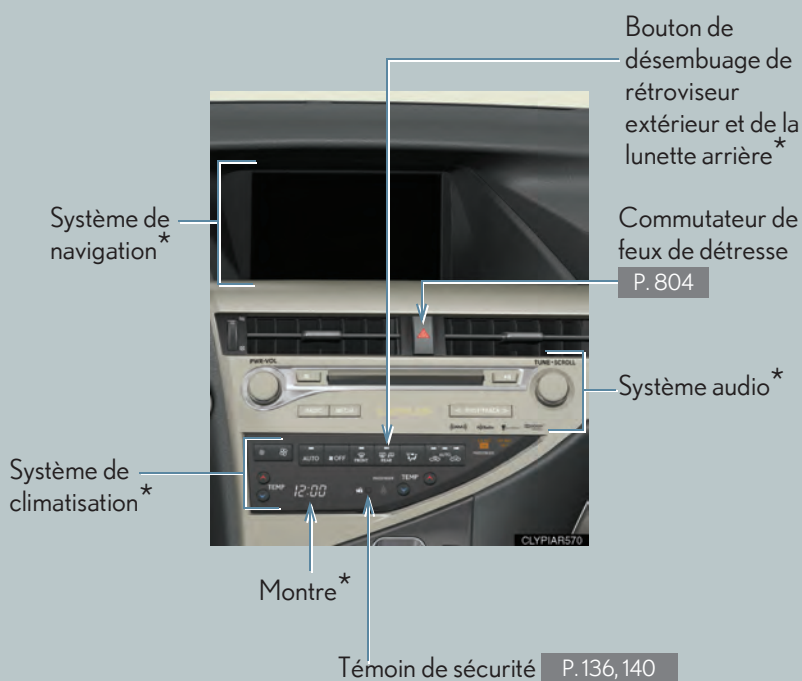
Système audio

P. 403



A

► Avec un système de navigation



*: Reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

B

Touches du système audio au volant * P. 471, 604

Commutateur de téléphonie * P. 474, 608



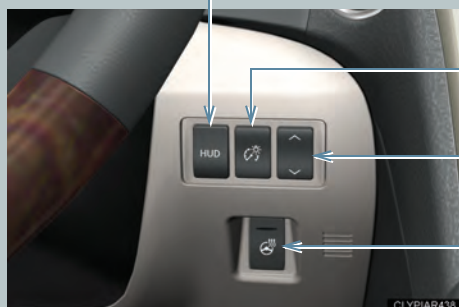
Boutons de l'écran multifonctionnel P. 228

Commutateur d'activation vocale * P. 474, 608

Commutateur de régulateur de vitesse P. 258, 263

Bouton de distance entre véhicules * P. 263

C



Commutateur principal de l'afficheur tête haute * P. 235

Commutateur de réglage du contraste d'affichage * P. 235

Commutateur de réglage de la position d'affichage * P. 235

Commutateur du volant chauffant * P. 669

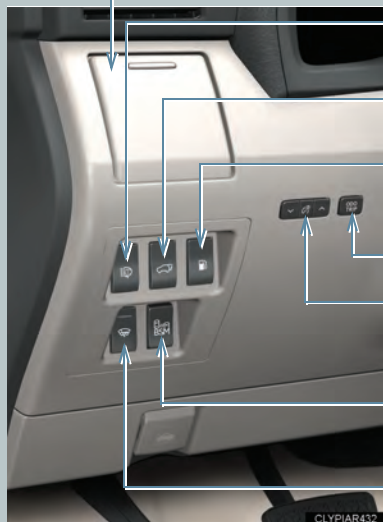
D



Bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus P. 746

Bouton de désactivation du freinage de pré-collision * P. 311

E



Porte-gobelets P. 652

Commutateur de lave-glace des feux avant * P. 257

Bouton de commande électrique du hayon P. 83

Système d'ouverture de la trappe à carburant P. 131

Bouton "ODO/TRIP" P. 220

Touches de commande d'éclairage du tableau de bord P. 220

Commutateur principal BSM * P. 318

Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise *, * P. 401

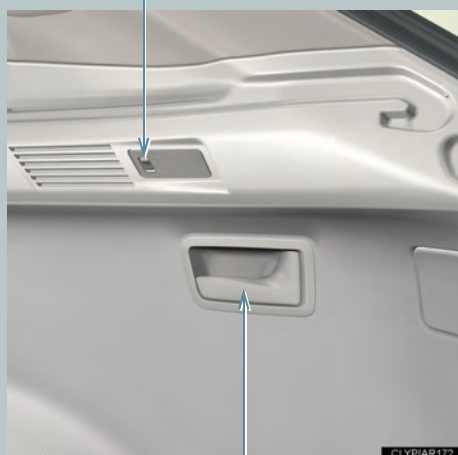
*: Sur modèles équipés

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".



A

Éclairages du coffre P. 85



Leviers de déverrouillage des dossiers de
sièges arrière P. 97

*: Sur modèles équipés

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements possibles, y compris optionnels. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que suit Lexus nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes de teinte et d'équipements.

Bruit sous le véhicule après mise sur arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas un dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Lexus

Il existe actuellement sur le marché nombre de pièces de rechange et d'accessoires qui ne sont pas de marque Lexus. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Lexus.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des pièces qui ne sont pas d'origine Lexus. Toute modification par montage de pièces d'autres marques que Lexus risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système hybride
- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système de régulateur de vitesse
- Régulateur de vitesse actif
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussin gonflable SRS
- Système de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur auprès de votre concessionnaire Lexus.

Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio émetteur/récepteur.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Lexus est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Le régime du moteur
- Vitesse du moteur
- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesse
- État de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule ainsi que les options équipant celui-ci. Par ailleurs, ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images.

● Utilisation des données

Lexus peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Lexus ne divulguera aucune des données enregistrées à un tiers, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
 - En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
 - Si Lexus souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
 - À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou à un propriétaire en particulier
- Utilisation des données collectées via Safety Connect/Lexus Enform (États-Unis uniquement)

Si votre Lexus est équipée de Safety Connect ou de Lexus Enform et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect/Lexus Enform pour tout complément d'informations sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- Comment ont fonctionné plusieurs systèmes dans votre véhicule;
- L'état attaché/détaché des ceintures de sécurité conducteur et passager;^{*2}
- Sur quelle distance (le cas échéant) le conducteur enfonçait la pédale d'accélérateur et/ou la pédale de frein; et,
- À quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles l'accident et les blessures sont survenus.

REMARQUE: Les données ne sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les seuls cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, d'autres intervenants, comme les forces de l'ordre par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les renseignements d'identification personnelle obtenus dans le cadre de l'enquête normalement menée sur l'accident. Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule ou à l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulcation des données de l'EDR

Lexus ne divulgue aux tiers aucune des informations mémorisées par l'EDR, sauf si:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Si Lexus souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si ceci s'avère nécessaire, Lexus pourra:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer ces données à un tiers à des fins de recherche, sans divulguer les informations à propos du véhicule en particulier ou du propriétaire du véhicule

Mise à la casse de votre Lexus

Les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Lexus contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par un atelier qualifié ou par votre concessionnaire Lexus avant de mettre votre véhicule à la casse.

Matériau contenant du perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Parmi ces éléments figurent les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

ATTENTION

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui cause un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les erreurs que les autres usagers de la route et les piétons pourraient commettre et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Vigilance du conducteur: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous-même, les occupants du véhicule ou toute autre personne risque d'être blessée ou tuée.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé, ne les laissez pas jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

ATTENTION

■ Batterie hybride (batterie de traction)

Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie hybride. Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter les accidents, les batteries hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont recyclées par le biais des concessionnaires Lexus. Ne jetez pas la batterie vous-même.

À moins que la batterie ne soit correctement recueillie, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves pouvant entraîner la mort:

- La batterie hybride peut être éliminée de façon illégale ou jetée, et quelqu'un peut toucher une pièce sous haute tension, et recevoir une décharge électrique.
- La batterie hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'une électrocution, un dégagement calorifique ou de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé si la personne recevant le véhicule n'est pas informée de ces dangers.

■ Élimination en fin de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été retirée, il y a danger d'électrocution grave en cas de contact avec les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à une tension élevée. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Lexus ou un atelier d'entretien agréé. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel par électrocution.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Précautions & Informations

ATTENTION

Cet avertissement signale un danger qui, s'il est ignoré, est susceptible d'entraîner une blessure corporelle. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour réduire les risques de blessures graves pour vous-même ou pour les autres.

NOTE

Cet avertissement signale un danger qui, s'il est ignoré, est susceptible d'entraîner un dommage au véhicule ou à ses équipements. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Lexus et de ses équipements.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie "À ne pas faire", "Ne pas faire cela" ou "Évitez que ceci ne se produise".



Flèches indiquant des opérations

 Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les commutateurs et autres commandes.

 Indique le résultat de l'opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

1-1. Système hybride

Système hybride	32
Précautions à prendre avec le système hybride	36
Contrôle de l'énergie disponible/écran de consommation.....	42
Conseils de conduite d'un véhicule hybride	54

1-2. Informations relatives aux clés

Clés	56

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès mains libres avec bouton-poussoir de démarrage.....	61
Télécommande du verrouillage centralisé.....	75
Portes latérales.....	78
Hayon	82

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges avant.....	94
Sièges arrière.....	97
Mémorisation de la position de conduite	101
Appuis-tête	106
Ceintures de sécurité.....	108

Volant	116
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement.....	118
Rétroviseurs extérieurs.....	120

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques	123
Toit ouvrant	127

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant.....	131

1-7. Système antivol

Système d'anti-démarrage.....	136
Alarme	140
Étiquettes de prévention contre le vol	143

1-8. Informations relatives à la sécurité

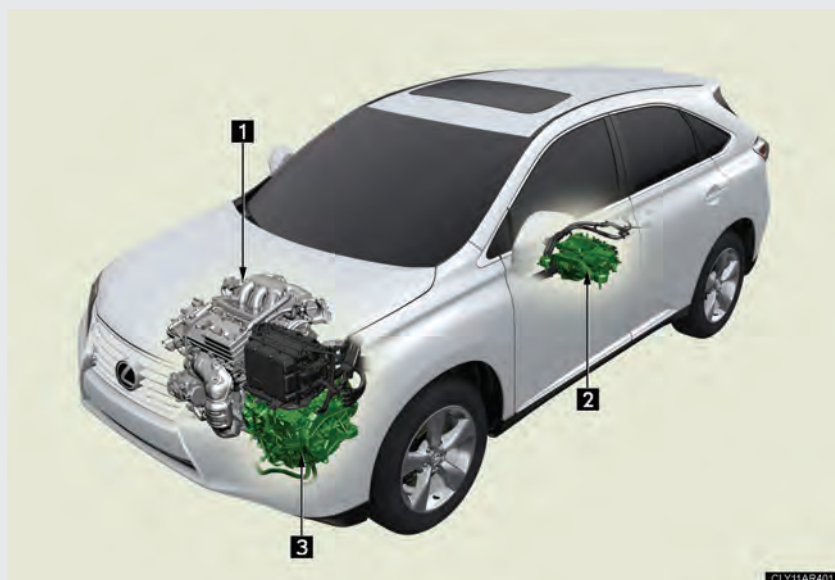
Position de conduite correcte	144
Coussins gonflables SRS.....	146
Système de classification de passager avant	160
Sièges de sécurité enfant.....	166
Lors de l'installation du siège de sécurité enfant.....	170

1-1. Système hybride

Système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions de conduite afin d'optimiser la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.



1 Moteur essence

2 Moteur électrique arrière (moteur de traction)*

3 Moteur électrique avant (moteur de traction)

*: Modèles à 4 roues motrices uniquement

■ À l'arrêt/à la mise en route

Le moteur thermique s'arrête lorsque le véhicule est à l'arrêt. À la mise en route, le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur thermique est arrêté et seul le moteur électrique est utilisé.

■ En marche normale

C'est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride si nécessaire.

■ Lors d'une accélération brusque

La puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) vient s'ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique (moteur de traction).

■ Au freinage (freinage récupératif)

Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction).

Système d'alerte d'approche du véhicule

Lorsque le moteur thermique est arrêté pendant la conduite, un signal sonore est émis afin d'avertir les piétons, les cyclistes ou d'autres personnes et véhicules de l'approche du véhicule. Le signal sonore est plus ou moins aigu en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 12 mph (20 km/h), le système d'alerte sonore est désactivé.

■ Freinage récupératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue en conjugaison avec la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- La pédale de frein est enfoncée avec le levier de vitesse sur D ou S.

■ Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement dans les situations suivantes:

- Lors du préchauffage du moteur à essence
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage est en marche

■ Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- Le moteur thermique assure la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois pendant au moins 30 minutes. Au cas où la batterie du système hybride serait totalement déchargée et où le véhicule refuserait de démarrer avec la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Lexus.
- Lorsque le levier de vitesse est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas. Mettez systématiquement le levier de vitesse sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque la circulation est dense, roulez avec le levier de vitesse sur D ou S pour éviter de décharger la batterie.

■ Après décharge complète, dépose ou remplacement de la batterie 12 V

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule au moyen de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Lexus.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler. Mettez systématiquement le levier de vitesse sur P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche; ils ne sont pas le signe d'une anomalie:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous le siège arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles en provenance de la transmission hybride, au démarrage ou à l'arrêt du moteur, ou lorsque celui-ci est au ralenti.
- Bruits de moteur possibles en cas de violente accélération.
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez l'accélérateur.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits de ventilateur de refroidissement perceptibles au niveau des prises d'air de ventilation sous le siège arrière.

■ Système d'alerte d'approche du véhicule

Dans les situations suivantes, le signal sonore d'approche du véhicule peut être difficilement audible pour les piétons, cyclistes ou autres personnes et véhicules à proximité du véhicule:

- Bruit de fond élevé à proximité
- Temps pluvieux ou fortement venteux
- Positionnement derrière le véhicule et non devant celui-ci

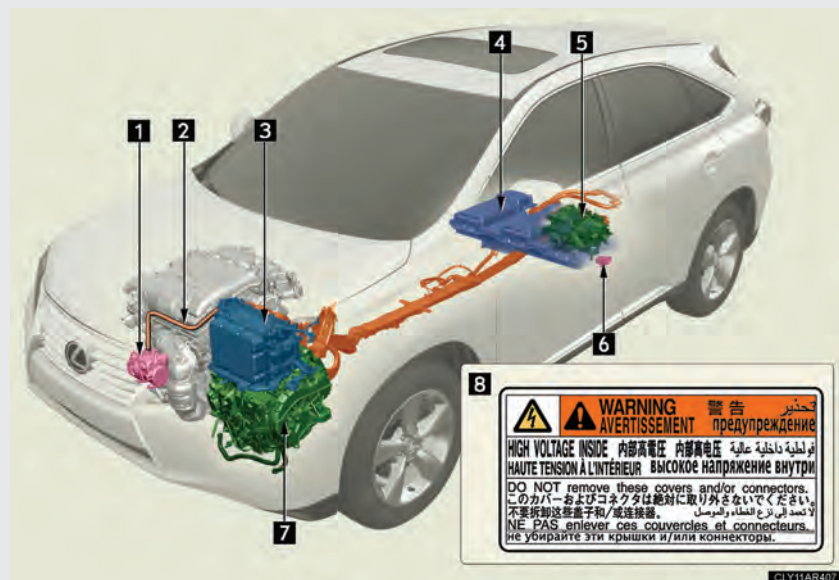
■ Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Lexus pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne mettez pas au rebut votre véhicule vous-même.

1-1. Système hybride

Précautions à prendre avec le système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation du système hybride, car il intègre un circuit sous haute tension (650 V environ au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes de mise en garde disposées sur votre véhicule.



1 Compresseur de la climatisation	5 Moteur électrique arrière (moteur de traction)*
2 Câbles haute tension (orange)	6 Prise de service
3 Module de commande de puissance avec convertisseur CC/CC	7 Moteur électrique avant (moteur de traction)
4 Batterie hybride (batterie de traction)	8 Étiquette de mise en garde

*: Modèles à 4 roues motrices uniquement

Prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride



Des prises d'air de ventilation sont situées sous les sièges arrière afin de permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si ces prises d'air sont bouchées, la batterie du système hybride risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.

1

Avant de prendre le volant

Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par le capteur d'impact, le système d'arrêt d'urgence bloque le courant sous haute tension et arrête la pompe à essence afin de minimiser le risque d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Lexus.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système hybride est victime d'une défaillance technique ou qu'une action inadaptée est tentée.



Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 825)

■ Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'alerte s'affiche, ou si la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Lexus.

■ Au moment du ravitaillement en carburant, il arrive que la trappe à carburant prenne quelques instants pour s'ouvrir

Dans le cadre du fonctionnement normal du système antipollution, il arrive que la trappe à carburant prenne jusqu'à 10 secondes pour s'ouvrir automatiquement après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture. Avant que le ravitaillement en carburant soit possible, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 131, 838)

■ Ondes électromagnétiques

- Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

■ Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez suffisamment en carburant de sorte que le témoin d'avertissement du niveau de carburant insuffisant (→P. 813) s'éteigne. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité minimum de carburant à ajouter pour que s'éteigne le témoin d'avertissement du niveau de carburant insuffisant est d'environ 2,7 gal. [10,1 L, 2,2 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface de niveau. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente.)

■ Batterie hybride (batterie de traction)

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

! ATTENTION

■ Précautions liées à la présence de hautes tensions et de températures élevées

Le véhicule possède des circuits haute tension CC et CA, ainsi qu'un circuit 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures graves et des électrocutions pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à une tension élevée.
- Le système hybride devient brûlant après le démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures et respectez toujours les consignes de sécurité présentées sur les étiquettes de mise en garde apposées sur le véhicule.



- N'ouvrez sous aucun prétexte la trappe d'accès à la prise de service située sous le siège arrière. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'une maintenance et qu'il est relié à une source haute tension.

ATTENTION

■ Précautions concernant les accidents de la route

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel grave ou mortel:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, mettez le levier de vitesse sur P, serrez le frein de stationnement et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas aux pièces, câbles et connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque d'électrocution. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas, car il peut s'agir d'électrolyte alcalin fort issu de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, les roues avant (modèles à 2 roues motrices) ou les quatre roues (modèles à 4 roues motrices) ne doivent pas être en contact avec le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Il peut alors s'ensuivre une fuite de courant, à l'origine d'un incendie. (→P. 805)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

■ Batterie au nickel-métal hydrure

Votre véhicule est équipé d'une batterie nickel-hydrure métallique scellée. Si elle n'est pas convenablement éliminée en fin de vie, elle présente un danger pour l'environnement et il y a risque de brûlures sévères et d'électrocutions pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Système d'arrêt d'urgence

Vérifiez soigneusement qu'aucune pièce ou câble sous haute tension n'est exposé. Ne touchez jamais les pièces et les câbles. (→P. 36)

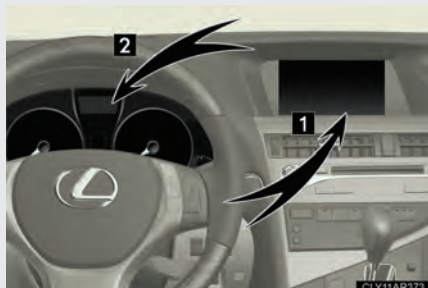
 NOTE**■ Prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride**

- Ne placez pas de corps étrangers sur les prises d'air de ventilation. La batterie du système hybride (batterie de traction) risquerait de surchauffer ou de perdre en puissance et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement les prises d'air de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Évitez toute pénétration de liquides ou autres substances étrangères par les prises d'air de ventilation, car cela risque de provoquer un court-circuit et d'endommager la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne transportez pas de grande quantité d'eau (un aquarium plein, par exemple) à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

1-1. Système hybride

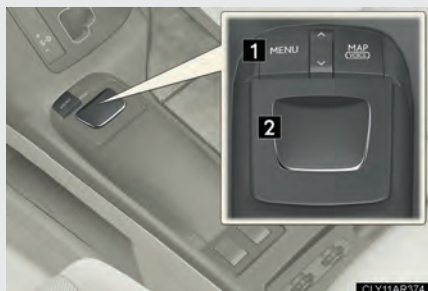
Contrôle de l'énergie disponible/écran de consommation

Vous pouvez vous tenir informé de l'état du système hybride via l'écran multifonctionnel, l'écran du système de navigation ou le système audio à affichage Lexus.



- 1 Écran du système de navigation ou système audio à affichage Lexus (sur modèles équipés)
- 2 Écran multifonctionnel

► Véhicules équipés d'un système de navigation

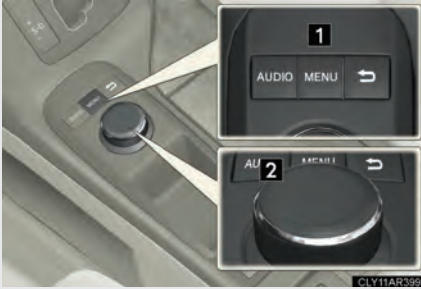


Remote Touch*

- 1 Touche "MENU"
- 2 Bouton sélecteur à Remote Touch

*: Pour l'utilisation de Remote Touch, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

► Véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus



Contrôleur audio à affichage Lexus (→P. 366)

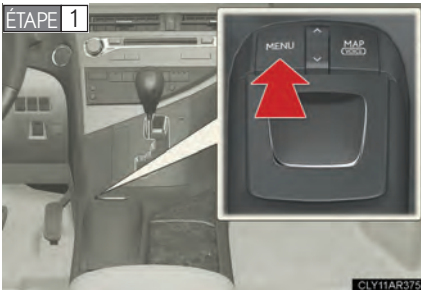
1 Affichage de l'écran "Menu" (→P. 367)

2 Tournez ou déplacez la commande afin de sélectionner une fonction, un numéro ou un bouton d'écran.

Appuyez sur la commande pour entrer la fonction, le numéro et le bouton d'écran sélectionné.

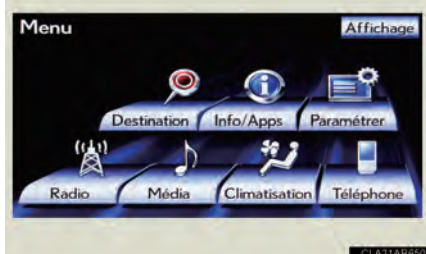
Contrôle de l'énergie

► Écran du système de navigation (sur modèles équipés)



Appuyez sur le bouton "MENU" du Remote Touch.

ÉTAPE 2



Sélectionnez "Info/Apps".

ÉTAPE 3



Sélectionnez "Consommation de carburant".

Si l'écran "Information sur le trajet" ou "Historique" est affiché, sélectionnez "Énergie".

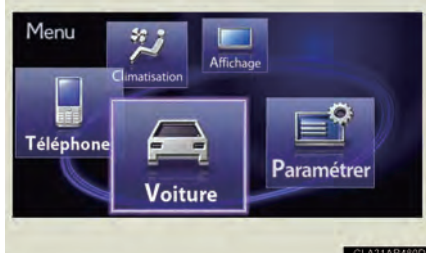
► Écran du système audio à affichage Lexus (sur modèles équipés)

ÉTAPE 1



Appuyez sur le bouton "MENU" du contrôleur audio à affichage Lexus.

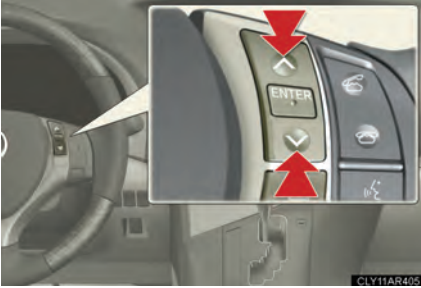
ÉTAPE 2



Sélectionnez "Voiture".

Si l'écran "Infos sur le trajet" ou "Historique" est affiché, sélectionnez "Énergie".

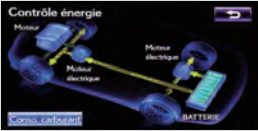
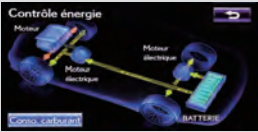
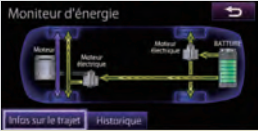
► Écran multifonctionnel

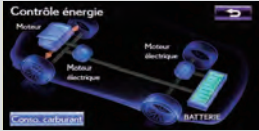
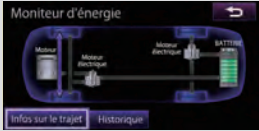


Appuyez sur le bouton “^” ou “v” sur le volant pour sélectionner l’élément correspondant à l’écran de surveillance de l’énergie.

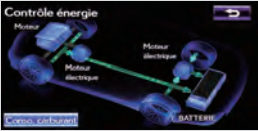
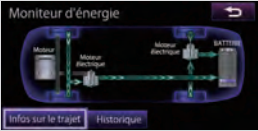
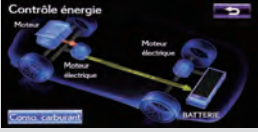
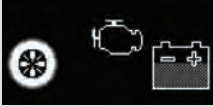
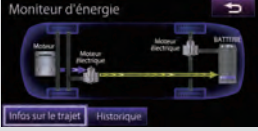
1

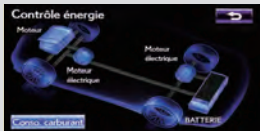
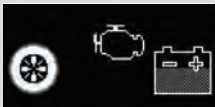
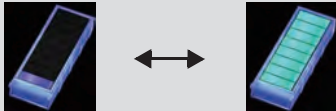
Avant de prendre le volant

	Système de navigation ou système audio à affichage Lexus	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction)	► Système de navigation  ► Système audio à affichage Lexus 	
Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique (moteur de traction)	► Système de navigation  ► Système audio à affichage Lexus 	

	Système de navigation ou système audio à affichage Lexus	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique	► Système de navigation  ► Système audio à affichage Lexus 	

1
Avant de prendre le volant

	Système de navigation ou système audio à affichage Lexus	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)	► Système de navigation 	
	► Système audio à affichage Lexus 	
	► Système de navigation 	
	► Système audio à affichage Lexus 	

	Système de navigation ou système audio à affichage Lexus	Écran multifonctionnel
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie	► Système de navigation  ► Système audio à affichage Lexus 	
État de la batterie du système hybride (batterie de traction)	► Système de navigation Insuffisant Plein  ► Système audio à affichage Lexus Insuffisant Plein 	Insuffisant Plein 

Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

Consommation

■ Informations de trajet

► Véhicules équipés d'un système de navigation

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MENU" du Remote Touch et sélectionnez "Info/Apps".

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Consommation de carburant".

Si l'écran "Information sur le trajet" ne s'affiche pas, sélectionnez "Conso. carburant" sur l'écran "Contrôle énergie" ou "Info sur le trajet" sur l'écran "Historique".



1 Réinitialisation des données d'informations du trajet

2 Vitesse moyenne du véhicule

3 Temps écoulé

4 Autonomie restante

5 Consommation de carburant précédente par minute

6 Consommation instantanée de carburant

7 L'écran "Historique" apparaît

8 L'écran "Contrôle énergie" apparaît

9 Énergie régénérée

E : Un symbole représente 50 Wh.

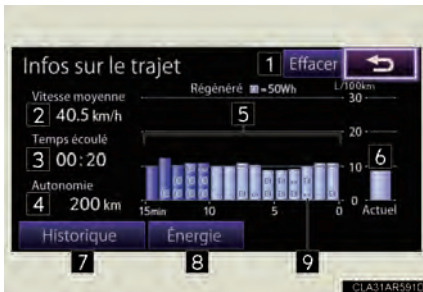
L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

► Véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MENU" du contrôleur audio à affichage Lexus.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Voiture" sur l'écran "Menu".

Si l'écran "Infos sur le trajet" ne s'affiche pas, sélectionnez "Infos sur le trajet".



- 1 Réinitialisation des données d'informations du trajet
- 2 Vitesse moyenne du véhicule
- 3 Temps écoulé
- 4 Autonomie restante
- 5 Consommation de carburant précédente par minute
- 6 Consommation instantanée de carburant
- 7 L'écran "Historique" apparaît
- 8 L'écran "Moniteur d'énergie" apparaît
- 9 Énergie régénérée

E : Un symbole représente 50 Wh.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

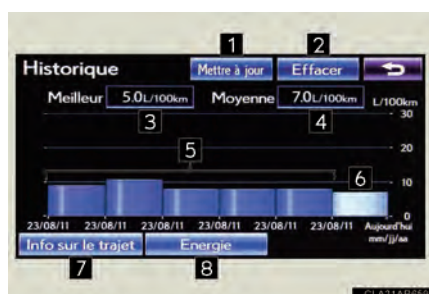
■ Antécédent

► Véhicules équipés d'un système de navigation

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MENU" du Remote Touch et sélectionnez "Info/Apps".

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Consommation de carburant".

Si l'écran "Historique" ne s'affiche pas, sélectionnez "Conso. carburant" sur l'écran "Contrôle énergie" ou "Historique" sur l'écran "Information sur le trajet".



- 1 Mise à jour des données d'enregistrements précédents
- 2 Remise à zéro des données d'enregistrements précédents
- 3 Meilleur résultat de consommation mémorisé
- 4 Consommation moyenne de carburant

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

- 5 Enregistrement précédent d'économie de carburant
- 6 Consommation de carburant actuelle
- 7 L'écran "Information sur le trajet" apparaît
- 8 L'écran "Contrôle énergie" apparaît

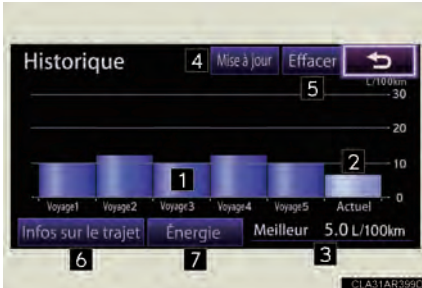
L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

► Véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MENU" du contrôleur audio à affichage Lexus.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Voiture" sur l'écran "Menu".

Si l'écran "Historique" ne s'affiche pas, sélectionnez "Historique".



- 1** Enregistrement précédent d'économie de carburant
- 2** Consommation de carburant actuelle
- 3** Meilleur résultat de consommation mémorisé
- 4** Mise à jour des données d'enregistrements précédents
- 5** Remise à zéro des données d'enregistrements précédents
- 6** L'écran "Infos sur le trajet" apparaît
- 7** L'écran "Moniteur d'énergie" apparaît

1
Avant de prendre le volant

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Mise à jour des données d'enregistrements précédents

Sélectionner "Mettre à jour/Mise à jour" sur l'écran "Historique" mettra à jour les enregistrements précédents.

La consommation moyenne de carburant affichée sur l'écran multifonctionnel est réinitialisée en même temps.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

■ Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible de rendre sa conduite plus écologiquement responsable en maintenant l'indicateur du système hybride dans la zone Éco.

■ Lorsque vous freinez

Assurez-vous de freiner progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

■ Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous êtes pris dans un ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi d'appuyer de manière répétée sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous évitez de consommer trop de carburant.

■ Conduite sur autoroute

Maîtrisez votre vitesse et roulez à vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

■ Climatisation

N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de consommer trop de carburant.

En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du climatiseur et donc la consommation de carburant.

En hiver: Comme le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il y a consommation de carburant. Pour réduire la consommation de carburant, évitez d'utiliser excessivement le chauffage d'appoint.

■ Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus.

Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Les pneus neige ayant des caractéristiques de friction particulières, ils peuvent entraîner une consommation de carburant élevée lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus appropriés à la saison.

■ Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation élevée de carburant. Évitez de transporter des bagages inutilement. L'installation d'une grande galerie de toit peut également entraîner une consommation élevée de carburant.

■ Phase de chauffe avant la conduite

Puisque le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées, ce qui peut entraîner une consommation élevée de carburant.

1-2. Informations relatives aux clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



1 Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès mains-libres avec démarrage par bouton-poussoir (→P. 61)
- Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 75)

2 Clés conventionnelles

3 Languette du numéro de clé

4 Clé carte (clé électronique) (sur modèles équipés)

Fonctionnement du système d'accès mains-libres avec démarrage par bouton-poussoir (→P. 61)

Utilisation de la clé conventionnelle



Pour sortir la clé conventionnelle:

Clés électroniques: Faites coulisser le levier de déblocage et sortez la clé.

Carte-clé: Appuyez sur le bouton de déverrouillage et sortez la clé.

Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez de nouveau. La clé mécanique avec des rainures sur un côté ne peut être insérée que dans une seule direction.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 865)

1

Avant de prendre le volant

■ Carte-clé (sur modèles équipés)

- La clé conventionnelle conservée dans la carte-clé ne doit être utilisée qu'en cas de problème, comme par exemple lorsque la touche ne fonctionne pas correctement.
- S'il vous est difficile de retirer la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage avec la pointe d'un stylo, etc. S'il est toujours difficile de l'extraire, utilisez une pièce de monnaie, etc.



- Pour ranger la clé conventionnelle dans la carte-clé, insérez-la tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



- Si le couvercle du logement de la pile n'est pas en place et que la pile tombe, ou bien si vous avez retiré la pile parce que la clé était mouillée, remplacez la batterie en veillant à ce que la borne positive soit en face de l'emblème Lexus.

- La carte-clé n'est pas étanche.

■ Au cas où vous devez confier la clé du véhicule à un gardien de parking

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 650)

Gardez la clé conventionnelle sur vous et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ Languette du numéro de clé

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé conventionnelle, vous pouvez en faire faire une nouvelle par votre concessionnaire Lexus, en lui fournissant la languette du numéro de clé. (→P. 864)

■ Voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux clés

Respectez les points suivants:

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- Ne laissez pas les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons ou toute autre machine similaire.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques aux clés et n'exposez pas les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé électronique d'un autocollant ou d'autre chose.
- Ne laissez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une plaque de cuisson vitrocéramique ou un équipement médical électrique comme par exemple un équipement thérapeutique à basse fréquence.

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Éloignez la clé électronique à plus de 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radios émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner normalement.

■ En cas de dysfonctionnement du système d'accès mains libres avec démarrage par bouton-poussoir ou de tout autre problème lié aux clés

Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Lexus, avec toutes les clés fournies, y compris la carte-clé.

NOTE

■ **Lorsqu'une clé du véhicule est perdue**

Si la clé est définitivement perdue, le risque s'accroît considérablement que la voiture puisse être volée. Consultez sans délai votre concessionnaire Lexus, avec toutes les clés électroniques restantes et la carte-clé qui vous a été fournie avec votre véhicule.

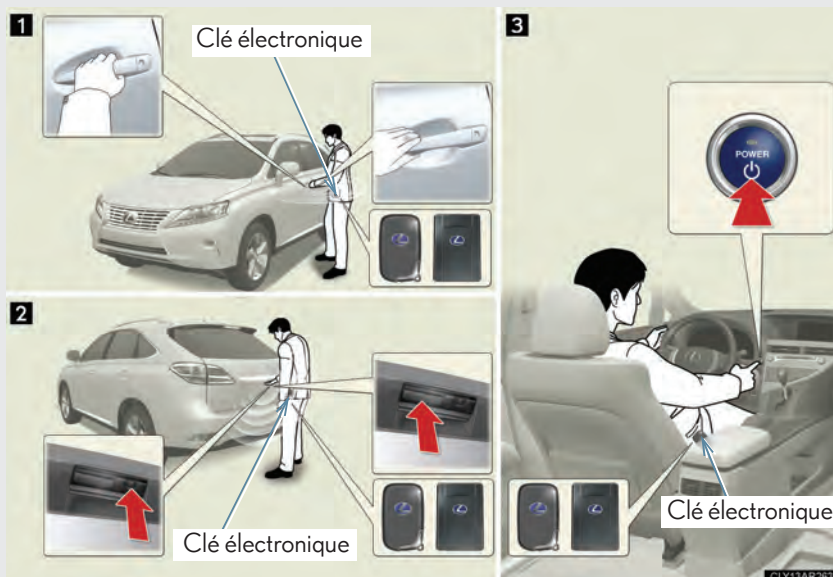
■ **Précautions d'utilisation de la carte-clé**

- Ne forcez pas sur la clé conventionnelle lorsque vous l'insérez dans la carte-clé. Vous risquez de détériorer votre carte-clé.
- Si de l'eau vient en contact avec la pile ou les bornes de la carte-clé, la pile risque de se corroder et la carte-clé de cesser de fonctionner.
Si la clé tombe dans l'eau ou bien si de l'eau (ou tout autre liquide) est versée dessus, retirez immédiatement le couvercle de logement de la pile et essuyez les bornes ainsi que la pile. (Pour retirer le couvercle du logement de la pile, saisissez-le délicatement et tirez-le vers vous.) Si la pile est corrodée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Lexus.
- N'appuyez pas excessivement sur le couvercle du logement de la pile et n'utilisez pas de tournevis pour le retirer. Si vous forcez pour retirer le couvercle de logement de la pile, vous risquez de déformer ou de casser la clé.
- Si le couvercle de la batterie est souvent retiré, la pile risque de se détacher.
- Lorsque vous installez la pile, assurez-vous qu'elle soit dans le bon sens.
Si vous installez la pile dans le mauvais sens, la pile risque de se décharger rapidement.
- Dans les situations suivantes, le revêtement de la carte-clé risque de s'abîmer, voire de se détacher:
 - La carte-clé est conservée avec des objets durs comme les pièces de monnaie et des clés.
 - La carte-clé frotte contre un objet pointu, comme la pointe d'un crayon à bille.
 - La carte-clé est nettoyée en surface avec du diluant ou du benzène.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

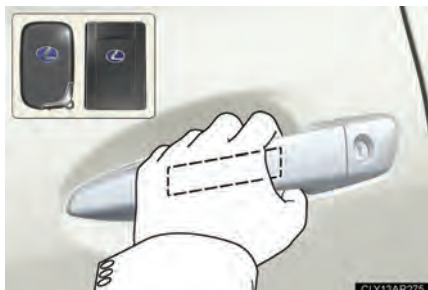
Système d'accès mains libres avec bouton-poussoir de démarrage

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique (ou carte-clé) sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur devrait toujours avoir la clé électronique sur lui.)



- 1** Verrouillage et déverrouillage des portes latérales (→P. 62)
- 2** Verrouillage et déverrouillage du hayon (→P. 63)
- 3** Démarrage du système hybride (→P. 198)

Déverrouillage et verrouillage des portes latérales (poignées de portes avant uniquement)



Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Prenez en main la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.*

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

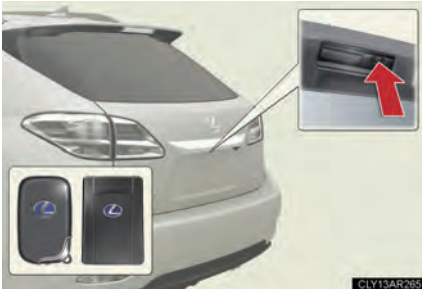
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: Les réglages de déverrouillage de porte peuvent être modifiés. (→P. 914)



Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur la partie supérieure de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Verrouillage du hayon

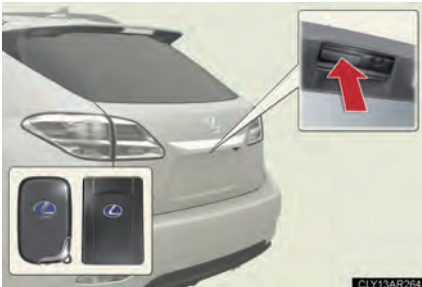


Appuyez sur le bouton pour verrouiller la porte.

1

Avant de prendre le volant

Ouverture du hayon



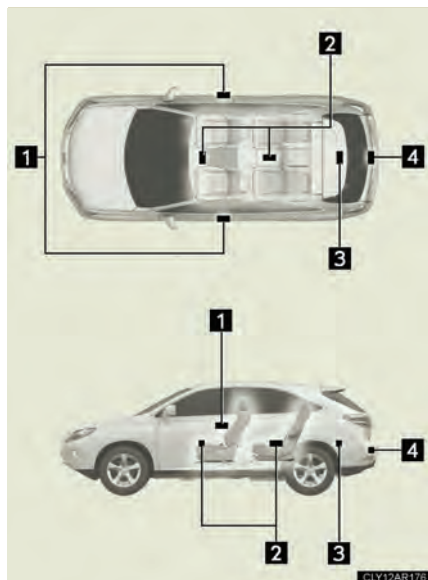
Appuyez sur le bouton pour ouvrir la porte.

La porte s'ouvre entièrement automatiquement.

La porte ne peut pas être ouverte dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

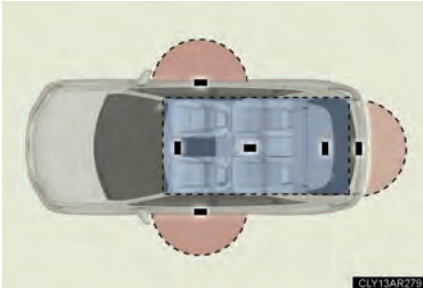
Emplacement des antennes et portée effective

■ Emplacement des antennes



- 1 Antennes à l'extérieur de l'habitacle
- 2 Antennes à l'intérieur de l'habitacle
- 3 Antenne à l'intérieur du coffre
- 4 Antenne à l'extérieur du coffre

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



- Lors du verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée de porte extérieure. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

- Démarrage du système hybride ou changement de mode du bouton "POWER"

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

1

Avant de prendre le volant

■ Signaux de fonctionnement

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

- Si vous ne parvenez pas à verrouiller la porte avec le capteur de verrouillage situé sur la partie supérieure de la poignée de porte



Touchez simultanément les deux capteurs de verrouillage des parties supérieure et inférieure de la poignée de porte.

■ Alarmes et témoins d'avertissement

Les alarmes extérieure et intérieure, combinées à des messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel, sont utilisées pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures adéquates en regard de tout message d'alerte affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 825)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes.	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.
L'alarme intérieure produit un son répété	Vous avez mis le bouton "POWER" sur le mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur est ouverte. (Vous avez ouvert la porte conducteur alors que le bouton "POWER" était en mode ACCESSOIRES.)	Fermez la porte du conducteur.
	Vous avez mis le bouton "POWER" en mode arrêt alors que la porte conducteur était ouverte.	Fermez la porte du conducteur.

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Fonction d'économie de la batterie

Si le véhicule reste en stationnement pendant une durée prolongée, la fonction d'économie de la batterie s'active pour éviter la décharge de la batterie 12 V du véhicule et l'usure complète de la pile de la clé électronique.

- Dans les circonstances suivantes, il peut arriver que le déverrouillage du véhicule avec l'accès "mains libres" soit plus long qu'à l'accoutumée:
 - Lorsque l'accès "mains libres" n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus
 - Lorsque la clé électronique se trouve à environ 6 ft. (2 m) du véhicule pendant 10 minutes ou plus
- S'il n'a pas été fait usage de l'accès "mains libres" pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n'est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, pour déverrouiller le véhicule, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle.

Le système fonctionne à nouveau lorsque:

- Le véhicule est verrouillé par le capteur de verrouillage.
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (→P. 75)
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé avec la clé conventionnelle. (→P. 865)

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" avec bouton-poussoir de démarrage utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'anti-démarrage de fonctionner correctement. (Solutions possibles: →P. 865)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand format, d'un aéroport ou de toute autre installation source importante d'ondes radio ou de perturbations radioélectriques
- Si vous transportez une radio portable, un téléphone portable, un téléphone sans fil ou d'autres appareils de communication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque plusieurs clés électroniques sont à proximité
- Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque vous êtes porteur en même temps de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d'ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

■ Remarques sur l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, la plage arrière ou le plancher du coffre, ou dans la boîte à gants.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Les portes risquent de se verrouiller ou de se déverrouiller si la clé électronique est à portée effective alors que la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture d'une porte.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

■ À noter pour le verrouillage des portes

- Toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Plus aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Tenez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule pendant que celui-ci est en cours de nettoyage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se manifeste à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner ou utilisez le capteur de verrouillage sur la partie inférieure de la poignée de la porte.
- Lorsque vous manipulez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous casser un ongle ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ À noter pour la fonction de déverrouillage

- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le déverrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de la porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 914)

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ Si le système d'accès "mains libres" avec bouton-poussoir de démarrage ne fonctionne pas normalement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 865)
- Démarrage du système hybride: →P. 866

■ Pile de la clé électronique usée

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans. (La pile de la carte-clé a une durée de vie d'environ un an et demi.)
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride. (→P. 839)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, sa pile s'use même lorsqu'elle ne sert pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 763)
 - Le système d'accès "mains libres" avec démarrage par bouton-poussoir ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
 - La zone de détection s'est réduite.
 - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.

● Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:

- Téléviseur
- Ordinateurs personnels
- Téléphones portables, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
- Téléphones portables ou sans fil en cours de recharge
- Plaques à induction
- Lampes de table

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique

→P. 763

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. le système d'accès "mains libres" avec démarrage à bouton-poussoir) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables →P. 914)

■ Certification du système d'accès mains-libres et démarrage par bouton-poussoir

Ce système répond aux conditions d'homologation de la loi sur les systèmes radiocommandés.

► Pour les véhicules vendus à Hawaï, Guam, Saipan et Puerto Rico

FCC ID: NI4TMLF8-6

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ14AEB

FCC ID: HYQ13CZF

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés sur le territoire métropolitain des États-Unis

FCC ID: NI4TMLF8-6

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ14AEB

FCC ID: HYQ13CZF

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ14AEF

FCC ID: HYQ13CZG

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

- Les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque, d'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou d'un défibrillateur automatique implantable doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 65)

Les ondes radio peuvent perturber le fonctionnement de ces systèmes. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Contactez votre concessionnaire Lexus pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".

- Il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre qu'un stimulateur cardiaque implantable, qu'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou qu'un défibrillateur automatique implantable de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse pour des informations quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures. Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Contactez votre concessionnaire Lexus au sujet de la désactivation de l'accès "mains libres".

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Elle permet également d'ouvrir et de fermer le hayon.



- 1 Verrouille toutes les portes
- 2 Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

- 3 Ouverture des vitres et du toit ouvrant (enfoncez et maintenez)
- 4 Ouverture et fermeture du hayon (enfoncez et maintenez)
- 5 Activation de l'alarme (enfoncez et maintenez) (→P. 76)

■ Signaux de fonctionnement

Portes:

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

Hayon:

L'ouverture/fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.

Vitres et toit ouvrant:

Un signal sonore retentit pour indiquer que les vitres et le toit ouvrant s'ouvrent.

■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ Fonction de sécurité

→P. 67

■ Mode panique



Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

■ Manœuvre du hayon

Le hayon peut être ouvert même s'il est verrouillé. Verrouillez à nouveau le hayon lorsque vous quittez le véhicule. Le hayon n'est pas verrouillé automatiquement après avoir été ouvert puis refermé.

■ Alarme

Utiliser le système d'accès "mains libres" pour verrouiller les portes active le système d'alarme. (→P. 140)

■ Inversion du mouvement du hayon à commande électrique

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton de la télécommande du verrouillage centralisé pendant la manœuvre du hayon à commande électrique, vous inversez le sens de manœuvre.

■ Utilisation de la télécommande pendant la fermeture du hayon à commande électrique

Si la télécommande est utilisée pour le verrouillage des portes pendant la fermeture du hayon à commande électrique, les portes se verrouilleront après la fermeture complète de celui-ci. Pour empêcher de verrouiller la voiture avec les clés à l'intérieur, ne placez pas la clé électronique à l'intérieur du véhicule pendant que le hayon à commande électrique se ferme.

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P. 68

■ Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle.
(→P. 865)

■ Pile de la clé électronique usée

→P. 71

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique

→P. 763

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. le déverrouillage des portes) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables →P. 914)

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès "mains libres", de la télécommande du verrouillage centralisé ou des commutateurs de verrouillage des portes.

■ Accès "mains libres"

→P.62

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P.75

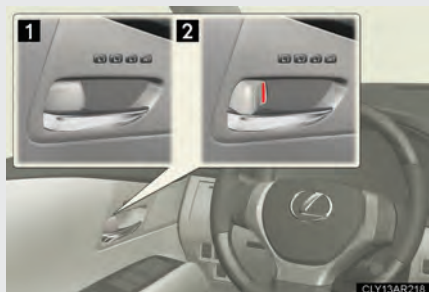
■ Commutateurs de verrouillage des portes



1 Verrouille toutes les portes

2 Déverrouille toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieur



1 Verrouille la porte

2 Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la porte.

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Sécurité enfants des portes arrière



La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

1 Déverrouiller

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez chaque bouton de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

■ **Système de déverrouillage des portes en cas d'impact**

Dans l'éventualité où le véhicule subirait un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système soit inopérant.

■ **Utilisation de la clé conventionnelle**

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 865)

■ **En cas d'utilisation d'une mauvaise clé**

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour protéger le mécanisme interne.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. le déverrouillage avec une clé) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables →P. 914)

 ATTENTION

1

Avant de prendre le volant

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer une ouverture de porte et la chute d'un passager, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule. Cela pourrait provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, provoquant la mort ou de graves blessures.

Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.

- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants sur les sièges arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle. Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Hayon

Il est possible de verrouiller/déverrouiller et d'ouvrir/fermer le hayon en procédant comme suit:

■ Verrouillage et déverrouillage du hayon

► Commutateurs de verrouillage des portes

→P.78

► Accès "mains libres"

→P.63

► Télécommande du verrouillage centralisé

→P.75

■ Ouverture automatique du hayon depuis l'extérieur du véhicule

► Utilisation du bouton de mécanisme d'ouverture du hayon



Appuyez sur le bouton de mécanisme d'ouverture du hayon.

► Utilisation de la télécommande du verrouillage sans fil

→P.75

■ Ouverture manuelle du hayon depuis l'extérieur du véhicule*



Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur le bouton de mécanisme d'ouverture du hayon.

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Lexus.

■ Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule



Pressez et maintenez le commutateur afin d'ouvrir/fermer le hayon.

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton alors que le hayon à commande électrique est en fonctionnement, vous provoquerez l'opération inverse.

Bouton de commande électrique du hayon



Appuyez sur le bouton pour fermer le hayon.

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton pendant la fermeture du hayon à commande électrique, celui-ci s'ouvre de nouveau.

Cependant, l'inversion du fonctionnement ne peut être effectuée durant la première seconde du mouvement automatique, même en appuyant à nouveau sur le bouton.

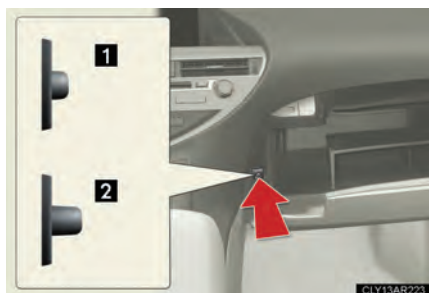
Lorsque vous fermez le hayon



Abaissez le hayon avec la poignée du hayon et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

Désactivation du système de commande électrique du hayon

Mettez sur arrêt le commutateur principal situé dans la boîte à gants pour désactiver le système de commande électrique du hayon.



1 Marche

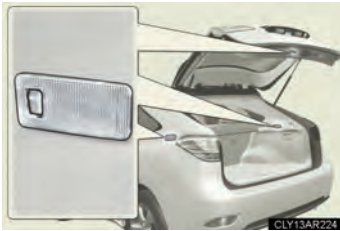
2 Arrêt

Il est alors impossible de manœuvrer le hayon, ni avec la télécommande du verrouillage centralisé, ni avec le bouton de commande électrique du hayon.

■ Le hayon à commande électrique peut fonctionner lorsque

- Le hayon est déverrouillé. (Sauf si on utilise le bouton de mécanisme d'ouverture du hayon ou la télécommande du verrouillage centralisé, quand la manœuvre du hayon à commande électrique est possible même s'il est verrouillé.)
- Le commutateur principal de commande électrique du hayon est sur marche.
- Pour ouvrir la porte de coffre électrique lorsque le bouton "POWER" est en mode ACTIVÉ, le commutateur principal de commande électrique du hayon doit être activé, la vitesse du véhicule doit être inférieure à 1 mph (3 km/h) et le levier de vitesse doit être sur P. (Uniquement si vous utilisez le bouton de mécanisme d'ouverture du hayon)
- Le bouton "POWER" est mis sur arrêt. (Uniquement lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé)

■ Éclairages du coffre



Les éclairages du coffre s'allument lorsque le hayon est ouvert, à condition que le bouton d'éclairage de coffre soit sur marche.

Lorsque le bouton "POWER" est sur arrêt, les lumières s'éteindront automatiquement après 20 minutes.

■ Mécanisme de fermeture automatique du hayon

Si le hayon reste entrouvert, son mécanisme de fermeture automatique le ferme automatiquement et complètement.

- Le mécanisme de fermeture automatique du hayon fonctionne quel que soit le mode du bouton "POWER".
- Il est possible d'ouvrir le hayon alors que le mécanisme de fermeture automatique est en action en appuyant sur le bouton de mécanisme d'ouverture du hayon.

■ Ouverture/fermeture du hayon à commande électrique

- L'ouverture/fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.
- Il reste toujours possible d'ouvrir et fermer le hayon manuellement, même lorsque le commutateur principal de commande électrique du hayon est sur arrêt.
- Si vous appuyez sur le bouton de mécanisme d'ouverture du hayon alors que le hayon à commande électrique est en mouvement, le système passe en mode de manœuvre manuelle.
- Si un objet quelconque s'oppose à la fermeture ou à l'ouverture du hayon à commande électrique, un signal sonore se déclenche et le hayon inverse automatiquement son sens de manœuvre.
- Si vous essayez de fermer le hayon deux fois de suite ou plus, un signal sonore se déclenche et le hayon passe en mode de manœuvre manuelle.

■ Protection anti-pincement



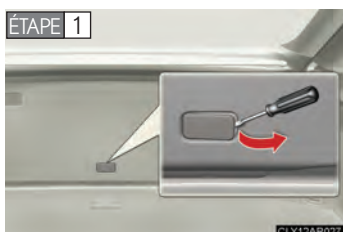
Des capteurs sont montés sur les côtés gauche et droit du hayon à commande électrique. Si ces capteurs détectent un obstacle pendant la fermeture du hayon à commande électrique, la protection anti-pincement intervient et le hayon revient en position de pleine ouverture.

■ Après l'ouverture puis la fermeture du hayon

Verrouillez le hayon, car son verrouillage n'est pas automatique.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

Il est possible d'ouvrir le hayon par l'intérieur.



Retirez le couvercle.



Manœuvrez le levier.

■ Lorsque vous rebranchez la batterie 12 V ou changez un fusible alors que le hayon est ouvert:

Pour garantir le fonctionnement normal du système de hayon à commande électrique, initialisez-le en fermant complètement le hayon à la main. Si vous rebranchez la batterie 12 V ou changez le fusible alors que le hayon est fermé, il n'est pas nécessaire d'initialiser le système.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

- Le hayon doit toujours être fermé pendant la marche du véhicule.
Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
De plus, des gaz d'échappement pourraient s'immiscer dans le véhicule, provoquant la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre à bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Présence d'enfants à bord

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne laissez pas les enfants jouer dans le coffre à bagages.
Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.
En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/se fermer à tout instant ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant, lui causant des blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation du hayon

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

- Avant d'ouvrir le hayon, retirez toute charge lourde, comme de la neige ou de la glace. Si vous ne respectez pas cette consigne, le hayon peut se refermer brutalement tout de suite après avoir été ouvert.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.

! ATTENTION

- Par vent fort, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.



- Le hayon peut se refermer soudainement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est entièrement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le coffre à bagages.
- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Appuyez en douceur sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.
- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne pas non plus s'y suspendre.
En effet, vous pourriez vous coincer les mains et le marchepied du hayon pourrait casser, provoquant un accident.
- Si le hayon est équipé d'un porte-vélo ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer tout de suite après avoir été ouvert sous l'effet du poids et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Lexus.

ATTENTION

■ Mécanisme de fermeture automatique du hayon



- Si le hayon reste entrouvert, son mécanisme de fermeture automatique le ferme automatiquement et complètement. Plusieurs secondes peuvent s'écouler avant la mise en action du mécanisme de fermeture automatique du hayon. Prenez garde à ne pas vous laisser pincer les doigts ou autre par le hayon, sous peine de fractures ou autres blessures graves.

- Soyez prudent lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture automatique du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de hayon à commande électrique est désactivé.

■ Hayon à commande électrique

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le hayon à commande électrique.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez la sécurité des abords pour vous assurer de l'absence de tout obstacle ou autre susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Si le système de commande électrique du hayon est désactivé au moyen du commutateur principal pendant la manœuvre automatique du hayon, cette dernière sera arrêtée. Le hayon doit alors être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
- Si les conditions de sécurité de manœuvre du hayon à commande électrique ne sont plus remplies, un signal sonore peut se déclencher et le hayon peut s'arrêter dans son mouvement d'ouverture ou de fermeture. Le hayon doit alors être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
- En côte, il peut arriver que le hayon se referme soudainement après son ouverture. Assurez-vous que le hayon soit parfaitement ouvert et verrouillé.

! ATTENTION

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le hayon à commande électrique détecte une anomalie et qu'il soit arrêté dans sa manœuvre automatique. Dans ce cas, le hayon doit être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
 - Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle
 - Lorsque la tension de la batterie 12 V chute brutalement, par exemple lorsque vous mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE ou démarrez le système hybride alors que le hayon s'ouvre ou se ferme automatiquement
- Si le hayon à commande électrique est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, il risque de ne pas pouvoir fonctionner et de tomber en panne, ou de se refermer soudainement après avoir été ouvert, et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Lexus.

■ Protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Faites attention lorsque la protection anti-pincement est en action. Vous risquez d'être blessé si vous êtes heurté par le hayon.
- Même si la fermeture du hayon s'arrête dès que la fonction de protection anti-pincement détecte un objet, redoublez de précaution pour éviter de vous pincer et d'être blessé.
- Si un objet quelconque s'oppose à la fermeture du hayon à commande électrique, la protection anti-pincement entraîne une inversion automatique du sens de manœuvre. Toutefois, faites attention à ne pas vous faire pincer dans l'encadrement, avec le risque d'être blessé.
- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose est pincé juste avant la fermeture complète du hayon. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet dans la porte.

ATTENTION

- La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet dans la porte.
- Les capteurs montés sur les côtés droit et gauche du hayon à commande électrique détectent les obstacles et empêchent qu'ils soient coincés par le hayon. Selon leur forme et la façon dont ils sont coincés, certains objets peuvent ne pas être détectés. Faites attention à ne pas vous faire coincer les doigts ou autre par le hayon pendant sa manœuvre, sous peine de blessures graves.

NOTE

■ Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, vous risquez de causer des dommages au vérin amortisseur du hayon, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.



- N'adjoignez aucun corps étranger, tels que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.
- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Lexus d'origine.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

 NOTE

1

Avant de prendre le volant

■ Pour éviter tout mauvais fonctionnement du mécanisme de fermeture automatique du hayon

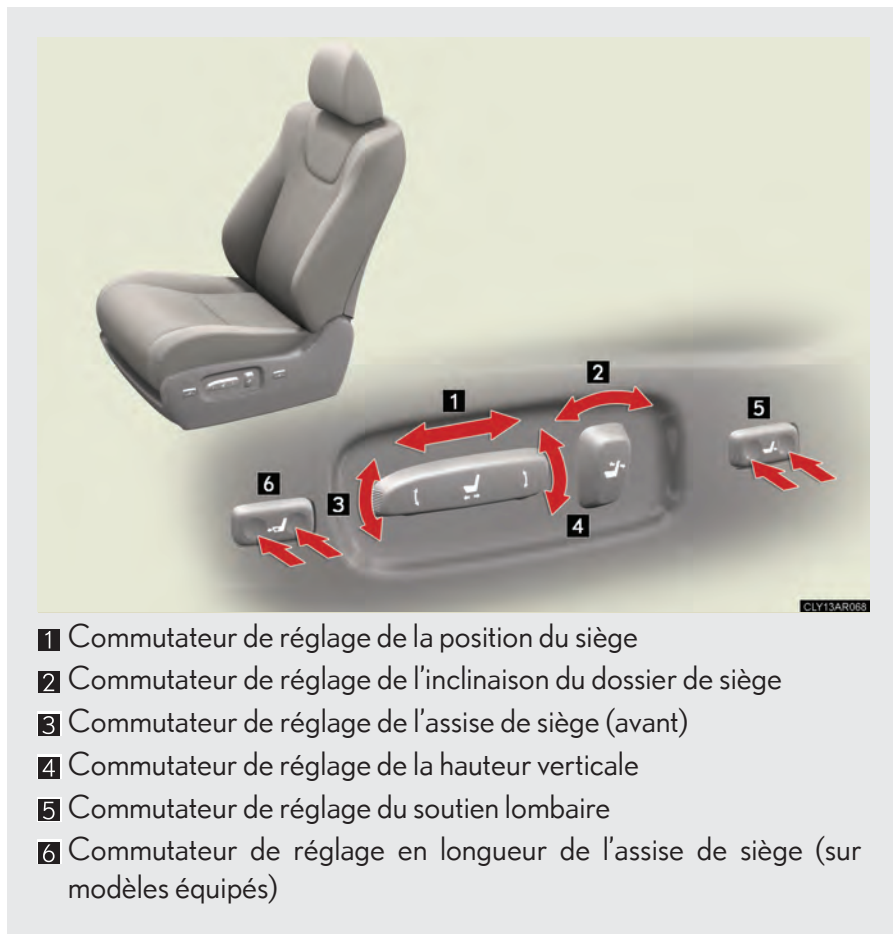
- Ne forcez pas sur le hayon pendant le fonctionnement du mécanisme de fermeture.
- Si le hayon est ouvert et fermé plusieurs fois de suite en peu de temps, le mécanisme de fermeture du hayon peut cesser de fonctionner. Dans ce cas, ouvrez le hayon une fois manuellement et attendez quelques instants avant d'essayer de le fermer à nouveau.

■ Pour éviter tout dommage au hayon à commande électrique

- Assurez-vous de l'absence de glace entre le hayon et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon. Si le hayon à commande électrique est manœuvré alors qu'une charge excessive pèse dessus, un mauvais fonctionnement risque de s'ensuivre.
- Ne forcez pas sur le hayon pendant le fonctionnement du mécanisme de fermeture électrique.
- Prenez garde à ne pas endommager les capteurs (situés sur les bords droit et gauche du hayon à commande électrique) avec un couteau ou tout autre objet pointu. Si le capteur est déconnecté, toute manœuvre automatique du hayon à commande électrique devient impossible.
- Lorsque vous fermez manuellement le hayon immédiatement après que le système à commande électrique l'a ouvert en grand automatiquement, il peut arriver qu'une certaine résistance se fasse sentir.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges avant

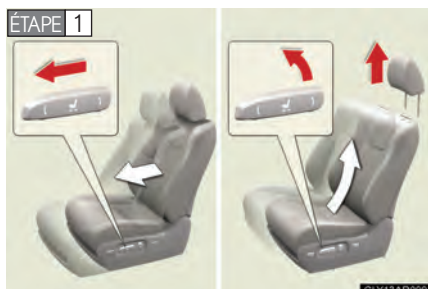


Abaissement des dossiers de sièges avant

■ Avant d'abaisser les dossiers de sièges avant

Reculez au maximum les sièges arrière. (→P. 97)

■ Abaissement des dossiers de sièges avant



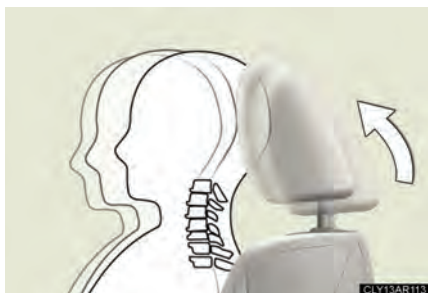
Avancez le siège avant, relevez le siège et retirez l'appui-tête. (→P.106)

Après avoir rétabli le siège dans sa position initiale, assurez-vous de remonter l'appui-tête.



Appuyez vers l'arrière sur le commutateur de réglage de l'inclinaison du dossier de siège pour rabattre le dossier de siège.

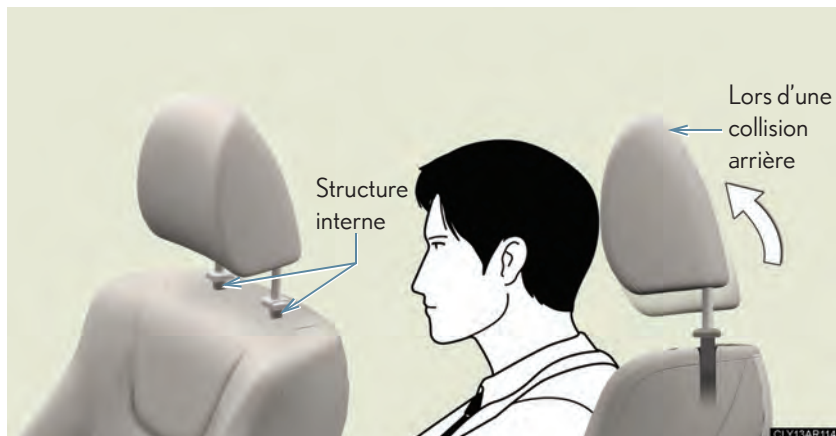
Appuis-tête actifs



Les appuis-tête actifs sont conçus pour atténuer le phénomène du coup du lapin pour l'occupant du siège en avançant et en remontant légèrement sous l'effet de la pression exercée par le bas du dos de l'occupant sur le dossier de siège en cas de collision arrière.

■ Appuis-tête actifs

Toute force, aussi minime soit-elle, exercée sur le dossier de siège risque d'entraîner le déplacement de l'appui-tête. Si vous forcez sur l'appui-tête en le tirant vers le haut alors qu'il est verrouillé, il se peut que les guides de l'appui-tête ressortent. Cela ne constitue pas une anomalie.



! ATTENTION

■ Réglage des sièges

- Afin de réduire le risque de glissement en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale pourrait glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.

- Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte du contrôle du véhicule.

■ Pendant la conduite

Ne laissez pas les passagers s'installer sur un siège dont le dossier est rabattu.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges arrière



1 Levier de réglage de la position du siège

2 Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

1

Avant de prendre le volant

Rabattre les dossiers de sièges arrière

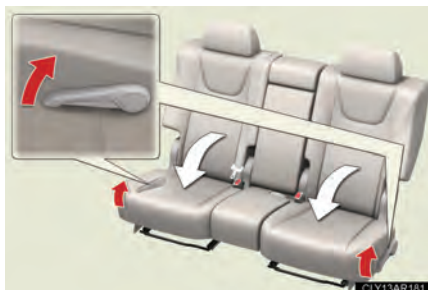
■ Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière



Rangez tous les appuis-tête et la boucle de ceinture de sécurité du siège arrière central.

■ Rabattre les dossiers de sièges arrière

► Depuis l'intérieur



Tirez sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège.

Pour ramener les dossiers de sièges arrière à leur position d'origine, levez-les jusqu'à ce qu'ils se verrouillent en place.

► Depuis l'extérieur



Tirez sur les leviers.

Levier côté gauche: Rabatt le siège arrière gauche

Levier côté droit: Rabatt les sièges arrière droit et central

Pour ramener les dossiers de sièges arrière à leur position d'origine, levez-les jusqu'à ce qu'ils se verrouillent en place.

■ Escamotage du dossier de siège arrière central



Tirez sur le levier d'inclinaison du dossier de siège central derrière le siège et rabattez le dossier vers l'avant.

Pour rétablir le dossier du siège arrière central dans sa position initiale, relevez-le jusqu'à son verrouillage.

! ATTENTION

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Ne rabattez pas les dossiers de sièges lorsque les sièges sont occupés par des passagers ou qu'un bagage a été placé dessus.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesse sur P.
- Après avoir rabattu le dossier de siège, déplacez-le légèrement d'avant en arrière pour le bloquer en position.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu pendant la marche du véhicule.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.

■ Réglage des sièges

- Afin de réduire le risque de glissement en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale pourrait glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
- Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte du contrôle du véhicule.

ATTENTION

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez que le dossier de siège est bien bloqué en le poussant d'avant en arrière par le haut.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

NOTE

■ Rangement de la boucle de ceinture de sécurité du siège central

Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière, rangez la boucle de la ceinture de sécurité du siège central pour éviter qu'elle ne se coince dans les dossiers de sièges.

Mémorisation de la position de conduite*

Vous avez la possibilité de mémoriser votre position de conduite idéale (réglage de la position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs) et de la rappeler d'une simple pression sur un bouton. Il vous est également possible de régler cette fonction pour qu'elle s'active automatiquement lorsque vous déverrouillez les portes.

Vous pouvez mémoriser trois positions de conduite différentes.

■ Mémorisation d'une position

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" en mode MARCHÉ.

ÉTAPE 2 Réglez la position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.



Enfoncez le bouton "SET" et dans les 3 secondes qui suivent, enfoncez la touche "1", "2" ou "3" jusqu'au retentissement d'un bip.

Si le bouton choisi avait déjà servi à mémoriser une position, celle-ci est effacée et remplacée par la nouvelle.

■ Rappel de la position mémorisée

ÉTAPE 1 Vérifiez que le levier de vitesse est sur P.

ÉTAPE 2 Mettez le bouton "POWER" en mode MARCHÉ.



Appuyez sur le bouton "1", "2" ou "3" jusqu'à confirmation par un bip, pour rappeler la position voulue.

Asservissement de la mémorisation de la position de conduite au déverrouillage des portes

Affectez la mémorisation de votre position de conduite au bouton "1", "2" ou "3" avant de procéder comme suit:

Ne portez sur vous que la clé (ou carte-clé) à laquelle vous souhaitez associer la position de conduite. Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, il est impossible d'effectuer correctement l'asservissement de la position de conduite.

ÉTAPE 1 Manœuvrez le levier de vitesse sur P et fermez la porte conducteur. Mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE.



Appuyez sur la touche souhaitée ("1", "2" ou "3") pour rappeler la position voulue. Puis, tout en maintenant la touche enfoncée, appuyez sur les commutateurs de verrouillage des portes du conducteur (pour verrouiller ou déverrouiller) jusqu'à retentissement d'un bip.

La position de conduite est automatiquement rappelée lorsque la porte conducteur est déverrouillée au moyen de l'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouverte.

Système d'accès assisté

Lorsque le conducteur monte dans le véhicule et en descend, son siège et le volant effectuent automatiquement les manœuvres suivantes:



Descente du véhicule: Le volant remonte et s'éloigne au maximum du conducteur, et le siège recule (fonction de recul automatique) lorsque toutes les actions suivantes ont été effectuées:

- Le levier de vitesse a été mis sur P
- Le bouton "POWER" est mis sur arrêt
- La ceinture de sécurité du conducteur a été débouclée

Montée dans le véhicule: Le volant revient vers le conducteur et le siège avance (fonction de retour automatique) lorsque l'une des actions suivantes a été effectuée:

- Le bouton "POWER" est mis sur le mode ACCESSOIRES
- La ceinture de sécurité du siège conducteur a été attachée

1

Avant de prendre le volant

■ Lorsque la mémorisation de la position de conduite est asservie au déverrouillage des portes

Si la porte conducteur est ouverte, le siège conducteur avance vers la position mémorisée mais s'arrête légèrement avant pour faciliter la montée dans le véhicule.

Le siège se place dans la position mémorisée lorsque le bouton "POWER" est mis en mode ACCESSOIRES ou lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

■ Annulation de l'asservissement au déverrouillage des portes

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" en mode MARCHÉ et fermez la porte du conducteur.

ÉTAPE 2 Tout en appuyant sur le bouton "SET", appuyez sur les commandes de verrouillage centralisé de la porte conducteur (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu'à confirmation par un bip.

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après la mise du bouton "POWER" en mode arrêt

Il est possible de rappeler les positions mémorisées (sauf celle du volant) durant les 180 secondes qui suivent l'ouverture de la porte conducteur et durant 60 secondes supplémentaires après la fermeture de celle-ci, même après avoir mis le bouton "POWER" en mode arrêt.

■ Arrêt du réglage de la position de siège en cours

Effectuez l'une ou l'autre des opérations suivantes:

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Enfoncez le bouton "1", "2" ou "3".
- Réglez le siège au moyen des boutons (annule seulement le rappel de position du siège).
- Réglez le volant à l'aide du commutateur du réglage de l'inclinaison et du réglage télescopique du volant (seul le rappel de la position du volant de direction est annulé).

■ Position correcte du siège

Lorsque le siège se trouve dans la position la plus avancée ou reculée, et que vous le manœuvrez d'avant en arrière ou inversement, il peut arriver que le système n'identifie pas correctement sa position et soit incapable de rétablir correctement la position mémorisée.

■ Fonction de recul automatique à la descente du véhicule

Si le siège est déjà proche de sa position la plus reculée, il peut arriver que la fonction de recul automatique ne fonctionne pas lorsque le conducteur descend du véhicule.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier la distance sur laquelle le siège conducteur recule pendant la fonction de recul automatique. (Fonctions personnalisables → P. 914)



ATTENTION

■ Précautions concernant le réglage des sièges

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière ou de ne pas vous retrouver coincé contre le volant.

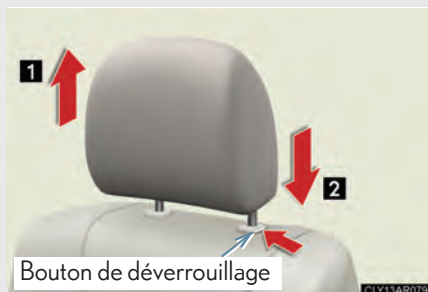
1

Avant de prendre le volant

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.



1 Vers le haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Démontage des appuis-tête



Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

■ Montage des appuis-tête



Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

■ Réglage de la hauteur des appuis-tête (sièges avant)



Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit le mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

■ Réglage des appuis-tête de sièges arrière

Montez toujours les appuis-tête jusqu'à la position de verrouillage la plus haute pendant leur utilisation.

! ATTENTION

■ Précautions avec les appuis-tête

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-tête. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-tête démontés.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Ceintures de sécurité

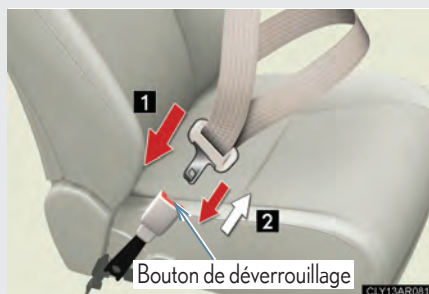
Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



- 1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2 Pour relâcher la ceinture de sécurité, enfoncez le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures de sécurité (sièges avant)

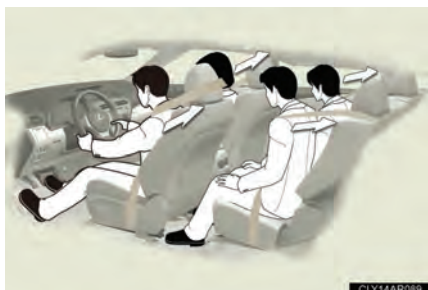


1 Poussez vers le bas l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

2 Poussez vers le haut l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité.

Montez ou descendez le coulisseau de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges avant et arrière extérieurs)



Le prétensionneur agit sur la ceinture de sécurité pour plaquer très rapidement le passager contre son siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal violent (dans des cas précis), ou fait un tonneau.

Le prétensionneur peut ne pas se déclencher en cas de choc frontal léger, de choc latéral ou à l'arrière.

Ceintures de sécurité de pré-collision (sièges avant des véhicules équipés d'un système de pré-collision)

Si le système détermine qu'une collision est inévitable, les ceintures de sécurité des sièges avant se rétractent avant l'impact. (→P. 310)

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler puis tirez à nouveau lentement sur la ceinture.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 170)

■ Utilisation de la ceinture de sécurité pour les enfants

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 166)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions P. 108 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et non lors des suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité



Si les ceintures de sécurité ne sont pas utilisables parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Lexus.

ATTENTION

Suivez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque ou d'un écart brusque, ou d'un accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

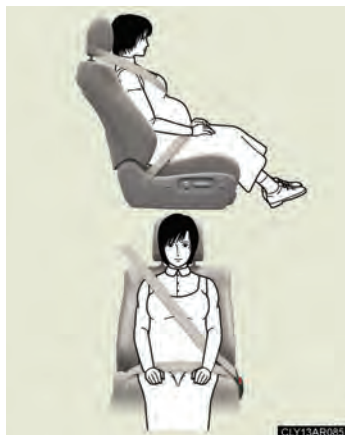
■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Lexus recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien ajustée.

! ATTENTION

1

Avant de prendre le volant

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.108)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée.

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être ouverte, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du siège du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.

- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Lexus.

ATTENTION

■ Point d'ancrage supérieur réglable

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de l'épaule. Autrement, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 109)

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte la sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. N'utilisez pas une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que les sangles ne sont pas vrillées.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Lexus.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Lexus. Une mauvaise manipulation des prétensionneurs peut en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

 ATTENTION**■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien suffisant du siège de sécurité enfant, ce qui fera courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, ou à une autre place que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

 NOTE**■ En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge et non sur celle de la ceinture de sécurité.

Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'intérieur du véhicule ni la rallonge elle-même.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Volant

Vous pouvez régler le volant, pour votre confort.

Utilisez le bouton pour régler le volant de direction dans les directions suivantes:



- 1 Vers le haut
- 2 Vers le bas
- 3 Éloigné du conducteur
- 4 Vers le conducteur

Escamotage automatique



Lorsque vous mettez le bouton "POWER" en mode arrêt, le volant reprend sa position de repos, en se relevant et en s'éloignant, pour permettre au conducteur de sortir du véhicule et d'y entrer plus facilement.

Le volant reprend sa position originale lorsque le bouton "POWER" passe en mode ACCESSOIRES ou MARCHÉ.

■ Condition de réglage de la position du volant

Le bouton "POWER" est mis en mode ACCESSOIRES ou MARCHE*.

*: Véhicules équipés de la mémorisation de la position de conduite: Si la ceinture de sécurité du siège conducteur est bouclée, le volant peut être réglé, quel que soit le mode du bouton "POWER".

■ Réglage automatique de la position du volant (véhicules équipés de la mémorisation de la position de conduite)

Il est possible de mémoriser la position souhaitée du volant et d'en bénéficier automatiquement grâce à la mémorisation de la position de conduite. (→P.101)

■ Remarques sur la fonction d'escamotage automatique (véhicules équipés de la mémorisation de la position de conduite)

La fonction d'escamotage automatique peut uniquement fonctionner lorsque le bouton "POWER" a été mis sur arrêt, que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que le mouvement du siège du conducteur (→P. 914) est réglé sur une fonction autre que la fonction arrêt.

Dès lors que le conducteur attache à nouveau sa ceinture de sécurité, le volant revient à sa position initiale. (→P.103)



ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du volant en conduisant.

Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière en fonction de la position du conducteur.

Réglage en hauteur du rétroviseur

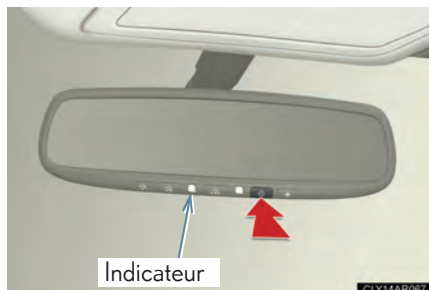


Pour régler le rétroviseur en hauteur, déplacez-le vers le haut ou vers le bas.

Fonction anti-éblouissement automatique

La lumière réfléchi est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des feux avant des véhicules se trouvant derrière.

► Type A



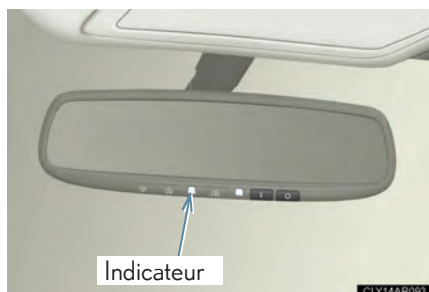
Changement du mode de fonction anti-éblouissement automatique MARCHE/ARRÊT

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin s'allume.

La fonction passe en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE.

Enfoncer le bouton fait passer la fonction en mode ARRÊT. (Le témoin lumineux s'éteint.)

► Type B



Changement du mode de fonction anti-éblouissement automatique MARCHE/ARRÊT

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin s'allume.

La fonction passe en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE.

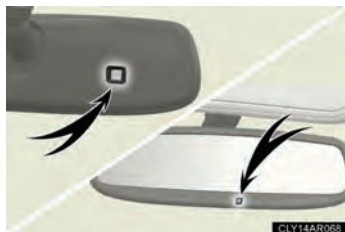
Appuyez sur  pour passer la fonction en mode ARRÊT. (Le témoin lumineux s'éteint.)

Appuyez sur  pour passer la fonction en mode MARCHE. (Le témoin lumineux s'allume.)

1

Avant de prendre le volant

■ Pour éviter toute erreur du capteur



Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher et de les recouvrir.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.

Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs sont orientables au moyen de la commande.

ÉTAPE 1



Appuyez sur le bouton pour sélectionner le rétroviseur à régler.

1 Gauche

2 Droite

Appuyez une nouvelle fois sur le même bouton pour le mettre en position neutre.

ÉTAPE 2



Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le commutateur.

1 Vers le haut

2 Droite

3 Vers le bas

4 Gauche

Escamotage des rétroviseurs (type à réglage manuel)



Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.

Escamotage et déploiement automatiques des rétroviseurs (type à réglage électrique)

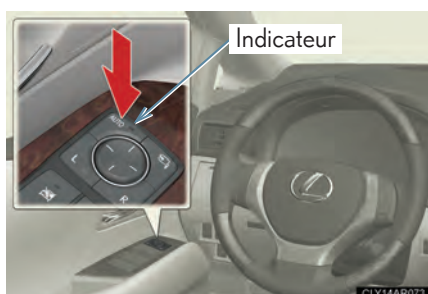
■ Utilisation du commutateur



Appuyez sur le commutateur pour rabattre les rétroviseurs.

Appuyez à nouveau dessus pour les rétablir à leur position initiale.

■ Activation du mode automatique



Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage et le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

Appuyez sur le bouton "AUTO" pour activer le mode automatique.

L'indicateur s'allume.

1

Avant de prendre le volant

■ Les rétroviseurs sont orientables quand

Le bouton "POWER" est mis en mode ACCESSOIRES ou MARCHÉ.

■ Rétroviseurs asservis à l'enclenchement de la marche arrière

Lorsque le commutateur de sélecteur de rétroviseur est en position "L" ou "R", les rétroviseurs extérieurs vont s'orienter automatiquement vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière pour vous donner une meilleure vue du sol. Pour désactiver cette fonction, passez le commutateur de sélecteur de rétroviseur en position neutre (entre "L" et "R").

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de dégivrage. Activez le dégivrage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P. 399)

■ Réglage automatique de l'orientation des rétroviseurs (véhicules équipés de la mémorisation de la position de conduite)

Il est possible de mémoriser la position souhaitée de l'orientation des rétroviseurs et d'en bénéficier automatiquement grâce à la mémorisation de la position de conduite. (→P. 101)

■ Fonction anti-éblouissement automatique

Lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement est en mode automatique, les rétroviseurs extérieurs agissent conjointement à ce dernier pour atténuer l'intensité de la lumière réfléchi. (→P. 118)

ATTENTION

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez.

Autrement, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager avant de prendre le volant.

■ Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est en marche

La température de chauffage des rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques

1

Avant de prendre le volant

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les commutateurs.

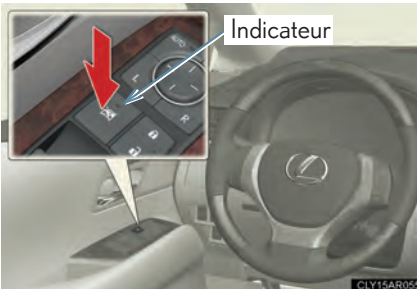
Utilisez le commutateur pour commander les mouvements des vitres comme suit:



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple pression*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre dans une position intermédiaire, actionnez le commutateur dans le sens inverse.

Bouton de verrouillage des vitres



Appuyez sur le bouton pour bloquer les boutons de lève-vitres passagers.

L'indicateur s'allume.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres des passagers avec les boutons de commande des lève-vitres électriques côté conducteur, même si la commande de verrouillage est sur marche.

■ Condition de fonctionnement des lève-vitres électriques

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

■ Commande des lève-vitres électriques après avoir éteint le système hybride

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 45 secondes environ même après mise du bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et son encadrement, le mouvement de la vitre s'arrête et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Lorsque le lève-vitre électrique ne se ferme pas normalement

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, effectuez les opérations suivantes à l'aide des boutons de commande des lève-vitres électriques de la porte concernée.

- Après avoir arrêté le véhicule, la fenêtre peut être fermée en maintenant le bouton de commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par impulsion tandis que le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous avez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

ÉTAPE 1 Maintenez le bouton de commande des lève-vitres électriques en position de fermeture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre s'est fermée.

ÉTAPE 2 Maintenez le bouton de commande des lève-vitres électriques en position d'ouverture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s'est ouverte complètement.

ÉTAPE 3 Maintenez encore une fois le bouton de commande des lève-vitres électriques en position de fermeture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s'est fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques centimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible d'ouvrir et fermer les lève-vitres électriques au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 865)
- Il est également possible de commander l'ouverture des lève-vitres électriques avec la télécommande de verrouillage centralisé. (→P. 75)

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Le bouton de verrouillage des vitres est désactivé. Si nécessaire, appuyez sur le bouton de verrouillage des vitres après le rebranchement de la batterie.

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. l'asservissement au verrouillage des portes) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables → P. 914)

ATTENTION

■ Fermeture des vitres

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-vitres électriques.
Fermer un lève-vitre électrique sur quelqu'un peut provoquer de graves blessures et dans certain cas, la mort.

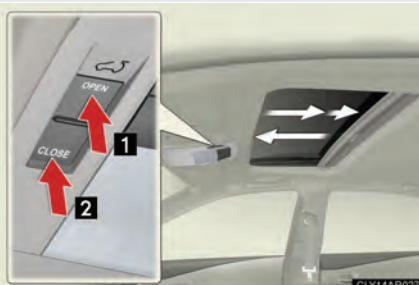
■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre. Par ailleurs, la protection anti-pincement est inopérante lorsque vous tirez en continu sur le bouton de commande de lève-vitre électrique pour fermer les vitres.

Toit ouvrant*

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut ou vers le bas.

■ Ouverture et fermeture



1 Ouvre le toit ouvrant*

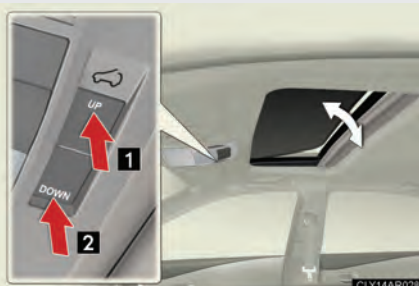
Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Ferme le toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Bascule le toit ouvrant vers le haut*

2 Bascule le toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Condition de fonctionnement du toit ouvrant

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

■ Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du système hybride

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ même après avoir mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou arrêt. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes

- Le toit ouvrant peut être ouvert et fermé au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 865)
- Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé. (→P. 75)

■ Si le toit ouvrant ne se ferme pas normalement

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Maintenez enfoncé le bouton "CLOSE".*¹

Le toit ouvrant se ferme, s'ouvre de nouveau et s'arrête pendant environ 10 secondes.*² Puis il va se fermer de nouveau, s'incliner et s'arrêter pendant environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

- Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite de nouveau en position haute

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton "UP"*¹ jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

ÉTAPE 3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton "UP".*¹

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position haute.*² Ensuite, il corrige légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

*¹: Si vous relâchez le commutateur au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*²: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur le bouton de commande "CLOSE" ou "UP" pour que le toit ouvrant s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. l'asservissement au verrouillage des portes) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables → P. 914)

ATTENTION

■ Ouverture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne laissez aucun passager passer la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé de manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants actionner le toit ouvrant.
Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

■ Protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet dans la porte.

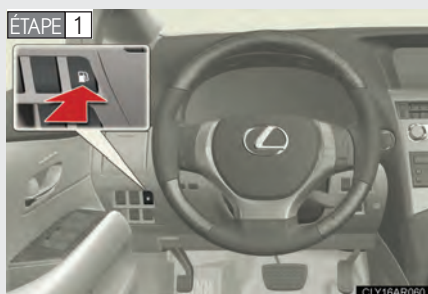
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Le réservoir de carburant qui équipe votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui oblige à faire baisser la pression interne avant de faire le plein. Après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne soit prêt à être ravitaillé.

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Mettez le bouton "POWER" en mode arrêt et fermez toutes les portes et vitres.
- Vérifiez le type de carburant. (→P.133)

■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant



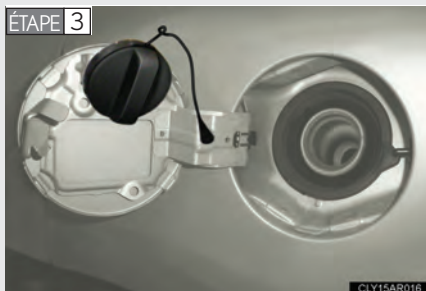
Appuyez sur le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

La trappe à carburant s'ouvre 10 secondes environ après que vous ayez appuyé sur le bouton. Avant que vous puissiez faire le plein, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments pour indiquer l'avancement de la manœuvre d'ouverture de la trappe à carburant. (→P. 838)



Tournez lentement le bouchon de réservoir à carburant pour l'ouvrir.

ÉTAPE 3



Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant



Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

■ **Lorsqu'il est impossible d'ouvrir la trappe à carburant en appuyant sur le commutateur situé à l'intérieur**

ÉTAPE 1 Ouvrez le hayon et soulevez le couvre-plancher. (→P. 737)

ÉTAPE 2 Avec une roue de secours compacte uniquement:
Enlevez le cache de la roue de secours. (→P. 737)

ÉTAPE 3 Démontez l'habillage de la batterie 12 V. (→P. 737)



Si le commutateur du système d'ouverture de la trappe à carburant ne peut pas être actionné, contactez votre concessionnaire Lexus pour faire réviser le véhicule. Si vous devez refaire le plein de toute urgence, vous pouvez ouvrir la trappe à carburant à l'aide de la poignée manuelle située dans le compartiment à bagage.

ÉTAPE 5 Installez l'habillage de la batterie 12 V avec les clips. (→P. 740)

L'utilisation de la poignée manuelle pour ouvrir la trappe à carburant risque de ne pas permettre une baisse suffisante de la pression à l'intérieur du réservoir de carburant avant le ravitaillement en carburant. Pour éviter tout déversement de carburant, tournez le bouchon lentement lorsque vous l'ôtez.

Pendant le ravitaillement en carburant, du carburant pourrait être déversé en dehors de l'ouverture de remplissage en raison du déchargement de l'air contenu dans le réservoir à carburant. Par conséquent, faites le plein lentement et avec précaution.

■ **Types de carburant**

Carburant sans plomb (indice d'octane 91 [indice d'octane recherche 96] ou supérieur)

ATTENTION

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous faites le plein du véhicule. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, celle-ci pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir de carburant. Patientez jusqu'à n'entendre aucun son avant d'ôter complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant pressurisé pourrait gicler du cou de l'orifice de remplissage et provoquer des blessures.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir à carburant ouvert.
- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le ravitaillement du véhicule en carburant.
Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans le goulot de remplissage en carburant
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement avec un déclic
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir

 ATTENTION**■ Lorsque vous devez remplacer le bouchon de réservoir à carburant**

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir que celui prévu d'origine par Lexus pour votre véhicule. Autrement, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

 NOTE**■ Ravitaillement en carburant**

- Effectuez le ravitaillement en carburant en moins de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la valve interne se referme. Dans ces conditions, du carburant peut déborder pendant le ravitaillement en carburant. Appuyez à nouveau sur le système d'ouverture de la trappe à carburant.
- Ne renversez pas de carburant lorsque vous faites le plein.
Cela pourrait endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du système de contrôle des émissions, l'endommagement des composants du système de carburant ou de la surface peinte du véhicule.

1-7. Système antivol

Système d'anti-démarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

- Véhicules équipés d'un système de navigation ou du système audio à affichage Lexus



Le témoin indicateur clignote après mise du bouton "POWER" en mode arrêt, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous avez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

- Véhicules dépourvus de système de navigation ou du système audio à affichage Lexus



Le témoin indicateur clignote après mise du bouton "POWER" en mode arrêt, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous avez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

■ Entretien du système

Le système d'anti-démarrage dont est équipé ce véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions affectant le fonctionnement

Selon les situations et les conditions de l'environnement proche, le système d'anti-démarrage risque de ne pas fonctionner normalement. Cela peut empêcher le système hybride de démarrer. (→P. 68)

■ Certifications du système d'anti-démarrage

Ce système répond aux conditions d'homologation de la loi sur les systèmes radiocommandés.

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMIMB-1

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

 ATTENTION **Certifications du système d'anti-démarrage**

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

 NOTE **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne pas modifier ou démonter le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti que celui-ci fonctionne normalement.

Alarme

Le dispositif déclenche l'alarme et l'éclairage clignote en cas d'intrusion par effraction.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte par un autre moyen que l'accès "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (Les portes vont se verrouiller à nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

■ Armement du système d'alarme

- Véhicules équipés d'un système de navigation ou du système audio à affichage Lexus



Fermez les portes et le capot, puis verrouillez toutes les portes.

Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

- Véhicules dépourvus de système de navigation ou du système audio à affichage Lexus



Fermez les portes et le capot, puis verrouillez toutes les portes.

Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

■ Désactivation ou arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou couper les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et tout vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)



- Ouverture d'une porte ou du capot par une personne à bord du véhicule.



- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé.

■ Verrouillage des portes asservi à l'alarme

- Lorsque l'alarme se déclenche, les portes sont automatiquement verrouillées pour interdire toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé dans l'habitacle du véhicule lorsque l'alarme s'est déclenchée, et assurez-vous que la clé n'est pas non plus à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V.

NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ou démonter le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti que celui-ci fonctionne normalement.

Étiquettes de prévention contre le vol (pour les États-Unis)



Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en rendant plus faciles le repérage et la récupération des pièces issues d'un véhicule volé. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



- 1 Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 94)
- 2 Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser facilement sur toute leur course. (→P. 94)
- 3 Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes. (→P. 94)
- 4 Réglez le volant en hauteur et en profondeur de sorte à axer le coussin gonflable sur votre poitrine. (→P. 116)
- 5 Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 106)
- 6 Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 108)

 ATTENTION

1

Avant de prendre le volant

■ Pendant la conduite

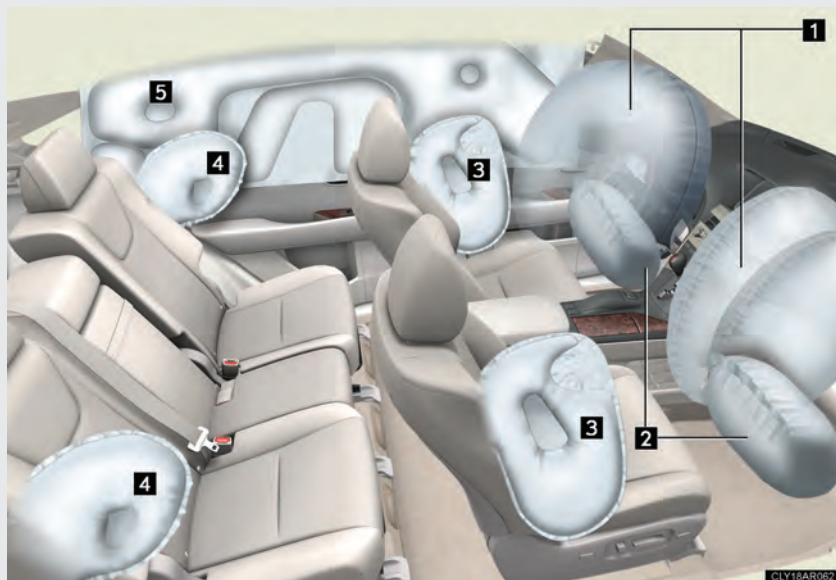
- Ne réglez pas la position du siège conducteur.
Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne pas placer de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant les risques de mort ou de blessure grave du conducteur ou du passager.
- Ne rien placer sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant pourraient se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher les sièges de rester en place. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Veillez, lorsque vous réglez la position du siège, à ce qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne pas mettre vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



► Coussins gonflables SRS frontaux

- 1** Le coussin gonflable SRS conducteur/le coussin gonflable du passager avant

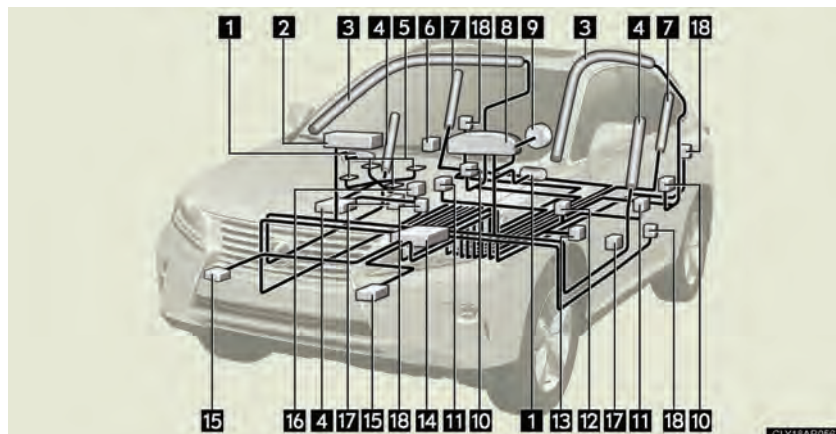
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle

- 2** Coussins gonflables SRS de genoux

Participent à la protection du conducteur et du passager avant

- Coussins gonflables SRS latéraux et rideaux
- 3 Coussins gonflables SRS latéraux avant
Peuvent aider à protéger le torse des passagers avant
- 4 Coussins gonflables SRS latéraux arrière
Peuvent aider à protéger le torse des passagers dans les sièges arrière extérieurs
- 5 Coussins gonflables SRS rideaux
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures

Composition du système de coussin gonflable SRS



1 Coussins gonflables de genoux	11 Capteurs de coussins gonflables latéraux et rideaux
2 Coussin gonflable du passager avant	12 Commutateur de boucle de ceinture de sécurité conducteur
3 Coussins gonflables rideaux	13 Capteur de position du siège conducteur
4 Coussins gonflables latéraux avant	14 Capteur de coussin gonflable
5 Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)	15 Capteurs de coussin gonflable frontal
6 Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	16 Commutateur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
7 Coussins gonflables latéraux arrière	17 Capteurs de porte
8 Témoin d'avertissement SRS	18 Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force
9 Coussin gonflable conducteur	
10 Capteurs de coussins gonflables rideaux et arrière	

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique (ECU) des coussins gonflables régule le déploiement de ces derniers sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Le contact avec les coussins gonflables SRS en cours de déploiement (gonflage) est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Une puissante détonation et une poussière blanche sont émises.
- Certaines parties du module du coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Pour les abonnés Safety Connect, s'il y a déclenchement des coussins gonflables SRS ou percussion violente du véhicule par l'arrière, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de traitement, qui l'avise de la localisation du véhicule (sans qu'il soit nécessaire de pousser sur le bouton "SOS"); un téléopérateur tente alors de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 694)

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS frontaux)

- Les coussins gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (approximativement équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 - 18 mph [20 - 30 km/h] contre un obstacle fixe et indéformable).

Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

- Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
- Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule vient "s'engager" sous le châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs des ceintures de sécurité s'activent.
- Les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant ne se déclenchent que si une personne est assise dans le siège passager avant. Toutefois, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé. (→P. 108)

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideaux)

Les coussins gonflables SRS latéraux et rideaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (le niveau de force correspondant à une force de collision produite par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).

Les coussins gonflables SRS rideaux peuvent également se déployer dans le cas d'un retournement du véhicule.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision (coussins gonflables SRS frontaux)

Les coussins gonflables SRS frontaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.



- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

Les coussins gonflables SRS rideaux peuvent aussi se déployer dans les conditions indiquées sur l'illustration.



- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.

■ Types de collision pour lesquels les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS frontaux) risquent de ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables SRS frontaux ne sont pas conçus pour se gonfler lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux peut se produire.



- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

■ Types de collisions pour lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et coussins gonflables rideaux) risquent de ne pas se déployer

Le coussin gonflable SRS latéral et le coussin gonflable SRS rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles ou en d'autres points que l'habitacle.



- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de biais

En règle générale, les coussins gonflables SRS latéraux ne sont pas conçus pour se gonfler lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou par l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.



- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

En règle générale, les coussins gonflables SRS rideaux ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.

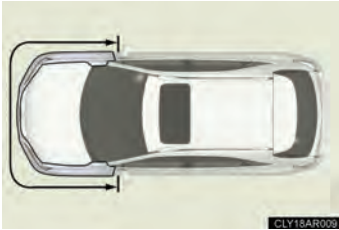


- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement par l'avant

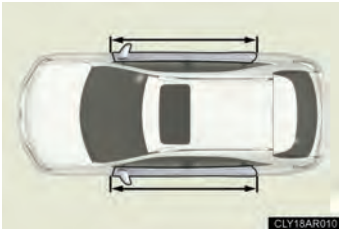
■ Quand contactez votre concessionnaire Lexus

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Lexus sans plus tarder.

- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.



- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou celui-ci est déformé, ou bien il a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS.



- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau des portes, ou a été impliqué dans un accident dont la violence n'a pas justifié le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et coussins gonflables rideaux.



- La garniture du volant, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable du passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

! ATTENTION**■ Précautions avec les coussins gonflables SRS**

Respectez les précautions suivantes avec les coussins gonflables SRS. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.
Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse, voire mortelle, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la "NHTSA" (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 - 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre l'axe du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège.
Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Réglez votre siège selon ces recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

ATTENTION

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS



- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables SRS frontaux détectent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, alors même que ce n'est pas le cas. Dans ce cas, il se peut que les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient pas correctement en cas d'accident et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse, voire mortelle, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Éloignez le siège passager avant au maximum du coussin gonflable et réglez le dossier de siège de façon à être assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Lexus recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 166)

ATTENTION

Précautions avec les coussins gonflables SRS



- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre le tableau de bord.



- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



- Ne laissez personne s'agenouiller sur les sièges passagers en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

ATTENTION

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS



- Ne rien fixer ou appuyer contre les zones telles que le tableau de bord, le volant ou des zones inférieures du tableau de bord. Ces éléments pourraient devenir des projectiles dans le cas du déploiement des coussins gonflables du conducteur SRS, passager avant et genoux.



- Ne fixez rien aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée d'assistance.
- Ne suspendez aucun cintre ni ni objet dur aux crochets à vêtements. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideaux, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.

- Si un cache en vinyle est mis dans la zone où les coussins gonflables SRS de genoux se déploie, assurez-vous de l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des coussins gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des coussins gonflables SRS. En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.

ATTENTION

1

Avant de prendre le volant

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture du moyeu de volant et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Lexus.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, le coussin gonflable SRS du passager avant risque de ne pas se déployer en cas de choc.

■ Modification et mise au rebut des éléments du système de coussin gonflable SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Lexus si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule, de vous en séparer ou de procéder à l'une des modifications suivantes.

Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garniture, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neiges ou de treuils
- Modifications des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels que radio émetteur/récepteur ou lecteurs CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

Système de classification de passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.



- 1 Témoin d'avertissement SRS
- 2 Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- 3 Témoin indicateur "AIR BAG ON"
- 4 Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

État et fonctionnement du système de classification de l’occupant du siège passager avant

■ Adulte *1

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Témoin d’avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Clignotement *2
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral des sièges des passagers avant	
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	

1 Avant de prendre le volant

■ Enfant *3 ou siège de sécurité enfant *4

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF” *5
	Témoin d’avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Clignotement *2
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral des sièges des passagers avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

Inoccupé

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	Pas allumé
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral des sièges des passagers avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	Désactivé ou activé* ⁶

Le système présente une anomalie

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Clignotement
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral des sièges des passagers avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

- *1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège du passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.
- *2: Au cas où le passager avant ne porterait pas sa ceinture de sécurité.
- *3: Lorsqu'un enfant trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant est assis sur le siège du passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution ou sa posture.
- *4: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. (→P. 166)
- *5: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 170)
- *6: Activé uniquement dans des cas d'impacts latéraux

ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint alors que la personne installée dans le siège du passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS passager risquent de ne pas se déclencher correctement, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d'accident.
- Ne pas disposer de charge lourde ou d'équipement sur le siège du passager avant.
- N'appliquez pas de poids sur le siège du passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège avant lorsque vous êtes à l'arrière.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège du passager avant avec les pieds ou de s'appuyer contre le dossier de siège avec leurs jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant.

ATTENTION

1

Avant de prendre le volant

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne toucher le siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Réglez le dossier de siège du passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège du passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège du passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège du passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 170)
- Ne pas modifier ou démonter les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège du passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Lexus.
- Un siège de sécurité enfant installé sur le siège arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse.
- Ne pas modifier ou remplacer la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis et au Canada, nécessite l'utilisation des sièges de sécurité enfant.

Points à retenir

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que dans le siège du passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir plus sur l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.
Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel.
(→P.170)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant.

- Type dos à la route — Siège de sécurité jeune enfant/modulable



► Type face à la route — Siège modulable



► Siège rehausseur



■ Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.108)

ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule ou installé dans un siège de sécurité enfant, selon son âge et sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle. Il peut subir des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident ou d'arrêt brutal.
- Lexus vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force de déploiement rapide du coussin gonflable du passager avant peut grièvement, voire mortellement blesser l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du coussin gonflable du passager avant peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

! ATTENTION

1

Avant de prendre le volant

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables SRS latéraux ou rideaux se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.

Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. Si le siège est mal arrimé, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée ou d'un accident.

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être ouverte, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il s'avère nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le soigneusement dans le coffre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

1-8. Informations relatives à la sécurité

Lors de l'installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges au moyen des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

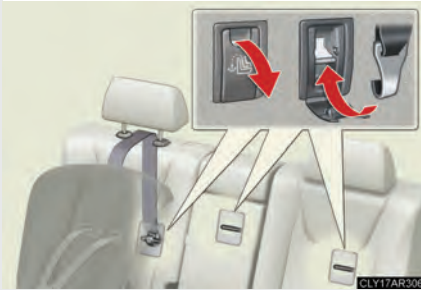


Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



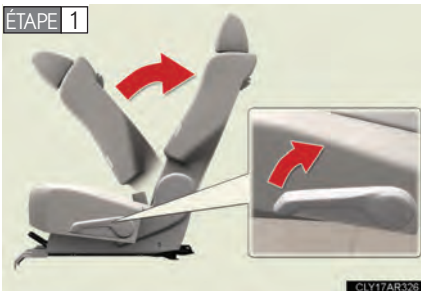
Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 108)



Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue à chaque siège arrière.

Installation avec le système LATCH

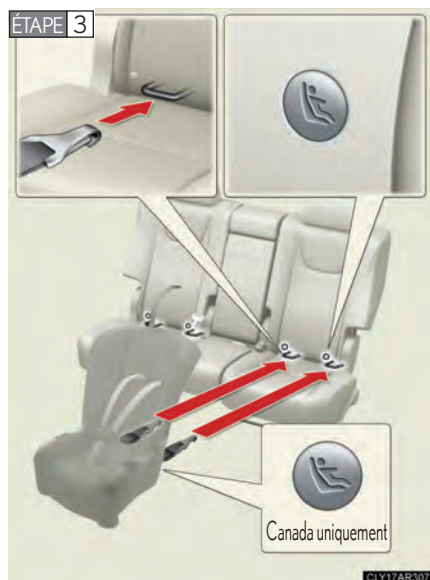


ÉTAPE 1

Rabattez le dossier de siège tout en tirant sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage. (→P. 97)

ÉTAPE 2 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

► Type A

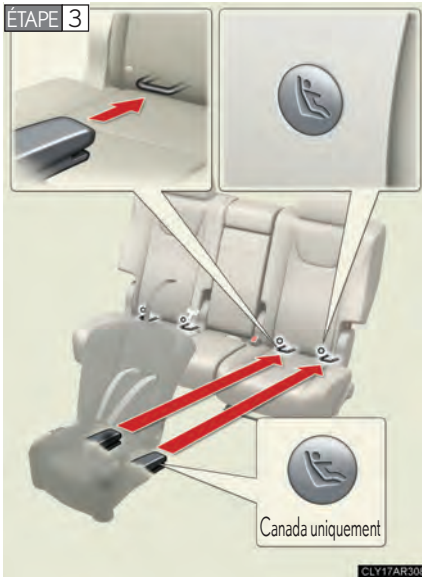


Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée à la patte d'ancrage prévue à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

► Type B



Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée à la patte d'ancrage prévue à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

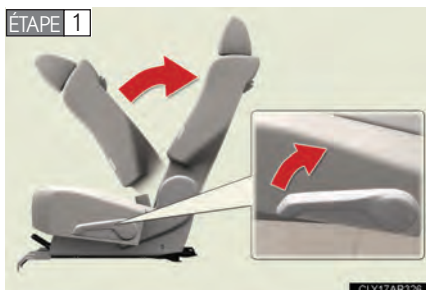
ÉTAPE 4 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 178)

1

Avant de prendre le volant

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Type dos à la route — Siège de sécurité jeune enfant/modulable



Rabattez le dossier de siège tout en tirant sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage. (→P. 97)



Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

ÉTAPE 4



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 5

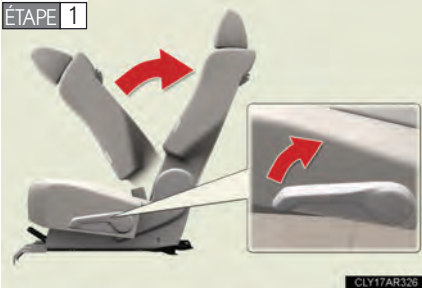


Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

■ Type face à la route—Siège modulable

ÉTAPE 1



Rabattez le dossier de siège tout en tirant sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage. (→P. 97)

ÉTAPE 2



Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, face à la route.

ÉTAPE 3



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

ÉTAPE 4



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 5

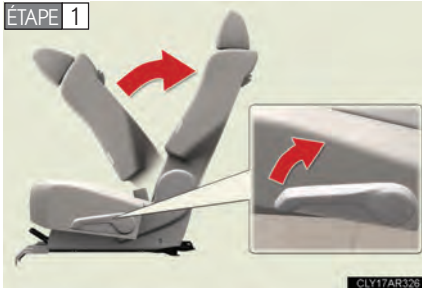


Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 6 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 178)

■ Siège rehausseur



Rabattez le dossier de siège tout en tirant sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage. (→P. 97)

Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, face à la route.

Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle de ceinture. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

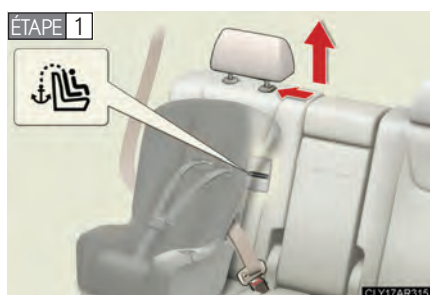
Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 108)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité se rétracter complètement.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure



Fixez le siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité ou du point d'ancrage LATCH, puis démontez l'appui-tête.



Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

ÉTAPE 3



Remontez l'appui-tête et bloquez-le à la hauteur maximale.

1

Avant de prendre le volant

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications des normes FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.



ATTENTION

■ En cas d'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher l'armement du mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 111)

ATTENTION

■ Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés ou tués dans le cas d'un freinage ou d'un écart brusque, ou d'un accident.



- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Si vous avez besoin d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège avant et que vous ne pouvez vraiment pas faire autrement, utilisez un siège de type face à la route uniquement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Sinon, l'enfant pourrait être grièvement blessé, voire tué, en cas de déploiement (gonflage) du coussin gonflable.
- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans le siège central arrière, mettez les deux assises de siège dans la même position et inclinez les deux dossiers de siège selon le même angle. Les dossiers de sièges doivent être réglés à la même inclinaison. Sinon, le siège de sécurité enfant ne peut pas être suffisamment bien attaché et l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Lorsque vous utilisez le système LATCH, redressez le dossier de siège et reculez le siège au maximum.

 ATTENTION**■ Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant**

- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas gêner l'enfant au cou, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci ne sera pas suffisamment retenu par la ceinture et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas d'arrêt brutal, d'embarquée ou d'accident.

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule	184
Contacteur de démarrage (allumage)	198
Mode de conduite électrique EV	204
Transmission hybride	207
Levier de clignotant	215
Frein de stationnement	217
Avertisseur	218

2-2. Combiné d'instruments

Jauges et compteurs.....	219
Témoins indicateurs et d'alerte	223
Écran multifonctionnel	228
Afficheur tête haute	235

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

Commande des feux avant.....	240
Sélecteur d'antibrouillards	245
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise	247
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière.....	254
Commutateur de lave-glace des feux avant	257

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse	258
Régulateur de vitesse actif	263
Système intuitif d'aide au stationnement.....	277
Système de rétrovision (type intégré au rétroviseur)	287
Système de rétrovision (véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus).....	297
Systèmes d'aide à la conduite	302
Aide au démarrage en côte.....	308
Système de sécurité de précollision.....	310
BSM (Surveillance de l'angle mort).....	318

2-5. Informations relatives à la conduite

Précautions relatives aux véhicules utilitaires.....	324
Chargement et bagages	329
Limites de charge du véhicule.....	335
Conseils de conduite hivernale.....	337
Conduite avec une caravane/remorque (modèles à 4 roues motrice avec équipement de remorquage)	341
Conduite avec une caravane/remorque (sans équipement de remorquage)	361
Remorquage par une caravane	362

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité.

■ Démarrage du système hybride

→P. 198

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesse sur D.
(→P. 207)

ÉTAPE 2 Relâchez le frein de stationnement. (→P. 217)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Avec le levier de vitesse sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez le levier de vitesse sur P. (→P. 207)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Avec le levier de vitesse sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 217)

ÉTAPE 3 Mettez le levier de vitesse sur P. (→P. 207)

En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER" et arrêtez le système hybride.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

Départ en côte à fort pourcentage

- ÉTAPE 1** Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesse sur D.
- ÉTAPE 2** Enfoncez progressivement la pédale d'accélérateur.
- ÉTAPE 3** Relâchez le frein de stationnement.

■ En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est disponible. (→P. 308)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Régime moteur pendant la conduite

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur pourrait s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou de rétrogradation pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée
- Lorsque vous enfoncez la pédale de frein alors que le mode sport est sélectionné

■ Rodage de votre Lexus neuve

Pour prolonger la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
Ne remorquez pas de caravane.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
 - Ne roulez pas à des vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations soudaines.
 - Ne roulez pas de manière prolongée sur les petits rapports.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein ou à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Lexus d'effectuer le rodage.

■ Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 886)

■ Pour un meilleur rendement

- Mettez le levier de vitesse sur D pour conduire.
En position N, le moteur thermique fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite. Cela a pour conséquence une décharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), et donc un recours superflu à la puissance du moteur pour recharger.
- Adoptez une conduite souple.
Évitez les accélérations et les décélérations brutales. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours au moteur thermique.

- Évitez les accélérations répétées.

Toute accélération consomme de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une capacité d'accélération dégradée. Il suffit de moins enfoncer la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.

- Mettez le levier de vitesse sur P pour stationner.

En position N, la batterie du système hybride (batterie de traction) n'est pas rechargée.

Laisser le levier de vitesse trop longtemps sur N a tendance à entraîner la décharge de la batterie du système hybride. Le véhicule ne peut pas rouler si la batterie du système hybride est déchargée.

■ Éco-conduite

→ P. 221



ATTENTION

■ Lors du démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, système hybride en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant provoquer un accident grave, voire mortel.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.

ATTENTION

- La conduite du véhicule hybride avec le seul moteur électrique ne génère aucun bruit moteur. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience de la présence du véhicule. Même lorsque le système d'alerte sonore d'approche est actif, les personnes peuvent ne pas avoir conscience de l'approche du véhicule dès lors que l'environnement est bruyant, etc. Par conséquent, vous devez conduire encore plus prudemment.
- Ne pas conduire le véhicule sur des matériaux inflammables ni l'arrêter à proximité de ces matériaux.
Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le levier de vitesse est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et contrôlez que le hayon est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus dans les plus brefs délais.
- Ne mettez pas le levier de vitesse sur P alors que le véhicule est en mouvement.
Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesse sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

! ATTENTION

- Ne mettez pas le levier de vitesse sur D alors que le véhicule roule en marche arrière.
Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Le fait de mettre le levier de vitesse sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur est indisponible lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Pendant la marche normale du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction ou des freins, mais la direction n'est plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 881
- Utilisez le frein moteur (rétrograder) pour maintenir une vitesse de sécurité lorsque vous descendez une pente.
L'utilisation des freins en continu pourrait provoquer leur surchauffe et leur perte d'efficacité. (→P. 207)
- Lorsque vous stationnez en pente, utilisez la pédale de frein et le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de partir en avant ou en arrière et de provoquer un accident.

ATTENTION

- Ne pas ajuster la position du volant, du siège, des rétroviseurs extérieurs ou intérieurs tout en conduisant.
Cela pourrait provoquer la perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents entraînant la mort ou de graves blessures.
 - Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.
 - Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), le pneu peut exploser, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.
- **En cas de conduite sur route glissante**
- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.

! ATTENTION

- L'accélération soudaine et l'effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou le changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule et de provoquer un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Si les freins d'un seul côté sont humides et ne freinent pas bien, le comportement du véhicule risque d'être perturbé, avec pour conséquence possible un accident.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesse

Veillez à ne pas changer la position du levier de vitesse lorsque vous avez enfoncé la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Demandez à votre concessionnaire Lexus de contrôler et remplacer les plaquettes de frein dans les plus brefs délais.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
Si le véhicule est sur une autre position que P ou N, le véhicule risque d'accélérer brusquement et sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.

ATTENTION

- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en fonction pendant trop longtemps.
Si une telle situation ne peut être évitée, gardez le véhicule dans un espace ouvert et vérifiez que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein tant que le témoin "READY" est allumé. Utilisez le frein de stationnement si nécessaire.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter un accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné au soleil.
Cela pourrait entraîner les conséquences suivantes:
 - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres plastiques et de la monture plastique d'une paire de lunettes.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez jamais de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.

! ATTENTION

- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier de vitesse sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
Ne vous éloignez pas du véhicule alors que le système hybride est en marche.
- Ne touchez pas aux tuyaux d'échappement alors que le système hybride est en marche, ou immédiatement après son arrêt.
Vous risqueriez de vous brûler.
- Ne laissez pas le véhicule, système hybride en marche, à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si des congères de neige se forment autour du véhicule alors que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

ATTENTION

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le système hybride. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou si des bruits anormaux se font entendre, veillez à faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Lexus. Autrement, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Mettez toujours le système hybride sur arrêt. Autrement, vous pourriez accidentellement déplacer le levier de vitesse ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, avec pour conséquence un risque d'accident ou d'incendie causé par une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

 ATTENTION**■ Lorsque vous freinez**

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.

La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela pourrait amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.

- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.

Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

- Le système de freinage se compose de 2 circuits hydrauliques distincts ou plus; en cas de défaillance de l'un des circuits, les autres fonctionnent toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

■ Si votre véhicule est bloqué

Évitez de faire patiner inutilement les roues lorsque l'une d'elles n'est plus en contact avec le sol, est ensablée ou embourbée, etc. La transmission risque en effet d'en souffrir et le véhicule de partir brutalement en avant ou en arrière et de provoquer un accident.

NOTE

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'utiliser la pédale d'accélérateur ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Mettez systématiquement le levier de vitesse sur P. Autrement, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous enfoncez accidentellement la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter tout dommage aux éléments du véhicule

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
Cela pourrait endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous devez franchir des bosses sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ En cas de crevaison pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons anormaux.
- Le véhicule se comporte anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 847)

 NOTE**■ À l'approche d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Lexus:

- Fonctionnement des freins
- Altération de la quantité et de la qualité de l'huile et des lubrifiants utilisés dans le moteur, la transmission hybride, etc., et pour les modèles à 4 roues motrices, le moteur électrique arrière (moteur de traction).
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Contacteur de démarrage (allumage)

Effectuez les opérations suivantes lorsque vous avez la clé électronique sur vous pour démarrer le système hybride ou changer le mode du bouton "POWER".

■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de vitesse est sur P.

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

Le témoin du bouton "POWER" devient vert. Si le témoin ne devient pas vert, le système hybride ne peut être démarré.



Appuyez sur le bouton "POWER".

Après quelques instants, le témoin "READY" s'allume, accompagné d'un bip.

Le véhicule peut rouler lorsque le témoin "READY" est allumé, même si le moteur est arrêté.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le système hybride démarre pleinement.

Le démarrage du système hybride est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le bouton "POWER".

ÉTAPE 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin "READY" est éteint.

■ Démarrez le système hybride

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesse sur P.

ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 217)

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER".

ÉTAPE 5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que le témoin du bouton "POWER" est éteint.

■ Sélection des différents modes du bouton "POWER"

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le bouton "POWER" avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)



1 Arrêt*

Les feux de détresse sont fonctionnels.

2 Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

Le témoin du bouton "POWER" devient ambre.

3 Mode MARCHÉ

Tous les équipements électriques sont utilisables.

Le témoin du bouton "POWER" devient ambre.

*: Si le levier de vitesse n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le système hybride, le bouton "POWER" passe en mode ACCESSOIRES et non en mode arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesse n'est pas sur P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesse n'est pas sur P, le bouton "POWER" n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSOIRES. Procédez comme suit pour mettre le commutateur sur arrêt:

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesse sur P.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le témoin du bouton "POWER" est allumé (couleur ambre) et appuyez une fois sur le bouton "POWER".

ÉTAPE 4 Vérifiez que le témoin du bouton "POWER" est en mode arrêt.

■ Coupure automatique du contact

Quand le levier de vitesse est sur P, système hybride arrêté, si vous laissez le véhicule en mode ACCESSOIRES ou MARCHÉ pendant plus de 20 minutes (mode ACCESSOIRES) ou plus d'une heure (mode MARCHÉ), le bouton "POWER" se met automatiquement sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement la décharge de la batterie 12 V. Ne laissez pas le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant de longues périodes sans que le système hybride ne fonctionne.

■ Utilisation du bouton "POWER"

Pour manipuler le bouton "POWER", il suffit d'appuyer dessus rapidement et franchement. Si vous n'appuyez pas correctement sur le bouton "POWER", le mode du bouton risque de ne pas changer ou le système hybride de ne pas démarrer. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur le bouton.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

→P. 35

■ Pile de la clé électronique utilisée

→P. 71

■ Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin "READY" ne s'allume.

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P. 68

■ Remarques sur l'accès "mains libres"

→P. 69

■ Si le système hybride ne démarre pas

Le système d'anti-démarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P. 136)

Contactez votre concessionnaire Lexus.

■ Antivol de direction

Après la mise du bouton "POWER" sur arrêt et l'ouverture et la fermeture des portes, le volant est bloqué par l'antivol de direction. Pour débloquer l'antivol de direction, actionnez de nouveau le bouton "POWER".

■ Lorsque le verrouillage de direction ne peut pas être débloqué



Le témoin indicateur du bouton "POWER" clignote en vert et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Appuyez de nouveau sur le bouton "POWER" tout en tournant le volant à gauche et à droite.

■ Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement est suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le système hybride. Après un délai d'environ 2 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ Lorsque le témoin du bouton "POWER" clignote en couleur ambre

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus dans les plus brefs délais.

■ Si le témoin “READY” ne s’allume pas

Si le témoin “READY” ne s’allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton “POWER” alors que le levier de vitesse est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Lexus.

■ En cas de défaillance technique du système hybride

→P. 826

■ Si la pile de la clé électronique est usée

→P. 763

ATTENTION

■ Lorsque vous démarrez le système hybride

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'enfoncez sous aucun prétexte la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride.

Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Si le système hybride connaît une défaillance alors que le véhicule roule, abstenez-vous d'ouvrir ou de verrouiller les portes jusqu'à ce que vous puissiez arrêter le véhicule dans un endroit sûr. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait conduire à un accident grave, voire mortel.

■ Procédure d'arrêt du système hybride en cas d'urgence

Si vous avez besoin d'arrêter le système hybride en urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le bouton “POWER” enfoncé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite. (→P. 881)

Cependant, ne touchez pas le bouton “POWER” pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction ou des freins, mais la direction n'est plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

 NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Ne laissez pas le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant trop longtemps, sans que le système hybride ne soit en fonction.
- Si le témoin sur le bouton "POWER" est allumé, le bouton "POWER" n'est pas sur arrêt. Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez impérativement que le bouton "POWER" est sur arrêt.
- Ne pas arrêter le système hybride alors que le levier de vitesse n'est pas sur P. Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesse n'est pas sur P, le bouton "POWER" est mis en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES, la batterie 12 V risque de se décharger.

■ Lorsque vous démarrez le système hybride

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
- Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ Symptômes indiquant une anomalie au niveau du bouton "POWER"

Si le bouton "POWER" ne semble pas fonctionner comme d'habitude, si par exemple il bloque légèrement, il peut s'agir d'une anomalie. Contactez immédiatement votre concessionnaire Lexus.

Mode de conduite électrique EV

En mode de conduite électrique EV, le moteur électrique (moteur de traction), alimenté par la batterie du système hybride (batterie de traction), sert à la propulsion du véhicule.

Ce mode vous permet de circuler en zone résidentielle tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings souterrains, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

Cependant, lorsque le système d'alerte d'approche du véhicule est activé, le véhicule peut faire du bruit.



Marche/arrêt du mode de conduite électrique EV

Lorsque vous sélectionnez le mode de conduite électrique EV, le témoin du mode de conduite électrique EV s'allume. Enfoncez le commutateur alors que le mode de conduite électrique EV pour rétablir le mode de propulsion normal (utilisant les moteurs thermique et électrique [moteur de traction]).

■ Sélection du mode de conduite électrique EV quand le moteur thermique est froid

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur thermique est froid, ce dernier va automatiquement démarrer après quelques instants, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de sélectionner le mode de conduite électrique EV.

Sitôt le système hybride démarré et le témoin "READY" allumé, appuyez sur le commutateur du mode de conduite électrique EV avant que le moteur thermique démarre, pour passer en mode électrique EV.

■ Situations dans lesquelles il n'est pas possible d'activer le mode de conduite électrique EV

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode de conduite électrique EV dans les situations suivantes. Si le mode ne peut être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le système hybride est trop chaud.
Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.
- Le système hybride est trop froid.
Vous avez laissé le véhicule exposé de manière prolongée à des températures extrêmement basses, etc.
- Le moteur thermique est en cours de chauffe.
- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
- La vitesse du véhicule est d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en marche.

■ Annulation automatique du mode de conduite électrique EV

Lorsque vous roulez en mode de conduite électrique EV, le moteur thermique est susceptible de redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite électrique EV est annulé, un signal sonore se déclenche et le témoin du mode de conduite électrique EV clignote puis s'éteint.

- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
- Le véhicule accélère à plus de 25 mph (40 km/h).
Si la température du liquide de refroidissement moteur est basse, il est possible que le mode de conduite électrique EV soit annulé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel dès que possible pour informer à l'avance le conducteur de l'arrêt automatique.

■ Autonomie possible en mode de conduite électrique EV

En mode de conduite électrique EV, il est possible de conduire jusqu'à 1/2 mile (1 km) si vous conduisez à une vitesse de 25 mph (40 km/h) ou moins.

(La distance possible dépend du niveau de la batterie hydride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

■ Économie de carburant

Le RX450h a été étudié pour permettre les économies maximum de carburant en conditions normales d'utilisation, c'est-à-dire en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique (moteur de traction). En roulant en mode de conduite électrique EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Lorsque vous roulez en mode de conduite électrique EV, le moteur ne génère aucun bruit. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de la présence du véhicule. Par conséquent, vous devez conduire encore plus prudemment, même si le système d'alerte d'approche du véhicule est actif.

2-1. Procédures de conduite

Transmission hybride

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du levier de vitesse



➡ Bouton "POWER" en mode MARCHE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le levier de vitesse.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le levier de vitesse entre P et D.

■ Usage des positions du levier de vitesse

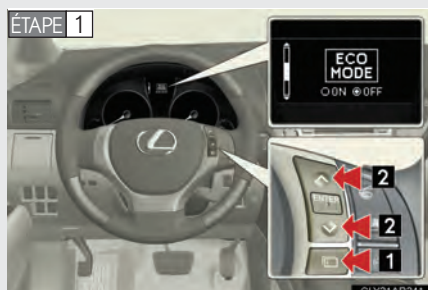
Position du levier de vitesse	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale ^{*1}
S	Conduite en mode S ^{*2} (→P. 212)

^{*1}: Le passage en position D permet au système de sélectionner le rapport adapté aux conditions de circulation. Le réglage du levier de vitesse sur la position D est recommandé pour une conduite normale.

^{*2}: En sélectionnant les gammes de rapports avec le mode S, vous pouvez agir sur le frein moteur.

■ Sélection du mode Éco

Lorsque vous conduisez en mode Éco, la puissance motrice du véhicule et l'utilisation du système de climatisation (modes chaud/froid) sont régulées afin de maîtriser la consommation de carburant.



- 1 Appuyez sur le bouton du menu.

L'écran multifonctionnel affiche le mode de contrôle des aides électroniques.

- 2 Appuyez sur le bouton “^” ou “v” jusqu'à ce que “ECO MODE” s'affiche.



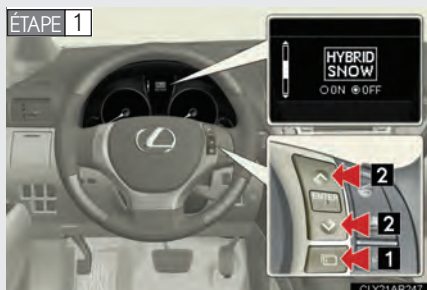
Appuyez sur le bouton “ENTER” pour passer sur “ON”. Le témoin “ECO MODE” s'affiche.

À chaque pression sur le bouton, le mode Éco alterne entre marche et arrêt.

Appuyez sur le bouton du menu pour passer à l'affichage normal.

■ Sélection du mode neige

Utilisez le mode neige pour pouvoir accélérer et rouler sur chaussée glissante, sur la neige par exemple.



- 1 Appuyez sur le bouton du menu.

L'écran multifonctionnel affiche le mode de contrôle des aides électroniques.

- 2 Appuyez sur le bouton "∧" ou "∨" jusqu'à ce que "HYBRID SNOW" s'affiche.



Appuyez sur le bouton "ENTER" pour passer sur "ON". Le témoin "Hybrid SNOW" s'affiche.

Chaque pression sur ce bouton active et désactive le mode neige.

Appuyez sur le bouton du menu pour passer à l'affichage normal.

■ Sélection du mode sport

Utilisez ce mode pour disposer de reprises franches et de réactivité, comme par exemple en région montagneuse ou pour dépasser.



- 1 Appuyez sur le bouton du menu.

L'écran multifonctionnel affiche le mode de contrôle des aides électroniques.

- 2 Appuyez sur le bouton "↑" ou "↓" jusqu'à ce que "SPORT MODE" s'affiche.



Appuyez sur le bouton "ENTER" pour passer sur "ON". Le témoin "SPORT MODE" s'affiche.

Chaque pression sur ce bouton active et désactive le mode sportif.

Appuyez sur le bouton du menu pour passer à l'affichage normal.

Sélection de la gamme de rapports en mode S

Lorsque le levier de vitesse est sur S, vous pouvez l'utiliser comme suit:



1 Sélection du rapport supérieur

2 Sélection du rapport inférieur

En mode S, la gamme de rapports initiale automatiquement sélectionnée est "5" ou "4", selon la vitesse du véhicule.

Gammes de rapports et leurs fonctions

- Vous avez le choix entre 6 niveaux de frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme supérieure, au prix d'une élévation des régimes moteur.

■ Utilisation du système de climatisation en mode économique

Le mode Éco contrôle les modes chaud/froid et la vitesse du ventilateur du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant. (→P. 381, 390) Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, réglez l'allure de soufflerie ou désactivez le mode Éco.

■ Retour automatique en mode de conduite normal

En cas de sélection du mode neige ou sport, le mode de conduite repasse automatiquement en mode normal lorsque le système hybride est coupé.

■ Mode S

- Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est "5" ou inférieur, maintenez le levier de vitesse sur "+" pour sélectionner la gamme "6".
- Le rapport supérieur peut être engagé automatiquement afin d'éviter un fonctionnement en surrégime du moteur.

■ AI-SHIFT

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions de circulation.

Le mode AI-SHIFT fonctionne automatiquement dès lors que le levier de vitesse est sur D. (Mettez le levier de vitesse sur S pour annuler la fonction.)

■ En cas de conduite avec le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse actif

Même lorsque vous effectuez les actions suivantes avec l'intention de déclencher le frein moteur, le frein moteur ne s'activera pas car le régulateur de vitesse ou le radar du régulateur de vitesse ne sera pas annulé.

- Lors d'une conduite en mode D ou S, passage au rapport inférieur 5 ou 4. (→P. 258, 263)
- Lors d'une conduite en position D et du passage du mode de conduite en mode sport. (→P. 211)

■ Si le levier de vitesse est bloqué sur P

→P. 863

■ Si S ne s'allume pas même après que vous avez mis le levier de vitesse sur S

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du système de transmission hybride. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus dans les plus brefs délais.

(Dans pareil cas, la transmission hybride se comporte comme si le levier de vitesse était sur D.)

■ Sonnerie d'avertissement de restriction de rétrogradation (mode S)

Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, le rétrogradage peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesse est actionné. (Le signal sonore se déclenche deux fois.)

ATTENTION

■ En cas de conduite sur route glissante

Ne pas accélérer ni changer de rapport brusquement.

Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraiper le véhicule et de provoquer un accident.

NOTE

■ Précautions pour la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

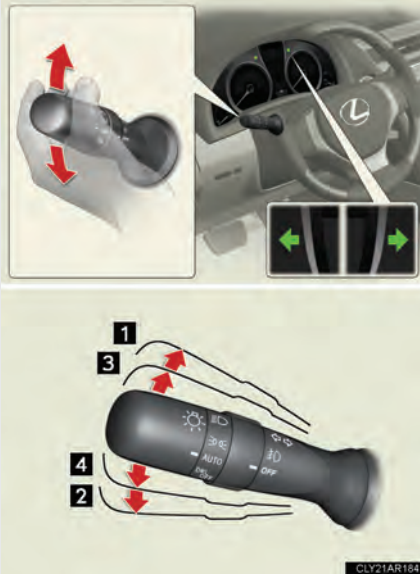
Lorsque le levier de vitesse est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas, même avec le moteur en marche. Par conséquent, si le véhicule est laissé trop longtemps avec le levier de vitesse sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, avec pour résultat que le véhicule ne peut plus démarrer.

2-1. Procédures de conduite

Levier de clignotant

Le levier de clignotant sert à indiquer les intentions suivantes du conducteur:

► Type A



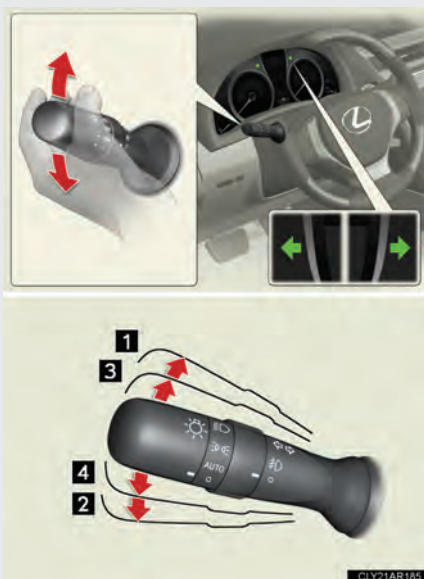
- 1 Clignotant droit
- 2 Clignotant gauche
- 3 Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le levier, à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent jusqu'à ce que vous relâchiez la commande.

- 4 Changement de voie de circulation vers la gauche (maintenez enfoncé le levier à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent jusqu'à ce que vous relâchiez la commande.

► Type B



- 1 Clignotant droit
- 2 Clignotant gauche
- 3 Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le levier, à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent jusqu'à ce que vous relâchiez la commande.

- 4 Changement de voie de circulation vers la gauche (maintenez enfoncé le levier à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent jusqu'à ce que vous relâchiez la commande.

■ Conditions de fonctionnement des clignotants

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

■ Si les clignotants clignotent plus rapidement qu'à l'habitude

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée sur un clignotant avant ou arrière.

2-1. Procédures de conduite

Frein de stationnement



Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.

(Appuyez à nouveau sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)

2

Au volant

■ Utilisation en période hivernale

→P. 337

⚠ NOTE

■ Avant de prendre le volant

Relâchez entièrement le frein de stationnement.

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des organes de freinage, ce qui pourrait affecter les performances de freinage et provoquer une usure accrue des freins.

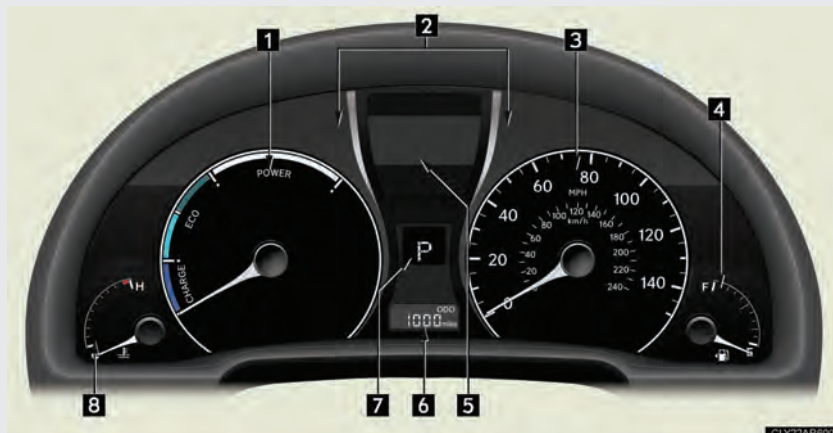
Avertisseur



Pour actionner l'avertisseur, appuyez sur le symbole  ou à proximité.

2-2. Combiné d'instruments

Jauges et compteurs



1 Témoin du système hybride

Indique le niveau de puissance et de charge par régénération du système hybride

2 Témoin ECO et témoin SPORT

La couleur change selon le mode de conduite

3 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

4 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

5 Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données relatives à la conduite du véhicule (→P. 228)

6 Totalisateur kilométrique et totalisateur partiel

Totalisateur kilométrique: Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule

Totalisateur partiel: Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels "A" et "B" permettent d'enregistrer et d'afficher des distances différentes et indépendamment.

7 Affichage de position de sélection et de gamme de rapports

Affiche la position du levier de vitesse ou la gamme de rapports sélectionnée (→P. 207)

8 Thermomètre de liquide de refroidissement

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

Modification de l'affichage



Alterne entre l'affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Lorsque le totalisateur partiel est affiché, appuyez longuement sur le bouton pour le remettre à zéro.

Commandes d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



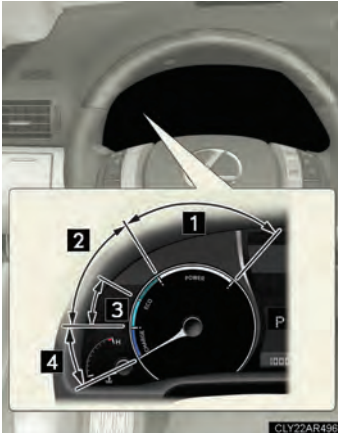
1 Plus sombre

2 Plus clair

■ Conditions d'allumage des compteurs et de l'affichage

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

■ Témoin du système hybride



1 Zone de puissance

Indique que vous conduisez en dehors de la plage d'éco-conduite (conduite à pleine puissance, etc.)

2 Zone éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière écoresponsable.

3 Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur thermique s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

4 Zone de charge

Indique une récupération de l'énergie via le frein régénératif.

- Maintenez l'indicateur dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant.
- La zone de charge indique l'état du mode de régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ Témoin ECO et témoin SPORT

- Lorsque le mode sport est utilisé, le témoin SPORT (rouge) s'allume.
- Le témoin ECO (bleu) s'allume lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies pendant la conduite écoresponsable:
 - Lorsque vous conduisez avec le levier de vitesse sur D
 - Lorsque le mode normal ou le mode Éco est sélectionné et que vous n'utilisez pas le mode de conduite électrique EV ou le mode neige
 - La vitesse du véhicule est d'environ 80 mph (130 km/h) ou moins.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (par ex. l'activation/désactivation du témoin ECO).
(Fonctions personnalisables → P. 914)

NOTE

■ Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

Le moteur risque d'être en surchauffe si le thermomètre de liquide de refroidissement est dans le rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→ P. 873)

Témoins indicateurs et d'alerte

Les témoins indicateurs et d'alerte du combiné d'instruments, de la console centrale et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Dans le cadre de cette explication, l'illustration suivante montre tous les témoins indicateurs et d'alerte allumés.

■ Combiné d'instruments



■ Console centrale

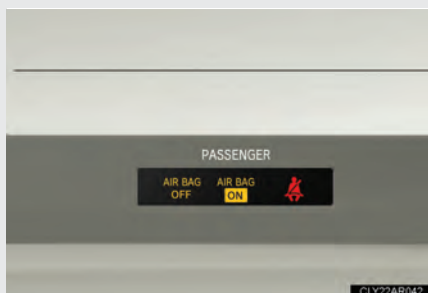
► Avec un système de navigation



► Avec le système audio à affichage Lexus



► Véhicules sans système de navigation ou système audio à affichage Lexus



■ Rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)



■ Indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 215)



Témoin de feux de route
(→P. 242)



(États-Unis)

Témoin de feux avant
(→P. 240)



(Canada)

Témoin de feux de position
(→P. 240)



Témoin du feu antibrouillard avant
(→P. 245)



Témoin de régulateur de vitesse
(→P. 258, 263)



(sur modèles équipés)

Témoin du régulateur de vitesse à radar
(→P. 263)



^{*1}
Témoin d'arrêt du VSC
(→P. 303)



^{*1,3}
(sur modèles équipés)

Voyant d'avertissement du système de pré-collision
(→P. 310)



^{*1}
(sur modèles équipés)

Témoin BSM (→P. 318)



^{*4}
(sur modèles équipés)

Témoins de rétroviseurs extérieurs BSM
(→P. 318)



Témoin "READY"
(→P. 198)



Témoin du mode de conduite électrique EV
(→P. 204)



Témoin "ECO MODE"
(→P. 209)



(sur modèles équipés)

Témoin du système intuitif d'aide au stationnement
(→P. 277)



Témoin "SPORT MODE"
(→P. 211)



*1,2

Témoin de perte d'adhérence
(→P. 303, 308)



Témoin "Hybrid SNOW"
(→P. 210)



*1

(sur modèles équipés)

Témoin marche-arrêt de coussin gonflable SRS
(→P. 160)



*1

(sur modèles équipés)

Témoin marche-arrêt de coussin gonflable SRS
(→P. 160)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le bouton "POWER" est mis en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir une anomalie dans le système si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

*3: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé. Le témoin clignote plus vite que d'habitude pour indiquer que le système est en action.

*4: Pour confirmer le bon fonctionnement, les témoins de rétroviseur extérieur BSM s'allument dans les situations suivantes:

- Quand vous mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE alors que le commutateur principal BSM est sur MARCHE.
- Quand vous mettez le commutateur principal BSM sur MARCHE alors que le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

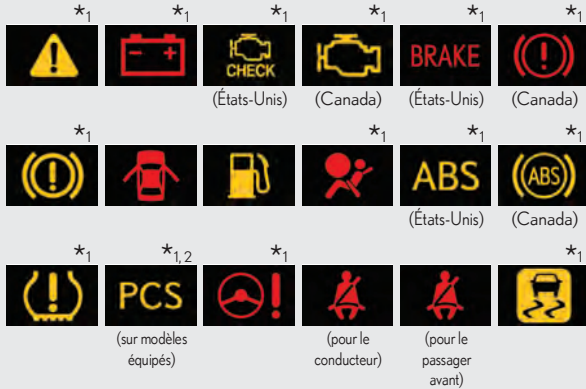
Si le système est fonctionnel, les témoins de rétroviseur extérieur BSM s'éteignent après un délai de quelques secondes.

Si les témoins de rétroviseur extérieur BSM ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer la présence d'une anomalie dans le système.

Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ Témoins d'avertissement

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule. (→P. 813)



*1: Ces témoins s'allument lorsque le bouton "POWER" est mis en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir une anomalie dans le système si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

*2: Le témoin clignote pour indiquer un dysfonctionnement.

! ATTENTION

■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité tel que l'ABS et le témoin d'avertissement SRS ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soit grièvement blessée ou même tuée. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus dans les plus brefs délais.

2-2. Combiné d'instruments

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur une variété de données relatives à la conduite, notamment la température de l'air extérieur actuelle.

■ Boutons de l'écran multifonctionnel



1 Bouton "∧" "∨"

Change les éléments.

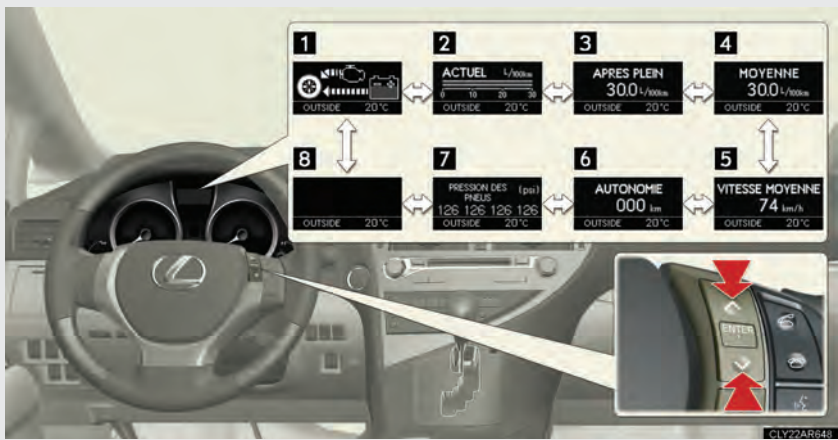
2 Bouton "ENTER"

Active/désactive le contrôle des aides électroniques afin d'autoriser la modification des réglages personnalisés.

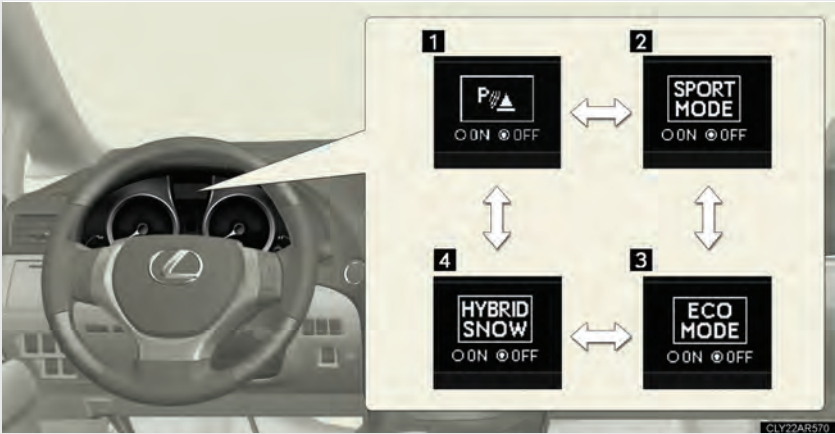
3 Bouton de menu

Permet de passer de l'affichage normal vers aides électroniques, la personnalisation ou retour à l'affichage normal.

■ Contenu de l'affichage



Informations relatives au trajet	Affichage successif des éléments d'information
1 Contrôle de l'énergie	Appuyez sur le bouton “^” ou “v”.
2 Consommation instantanée de carburant	
3 Consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein	
4 Consommation moyenne de carburant	
5 Vitesse moyenne du véhicule	
6 Autonomie restante	
7 Pression de gonflage des pneus	
8 Écran multifonctionnel désactivé	



Contrôles des aides électroniques	Réglage des contrôles des aides électroniques
1 Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)	→P. 277
2 Mode sport	→P. 211
3 Mode d'éco-conduite	→P. 209
4 Mode neige	→P. 210

L'ordre d'affichage dépend de la situation du véhicule.

Autres informations	Détails
Température extérieure	Affiche la température extérieure
Affichage du régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés) (→P. 263)	Automatiquement affiché lorsque le régulateur de vitesse actif est en marche
Personnalisation (→P. 914)	La programmation de certaines fonctions, telles que le verrouillage des portes et la temporisation avant l'extinction de l'éclairage par exemple, peut être modifiée
Message d'avertissement (→P. 825)	Automatiquement affichés en cas de fonctionnement défectueux d'un des systèmes du véhicule

Informations de trajet

■ **Contrôle de l'énergie**

Affiche l'état du système hybride (→P. 43)

■ **Consommation instantanée de carburant**

Indique le niveau actuel de consommation de carburant

■ **Consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein**

Indique la consommation moyenne de carburant depuis le dernier réapprovisionnement en carburant du véhicule

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

■ Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro

- Il est possible de remettre à zéro cette fonction en appuyant sur le bouton "ENTER" pendant plus d'une seconde lorsque la consommation moyenne de carburant est affichée.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

■ Vitesse moyenne du véhicule

Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de la fonction

Il est possible de remettre à zéro cette fonction en appuyant sur le bouton "ENTER" pendant plus d'une seconde lorsque la vitesse moyenne du véhicule est affichée.

■ Autonomie restante

Affiche la distance maximale estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant

- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le bouton "POWER" sur arrêt. Si le plein de carburant du véhicule est fait sans mettre le bouton "POWER" sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Pression de gonflage des pneus

Affiche la pression de gonflage de chaque pneu. Il n'existe aucune corrélation entre l'ordre d'affichage des valeurs et la position des pneus.

Si la pression de gonflage de l'un des pneus passe sous la valeur du seuil mémorisé dans le système, les valeurs seront affichées en surbrillance.

Après que vous ayez mis le bouton "POWER" en mode MARCHE, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que ne s'affiche la pression de gonflage des pneus. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée, après que vous l'ayez rectifiée.

Si le témoin d'avertissement de pression des pneus est allumé ou clignote, un message décrivant le problème s'affiche.

■ Conditions d'activation/désactivation du contrôle des aides électroniques

Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

■ Conditions mettant fin au contrôle des aides électroniques

Dans les situations suivantes, un terme est mis au contrôle des aides électroniques:

- Pression du bouton du menu.
- Vous utilisez le régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés).
- Le système intuitif d'aide au stationnement est en marche (sur modèles équipés).
- Absence de toute action pendant un certain délai après affichage de l'écran de contrôle des aides électroniques.
- Affichage d'un message d'avertissement après affichage de l'écran de contrôle des aides électroniques.

■ Affichage de la température extérieure

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

■ Affichage de l'écran multifonctionnel par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. À des températures très basses, l'écran d'affichage des informations répond lentement, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. les langues disponibles) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables → P. 914)



ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Lors de l'actionnement des fonctions électroniques pendant que vous conduisez, redoublez de vigilance vis-à-vis de la zone entourant votre véhicule.

2-2. Combiné d'instruments

Afficheur tête haute *

L'afficheur tête haute sert à projeter sur le pare-brise la vitesse du véhicule et d'autres informations.



1 Afficheur tête haute

La luminosité d'affichage varie automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

2 Commutateur principal de l'afficheur tête haute

3 Commutateur de réglage du contraste d'affichage

Il est possible de régler la luminosité d'affichage au niveau qui vous convient.

4 Commutateur de réglage de la position d'affichage

■ Contenu de l'afficheur tête haute

Outre la vitesse du véhicule, les informations suivantes sont affichées :



1 Affichage audio

Affiche les informations audio pendant environ 3 secondes lors d'une action sur le système audio

2 Affichage de position de sélection et de gamme de rapports

Affiche la position du levier de vitesse ou la gamme de rapports sélectionnée
(→P. 207)

3 Affichage du régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)

Affiche le message d'avertissement d'approche
(→P. 830)

4 Affichage du système de sécurité de pré-collision (sur modèles équipés)

Affiche l'alerte de freinage
(→P. 830)

5 Affichage de la navigation de porte à porte*

Affiche une notification des intersections à venir pendant le guidage d'itinéraire du système de navigation

6 Affichage de la vitesse du véhicule

*: Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Commutateur principal de l'afficheur tête haute



Appuyez sur le bouton pour mettre l'afficheur tête haute sur marche/arrêt et pour sélectionner l'unité d'affichage de la vitesse du véhicule, comme suit:

- ▶ Véhicules commercialisés aux États-Unis
ARRÊT → MARCHE (mph)
→ MARCHE (km/h) → ARRÊT
- ▶ Sauf les véhicules commercialisés aux États-Unis
ARRÊT → MARCHE (km/h)
→ MARCHE (mph) → ARRÊT

Réglage de l'affichage

- ▶ Réglage du contraste d'affichage



- 1 Plus clair
- 2 Plus sombre

► Réglage de la position d'affichage



1 Supérieure

2 Inférieure

Personnalisation de l'affichage

Il est possible d'afficher ou de masquer l'affichage du mode audio et/ou la position de sélection ainsi que la gamme de rapports.



Maintenez enfoncé le commutateur principal de l'afficheur tête haute pour mettre l'affichage de celui-ci sur marche/arrêt.

Enfoncez le commutateur principal de l'afficheur tête haute pour sélectionner l'élément que vous souhaitez régler. Maintenez enfoncé le commutateur principal de l'afficheur tête haute pour mettre l'affichage sur marche/arrêt.

La personnalisation est possible lorsque l'afficheur tête haute est actif et que le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h).

■ Luminosité de l'afficheur tête haute

Le capteur de commande des feux avant détecte la luminosité environnante de l'afficheur tête haute et en ajuste la luminosité en conséquence. (→P. 243)

■ Afficheur tête haute

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, gêne la lisibilité de l'afficheur tête haute, qui paraît alors sombre.

Réglez la luminosité de l'afficheur tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.

! ATTENTION

■ Avant d'utiliser l'afficheur tête haute

Vérifiez que la position et la luminosité réglées pour l'afficheur tête haute ne gênent pas la conduite en toute sécurité. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut masquer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident grave, voire mortel.

! NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux composants

- Ne placez rien sur l'ouverture de l'afficheur tête haute.



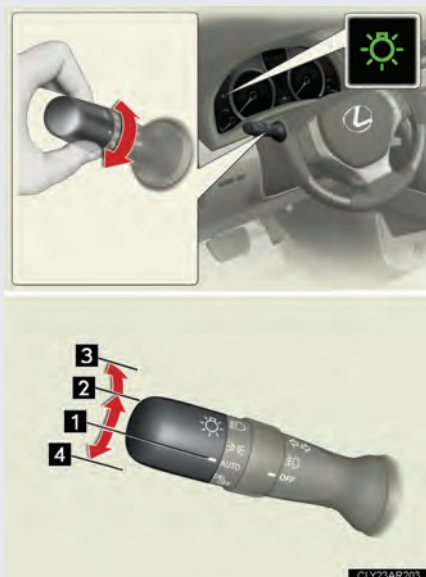
- Si un objet tombe dans l'ouverture de l'afficheur tête haute, enlevez-le immédiatement. Par ailleurs, évitez de renverser de l'eau ou tout autre liquide autour de l'ouverture de l'afficheur tête haute, car cela peut causer des dommages mécaniques.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

Commande des feux avant

Il est possible de faire fonctionner les feux avant de manière manuelle ou automatique.

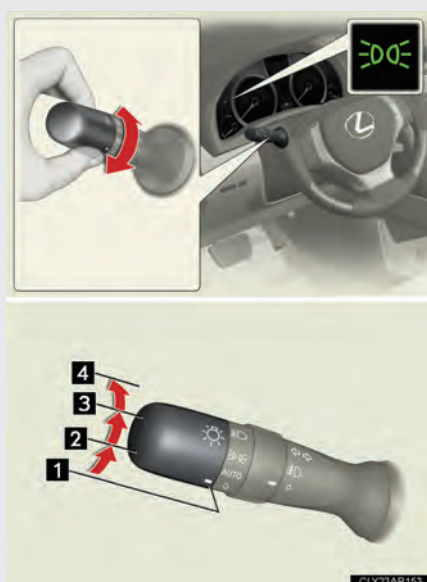
► Type A



1 AUTO Les feux avant, les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le bouton "POWER" est en mode MARCHE)

2 Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

► Type B



3  Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s'allument.

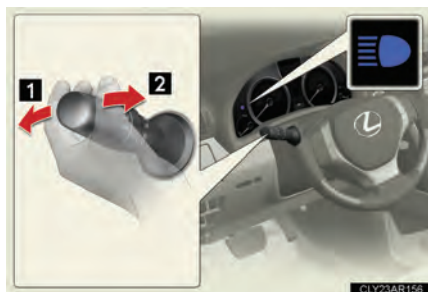
4  Les éclairages de jour s'éteignent.

1  Les éclairages de jour s'allument.

2 **AUTO** Les feux avant, les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le bouton "POWER" est en mode MARCHE)

- 3  Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrières, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.
- 4  Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s'allument.

Allumage des feux de route



- 1 Avec les feux avant allumés, poussez le levier en l'éloignant de vous pour allumer les feux de route.

Tirez la commande vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

- 2 Tirez le levier vers vous pour allumer les feux de route.

Relâchez le levier pour les éteindre. Vous pouvez faire des appels de phares, que les feux avant soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour

- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement. Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

Type A: Il est possible de désactiver les éclairages de jour avec le commutateur.

- Par rapport aux feux avant allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité; il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande des feux avant



Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des feux avant.

■ Système d'arrêt automatique de l'éclairage

- Lorsque vous allumez les feux avant: Les feux avant et les feux de position s'éteignent 30 secondes après que vous avez ouvert et fermé une porte, si le bouton "POWER" est placé sur le mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. (Les feux s'éteignent immédiatement si  sur la clé est enfoncée après que toutes les portes ont été verrouillées).
- Lorsque seuls les feux de position s'allument: Les feux de position s'éteignent automatiquement si le bouton "POWER" est sur la position mode ACCESSOIRES ou sur arrêt et si la porte conducteur est ouverte.

Pour rallumer les feux, mettez le bouton "POWER" en mode MARCHÉ ou ramenez les commutateurs d'éclairage sur arrêt puis à nouveau sur  ou .

Si l'une des portes reste ouverte, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ Correcteur automatique d'assiette des feux avant (sur modèles équipés)

L'assiette des feux avant est réglée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de charge du véhicule afin d'assurer que les feux avant ne gênent pas les autres usagers de la route.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage (feux avant)

Un signal sonore retentit lorsque le bouton "POWER" est mis sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES et que la porte conducteur est ouverte alors que les feux avant sont allumés.

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Si la télécommande est utilisée pour déverrouiller le véhicule alors que le commutateur d'éclairage est en position **AUTO** et que la zone alentour est sombre, les feux de stationnement s'allument.

■ Personnalisation

Les réglages (par exemple la sensibilité du capteur) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables → P. 914)



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

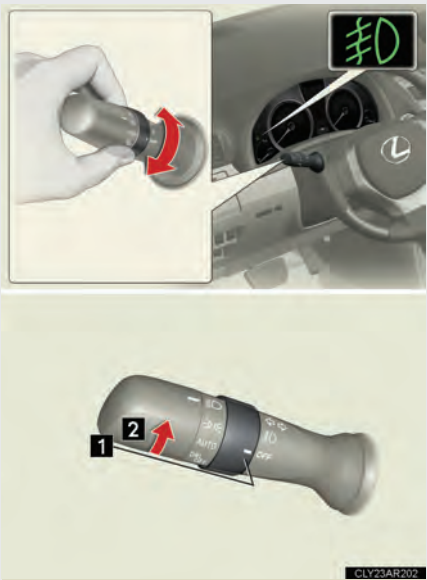
Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

Sélecteur d'antibrouillards

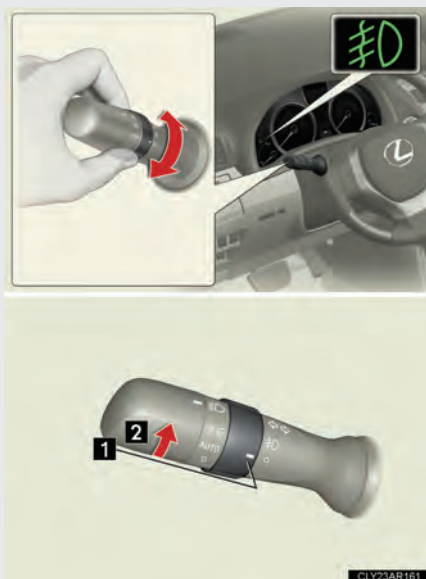
Les feux antibrouillard améliorent la visibilité dans les conditions de conduite difficiles, comme par temps de pluie ou de brouillard.

► Type A



- 1 **OFF** Éteint les feux antibrouillard avant
- 2 **ON** Allume les feux antibrouillard avant

► Type B



- 1  Éteint les feux antibrouillard avant
- 2  Allume les feux antibrouillard avant

■ Les feux antibrouillard peuvent être utilisés lorsque

Les feux avant sont en feux de croisement.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

■ Essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent réglable

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez la commande comme suit. Lorsque le balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise est sélectionné, la fréquence de balayage est réglable également.



- 1 **OFF** Arrêt
- 2 **INT** Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 3 **LO** Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise
- 4 **HI** Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise
- 5 **MIST** Balayage à impulsion
- 6 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 7 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



8 Lave-glace plus balayage

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balayent le pare-brise à deux ou trois reprises.

Si les feux avant sont allumés, le lave-glace des feux avant fonctionnera une fois.

■ Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie

Lorsque **AUTO** est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle alors automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

Lorsque **AUTO** est sélectionné, la sensibilité du capteur est réglable comme suit, par simple rotation de la bague:

► Type A



- 1 **OFF** Arrêt
- 2 **AUTO** Balayage des essuie-glaces à détecteur de pluie
- 3 **LO** Balayage lent
- 4 **HI** Balayage à vitesse rapide
- 5 **MIST** Balayage à impulsion

► Type B



- 1  Arrêt
- 2  Balayage des essuie-glaces à détecteur de pluie
- 3  Balayage lent
- 4  Balayage à vitesse rapide
- 5  Balayage à impulsion



- 6** Sensibilité du capteur (haute)
- 7** Sensibilité du capteur (basse)



- 8** Lave-glace plus balayage

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à deux ou trois reprises. (Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement.)

Si les feux avant sont allumés, le lave-glace des feux avant fonctionnera une fois.

■ Condition de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

La vitesse du véhicule a des effets sur les paramètres suivants, même lorsque les essuie-glaces ne sont pas en mode AUTO:

- Fréquence du balayage intermittent
- Fonctionnement des essuie-glaces lorsque le lave-glace est utilisé (nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement)

Lorsque le balayage lent est sélectionné, les essuie-glaces passent au balayage intermittent uniquement lorsque le véhicule ne roule pas.

(Toutefois, lorsque la sensibilité du capteur est réglée au niveau le plus élevé, le changement de mode ne peut pas se faire.)

■ Capteur de pluie (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie) essuie-glaces de pare-brise



- Le capteur de pluie évalue la quantité de pluie.

Le véhicule dispose d'un capteur optique. Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil tape sur le pare-brise ou bien si des insectes (ou autres parasites) se trouvent sur le pare-brise.

- Si vous mettez la commande d'essuie-glaces sur **AUTO** alors que le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ, les essuie-glaces balaient une fois pour indiquer que le mode AUTO est actif.
- Lorsque vous tournez la bague de sensibilité du capteur pour augmenter la sensibilité alors que le mode AUTO est actif, les essuie-glaces balaient une fois pour confirmer l'accroissement de sensibilité du capteur.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure à 194°F (90°C), ou inférieure à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant.

Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un autre mode que le mode AUTO.

■ Si le lave-glace de pare-brise ne fonctionne pas

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, et qu'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

ATTENTION

■ Mise en garde concernant l'usage des essuie-glaces de pare-brise en mode "AUTO" (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière intempestive si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode "AUTO". Prenez garde à ce que les essuie-glaces de pare-brise ne vous pincant pas les doigts, etc.

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-glace

Lorsqu'il fait froid, n'utilisez pas le liquide de lave-glace avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le lave-glace pourrait geler sur le pare-brise et provoquer une perte de visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, qui risqueraient d'endommager le pare-brise.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Vous pouvez endommager la pompe du liquide de lave-glace si vous tirez la commande vers vous et l'y maintenez.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Lexus.

Ne pas essayer de la nettoyer avec une broche ou un autre objet. La buse en question s'en trouverait détériorée.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière

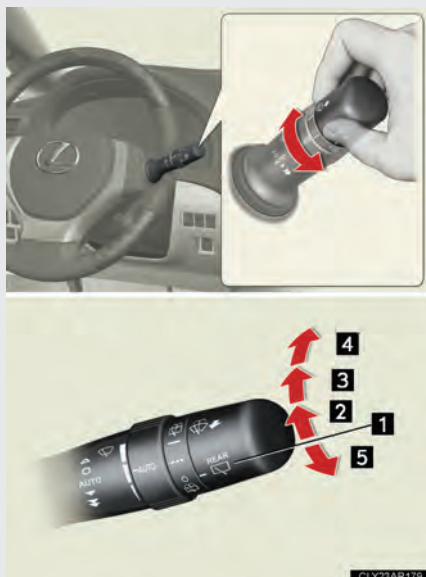
Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez la commande comme suit:

► Type A



- 1 **OFF** Arrêt
- 2 **INT** Balayage intermittent des vitres
- 3 **ON** Balayage normal des vitres
- 4  Lave-glace balayage plus
- 5  Lave-glace balayage plus

► Type B



1		Arrêt	
2		Balayage intermittent des vitres	
3		Balayage normal des vitres	
4		Lave-glace balayage	plus
5		Lave-glace balayage	plus

2

Au volant

■ Conditions de fonctionnement des essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.



NOTE

■ Lorsque la lunette arrière est sèche

N'utilisez pas l'essuie-glace, qui risquerait alors de rayer la lunette arrière.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

La pompe du lave-glace risque d'être détériorée si la commande est manœuvrée de façon continue.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Lexus.

Ne pas essayer de la nettoyer avec une broche ou un autre objet. La buse en question s'en trouverait détériorée.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

Commutateur de lave-glace des feux avant*

Du liquide de lave-glace peut être vaporisé sur les feux avant.



Appuyez sur la commande pour laver les feux avant.

2

Au volant

■ Conditions de fonctionnement du lave-glace des feux avant

Le bouton "POWER" est en mode MARCHE et la commande des feux avant est sur marche.

■ Opération simultanée du lave-glace de pare-brise

Si vous actionnez le lave-glace alors que le bouton "POWER" est en mode MARCHE et que les feux avant sont allumés, le lave-projecteurs se met en marche une fois. (→P. 247)

NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

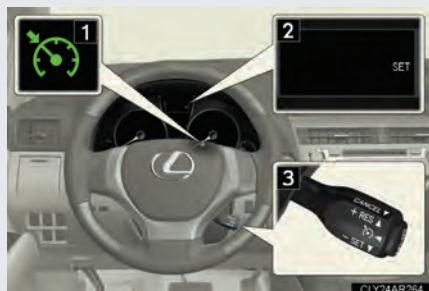
N'appuyez pas en permanence sur la commande, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

*: Sur modèles équipés

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse*

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.



- 1 Indicateur
- 2 Affichage
- 3 Commutateur de régulateur de vitesse

■ Réglage de la vitesse du véhicule



Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

*: Sur modèles équipés

ÉTAPE 2



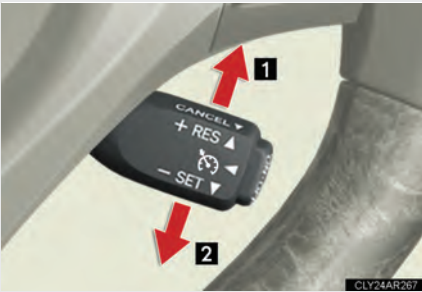
Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez la commande vers le bas pour programmer la vitesse.

“SET” s’affiche.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

■ Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez la commande jusqu’à obtenir la vitesse souhaitée.



1 Augmente la vitesse

2 Réduit la vitesse

Correction mineure: Donnez une impulsion sur le levier dans le sens souhaité.

Correction majeure: Poussez longtemps le levier dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction mineure: D’environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier.

Correction majeure: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu’à ce que vous relâchiez le levier.

■ Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante



1 Tirez à vous la commande pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Poussez le levier vers le haut pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

Il est possible de reprendre la vitesse programmée lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse

- Le levier de vitesse est sur D ou vous avez sélectionné la gamme 4 ou plus du mode S.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h).

■ Accélération après que vous avez programmé la vitesse du véhicule

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant la commande vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ Neutralisation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule est d'environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est activé.

■ Lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis de nouveau sur le même bouton pour le réactiver.

S'il n'est pas possible de programmer la vitesse du régulateur de vitesse ou si le régulateur de vitesse s'annule immédiatement après avoir été activé, il est probable que le régulateur de vitesse soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

ATTENTION

■ Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.

Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et causer un accident fatal ou entraînant de graves blessures.

- Lors de bouchons
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes comme des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- En descente
Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée dans les descentes abruptes.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence

Régulateur de vitesse actif*

Par rapport au régulateur de vitesse conventionnel, le régulateur de vitesse actif comprend le contrôle de la distance entre véhicules. En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère ou décélère automatiquement afin de maintenir la distance programmée par rapport aux véhicules qui précèdent.



- 1 Témoins indicateurs (mode de contrôle de la distance entre véhicules)
- 2 Témoins indicateurs (mode de régulation à vitesse constante)
- 3 Affichage
- 4 Bouton de distance entre véhicules
- 5 Commutateur de régulateur de vitesse

■ Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)



Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin du régulateur de vitesse à radar s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

*: Sur modèles équipés

ÉTAPE 2



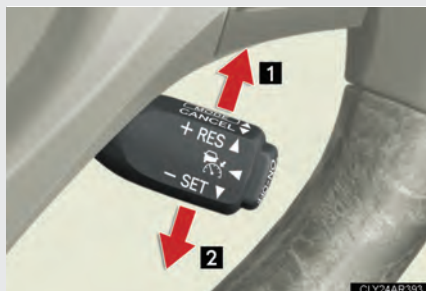
Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez la commande vers le bas pour programmer la vitesse.

“SET” s’affiche.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

■ Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez la commande jusqu’à ce que la vitesse souhaitée s’affiche.



1 Augmente la vitesse

2 Réduit la vitesse

Correction mineure: Donnez une impulsion sur le levier dans le sens souhaité.

Correction majeure: Poussez longuement le levier dans le sens souhaité.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l’augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

► Quand la vitesse programmée est affichée en “MPH”

Correction mineure: D’environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier

Ajustement large: D’environ 5 mph (8 km/h) à chaque maintien du levier pendant 0,75 seconde

► Quand la vitesse programmée est affichée en "km/h"

Correction mineure: D'environ 0,6 mph (1 km/h) à chaque impulsion sur le levier

Ajustement large: D'environ 3,1 mph (5 km/h) à chaque maintien du levier pendant 0,75 seconde

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 269), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction mineure: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier

Correction majeure: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

■ **Modification de la distance entre véhicules**



Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme suit:

- 1 Longue
- 2 Moyen
- 3 Courte

Lorsque le bouton "POWER" est mis en mode MARCHÉ, la distance entre véhicules est automatiquement réglée sur longue.

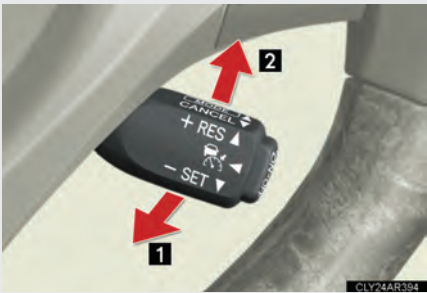
Si un véhicule vous précède sur la route, une silhouette s'affiche également pour l'indiquer.

■ **Réglage de la distance entre véhicules**

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances données correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 164 ft. (50 m)
Moyen	Environ 132 ft. (40 m)
Courte	Environ 82 ft. (25 m)

■ **Annulation et reprise de la régulation de vitesse**



1 Tirez à vous le levier pour annuler le régulateur de vitesse.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

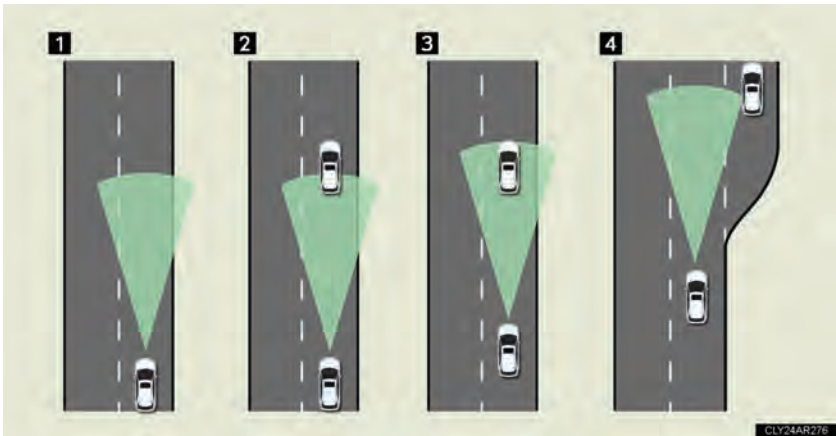
2 Poussez le levier vers le haut pour réactiver le régulateur de vitesse et pour que le véhicule reprenne la vitesse programmée.

Il est possible de reprendre la vitesse programmée lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon allant jusqu'à environ 400 ft. (120 m) en avant du vôtre, pour déterminer la distance entre les véhicules et pour maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède.

Sachez que la distance entre véhicules a tendance à se réduire dans les longues descentes.



- 1** Exemple de navigation à vitesse constante
Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur. Il est également possible de programmer la distance souhaitée en utilisant la commande de distance entre véhicules.

- 2** Exemple de navigation en décélération

Lorsque le véhicule vous précédant roule plus lentement que la vitesse réglée

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse du véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage. Un signal sonore vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop du véhicule qui précède.

3 Exemple de navigation en suivi

Lorsque vous suivez un véhicule roulant plus lentement que la vitesse réglée

Le système reste en mode de vitesse de croisière variable et s'adapte aux changements de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur.

4 Exemple d'accélération

S'il n'y a plus aucun véhicule roulant devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

Avertissement d'approche

Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, vous en êtes averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule que vous suivez. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.

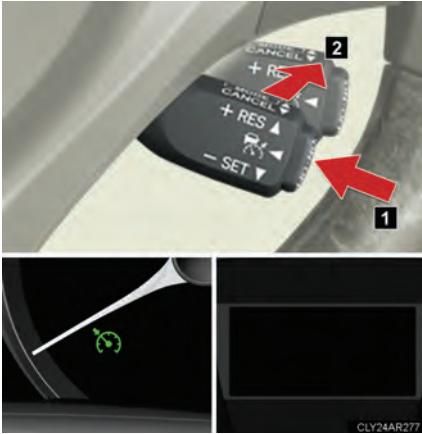
■ Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Il est possible que l'avertissement ne se déclenche pas dans les cas suivants:

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse du régulateur de vitesse
- À l'instant où vous appuyez sur l'accélérateur

Sélection du mode conventionnel de régulation à vitesse constante

Le mode de régulation à vitesse constante fonctionne différemment du mode de contrôle de la distance entre véhicules. Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule conserve la vitesse programmée sans tenir compte des véhicules en avant du vôtre sur la voie de circulation.



1 Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

2 Sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante. (Poussez le levier vers l’avant et maintenez-le en position pendant une seconde environ.)

Le témoin du mode de régulation à vitesse constante s’allume.

Lorsque vous roulez en mode de régulation de vitesse constante, poussez à nouveau le levier vers l’avant pendant environ 1 seconde pour revenir en mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Après que vous avez programmé la vitesse de votre choix, il n’est pas possible de revenir en mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Si vous mettez le bouton "POWER" sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE, le véhicule revient automatiquement en mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Modification de la vitesse programmée: →P. 264

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 266

■ Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif

- Le levier de vitesse est sur D ou vous avez sélectionné la gamme 4 ou plus du mode S.
- La vitesse du véhicule est d'environ 30 mph (50 km/h).

■ Accélération après que vous avez programmé la vitesse du véhicule

Le véhicule peut accélérer normalement. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.

Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer en deçà de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ Neutralisation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement neutralisé dans les situations suivantes:

- Le véhicule ralentit à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le système VSC est activé.
- Le capteur ne peut pas fonctionner correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés à haute vitesse (lorsque la commande d'essuie-glace est sur "AUTO" ou en position haute vitesse de fonctionnement des essuie-glaces).
- Lorsque le mode neige est activé.

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour toute autre raison, le système est peut-être défaillant. Contactez votre concessionnaire Lexus.

■ Neutralisation automatique de la régulation de vitesse constante

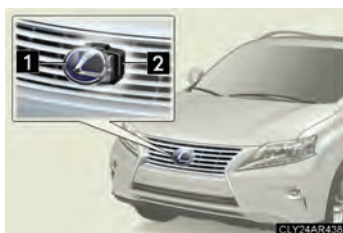
Le régulateur de vitesse cesse de maintenir de façon constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes:

- La vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- Le véhicule ralentit à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le système VSC est activé.

■ Capteur radar et calandre

Maintenez toujours le capteur et la calandre propres afin de vous assurer que le contrôle de la distance entre véhicules fonctionne correctement. (Certains obstacles, tels que la neige, la glace et les objets en plastique, ne sont pas détectables par le capteur d'obstruction.)

Le régulateur de vitesse actif est annulé si une obstruction est détectée.



1 Calandre

2 Capteur radar

■ Témoins d'avertissement, messages et signaux sonores du régulateur de vitesse actif

Le système utilise des témoins d'avertissement, des messages et des signaux sonores pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. (→P. 830)

■ Certification

► Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQDNMWR005

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Informations relatives à l'exposition aux ondes radio à haute fréquence:

Le présent équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC pour les équipements non contrôlés.

Cet équipement doit être monté et utilisé de telle sorte qu'au moins 20 cm séparent la source émettrice (antenne) de votre corps.

Le présent émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the use's authority to operate the equipment.

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

► Réserve aux véhicules commercialisés au Canada

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

! ATTENTION

■ **Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif**

Ne vous fiez pas aveuglément au contrôle de la distance entre véhicules.

Gardez toujours à l'esprit la vitesse programmée. Si la régulation automatique de décélération/accélération ne vous paraît pas appropriée, ajustez vous-même la vitesse du véhicule, ainsi que la distance entre votre véhicule et ceux qui précèdent, en freinant, etc.

■ **Précautions avec les systèmes d'aide à la conduite**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

● **Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules**

Le régulateur de vitesse actif a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de lui fournir une assistance lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

● **Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules**

Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède est suffisante ou pas. Il n'est pas capable de juger quoi que ce soit d'autre. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.

ATTENTION

- Assistance du conducteur à agir sur le véhicule

Le régulateur de vitesse actif n'est pas capable de prévenir ou d'éviter une collision avec le véhicule qui précède. Par conséquent, si un danger quel qu'il soit existe, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

- **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

- **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse actif si l'une des situations suivantes se produit.

Vous risqueriez de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Lors de bouchons
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes comme des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes rapprochées
La vitesse du véhicule risque de dépasser la vitesse programmée dans les portions descendantes à fort pourcentage.
- Bretelles d'accès d'autoroute
- Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner le bon fonctionnement des capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la sonnerie d'avertissement d'approche se déclenche souvent
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence

ATTENTION

2

Au volant

■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

Freinez autant que nécessaire lorsqu'un véhicule des types suivants se présente devant vous.

Le capteur risquant de ne pas détecter correctement ces types de véhicule, l'alerte d'approche (→P. 268) ne se déclenchera pas et un accident grave, voire mortel, pourrait s'ensuivre.

- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules roulant à faible allure
- Véhicules à l'arrêt
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques vides, etc.)
- Motos roulant sur la même voie de circulation

■ Conditions dans lesquelles le contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement

Freinez autant que nécessaire dans les conditions suivantes, sachant que le capteur radar risque de ne pas détecter correctement les véhicules qui précèdent et qu'un accident grave, voire mortel, peut s'ensuivre:

- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent le fonctionnement du capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (en raison d'un lourd chargement dans le coffre, etc.)
- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites
- Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire
- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement

ATTENTION

■ Manipulation du capteur radar

Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement efficace du régulateur de vitesse.

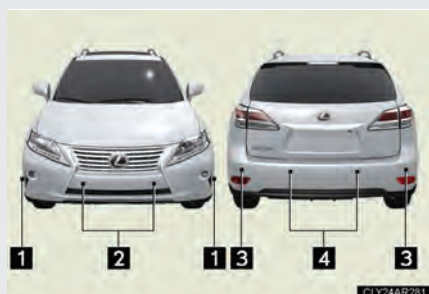
Sinon, le système risque de ne pas fonctionner correctement, et de provoquer un accident.

- Le capteur et la calandre doivent rester propres en toutes circonstances.
Nettoyez le capteur et la calandre avec un chiffon doux, de sorte à éviter de les marquer ou de les abîmer.
- Ne soumettez pas le capteur ou la zone qui l'entoure à un choc violent.
Le moindre décalage du capteur risque d'engendrer un fonctionnement défectueux. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites inspecter et ajuster la zone par un concessionnaire Lexus.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant au capteur, à la calandre ou à leur périphérie.
- Ne pas modifier ni peindre le capteur et la calandre.
- Ne pas les remplacer avec des pièces qui ne sont pas d'origine.

Système intuitif d'aide au stationnement*

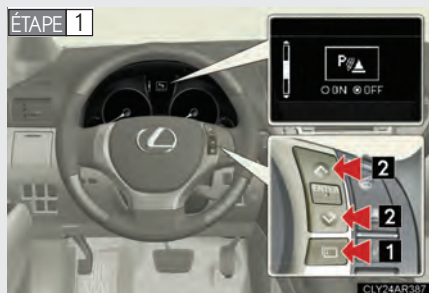
La distance par rapport aux obstacles, mesurée par les capteurs, est communiquée via l'écran multifonctionnel, l'écran (pour les véhicules équipés du système audio d'affichage Lexus) et un signal sonore, lorsque vous faites un créneau ou que vous manœuvrez dans un garage. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.

■ Types de capteur



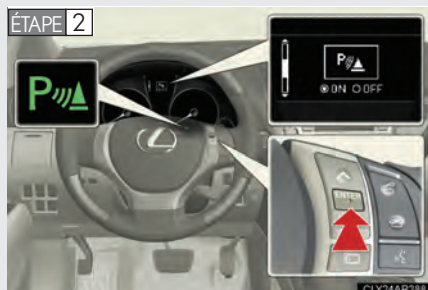
- 1 Capteurs d'angle avant
- 2 Capteurs centraux avant
- 3 Capteurs 3/4 arrière
- 4 Capteurs centraux arrière

■ Réglage du mode du système intuitif d'aide au stationnement



- 1 Appuyez sur le bouton du menu.
L'écran multifonctionnel affiche le mode de contrôle des aides électroniques.
- 2 Appuyez sur le bouton "∧" ou "∨" jusqu'à ce que le symbole du système intuitif d'aide au stationnement apparaisse sur l'écran multifonctionnel.

*: Sur modèles équipés



Appuyez sur le bouton "ENTER" pour passer sur "ON".

Le témoin du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche.

Chaque pression sur ce bouton active et désactive le système intuitif d'aide au stationnement.

Lorsque la fonction est activée, le signal sonore se déclenche pour informer le conducteur que le système est opérationnel.

Appuyez sur le bouton du menu pour passer à l'affichage normal.

Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, le graphique s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'écran (pour les véhicules équipés du système audio à affichage Lexus) en indiquant la position et la distance vis-à-vis de l'obstacle.

■ Écran multifonctionnel



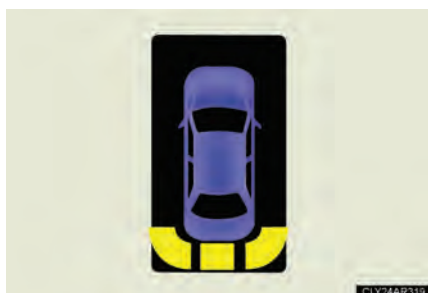
- 1 Fonctionnement du capteur $\frac{3}{4}$ avant
- 2 Fonctionnement du capteur central avant
- 3 Fonctionnement du capteur $\frac{3}{4}$ arrière
- 4 Fonctionnement du capteur central arrière

■ Écran (véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus)



Lorsque le véhicule avance

Le graphique s'affiche automatiquement dès qu'un obstacle est détecté. L'écran peut être paramétré afin de ne pas afficher le graphique. (→P. 283)



Lorsque le véhicule recule

Une image simplifiée est affichée dans l'angle supérieur droit de l'écran quand un obstacle est détecté.

Affichage de la distance et signal sonore

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, l'écran indique la direction et la distance approximative de celui-ci et le signal sonore retentit.

La situation de l'obstacle clignote (niveau de détection 4 uniquement).

Capteurs d'angle avant

Niveau de détection	Écran multifonctionnel	Distance approximative par rapport à l'obstacle	Signal sonore
2		de 1,6 à 1,2 ft. (50 à 37,5 cm)	Moyen
3		de 1,2 à 0,8 ft. (37,5 à 25 cm)	Rapide
4		0,8 ft. (25 cm) ou moins	Continu

■ Capteurs centraux avant

Niveau de détection	Écran multifonctionnel	Distance approximative par rapport à l'obstacle	Signal sonore
1		de 3,3 à 1,6 ft. (100 à 50 cm)	Lent
2		de 1,6 à 1,3 ft. (50 à 40 cm)	Moyen
3		de 1,3 à 1,0 ft. (40 à 30 cm)	Rapide
4		1,0 ft. (30 cm) ou moins	Continu

2

Au volant

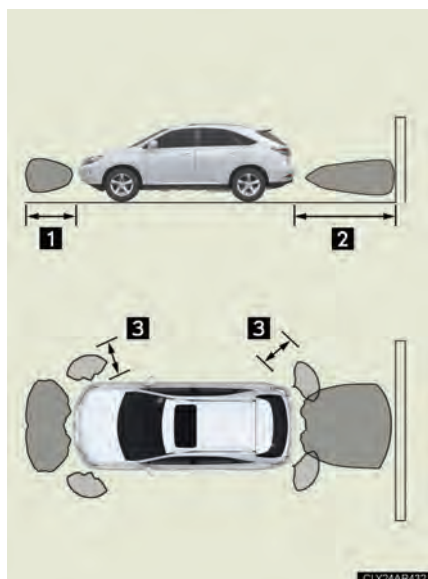
■ Capteurs 3/4 arrière

Niveau de détection	Écran multifonctionnel	Distance approximative par rapport à l'obstacle	Signal sonore
2		de 1,6 à 1,2 ft. (50 à 37,5 cm)	Moyen
3		de 1,2 à 0,8 ft. (37,5 à 25 cm)	Rapide
4		0,8 ft. (25 cm) ou moins	Continu

■ Capteurs centraux arrière

Niveau de détection	Écran multifonctionnel	Distance approximative par rapport à l'obstacle	Signal sonore
1		de 4,9 à 2,0 ft. (150 à 60 cm)	Lent
2		de 2,0 à 1,5 ft. (60 à 45 cm)	Moyen
3		de 1,5 à 1,2 ft. (45 à 35 cm)	Rapide
4		1,2 ft. (35 cm) ou moins	Continu

Portée de détection des capteurs



1 Environ 3,3 ft. (100 cm)

2 Environ 4,9 ft. (150 cm)

3 Environ 1,6 ft. (50 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme des obstacles, etc.

2

Au volant

Personnalisation du système intuitif d'aide au stationnement (véhicules équipés du système audio d'affichage Lexus)

Le volume du signal sonore, la portée et la durée du signal sonore, ainsi que l'affichage du graphique peuvent être personnalisés.

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MENU" du contrôleur audio à affichage Lexus.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramétrer" sur l'écran "Menu".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Véhicule" sur l'écran "Configuration".

ÉTAPE 4 Sélectionnez "LEXUS Park Assist" sur l'écran "Paramètres véhicule".



- 1 Réglage du volume d'alerte
- 2 Affichage activé/désactivé
- 3 Réglage de la distance d'alerte

ÉTAPE 5 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez "OK".

■ Conditions de fonctionnement du système intuitif d'aide au stationnement

- Capteurs d'angle avant :
 - Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.
 - Le levier de vitesse est sur une position autre que P.
 - Le véhicule roule à moins de 6 mph (10 km/h).
- Capteurs centraux avant:
 - Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.
 - Le levier de vitesse n'est pas sur P ni sur R.
 - Le véhicule roule à moins de 6 mph (10 km/h).
- Capteurs $\frac{3}{4}$ et centraux arrière:
 - Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.
 - Le levier de vitesse est sur R.

■ Informations relatives à la détection des capteurs

- Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement un obstacle. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.
 - Un capteur est encrassé, couvert de neige ou de glace.
 - Un capteur est gelé.
 - Un capteur est obstrué d'une manière ou d'une autre.
 - Le véhicule penche considérablement d'un côté.
 - Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe
 - L'environnement immédiat du véhicule est bruyant en raison d'avertisseurs de véhicules, de moteurs de motos, de bruit émis par les systèmes de freinage à air comprimé de camions ou d'autres bruits forts qui engendrent des ultrasons.
 - Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
 - Un capteur est recouvert de brouillard ou voilé par un rideau de pluie.
 - Le véhicule est équipé d'une antenne d'aile ou d'une antenne radio.
 - Présence d'anneaux de remorquage.
 - Un bouclier ou capteur est soumis à un choc violent.
 - Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou à angle droit.
 - En cas d'ensoleillement intense ou par temps très froid.
 - Un système de suspension qui n'est pas d'origine Lexus (suspension rabaisée, etc.) est installé.

Outre les exemples ci-dessus, il existe d'autres cas où, du fait de leurs formes, les panneaux ou d'autres objets peuvent être considérés par le capteur comme étant plus proches qu'ils ne le sont en réalité.

- La forme des obstacles pourrait empêcher le capteur de les détecter. Portez une attention particulière aux obstacles suivants:
 - Câbles, clôtures, cordes, etc.
 - Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
 - Objets comportant des angles saillants
 - Obstacles à faible hauteur
 - Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

■ Si un message s'affiche

→P. 825

■ Certification (Canada uniquement)

Ce dispositif ISM est conforme à la norme ICES-001 en vigueur au Canada.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier les réglages (par ex. le volume du signal sonore).
(Fonctions personnalisables → P. 914)

ATTENTION

■ Précautions concernant l'utilisation du système intuitif d'aide au stationnement

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident.

- N'utilisez pas le système à des vitesses supérieures à 6 mph (10 km/h).
- Ne fixez pas d'accessoires dans le champ des capteurs.

NOTE

■ Remarques pour le lavage du véhicule

Ne dirigez pas de fort jet d'eau ou de vapeur sur les capteurs.

Cela peut provoquer un dysfonctionnement du capteur.

■ Conditions susceptibles d'indiquer un mauvais fonctionnement du système

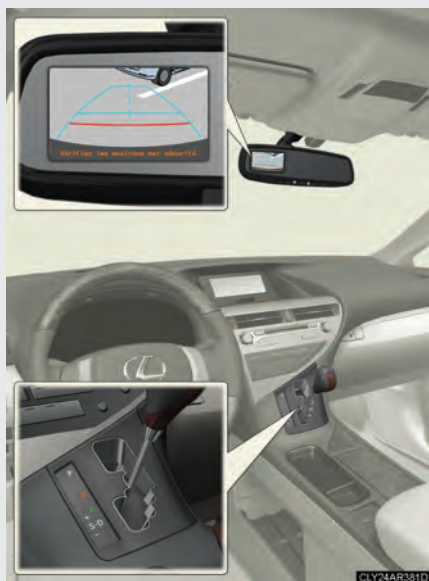
L'une des situations suivantes survenant peut indiquer un mauvais fonctionnement du système, par suite d'un capteur défectueux, etc. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

- Le signal sonore ne se déclenche pas alors que le système intuitif d'aide au stationnement est actif.
- L'affichage indiquant qu'un capteur est actif clignote et le signal sonore se déclenche alors qu'aucun obstacle n'est détecté.
- Une partie contenant des capteurs subit un choc ou un impact violent.
- L'un ou l'autre bouclier subit un choc.
- L'affichage indiquant qu'un capteur est en action reste actif même en l'absence de signal sonore.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Système de rétrovision (type intégré au rétroviseur)*

Le système de rétrovision assiste le conducteur en affichant l'image de l'arrière du véhicule pendant la marche arrière. L'image apparaît inversée à l'écran. Ainsi, l'image apparaît de la même manière que dans le rétroviseur.



L'image arrière s'affiche lorsque le levier de vitesse est en position R.

L'écran est désactivé dans les situations suivantes :

- Le levier de vitesse n'est plus en position R.
- L'écran reste allumé pendant environ 5 minutes.

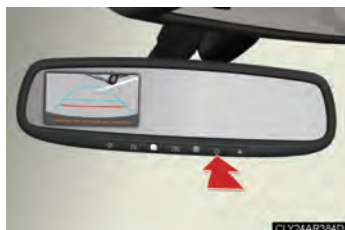
■ Conditions de fonctionnement du système de rétrovision

Le levier de vitesse est sur R et le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

■ Sélection des modes d'affichage

Le mode d'affichage de rétrovision peut être modifié lorsque l'écran est en marche.

- Afin de suspendre temporairement le fonctionnement du système de rétrovision



Appuyez sur .

Le témoin va passer à l'ambre.

Le système sera réactivé dès lors que le bouton "POWER" sera mis en position arrêt puis sur MARCHE.

- Afin de désactiver en permanence le fonctionnement du système de rétrovision



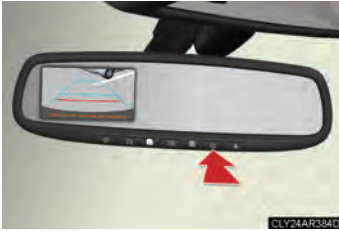
Appuyez et maintenez enfoncée  pendant 12 à 15 secondes.

L'écran s'éteint et s'allume au bout de 6 secondes. Gardez le doigt sur le bouton jusqu'à ce que l'écran s'éteigne à nouveau. Le témoin couleur ambre clignote.

Le système ne se rallume pas automatiquement après que le bouton "POWER" sera mis sur arrêt puis remis en mode MARCHE.

- Pour réactiver le système de rétrovision
Appuyez sur . Le témoin passe au vert.

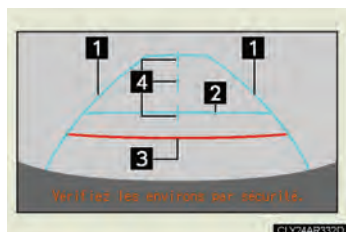
■ Sélection de la langue (anglais, français ou espagnol)



ÉTAPE 1 Appuyez et maintenez enfoncée  pendant 6 à 12 secondes. L'écran s'allume et le témoin passe au vert.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  . La langue change à chaque pression et relâchement de  . Un message va clignoter dans le rétroviseur pendant 5 secondes après que vous ayez relâché le bouton, pour confirmer le changement.

■ Lignes de guidage pour l'utilisation du système de rétrovision



Des lignes de guidage s'affichent à l'écran.

Les aides visuelles illustrées diffèrent de celles affichées à l'écran en réalité.

1 Lignes de guidage (en bleu) sur le prolongement de la largeur du véhicule

Ces lignes indiquent l'extension de largeur estimée du véhicule.

2 Ligne de guidage de la distance (bleu)

Cette ligne indique une position au sol d'environ 3 ft. (1 m) derrière l'emplacement sur le sol du pare-chocs arrière de votre véhicule.

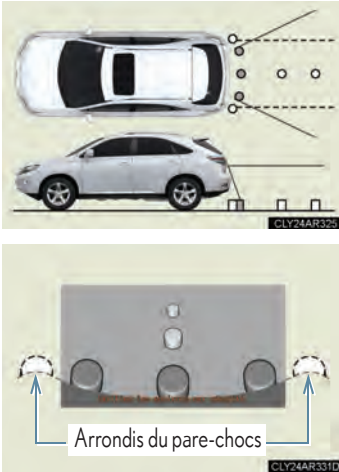
3 Ligne de guidage de la distance (rouge)

Cette ligne indique une position au sol d'environ 1,5ft. (0,5 m) derrière l'emplacement sur le sol du pare-chocs arrière de votre véhicule.

4 Lignes de guidage (en bleu) du centre du véhicule

Ces lignes indiquent le centre estimé du véhicule au sol.

■ Zone affichée



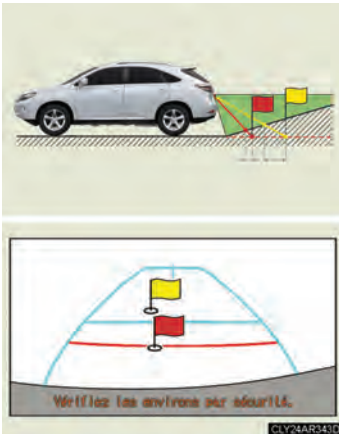
La zone balayée par la caméra est limitée. La caméra ne détecte pas les objets proches des arrondis du pare-chocs et sous ce dernier.

La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule et des conditions environnantes.

La caméra est équipée d'une optique spéciale.

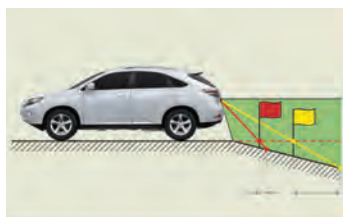
La distance telle qu'elle apparaît à l'écran diffère de la distance réelle.

■ Précautions de conduite



Dans une montée fortement inclinée, les objets situés derrière le véhicule paraissent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.

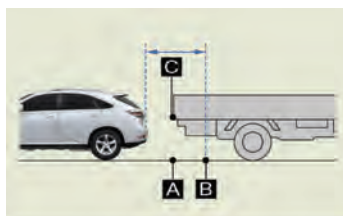
2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite



Dans une descente fortement inclinée, les objets situés derrière le véhicule paraissent plus proches qu'ils ne le sont en réalité.

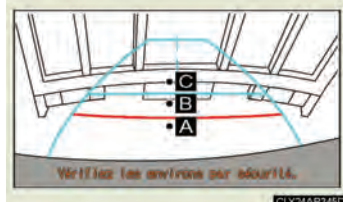


CLYMAR3440



La distance qui figure à l'écran entre des objets tridimensionnels (comme des véhicules) et des surfaces planes (comme la chaussée) et la distance réelle diffère comme suit.

En réalité, $C = A < B$ (C et A sont aussi loin; B est plus loin que C et A). Cependant, à l'écran, la situation semble être $A < B < C$.



CLYMAR3450

À l'écran, il semble qu'un camion est garé à une distance approximative de 1,5 ft. (0,5 m). Cependant, en réalité, si vous reculez jusqu'au point A, vous percuterez le camion.

■ Caméra du système de rétrovision



La caméra du système de rétrovision est située sur le hayon comme illustré.

Dans les cas suivants, il peut être difficile de discerner l'image affichée, alors que le système fonctionne normalement.

- Le véhicule se trouve dans une zone faiblement éclairée, comme par exemple, lors de la conduite de nuit.
- La température à proximité de l'optique est extrêmement élevée ou basse.
- Formation de gouttes d'eau sur l'optique de la caméra ou humidité élevée, comme lorsqu'il pleut.
- Un corps étranger, comme de la neige ou de la boue, adhère à l'optique de la caméra.
- La lumière du soleil ou des feux avant atteint directement l'objectif de la caméra.
- Un objet clair, tel qu'un mur blanc, se reflète dans le rétroviseur au-dessus de l'écran.
- La caméra présente des rayures ou des impuretés.

■ Effet de balayage



Lorsqu'une lumière vive, telle que celle des rayons du soleil réfléchis par la carrosserie, frappe directement l'objectif de la caméra, un effet de balayage*, propre aux caméras, peut se produire.

*: Effet de trace — Un phénomène qui apparaît lorsqu'une lumière brillante est captée par la caméra; une fois transmise par la caméra, la source lumineuse semble présenter une rayure verticale au-dessus et en-dessous.

■ Effet de scintillement

Lorsque la caméra est utilisée sous éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc., les éclairages et les zones éclairées peuvent apparaître scintillants.

 ATTENTION

■ **Lorsque vous utilisez le système de rétrovision, respectez les précautions suivantes afin d'éviter un accident grave, voire mortel:**

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de contrôle lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Procédez systématiquement à un contrôle visuel et avec les rétroviseurs afin de vérifier que la voie est dégagée.
- Retournez-vous pour vous assurer qu'aucun obstacle ne se trouve autour du véhicule, dans la mesure où le contraste ou la luminosité de l'image change, et que les images en mouvement sont déformées ou ne sont visibles que partiellement par temps froid. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller l'arrière et les alentours du véhicule, visuellement et dans les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Vérifiez toujours l'environnement immédiat du véhicule. Gardez à l'esprit que les lignes de guidage ne sont que des aides à la conduite.
- Les lignes de guidage sont des auxiliaires et ne se modifient pas, même lorsque vous tournez le volant.
- Les distances apparentes à l'écran entre les obstacles et les surfaces planes ne correspondent pas aux distances réelles.
- Ne pas utiliser le système si le hayon est ouvert.

NOTE

■ Conditions pouvant altérer le fonctionnement du système de rétrovision

- Si le véhicule subit un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.
- Les changements brusques de température, comme par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, peuvent entraîner un fonctionnement anormal du système.
- Si l'objectif est sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Rincez avec de l'eau et séchez avec un chiffon doux. Si l'objectif est extrêmement sale, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez.
- L'image peut être plus sombre et déformer légèrement les sujets en mouvement lorsque le système est froid.

■ Précautions relatives à la caméra

- La caméra étant étanche à l'eau, il ne faut pas l'enlever, la démonter ou la modifier. Il pourrait en résulter un mauvais fonctionnement.
- Ne soumettez pas la caméra à un choc violent.
- Si l'objectif devient sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Si des gouttelettes d'eau, de la neige ou de la boue adhèrent à l'objectif, rincez-le à l'eau et essuyez-le avec un chiffon doux. Si l'objectif est très encrassé, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez. Frottez doucement.
- Ne laissez pas un solvant organique, un produit lustrant, du lave-vitres ou un traitement pour vitres adhérer à la caméra. Si cela se produit, éliminez le produit dès que possible.
- Ne jamais frotter l'objectif de la caméra. Si l'objectif est rayé, il ne peut pas transmettre une image claire.
- Lorsque vous lavez le véhicule, n'approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. Vous risqueriez de provoquer un dysfonctionnement de la caméra.
- Pour le remplacement des pneus, veuillez consulter votre concessionnaire Lexus. Si vous remplacez les pneus, il peut arriver que la zone affichée à l'écran change.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Système de rétrovision (véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus)*

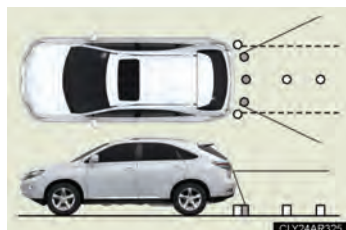
Le système de rétrovision assiste le conducteur en affichant l'image de l'arrière du véhicule pendant la marche arrière. L'image apparaît inversée à l'écran. Ainsi, l'image apparaît de la même manière que dans le rétroviseur.



L'image arrière s'affiche lorsque le levier de vitesse est en position R.

Si le levier de vitesse quitte la position R, l'écran revient à l'affichage antérieur.

■ Zone affichée



La zone balayée par la caméra est limitée. La caméra ne détecte pas les objets proches des arrondis du pare-chocs et sous ce dernier.

La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule et des conditions environnantes.

La caméra est équipée d'une optique spéciale.

La distance telle qu'elle apparaît à l'écran diffère de la distance réelle.



■ Caméra du système de rétrovision

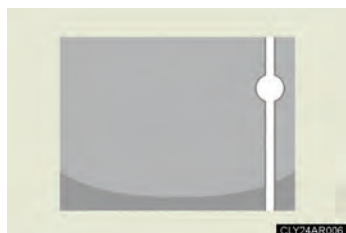


La caméra du système de rétrovision est située sur le hayon comme illustré.

Dans les cas suivants, il peut être difficile de discerner l'image affichée, alors que le système fonctionne normalement:

- Le véhicule se trouve dans une zone faiblement éclairée, comme par exemple, lors de la conduite de nuit.
- La température à proximité de l'optique est extrêmement élevée ou basse.
- Formation de gouttes d'eau sur l'optique de la caméra ou humidité élevée, comme lorsqu'il pleut.
- Un corps étranger, comme de la neige ou de la boue, adhère à l'optique de la caméra.
- La lumière du soleil ou des feux avant atteint directement l'objectif de la caméra.
- Un objet clair, tel qu'un mur blanc, se reflète dans le rétroviseur au-dessus de l'écran.
- La caméra présente des rayures ou des impuretés.

■ Effet de balayage



Lorsqu'une lumière vive, telle que celle des rayons du soleil réfléchis par la carrosserie, frappe directement l'objectif de la caméra, un effet de balayage*, propre aux caméras, peut se produire.

*: Effet de trace — Un phénomène qui apparaît lorsqu'une lumière brillante est captée par la caméra; une fois transmise par la caméra, la source lumineuse semble présenter une rayure verticale au-dessus et en-dessous.

■ Effet de scintillement

Lorsque la caméra est utilisée sous éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc., les éclairages et les zones éclairées peuvent apparaître scintillants.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous utilisez le système de rétrovision, respectez les précautions suivantes afin d'éviter un accident grave, voire mortel:

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de contrôle lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Procédez systématiquement à un contrôle visuel et avec les rétroviseurs afin de vérifier que la voie est dégagée.
- Retournez-vous pour vous assurer qu'aucun obstacle ne se trouve autour du véhicule, dans la mesure où le contraste ou la luminosité de l'image change, et que les images en mouvement sont déformées ou ne sont visibles que partiellement par temps froid. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller l'arrière et les alentours du véhicule, visuellement et dans les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Les distances apparentes à l'écran entre les obstacles et les surfaces planes ne correspondent pas aux distances réelles.
- Ne pas utiliser le système si le hayon est ouvert.

 NOTE**■ Conditions pouvant altérer le fonctionnement du système de rétrovision**

- Si le véhicule subit un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.
- Les changements brusques de température, comme par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, peuvent entraîner un fonctionnement anormal du système.
- Si l'objectif est sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Rincez avec de l'eau et séchez avec un chiffon doux. Si l'objectif est extrêmement sale, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez.
- L'image peut être plus sombre et déformer légèrement les sujets en mouvement lorsque le système est froid.

■ Précautions relatives à la caméra

- La caméra étant étanche à l'eau, il ne faut pas l'enlever, la démonter ou la modifier. Il pourrait en résulter un mauvais fonctionnement.
- Ne soumettez pas la caméra à un choc violent.
- Si l'objectif devient sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Si des gouttelettes d'eau, de la neige ou de la boue adhèrent à l'objectif, rincez-le à l'eau et essuyez-le avec un chiffon doux. Si l'objectif est très encrassé, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez. Frottez doucement.
- Ne laissez pas un solvant organique, un produit lustrant, du lave-vitres ou un traitement pour vitres adhérer à la caméra. Si cela se produit, éliminez le produit dès que possible.
- Ne jamais frotter l'objectif de la caméra. Si l'objectif est rayé, il ne peut pas transmettre une image claire.
- Lorsque vous lavez le véhicule, n'approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. Vous risqueriez de provoquer un dysfonctionnement de la caméra.
- Pour le remplacement des pneus, veuillez consulter votre concessionnaire Lexus. Si vous remplacez les pneus, il peut arriver que la zone affichée à l'écran change.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou que vous freinez sur une chaussée glissante

■ Aide au freinage

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

■ TRAC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante

■ Aide au démarrage en côte

→P. 308

■ EPS (Direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

■ VDIM (Gestion intégrée du comportement du véhicule)

Assure un contrôle intégré des systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, TRAC, VSC, d'aide au démarrage en côte et d'EPS.

Contribue à maintenir la stabilité du véhicule en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur les freins et la puissance du système hybride.

■ PCS (Système de sécurité de précollision) (sur modèles équipés)

→P. 310

■ BSM (Surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)

→P. 318

Lorsque les systèmes VSC/TRAC sont en action



Si le véhicule risque de dérapier ou si une roue motrice patine, le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes VSC/TRAC fonctionnent.

Neutralisation du système TRAC et/ou VSC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC/VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Neutralisation du système TRAC seulement



Pour désactiver le système TRAC, enfoncez brièvement le commutateur puis relâchez-le.

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC



Véhicule à l'arrêt, appuyez sur la touche pendant plus de 3 secondes pour désactiver les systèmes TRAC et VSC.

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et le témoin d'arrêt du VSC s'allume.

Appuyez à nouveau sur la touche pour réactiver les systèmes.

-
- **Quand s'affiche à l'écran multifonctionnel le message indiquant que le système TRAC est désactivé même si le bouton de désactivation du VSC n'a pas été enfoncé**

TRAC et l'aide au démarrage en côte ne peuvent être utilisés. Contactez votre concessionnaire Lexus.

- **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, VSC, TRAC et d'aide au freinage d'urgence**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du système hybride, ou immédiatement après le départ du véhicule. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
 - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant.
 - Un bruit de moteur est possible après arrêt du véhicule.
 - De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après la mise en action de l'ABS.
 - Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après mise en action de l'ABS.

- **Bruit de fonctionnement de l'EPS**

Lorsque le volant tourne, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Cela n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Réactivation des systèmes TRAC/VSC

Le simple fait d'arrêter le système hybride après avoir désactivé les systèmes TRAC/VSC les réactive automatiquement.

■ Réactivation du système TRAC asservi à la vitesse du véhicule

Lorsque seul le système TRAC est désactivé, celui-ci se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente. Toutefois, lorsque les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ceux-ci ne se réactivent pas d'eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une longue période. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien stoppez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

ATTENTION

■ Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire la distance d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes semées de nids-de-poules ou à chaussée irrégulière

■ Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même lorsque le système TRAC est actif.

Conduisez soigneusement le véhicule dans des conditions où la stabilité et l'énergie pourraient être perdues.

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Une conduite imprudente peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont neutralisés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC étant conçus pour contribuer à améliorer la stabilité et le pouvoir directionnel du véhicule, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

 ATTENTION**■ Remplacement des pneumatiques**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient de la même dimension, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage des pneus préconisée.

Les systèmes ABS et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Pour remplacer les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Lexus pour de plus amples informations.

■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Aide au démarrage en côte

Le système d'aide au démarrage en côte a pour fonction d'empêcher le véhicule de reculer lorsque vous démarrez en côte ou sur une pente glissante.



Pour engager l'aide au démarrage en côte, appuyez davantage sur la pédale de frein alors que le véhicule est à l'arrêt complet.

Un signal sonore se déclenche une fois pour indiquer que le système est activé. Le témoin de perte d'adhérence se met également à clignoter.

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

- Le levier de vitesse est sur une position autre que P.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La pédale d'accélérateur est relâchée.

■ Aide au démarrage en côte

- Lorsque l'aide au démarrage en côte est en action, les freins restent automatiquement serrés même après que le conducteur a relâché la pédale de frein. Les feux stop et le troisième feu stop sont allumés.
- L'aide au démarrage en côte reste en action pendant 2 secondes environ après que vous avez relâché la pédale de frein.
- Si le témoin de perte d'adhérence ne clignote pas et que le signal sonore ne se déclenche pas au moment où vous appuyez davantage sur la pédale de frein, relâchez légèrement la pression sur la pédale de frein (sans pour autant laisser le véhicule reculer), puis appuyez de nouveau dessus vigoureusement. Si le système persiste à ne pas s'activer, vérifiez que toutes les conditions de mise en action indiquées précédemment sont réunies.

■ Signal sonore de l'aide au démarrage en côte

- À l'activation de l'aide au démarrage en côte, le signal sonore se déclenche une fois.
- Dans les situations suivantes, l'aide au démarrage en côte est désactivée et le signal sonore se déclenche deux fois.
 - Aucune tentative n'est faite pour mettre le véhicule en mouvement dans un délai de 2 secondes environ après que la pédale de frein a été relâchée.
 - Le levier de vitesse est déplacé sur P.
 - Le frein de stationnement est serré.
 - La pédale de frein est enfoncée de nouveau.
 - La pédale de frein est restée enfoncée pendant plus de 3 minutes environ.
- Si le signal sonore qui s'est déclenché n'est pas celui de l'aide au démarrage en côte, il est possible que le signal sonore de l'aide au démarrage en côte ne se déclenche pas lorsque vous activez ou désactivez le système.

■ Si le témoin de perte d'adhérence s'allume

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système. Contactez votre concessionnaire Lexus.

ATTENTION

■ Aide au démarrage en côte

- Ne vous en remettez pas aveuglement au système d'aide au démarrage en côte. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas correctement dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente pendant une période prolongée, sous peine de provoquer un accident.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Système de sécurité de précollision *

Lorsque le capteur radar détecte la possibilité d'une collision frontale, les systèmes de sécurité de pré-collision tels que les freins et les ceintures de sécurité sont automatiquement engagés pour limiter la violence de l'impact ainsi que les dommages subis par le véhicule.

■ Ceintures de sécurité de précollision (ceintures de sécurité avant uniquement)

Si le capteur de précollision détecte qu'une collision est inévitable, le système de précollision rétracte la ceinture de sécurité avant que la collision ne se produise.

La même chose arrivera si le conducteur effectue un freinage d'urgence ou perd le contrôle du véhicule. (→P. 110)

En revanche, le système ne fonctionne pas en cas de dérapage quand le système VSC est désactivé.

■ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Lorsque la probabilité d'une collision frontale est élevée, le système accroît automatiquement la puissance de freinage d'autant plus que vous appuyez fortement sur la pédale de frein. Lorsque le système détecte un freinage et détermine les opérations de freinage, le système peut ne pas avertir le conducteur à l'aide d'un voyant ou d'une sonnerie d'avertissement.

■ Freinage de pré-collision

Lorsqu'une collision frontale est hautement probable, le système en avertit le conducteur par un témoin et un message d'avertissement, ainsi que par un signal sonore. Si le système détecte l'inévitabilité de la collision, les freins sont appliqués automatiquement afin de réduire la vitesse de collision. Le freinage de pré-collision peut être désactivé au moyen du commutateur de mise sur arrêt correspondant.

*: Sur modèles équipés

Désactivation du freinage de pré-collision



- 1 Freinage de pré-collision désactivé
- 2 Freinage de pré-collision activé

Le témoin d'avertissement du système de pré-collision s'allume lorsque le freinage de pré-collision est désactivé.

2

Au volant

Capteur radar



Le capteur radar détecte les véhicules ou autres obstacles sur la route ou à ses abords et détermine l'imminence d'une collision en fonction de la position, de la vitesse et de la trajectoire des obstacles.

■ Le système de sécurité de pré-collision fonctionne lorsque

- Ceintures de sécurité pré-collision (type A):
 - Le véhicule roule à plus de 4 mph (5 km/h) environ.
 - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou celle du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 19 mph (30 km/h) environ.
 - Les passagers avant portent une ceinture de sécurité.
- Ceintures de sécurité pré-collision (type B):
 - Le véhicule roule à plus de 19 mph (30 km/h) environ.
 - Le système détecte un freinage ou dérapage soudain.
 - Les passagers avant portent une ceinture de sécurité.
- Aide au freinage de pré-collision:
 - Le véhicule roule à plus de 19 mph (30 km/h) environ.
 - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou celle du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 19 mph (30 km/h) environ.
 - La pédale de frein est enfoncée.
- Freinage de pré-collision:
 - Le commutateur de mise sur arrêt du système de freinage de pré-collision n'est pas en position enfoncé.
 - Le véhicule roule à plus de 10 mph (15 km/h) environ.
 - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou celle du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 10 mph (15 km/h) environ.

■ **Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible**

- Lorsqu'un objet est situé sur le bord de la route à l'abord d'un virage
- Lorsque vous croisez un véhicule dans un virage
- Lorsque vous roulez sur un pont métallique étroit
- Lorsqu'un objet en métal se trouve sur la chaussée
- Lorsque vous roulez sur une chaussée irrégulière
- Lors du croisement avec un véhicule dans un virage à gauche
- Lorsque votre véhicule se rapproche rapidement du véhicule en face
- Lorsqu'un ouvrage d'art, un panneau de signalisation, un panneau publicitaire ou toute autre structure apparaît sur la trajectoire directe du véhicule
- Lorsque monter une côte provoque l'apparition d'un panneau d'affichage ou d'une structure métallique directement dans la ligne de déplacement du véhicule
- En cas de variation extrême de la hauteur du véhicule
- En cas de déréglage de l'axe du radar
- Au franchissement de certaines barrières de péage
- Lors de la conduite sur un pont
- Lors du passage dans un tunnel

Lorsque le système se déclenche dans les situations décrites ci-dessus, il est également possible que les ceintures de sécurité se rétractent rapidement et que le véhicule freine avec une puissance supérieure à la normale. Lorsque la ceinture de sécurité est bloquée en position rétractée, arrêtez le véhicule en lieu sûr, et détachez puis rattachiez-la.

■ Obstacles non détectés

Le capteur ne peut pas détecter les obstacles en plastique, tels que les cônes de signalisation. Il existe également des cas où le capteur ne peut détecter les piétons, les animaux, les vélos, les motos, les arbres ou les congères.

■ Situations dans lesquelles le système de pré-collision ne fonctionne pas correctement

Le système peut présenter des dysfonctionnements dans les situations suivantes:

- Sur routes très sinueuses ou à la surface inégale
- Si un véhicule débouche sans préavis devant le vôtre, à une intersection par exemple
- Si un véhicule coupe sans préavis la route devant votre véhicule, pendant un dépassement par exemple
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque votre véhicule dérape avec le système VSC désactivé
- En cas de variation extrême de la hauteur du véhicule
- En cas de déréglage de l'axe du radar

■ Annulation automatique du système de sécurité de pré-collision

Lorsqu'un mauvais fonctionnement survient par suite de la contamination des capteurs, etc., avec pour résultat que les capteurs sont incapables de détecter les obstacles, le système de sécurité de pré-collision est automatiquement désactivé. Dans ce cas, le système ne s'active pas, même si une collision est possible.

■ S'il y a un dysfonctionnement dans le système, ou si le système est inutilisable temporairement

Les témoins et/ou messages d'avertissement s'allument ou clignotent.
(→P. 813, 825)

■ Certification

► Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQDNMWR005

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Informations relatives à l'exposition aux ondes radio à haute fréquence:

Le présent équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC pour les équipements non contrôlés.

Cet équipement doit être monté et utilisé de telle sorte qu'au moins 20 cm séparent la source émettrice (antenne) de votre corps.

Le présent émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION

■ Limitations du système de sécurité de pré-collision

N'accordez pas une trop grande confiance au système de sécurité de pré-collision. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et de contrôler l'absence d'obstacles ou autres dangers sur la route.

À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Précautions concernant l'assistance fournie par le système

Par le biais d'alertes et d'actions sur le freinage, le système de sécurité de pré-collision a vocation à aider le conducteur à éviter les collisions selon la logique OBSERVER-ÉVALUER-AGIR. Il existe des limites au niveau d'assistance que le système est capable de fournir; par conséquent, gardez à l'esprit les points suivants, qui sont essentiels.

● Assistance du conducteur à surveiller la route

Le système de pré-collision est uniquement capable de détecter les obstacles apparaissant directement en avant du véhicule et à une distance limitée uniquement. Ce n'est pas un mécanisme qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de lui fournir une assistance lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

● Assistance du conducteur à évaluer correctement la situation

Dans sa tentative à estimer la probabilité d'une collision, le système de sécurité de pré-collision ne dispose que des seules données issues des obstacles détectés directement en avant du véhicule. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de collision dans n'importe quelle situation donnée.

! ATTENTION**● Assistance du conducteur à agir**

Le système de sécurité de pré-collision est doté d'une fonction d'aide au freinage d'urgence conçue pour contribuer à réduire la gravité d'une collision, qui intervient donc uniquement quand le système a jugé qu'une collision est inévitable. Ce système n'est pas en soi capable d'éviter automatiquement une collision ou d'arrêter le véhicule en parfaite sécurité. C'est pour cette raison qu'en cas de danger, le conducteur doit immédiatement prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées.

■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

En présence de l'une des situations suivantes, freinez de manière appropriée:

- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent le fonctionnement du capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (en raison d'un lourd chargement dans le coffre, etc.)
- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques vides, etc.)
- Motos roulant sur la même voie de circulation

■ Manipulation du capteur radar

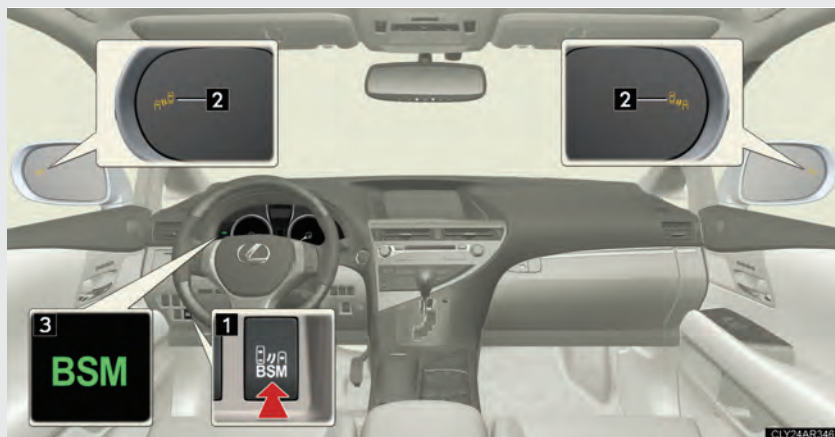
Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement efficace du système de sécurité de pré-collision:

- Le capteur et la calandre doivent rester propres en toutes circonstances.
Nettoyez le capteur et la calandre avec un chiffon doux pour éviter de les rayer ou de les détériorer.
- Ne soumettez pas le capteur ou la zone qui l'entoure à un choc violent.
Le moindre décalage du capteur risque d'engendrer un fonctionnement imprécis ou défectueux. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites inspecter la partie touchée et régler le capteur par votre concessionnaire Lexus.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant au capteur, à la calandre ou à leur périphérie.
- Ne pas modifier ni peindre le capteur et la calandre.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite BSM (Surveillance de l'angle mort)*

La surveillance de l'angle mort est un système qui aide le conducteur à décider s'il peut changer de voie de circulation.

Le système utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules circulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n'est pas réfléchiée par le rétroviseur extérieur (l'angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen d'un témoin intégré au rétroviseur.



1 Commutateur principal BSM

Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système.

2 Témoin de rétroviseur extérieur

Quand un véhicule est détecté dans l'angle mort, le témoin s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le levier de clignotants alors qu'un véhicule est détecté dans l'angle mort, le témoin clignote au rétroviseur extérieur.

3 Témoin BSM

Le témoin indicateur de désactivation du système antipatinage s'allume.

*: Sur modèles équipés

Zones de détection de la surveillance de l'angle mort

Les angles morts dans lesquels les véhicules peuvent être détectés sont matérialisés ci-dessous.



La zone de détection s'étend jusqu'à:

- 1 Environ 11,5 ft. (3,5 m) du côté du véhicule

Le premier 1,6 ft. (0,5 m) du côté du véhicule n'est pas situé dans la zone de détection

- 2 Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-choc arrière
- 3 Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-choc arrière

2

Au volant

■ La surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque

Le commutateur principal BSM est sur marche et le véhicule roule à plus de 10 mph (16 km/h) environ

■ Conditions de détection d'un véhicule par la surveillance de l'angle mort

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection du vôtre à l'occasion d'un changement de voie.

■ Conditions dans lesquelles la surveillance de l'angle mort ne détecte pas les véhicules

La surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Véhicules circulant en sens inverse
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 files du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté

■ Conditions dans lesquelles la surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que la surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:
 - Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
 - Quand le pare-choc arrière est couvert de givre, de boue, etc.
 - Quand vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
 - Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
 - Quand un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
 - Quand vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
 - Quand plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
 - Quand les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné du vôtre
 - Quand le véhicule pénétrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
 - Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection.
 - Tout de suite après que vous avez mis le bouton du BSM sur marche.
 - Lorsque vous tractez une caravane/remorque
 - Lorsque des équipements tels qu'un porte vélo sont installés à l'arrière du véhicule
- Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les conditions suivantes:
 - Quand la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc.
 - Quand la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit.
 - Quand les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies du vôtre pénètre dans la zone de détection

■ Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Anomalie de fonctionnement du système

Si un mauvais fonctionnement du système est détecté pour l'une des raisons suivantes, un message d'avertissement s'affiche: (→P. 825)

- Il y a un mauvais fonctionnement dans les capteurs
- Les capteurs sont sales
- La température extérieure est extrêmement haute ou basse
- La tension électrique est devenue anormale dans les capteurs

■ Certification de la surveillance de l'angle mort

Droit applicable : Canada 310

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Bandes de fréquences : 24.05 - 24.25GHz

Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

! ATTENTION

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est un système auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une confiance excessive à la surveillance de l'angle mort. Le système n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui faire aveuglément confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel. Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur lui-même.

■ Manipulation du capteur radar

Un contrôle de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-choc arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.



- Le capteur et la zone du bouclier qui l'entoure doivent rester propres en toutes circonstances.

- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone du bouclier qui l'entoure. Le moindre décalage en position du capteur risque d'engendrer un fonctionnement défectueux du système, et l'absence de détection des véhicules entrant dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites inspecter la partie touchée par votre concessionnaire Lexus.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'autocollants au capteur ou à la zone du bouclier qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du bouclier qui l'entoure.
- Ne pas peindre le capteur ou la zone du bouclier qui l'entoure.

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Ce véhicule appartient à la catégorie des véhicules utilitaires, et dispose par conséquent d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite par rapport à son centre de gravité.

Particularités des véhicules utilitaires

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement significativement supérieur à celui des autres types de véhicules.
- Sa conception ne lui permet pas de prendre les virages aussi vite que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.

 ATTENTION**■ Précautions relatives aux véhicules utilitaires**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure, de mort ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture dès que le véhicule est en mouvement.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans la mesure du possible.
Si vous n'utilisez pas ce véhicule correctement, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Charger la galerie de pavillon entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de manœuvrer brusquement, car vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne roulez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

Votre véhicule n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. Toutefois, si vous devez impérativement effectuer une conduite en tout-terrain, veuillez respecter les précautions suivantes afin d'éviter les zones interdites à la circulation des véhicules.

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans les terrains fermés. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, les techniques de conduite doivent être modifiées ou le déplacement reporté pour éviter d'endommager les chemins.
- Évitez de conduire sur des pentes à fort pourcentage, des routes glissantes ou sur tout autre revêtement tel que du sable, situations dans lesquelles les pneumatiques sont susceptibles de perdre leur adhérence. Votre véhicule risque de ne pas se comporter aussi bien qu'un véhicule tout-terrain à 4 roues motrices classique dans ces conditions.

■ Informations supplémentaires pour la conduite tout-terrain

► Pour les utilisateurs résident aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Le Service des forêts des États-Unis et le Bureau of Land Management

 ATTENTION**■ Précautions à observer en tout-terrain**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure, de mort ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur du bord du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable, l'eau, etc., vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc., coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans être nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie du véhicule.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident grave ou mortel. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau

Prenez toutes les précautions d'usage pour éviter toute détérioration par l'eau de la batterie du système hybride, du système hybride ou d'autres organes.

- De l'eau pénétrant dans le compartiment moteur risque d'entraîner de graves détériorations du système hybride. De l'eau pénétrant à l'intérieur risque de provoquer un court-circuit de la batterie du système hybride rangée sous les sièges arrière.
- Toute entrée d'eau dans la transmission hybride entraîne une dégradation de la qualité de la transmission. Il est possible que le témoin d'anomalie de fonctionnement s'allume et que le véhicule ne soit plus utilisable.
- L'eau peut diluer la graisse des roulements de roues et provoquer leur corrosion et leur usure prématurée; l'eau peut également pénétrer dans le carter de transmission hybride et réduire ainsi les qualités lubrifiantes de l'huile qu'il contient.

■ Si vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit du cours d'eau. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue qui se sont accumulés autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du freinage et détériorer les organes du système de freinage.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour tout complément d'information sur le programme d'entretien, consultez le "Guide de la garantie et des services/Supplément du manuel du propriétaire/Programme d'entretien".

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien maintenu en place.
- Veillez à garder le véhicule à niveau. Le fait de placer le poids aussi loin que possible vers l'avant aide à maintenir l'équilibre du véhicule.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

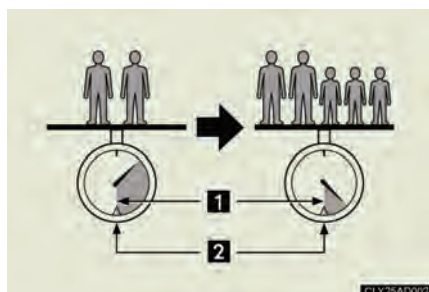
Comment déterminer la limite de chargement correcte —

- (1) Repérez la mention "The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs." sur l'étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.
- (4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge "XXX" équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lbs.)

- (5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages.
(→P.884)

Formule de calcul pour votre véhicule



- 1 Capacité de chargement
- 2 Capacité de charge totale (poids supportable par le véhicule) (→P.884)

Supposons que 2 personnes dont le poids cumulé de A lb. (kg) montent à bord de votre véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la quantité disponible pour le chargement et les bagages sera de C lb. (kg) comme suit:

$$B * 2 \text{ lb. (kg)} - A * 1 \text{ lb. (kg)} = C * 3 \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité disponible pour le chargement et les bagages

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de D lb. (kg) montent à bord du véhicule, alors la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) comme suit:

$$C \text{ lb. (kg)} - D * 4 \text{ lb. (kg)} = E * 5 \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

ATTENTION

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

S'ils sont transportés dans le coffre, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de manière à ce qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.

En cas de freinage brusque ou d'accident, tous ces objets risquent d'être projetés dans l'habitacle et de blesser les passagers.

- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident:

- Aux pieds du conducteur
- Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
- Sur la plage arrière
- Sur le tableau de bord
- Sur le tableau de bord

- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

- N'autorisez personne à prendre place dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

! ATTENTION

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pour la galerie de pavillon (sur modèles équipés)

Pour utiliser les glissières de galerie de pavillon et transporter une charge, il est nécessaire de mettre en place deux ou plusieurs traverses d'origine Lexus ou équivalentes.

Lors du transport d'une charge sur la galerie de pavillon, respectez les points ci-dessous:



- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie entre les essieux avant et arrière.
- En cas de transport d'une charge longue ou large, ne dépassez jamais la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P. 884)
- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.
- Charger la galerie de pavillon a pour conséquence de déplacer vers le haut le centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner brutalement ou de faire des manœuvres brusques, sous peine de perdre le contrôle du véhicule ou de faire des tonneaux par suite d'une conduite trop imprudente, avec pour résultat un accident grave voire mortel.
- Si vous devez voyager sur de longues distances ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, arrêtez-vous périodiquement pour vérifier que la charge reste en place.

ATTENTION

- Ne dépassez pas 165 lb. (75 kg) de chargement sur la galerie de pavillon.
- Pour réduire les bruits aérodynamiques en l'absence de tout bagage chargé sur la galerie de pavillon, avancez au maximum la traverse avant et reculez au maximum la traverse arrière.

NOTE

Mise en place de la charge

Prenez garde de ne pas abîmer la surface du toit ouvrant.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le TWR (poids nominal de remorque) et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale (poids supportable par le véhicule):**
(→P. 884)

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **TWR (Poids nominal de remorque) (modèles à 4 roues motrices avec équipement de remorquage):** (→P. 346, 884)

TWR désigne le poids total en charge d'une caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

■ **TWR (Poids nominal de remorque) (modèles à 2 roues motrices et modèles à 4 roues motrices sans équipement de remorquage)**

Lexus vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pneus et de charge. (→P. 755)

ATTENTION

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule.

Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

2-5. Informations relatives à la conduite

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

■ Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des fluides adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement moteur
 - Liquide de refroidissement pour module de commande de puissance
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

■ Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.

- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

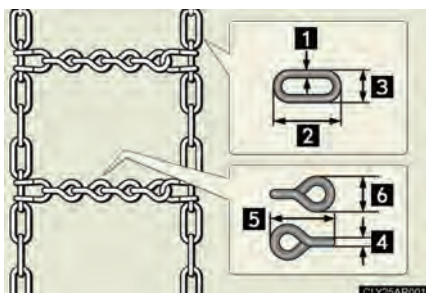
Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Garez le véhicule et mettez le levier de vitesse sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, calez les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient. La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.



Chaînes latérales:

- 1 0,12 in. (3 mm) de diamètre
- 2 0,98 in. (25 mm) de longueur
- 3 0,43 in. (10,8 mm) en largeur

Chaînes transversales:

- 4 0,15 in. (3,9 mm) de diamètre
- 5 1,00 in. (25,3 mm) de longueur
- 6 0,54 in. (13,8 mm) en largeur

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de voirie. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne montez pas de chaînes sur les roues arrière.
- Montez les chaînes à neige sur les roues avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

⚠ ATTENTION

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

Le non-respect de cette consigne pourrait amener une perte de contrôle du véhicule et provoquer la mort ou des blessures graves.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées pour votre véhicule.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes aux pneus

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou sur des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations soudaines, les changements de direction brusques, les freinages soudains et les opérations de changements de vitesse pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Lexus ou un détaillant de pneumatiques reconnu.

En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

■ **Montage des chaînes à neige**

Il peut arriver que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

2-5. Informations relatives à la conduite

Conduite avec une caravane/remorque (modèles à 4 roues motrice avec équipement de remorquage)

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il vous est interdit de surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de traction utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et mis en œuvre, et que vous appliquez les pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et l'efficacité au freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

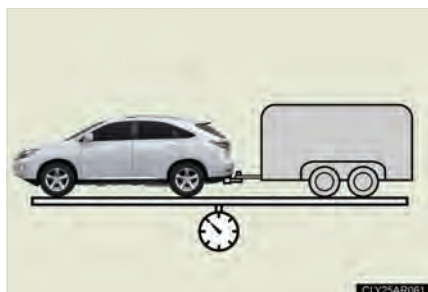
Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les garanties Lexus ne s'appliquent pas aux dommages et pannes provoqués par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Prenez contact avec votre concessionnaire Lexus pour tout complément d'information sur les attelages, etc.

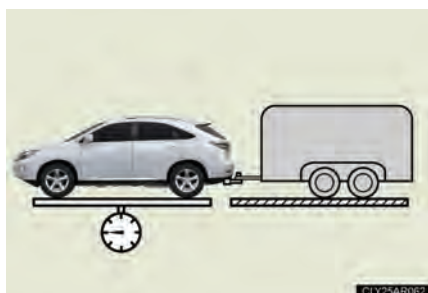
Expressions liées au remorquage

■ GCWR (Poids nominal brut combiné)



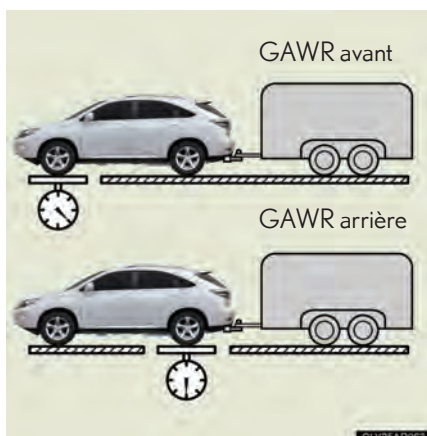
Poids de combinaison brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids total roulant autorisé correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).

■ GVWR (Poids nominal brut du véhicule)



Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids brut du véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.

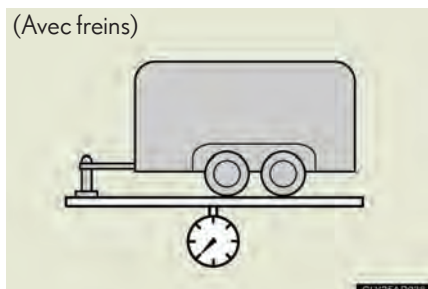
■ GAWR (Poids Nominal Brut sur Essieu)



Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).

■ TWR (Poids Nominal de Remorque)

(Avec freins)



Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids brut de remorque est égal à la somme du poids de la caravane/remorque et le poids de son chargement.

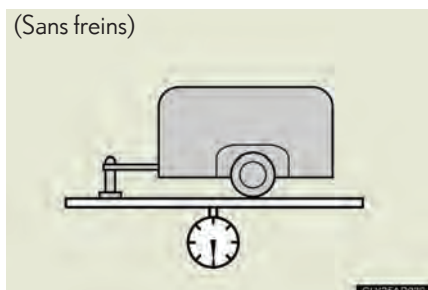
Le TWR est calculé en prenant pour hypothèse un véhicule de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et système d'attelage (si nécessaire).

Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaire dans le véhicule réduit d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de GCWR, GVWR et GAWR ne soient pas dépassées.

Si le poids brut de la remorque dépasse 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une remorque à 2 essieux ou plus.

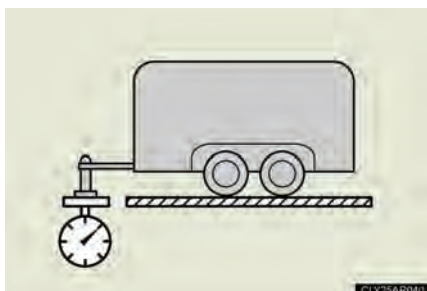
■ TWR non-freiné (Poids nominal de remorque non-freiné)

(Sans freins)



Poids nominal de remorque pour tracter une caravane/remorque dépourvue de système de freinage.

Poids au timon



Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P. 347)

Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le TWR indiqué dans le tableau. (→P. 346)
- Le poids total roulant autorisé ne doit jamais excéder le GCWR indiqué dans le tableau. (→P. 346)



- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le GVWR indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le GAWR indiqué sur l'étiquette d'homologation.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de la remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), un dispositif de contrôle de déplacement avec une capacité suffisante est requis.

GCWR, TWR, TWR non-freiné, TWR en traction sur 5ème d'attelage et col de cygne

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut de véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ GCWR* et TWR*

Type de traction	Système de conduite	GCWR	TWR
Avec équipement de remorquage	4 roues motrices	9480 lb. (4297 kg)	3500 lb. (1588 kg)

■ TWR non-freiné*

1000 lb. (453 kg)

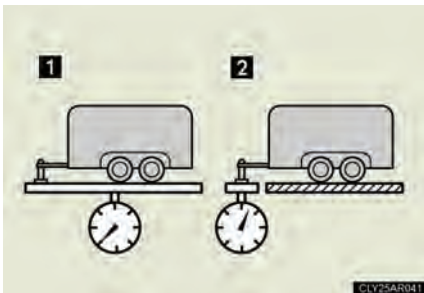
*: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Poids au timon de caravane/remorque

- La valeur préconisée de poids au timon varie selon le type de traction ou de caravane/remorque, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.

- Poids au timon

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 9% à 11%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)



1 Poids brut de remorque

2 Poids au timon

Si vous utilisez un attelage à répartition pour tracter, rétablissez le poids sur l'essieu avant à la même valeur que celle précédant l'accouplement de la caravane/remorque.

Si la mesure directe du poids sur l'essieu avant n'est pas possible, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant accouplement de la caravane/remorque. Corrigez le couple de l'attelage à répartition de sorte à obtenir que l'aile avant soit rétablie à la hauteur qui était la sienne avant accouplement de la caravane/remorque.

Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

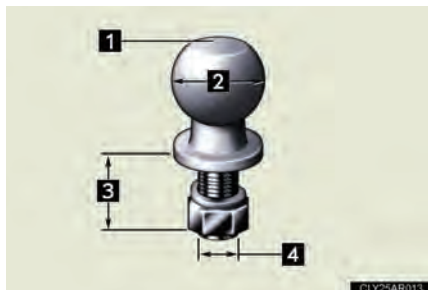
Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Lexus vous recommande d'utiliser un attelage Lexus pour votre véhicule. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Lexus.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Lexus.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids brut de remorque de votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Démontez l'attelage des lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

Choix de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.



1 Capacité nominale de la boule d'attelage

Doit être au moins égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

2 Diamètre de la boule

Doit correspondre en taille au coupleur de crochet d'attelage. Le diamètre de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.

Catégorie de caravane/remorque	Diamètre typique de boule d'attelage
IV	2 de 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 de 7/8 in.

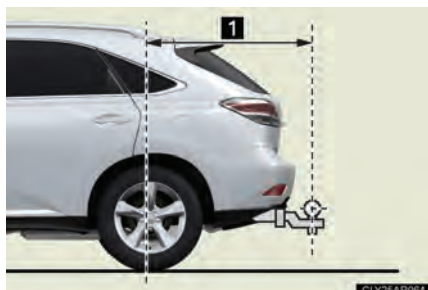
3 Longueur de tige

Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

4 Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre du support de la boule.

Positions de la tête et de la boule d'attelage



1 Position de la boule d'attelage:
45,1 in. (1145 mm)

Branchement des feux de la caravane/remorque



Utilisez le faisceau électrique
rangé à l'arrière sous la caisse.

■ Fonction d'arrêt automatique de l'alimentation électrique

En cas de surintensité électrique, la fonction automatique de coupure d'alimentation intervient pour isoler les éclairages de la caravane/remorque de l'alimentation électrique, afin d'éviter tout dommage au circuit électrique du véhicule.

Cette fonction est activée dès lors que le courant nominal de l'un quelconque des circuits d'éclairage de la caravane/remorque est dépassé:

- Feux de position: maximum 7,8 A
- Clignotant avant et éclairage de jour (droite): maximum 4,5 A
- Clignotant avant et éclairage de jour (gauche): maximum 4,5 A

■ Lorsque la fonction automatique de coupure d'alimentation est active

Si un feu de la caravane/remorque ne s'allume pas suite à l'activation de la fonction automatique de coupure d'alimentation, le système d'éclairage doit être réinitialisé.

Appliquez la procédure de réinitialisation indiquée ci-dessous.

- Si un feu de position ne s'allume pas, mettez la commande des feux avant sur arrêt.
- Si le feu stop/clignotant droit ne s'allume pas, mettez le levier de clignotants sur arrêt ou enlevez votre pied de la pédale de frein.
- Si le feu stop/clignotant gauche ne s'allume pas, mettez le levier de clignotants sur arrêt ou enlevez votre pied de la pédale de frein.

Si les feux de détresse ne fonctionnent pas, appuyez sur le commutateur de feux de détresse pour les éteindre.

Après réinitialisation du système d'éclairage, utilisez de nouveau les commutateurs d'éclairage pour vérifier si les feux s'allument normalement.

Si les feux ne s'allument pas normalement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident, la mort ou des blessures graves, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne dépassez pas la limitation de vitesse indiquée par la signalisation.
- Lexus recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route sèche, en ligne droite et en parfait état. Ne dépassez pas cette limite, la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.
- Avant de prendre la route, vérifiez les pneus, les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, tournez-le vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop violents et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.

- Les distances arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliement en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations soudaines.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc.
La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver l'efficacité du frein moteur et les performances du circuit de charge pendant que vous roulez sous frein moteur, ne mettez pas la transmission sur D.
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer la descente, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.

- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les cotes longues ou abruptes. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique un surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le côté de la route de manière à ne pas gêner la circulation.
(→P. 873)
- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez la transmission sur P. Évitez de stationner en pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, prenez les précautions suivantes:

ÉTAPE 1 Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.

ÉTAPE 3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

ÉTAPE 4 Serrez vigoureusement le frein de stationnement.

ÉTAPE 5 Mettez le levier de vitesse sur P et arrêtez le système hybride.

● Démarrage en cote ou en pente, après stationnement:

ÉTAPE 1 Avec le levier de vitesse sur P, démarrez le système hybride. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le levier de vitesse sur R.

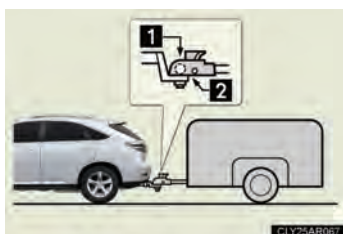
ÉTAPE 3 Relâchez le frein de stationnement ainsi que la pédale de frein puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

ÉTAPE 4 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

■ Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque



Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour que la sécurité soit garantie avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque.



1 Coupleur

2 Boule d'attelage

■ Avant de remorquer

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P. 893)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La remorque doit être de niveau lorsqu'elle est remorquée.
Ne prenez pas la route si la remorque n'est pas de niveau et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, qu'il n'y pas de surcharge, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est bien arrimé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou un des organes de son groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, différentiel, roulements de roue, etc.), Lexus vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Après que le véhicule a parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, pendant encore 500 miles (800 km), roulez à des vitesses inférieures à 50 mph (80 km/h) quand vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer jusqu'aux plein gaz.

■ Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Consultez le "Guide de la garantie et des services", le "Supplément du manuel du propriétaire" ou le "Programme d'entretien".)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

● Si la caravane/remorque se met à louvoyer:

- Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite. Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
Ne pas augmenter la vitesse. N'agissez pas sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser.

● Après que la caravane/remorque a cessé de louvoyer:

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
- Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
- Vérifiez la charge dans la caravane/remorque.
Vérifiez que la charge ne s'est pas déplacée.
Vérifiez que le poids au timon est conforme, si possible.
- Vérifiez la charge dans le véhicule.
Vérifiez que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, c'est que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque.

Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

ATTENTION

■ Précautions de conduite avec une caravane/remorque

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. Autrement, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel. La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et les réglages du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

■ Pour éviter tout accident ou blessure

- Ne dépassez pas les valeurs de TWR, TWR non-freiné, GCWR, GVWR ou GAWR.
- Si le poids brut de la remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), un dispositif de contrôle de déplacement avec une capacité suffisante est requis.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne dépassez pas la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si votre ensemble véhicule-remorque est victime d'instabilité suite à une décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité apparaît.
- Ne changez pas de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne freinez pas brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne dépassez pas les limites de capacité de l'attelage de caravane/remorque, de poids brut de véhicule, de poids brut sur essieu et de poids au timon.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse alors que vous tractez une caravane/remorque.

! ATTENTION

- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- Ne tractez pas une caravane/remorque quand le véhicule est équipé de la roue de secours compacte.

■ Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par leur fabricant. Même si le véhicule est physiquement capable de tracter une charge supérieure, vous ne devez jamais dépasser la limite de poids nominal préconisée pour l'attelage. Excéder la limite préconisée par le fabricant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Lexus vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes aux réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Lexus vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.



NOTE

■ Montage d'un attelage de caravane/remorque

Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Lexus. Ne fixez pas l'attelage pour caravane/remorque au pare-chocs; vous risqueriez de causer des dommages à la carrosserie.

■ Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement

Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque par épissure directe. Un raccordement direct risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

2-5. Informations relatives à la conduite

Conduite avec une caravane/remorque (sans équipement de remorquage)

Lexus vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Lexus vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un support pour fauteuil roulant, scooter ou vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour recevoir un élément portatif monté sur le crochet d'attelage.



2-5. Informations relatives à la conduite

Remorquage par une caravane

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission hybride et au système 4 roues motrices (modèles à 4 roues motrices)



Modèles à 2 roues motrices: Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol. La transmission hybride risquerait en effet de subir de graves dommages.



Modèles à 4 roues motrices: Ne remorquez jamais le véhicule avec l'une des roues au sol. Vous risqueriez de causer des dommages graves à la transmission hybride et au système 4 roues motrices.

3-1. Système audio à affichage sur écran Lexus

Système audio à affichage sur écran Lexus.....	366
Réglages d'affichage	371
Menu de configuration	373
Mobile Assistant (Assistant mobile)	379

3-2. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique (avec le Système audio à affichage sur écran Lexus)	381
Système de climatisation automatique (sans système de navigation ou écran d'affichage du système audio Lexus)	390
Bouton de dégivrage de la lunette arrière	399
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise	401

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Système audio (véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus)....	403
Utilisation de la radio	406
Utilisation du lecteur de CD	422
Lecture d'un CD audio et de disques MP3/WMA	423
Écouter à partir d'un iPod....	434
Écoute d'un lecteur USB	443
Utilisation du port AUX	453
Écouter l'audio Bluetooth®	455
Utilisation optimale du système audio	469
Utilisation des commandes audio au volant	471
Système mains libres (pour téléphone mobile)	474
Utilisation d'un téléphone Bluetooth®	482
Configuration du système mains libres.....	502
Réglages Bluetooth®	515

3-4. Utilisation du système audio

Système audio (sans système de navigation ou système audio à affichage Lexus)	524
Utilisation de l'autoradio	528
Utilisation du lecteur de CD	538
Lecture des disques MP3 et WMA	546
Utilisation avec un iPod.....	555
Utilisation d'un dispositif de stockage USB	566
Système audio Bluetooth®	576
Utilisation du système audio Bluetooth®	580
Faire fonctionner un lecteur portable compatible Bluetooth®	586
Configurer un lecteur portable compatible Bluetooth®	590
Configuration du système audio Bluetooth®	598
Utilisation optimale du système audio	599
Utilisation du port AUX.....	602

Utilisation des commandes audio au volant	604
Système mains libres pour téléphones mobiles.....	608
Utilisation du système mains libres (pour téléphones mobiles)	613
Passer un appel téléphonique	622
Configuration d'un téléphone mobile	627
Configuration système et sécurité	633
Utilisation du répertoire	638

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs.....	646
• Éclairages intérieurs.....	647
• Éclairages individuels	647

3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements	649
• Boîte à gants.....	650
• Porte-bouteilles/ vide-poches de porte	651
• Porte-gobelets	652
• Rangement de console.....	654
• Range-monnaie	657
• Casiers auxiliaires.....	657
• Rangement inférieur.....	659

3-7. Autres équipements intérieurs

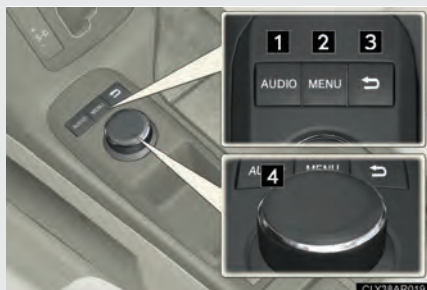
Pare-soleil	660
Miroirs de courtoisie	661
Montre	662
Affichage de la température extérieure....	663
Contrôle de la luminosité de l'affichage multifonctionnel	665
Prises d'alimentation	666
Volant chauffant	669
Sièges chauffants et ventilés	671
Accoudoir	673
Crochets à vêtements.....	674
Poignées d'assistance.....	675
Tapis de sol	676
Équipements de coffre.....	678
Commande d'ouverture de porte de garage.....	682
Boussole	690
Safety Connect	694

3-1. Système audio à affichage sur écran Lexus

Système audio à affichage sur écran Lexus*

À l'aide de l'écran de réglage du contrôleur audio Lexus, vous pouvez commander le système audio ainsi que le système mains libres, etc.

■ Contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus



1 Affichage de l'écran de commande audio (→P. 403)

2 Affichage de l'écran "Menu" (→P. 367)

3 Affichage de l'écran précédent

4 Tournez ou déplacez la commande afin de sélectionner une fonction, un numéro ou un bouton d'écran.

Appuyez sur la commande pour entrer la fonction, le numéro et le bouton d'écran sélectionné.

*: Sur modèles équipés

■ Ecran "Menu"

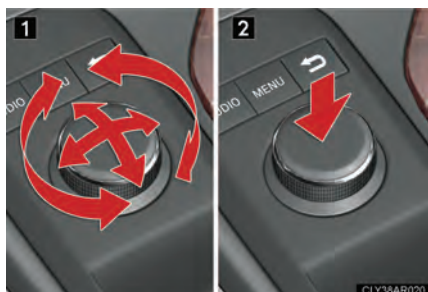
Pour afficher l'écran du "Menu", appuyez sur le bouton "MENU" sur l'écran de réglage du système audio Lexus.



Bouton	Fonction
"Climatisation"	Système de climatisation automatique (→P. 381)
"Téléphone"	Système mains libres (→P. 474)
"Voiture"	Contrôle de l'énergie disponible/ écran de consommation (→P. 42)
"Paramétrer"	Menu de configuration (→P. 373)
"Affichage"	Réglages d'affichage (→P. 371)

Fonctionnement de l'écran de réglage du système audio Lexus

■ Utilisation de l'écran de réglage du système audio Lexus



1 Sélectionnez: Tournez ou bougez le contrôleur.

2 Entrer: Pousser la commande.

■ Utilisation de base de l'écran

Lorsqu'une liste est affichée, utilisez le bouton approprié pour faire défiler la liste.



 : Cet indicateur s'allume lorsque la case de liste est sélectionnée.

  : Pour passer à la page suivante ou précédente.



 : Pour revenir à l'écran précédent.

■ Lorsque vous utilisez l'écran

- L'écran de réglage du système audio Lexus réagira lentement dans des conditions de froids extrêmes.
- Lorsque l'écran est froid, son affichage a tendance à être sombre, et le système paraît plus lent à réagir qu'en temps normal.
- Le port de lunettes de soleil gêne la lisibilité de l'écran, qui paraît alors sombre. Modifiez votre angle de vision, corrigez la qualité d'affichage dans l'écran "Paramètres d'affichage" (→P. 371), ou bien retirez vos lunettes de soleil.



ATTENTION

■ Utilisation de l'écran de réglage du système audio Lexus

- Ne coincez pas vos doigts, ongles ou cheveux dans le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus, ceci pourrait occasionner une blessure.
- Faites attention lorsque vous touchez le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus par températures extrêmes, celui-ci peut-être très chaud ou très froid du fait de la température intérieure du véhicule.

NOTE

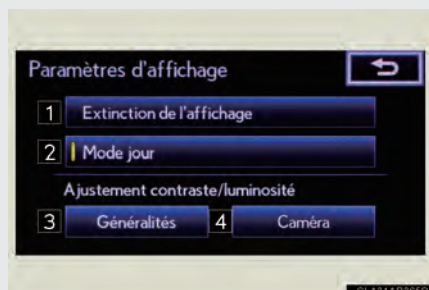
■ **Afin de prévenir un dysfonctionnement du contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus**

- Ne pas mettre en contact de la nourriture, du liquide, des autocollants ou des cigarettes allumées avec le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus, ceci pourrait occasionner un changement de couleur, une émission malodorante ou un dysfonctionnement.
- N'appliquez pas une force excessive ou un impact violent au contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus, ceci pourrait le tordre ou le casser.
- Ne laissez pas des pièces de monnaie, des lentilles de contact ou d'autres objets se coincer dans le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus, ceci pourrait occasionner un dysfonctionnement.
- Un bout de vêtement peut se déchirer s'il se trouve coincé dans le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus.
- Si votre main ou tout autre objet est sur le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus lorsque le commutateur "POWER" est en position ACCESSOIRES, celui-ci peut ne pas fonctionner correctement.

Réglages d'affichage

Vous pouvez ajuster le contraste ou la luminosité de l'écran et également éteindre l'affichage.

Appuyez sur le bouton "MENU" sur le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus et sélectionnez "Affichage" sur l'écran "Menu", afin d'afficher l'écran "Paramètres d'affichage".



1 Eteindre l'écran

L'écran est éteint. Pour allumer l'écran, appuyez sur le bouton "AUDIO" ou "MENU" sur le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus.

2 Permet de passer au mode d'affichage diurne. (→P. 371)

3 Permet d'ajuster le contraste/ luminosité de l'écran (→P. 372)

4 Adjuster le contraste/ luminosité de la caméra de l'écran de vue arrière (→P. 372)

Commuter entre les modes diurne et nocturne

Lorsque les projecteurs sont allumés, l'intensité lumineuse de l'écran diminue.

Vous pouvez néanmoins faire passer l'écran en mode diurne en effleurant la touche "Mode jour".

Si l'écran est réglé pour être en mode jour avec la commande des feux avant en marche, cette condition est mémorisée même quand le bouton "POWER" est sur arrêt.

Réglage du contraste/luminosité de l'écran

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Généralités” ou “Caméra” sur l'écran “Paramètres d'affichage”.



Ajustez l'affichage à vos préférences personnelles avec les boutons “+” ou “-”.

Sélectionnez “Contraste” ou “Luminosité” à l'aide de “<<” ou de “>>”.

	“ - ”	“ + ”
“Contraste”	Plus faible	Plus fort
“Luminosité”	Plus sombre	Plus clair

ÉTAPE 3 Sélectionnez “OK”.

3-1. Système audio à affichage sur écran Lexus

Menu de configuration

Vous pouvez modifier les réglages de l'écran de réglage du système audio Lexus en fonction de vos préférences.

Afin d'afficher l'écran "Configuration", appuyez sur le bouton "MENU" sur le contrôleur de l'écran de réglage du système audio Lexus et sélectionnez "Paramétrer" sur l'écran "Menu".



Bouton	Page
"Généralités "	P. 374
"Voix"	P. 378
"Bluetooth*"	P. 515
"Téléphone"	P. 502
"Son"	P. 377
"Véhicule"	P. 376

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

Réglages de base

Cet écran est utilisé pour divers réglages.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Configuration". (→P. 373)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Généralités" sur l'écran "Configuration".



1 Sélectionner la langue
(→P. 374)

2 Activer/désactiver le bip sonore

3 Sélectionnez la couleur du bouton

4 Activer/désactiver l'animation

L'effet d'animation de l'écran de sélection de source audio, les transitions d'écran etc. peuvent être réglés sur "Activé" ou "Arrêt".

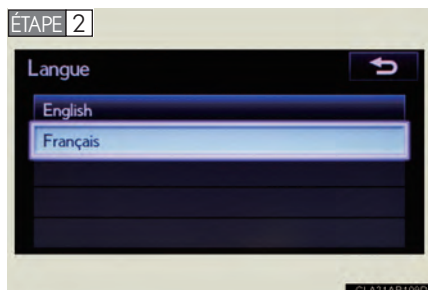
5 Les données personnelles peuvent être supprimées.
(→P. 375)

ÉTAPE 3 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez "OK".

■ Choix de la langue

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Langue" sur l'écran "Paramètres généraux".

ÉTAPE 2

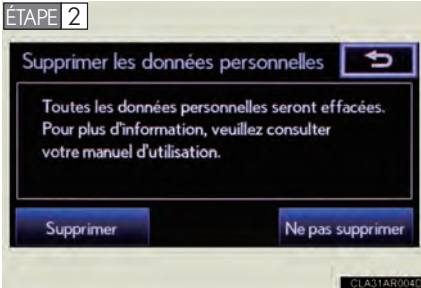


Sélectionnez la langue de votre choix.

Les langues sélectionnables peuvent varier en fonction du modèle ou de la région.

■ Suppression des données personnelles

ÉTAPE 1 Effleurez “Supprimez les données personnelles” sur l’écran “Paramètres généraux”.



Sélectionnez “Supprimer”.

Les données ne pouvant plus être rétablies après leur effacement, réfléchissez bien avant toute manipulation.

ÉTAPE 3 Un écran de confirmation s'affiche. Sélectionnez “Oui”.

Les données personnelles suivantes peuvent être supprimées ou remises à leurs valeurs par défaut.

- Données du répertoire
- Données d'historique des appels
- Données des numéros abrégés
- Données du dispositif Bluetooth®
- Réglages sonores du téléphone
- Réglages détaillés du Bluetooth®
- Réglages sonores
- Commutateur de données préreglées
- Dernière station radio sélectionnée

Réglages du véhicule

Cet écran est utilisé pour divers réglages du véhicule.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Configuration". (→P. 373)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Véhicule" sur l'écran de "Configuration".



1 Réglages personnalisés du véhicule (→P. 376)

2 Réglage de l'aide au stationnement LEXUS* (→P. 283)

■ Réglages personnalisés du véhicule

Divers réglages peuvent être modifiés.

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule" sur l'écran "Paramètres véhicule".



Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables. (→P. 914)

ÉTAPE 2 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez "OK".

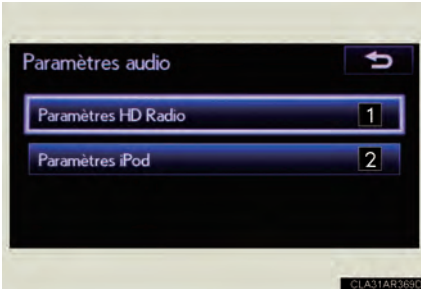
*: Sur modèles équipés

Réglages audio

Cet écran est utilisé pour divers réglages audio.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Configuration". (→P. 373)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Son" sur l'écran de "Configuration".



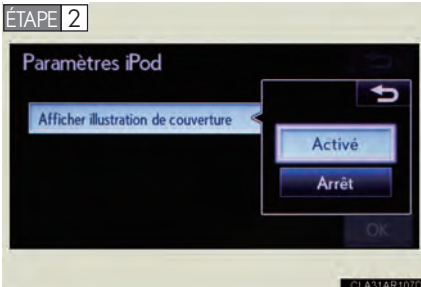
1 Réglages de la technologie HD Radio™ (→P. 411)

2 Réglage de l'iPod (→P. 377)

■ Réglages de l'iPod

Cet écran est utilisé pour configurer l'iPod.

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Paramètres iPod" sur l'écran "Paramètres audio". (→P. 377)



Sélectionnez "Afficher illustration de couverture".

Vous pouvez sélectionner "Activé" ou "Arrêt" pour afficher la couverture de l'album de l'iPod à l'écran.

ÉTAPE 3 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez "OK".

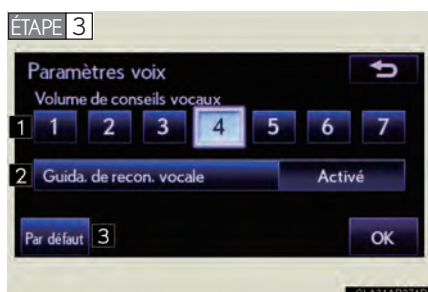
Réglages de la voix

Cet écran vous guidera lors de la configuration des systèmes mains libres Bluetooth®.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Configuration". (→P. 373)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Voix" sur l'écran de "Configuration".

ÉTAPE 3



1 Réglage du volume du guidage vocal

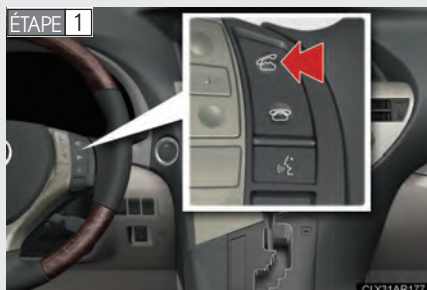
2 Activation/désactivation des invites de reconnaissance vocale

3 Rétablir les réglages par défaut

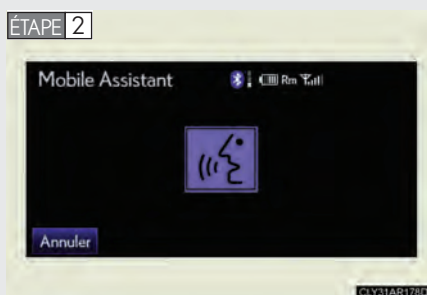
ÉTAPE 4 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez "OK".

3-1. Système audio à affichage sur écran Lexus Mobile Assistant (Assistant mobile)

La fonction Mobile Assistant (Assistant Mobile) sur ce système permet l'activation du mode Siri® Eyes Free d'Apple via les commutateurs au volant. Pour utiliser Mobile Assistant (Assistant Mobile), un téléphone cellulaire compatible doit être enregistré et connecté à ce système via Bluetooth®. (→ P.482)



Enfoncez et maintenez le commutateur de décrochage jusqu'à ce que vous entendiez le signal sonore indiquant que le système écoute.



Le Mobile Assistant (Assistant Mobile) ne peut être utilisé que lorsque l'écran voisin s'affiche.

Pour annuler le Mobile Assistant (Assistant Mobile), sélectionner "Annuler" ou enfoncez et maintenez le commutateur de décrochage.

Pour redémarrer le Mobile Assistant (Assistant Mobile) pour les commandes supplémentaires, enfoncez le commutateur de décrochage. Le Mobile Assistant (Assistant Mobile) ne peut être redémarré qu'après que le système a répondu à une commande vocale. Après certaines commandes du téléphone et musicales, la fonction du Mobile Assistant (Assistant Mobile) va automatiquement s'arrêter pour terminer l'action demandée.

■ Réglage du volume

Le volume du Mobile Assistant (Assistant Mobile) peut être réglé à l'aide du bouton "PWR-VOL" ou des commutateurs de volume au volant. Les volumes d'appel du Mobile Assistant (Assistant Mobile) et du téléphone sont synchronisés.

■ Microphone



Il est inutile de parler directement dans le microphone lorsque vous utilisez le Mobile Assistant (Assistant mobile).

- Attendez d'entendre les bips sonores avant d'utiliser le Mobile Assistant (Assistant Mobile).
- Le Mobile Assistant (Assistant mobile) risque de ne pas reconnaître les commandes dans les situations suivantes:
 - Lorsque vous parlez trop rapidement.
 - Lorsque vous parlez à faible ou fort volume.
 - Lorsque le toit ou les vitres sont ouverts.
 - Lorsque les passagers discutent pendant que le Mobile Assistant (Assistant mobile) est utilisé.
 - Lorsque le réglage de la vitesse du ventilateur du système de climatisation est trop élevé.
 - Lorsque les bouches d'aération de la climatisation sont tournées en direction du microphone.

■ Précautions concernant le Mobile Assistant (Assistant mobile)

- Les caractéristiques et fonctions disponibles peuvent varier selon la version du logiciel installé sur l'appareil connecté.
- Certaines caractéristiques de Siri sont limitées avec le mode Eyes Free. Si vous essayez d'utiliser une fonction indisponible, Siri vous informera que cette fonction est indisponible.
- Si Siri n'est pas activé sur le téléphone cellulaire connecté via Bluetooth[®], un message d'erreur s'affiche sur l'écran.
- Lorsqu'un appel téléphonique est en cours, le Mobile Assistant (Assistant mobile) ne peut pas être utilisé.
- Si vous utilisez la fonction de navigation du téléphone cellulaire, assurez-vous que la source audio activée est audio Bluetooth[®] ou iPod afin de pouvoir entendre les indications de direction une à une.

3-2. Utilisation du système de climatisation et du désembuage
Système de climatisation automatique (avec le Système audio à affichage sur écran Lexus)

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Afin d'afficher l'écran de fonctionnement de la climatisation, appuyer sur le bouton "MENU" du contrôleur d'écran de réglage du système audio Lexus et sélectionnez "Climatisation".

■ Façade de l'appareil



■ Ecran de commande du système de climatisation automatique



- 1 Réglage de la commande de la température côté conducteur
- 2 Réglage de la commande de la température côté passager
- 3 Réglage de la vitesse du ventilateur
- 4 Sélection d'un mode de sortie d'air
- 5 Marche/arrêt de la fonction de froid et de déshumidification
- 6 Marche/arrêt de mode bizona
- 7 Marche/arrêt de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

Utilisation du système de climatisation automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  ou sélectionnez  sur "TEMP" pour augmenter la température et  ou  pour la diminuer.

Une fois que vous avez sélectionné  (le témoin  est allumé) ou que vous avez appuyé sur la touche de réglage de la température côté passager, vous pouvez régler la température du siège conducteur et du siège passager séparément.

Modification manuelle des réglages

■ Réglage de base

ÉTAPE 1 Pour allumer le système de climatisation ou régler la vitesse de ventilation, appuyez sur  de  pour augmenter la vitesse de ventilation et  pour la diminuer ou sélectionnez ">" ou  pour augmenter la vitesse de ventilation et "<" pour la diminuer.

Appuyez sur  pour arrêter la soufflerie.

ÉTAPE 2 Pour ajuster le réglage de la température, appuyez sur  ou sélectionnez  de la "TEMP" pour augmenter la température et  ou  pour la diminuer.

Une fois que vous avez sélectionné  (le témoin  est allumé) ou que vous avez appuyé sur la touche de réglage de la température côté passager, vous pouvez régler la température du siège conducteur et du siège passager séparément.

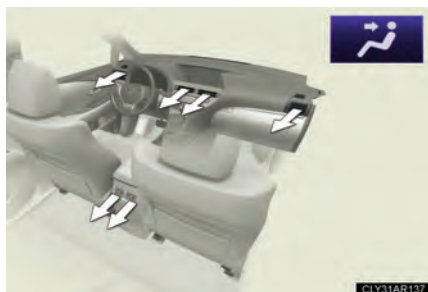


Pour modifier les aérateurs, appuyez sur  ou sélectionnez un commutateur de sortie d'air sur l'écran d'opération.

Le système sélectionne les aérateurs successivement à

chaque pression sur . La répartition d'air affichée sur l'écran indique les informations suivantes:

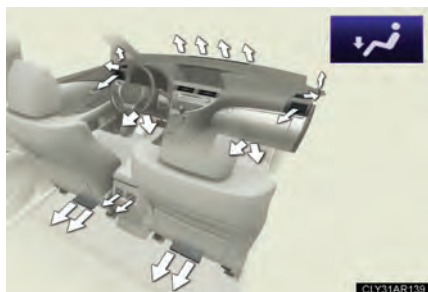
3-2. Utilisation du système de climatisation et du désembuage



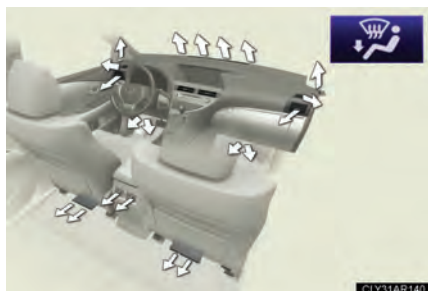
L'air souffle sur le haut du corps.



L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.



L'air souffle sur les pieds.



L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.

■ Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur



Le système sélectionne successivement les modes  (mode de recyclage d'air) ou  (mode air extérieur) à chaque fois que le bouton est enfoncé.

Désembuage du pare-brise



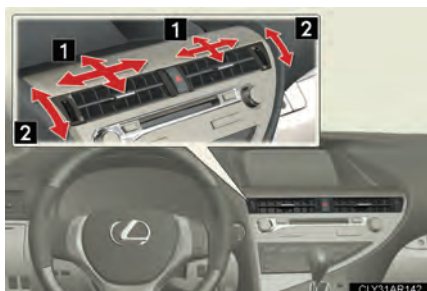
Désembuage

Le système de climatisation se met en marche automatiquement.

Le système passe automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur. Il n'est pas possible de revenir en mode recyclage quand le bouton est sur marche.

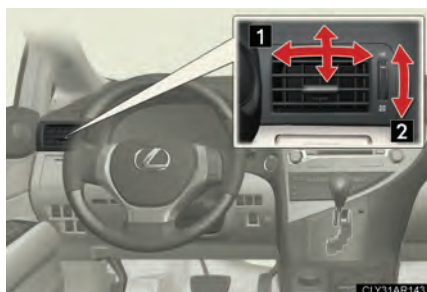
Orientation, ouverture et fermeture des aérateurs

► Aérateurs frontaux centraux



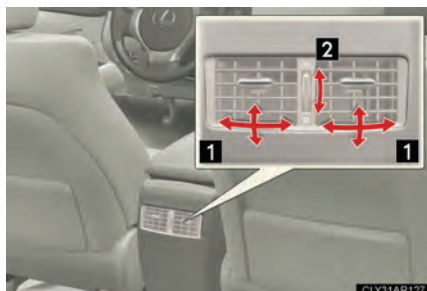
- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

► Aérateurs frontaux latéraux



- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

► Aérateurs arrières



- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du système de climatisation en mode Éco

En mode Éco, le système d'air conditionné est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:

- Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre leur capacité de chauffage/refroidissement
- La vitesse du ventilateur est réduite lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances de l'air conditionné, effectuez les opérations suivantes:

- Ajustez la vitesse du ventilateur
- Désactivez le mode Éco

■ Personnalisation

Il est possible d'appliquer à la régulation de la climatisation en mode Éco les mêmes réglages que ceux utilisés en mode normal.

(Fonctions personnalisables → P. 914)

■ Réglages du système de climatisation

- Lorsque le bouton "POWER" est mis sur marche, les réglages du système de climatisation sont rétablis à ce qu'ils étaient la dernière fois que le bouton "POWER" a été mis sur arrêt.
- Les réglages du système de climatisation étant mémorisés individuellement pour chaque clé électronique, ceux reproduits sont particuliers à la clé utilisée.
- Cette fonction peut être personnalisée chez votre concessionnaire Lexus.

■ Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes. Il peut en résulter les comportements suivants:

Immédiatement après l'appui sur le bouton, la soufflerie peut s'arrêter quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Le choix entre le mode recyclage d'air et le mode air extérieur peut se faire automatiquement en fonction de la température programmée et de la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le commutateur "POWER" est positionné en mode MARCHE.
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur



■ Fonction de désembuage des vitres

Dans les cas où les vitres ont besoin d'être désembuées, le système risque de passer automatiquement au mode air extérieur.

■ Lorsque la température de l'air extérieur est inférieure à 32°F (0°C)

La fonction de froid et de déshumidification risque d'être inopérante, même après un appui sur .

■ Odeurs issues du système de climatisation

- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation se soit mis en route en mode automatique.

! ATTENTION**■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez

d'appuyer sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

! NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-2. Utilisation du système de climatisation et du désembuage
Système de climatisation automatique (sans système de navigation ou écran d'affichage du système audio Lexus)

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.



Utilisation du système de climatisation automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  de  pour augmenter la température et sur  pour la diminuer.

Une fois que vous avez sélectionné  (le témoin  est allumé) ou que vous avez appuyé sur la touche de réglage de la température côté passager, vous pouvez régler la température du siège conducteur et du siège passager séparément.

Modification manuelle des réglages

■ Réglage de base

ÉTAPE 1 Pour mettre en marche le système de climatisation et régler l'allure de soufflerie, appuyez sur  de  pour augmenter l'allure et sur  pour la réduire.

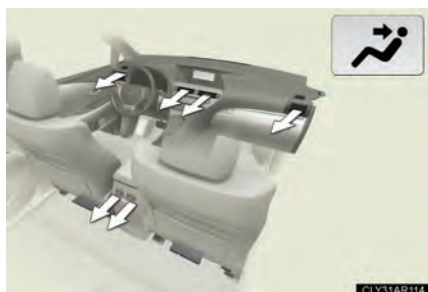
Appuyez sur  pour arrêter la soufflerie.

ÉTAPE 2 Pour régler la température, appuyez sur  de  pour la monter, et sur  pour la baisser.

Une fois que vous avez sélectionné  (le témoin  est allumé) ou que vous avez appuyé sur la touche de réglage de la température côté passager, vous pouvez régler la température du siège conducteur et du siège passager séparément.

ÉTAPE 3 Pour changer les aérateurs, appuyez sur .

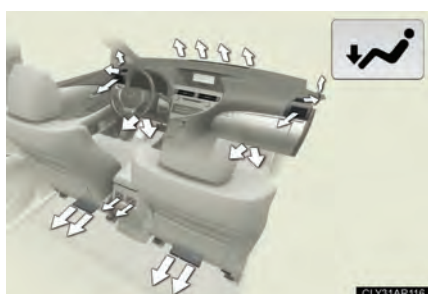
A chaque pression du bouton, le système sélectionné successivement les aérateurs utilisés. La répartition d'air affichée sur l'écran indique les informations suivantes:



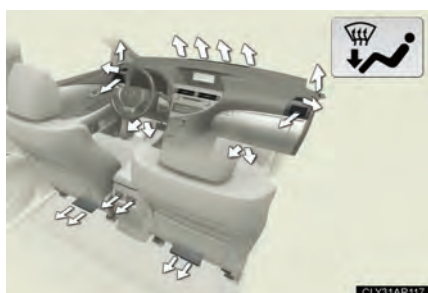
L'air souffle sur le haut du corps.



L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.



L'air souffle sur les pieds.



L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.

■ Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes  (mode de recyclage d'air) ou  (mode air extérieur) à chaque fois que le bouton est enfoncé.

Désembuage du pare-brise



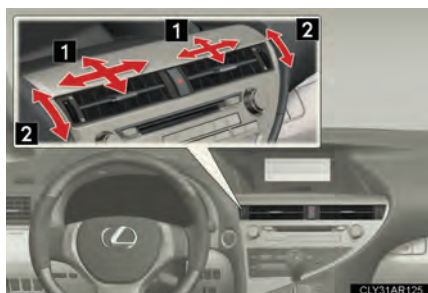
Désembuage

Le système de climatisation se met en marche automatiquement.

Le système passe automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur. Il n'est pas possible de revenir en mode recyclage quand le bouton est sur marche.

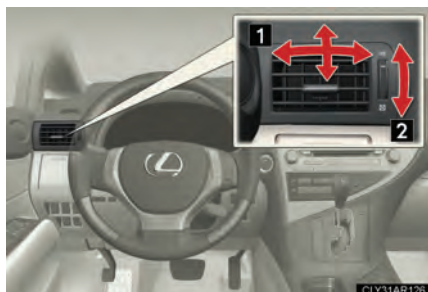
Orientation, ouverture et fermeture des aérateurs

► Aérateurs frontaux centraux



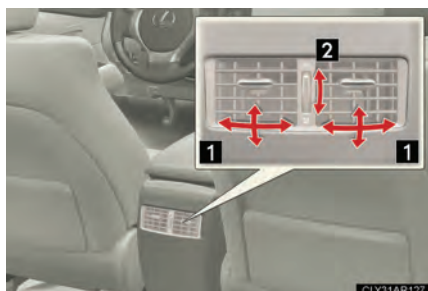
- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

► Aérateurs frontaux latéraux



- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

► Aérateurs arrières



- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du système de climatisation en mode Éco

En mode Éco, le système d'air conditionné est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:

- Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre leur capacité de chauffage/refroidissement
- La vitesse du ventilateur est réduite lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances de l'air conditionné, effectuez les opérations suivantes:

- Ajustez la vitesse du ventilateur
- Désactivez le mode Éco

■ Personnalisation

Il est possible d'appliquer à la régulation de la climatisation en mode Éco les mêmes réglages que ceux utilisés en mode normal.

(Fonctions personnalisables → P. 914)

■ Réglages du système de climatisation

- Lorsque le bouton "POWER" est mis sur marche, les réglages du système de climatisation sont rétablis à ce qu'ils étaient la dernière fois que le bouton "POWER" a été mis sur arrêt.
- Les réglages du système de climatisation étant mémorisés individuellement pour chaque clé électronique, ceux reproduits sont particuliers à la clé utilisée.
- Cette fonction peut être personnalisée chez votre concessionnaire Lexus.

■ Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes. Il peut en résulter les comportements suivants:

Immédiatement après l'appui sur le bouton, la soufflerie peut s'arrêter quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Le choix entre le mode recyclage d'air et le mode air extérieur peut se faire automatiquement en fonction de la température programmée et de la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le commutateur "POWER" est positionné en mode MARCHE.
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur



■ Fonction de désembuage des vitres

Dans les cas où les vitres ont besoin d'être désembuées, le système risque de passer automatiquement au mode air extérieur.

■ Lorsque la température de l'air extérieur est inférieure à 32°F (0°C)

La fonction de froid et de déshumidification risque d'être inopérante, même après avoir appuyé sur .

■ Lorsque le témoin indicateur passe de marche à arrêt

Appuyez sur  pour activer à nouveau la fonction de froid et de déshumidification. Le système de climatisation a peut-être un problème si le témoin indicateur s'éteint à nouveau peu de temps après une pression sur le bouton. Faites le vérifier par votre concessionnaire Lexus.

■ Odeurs issues du système de climatisation

- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation se soit mis en route en mode automatique.

ATTENTION

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-2. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Bouton de dégivrage de la lunette arrière

Le dégivrage sert à dégivrer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs de traces de pluie, rosée et givre.

► Véhicules équipés d'un système de navigation

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

► Véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran Lexus



Le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs est mis sur marche/arrêt

Le désembuage s'arrête automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de fonctionnement change en fonction de la température ambiante et de la vitesse du véhicule.

► Véhicules sans système de navigation ou écran d'affichage du système audio Lexus



Le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs est mis sur marche/arrêt

Le désembuage s'arrête automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de fonctionnement change en fonction de la température ambiante et de la vitesse du véhicule.

■ Conditions d'utilisation

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

■ Dégivrage des rétroviseurs extérieurs

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.



ATTENTION

■ Pendant le fonctionnement du dégivrage des rétroviseurs

La température de chauffage des rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

3-2. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise*

Cela sert à prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les essuie-glaces.

► Véhicules équipés d'un système de navigation

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

► Véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran Lexus

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran d'utilisation du système de climatisation.
(→P. 381)



Sélectionnez  pour activer/désactiver le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

La fonction de dégivrage des essuie-glaces du pare-brise se désactive automatiquement après environ 15 minutes.

► Véhicules sans système de navigation ou écran d'affichage du système audio Lexus



Active/désactive le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

La fonction de dégivrage des essuie-glaces du pare-brise se désactive automatiquement après environ 15 minutes.

■ Conditions d'utilisation

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

ATTENTION

■ Lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activé

Ne touchez pas la partie inférieure du pare-brise ou les côtés des montants avant, car ces surfaces sont suffisamment chaudes pour provoquer des brûlures.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Système audio (véhicules équipés d'un système audio à affichage Lexus)

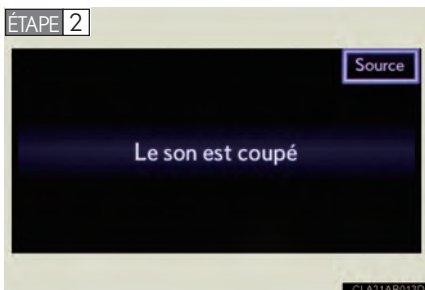
Afin d'afficher l'écran de contrôle audio, appuyez sur le bouton “MEDIA”, “RADIO” ou “AUDIO” sur l'écran de réglage du système audio Lexus.



Titre	Page
Utilisation de la radio	P. 406
Utilisation du lecteur de CD	P. 422
Lecture d'un CD audio et de disques MP3/WMA	P. 423
Écouter à partir d'un iPod	P. 434
Écoute d'un lecteur USB	P. 443
Utilisation du port AUX	P. 453
Écouter l'audio Bluetooth®	P. 455
Utilisation optimale du système audio	P. 469
Utilisation des commandes audio au volant	P. 471

Commutation de la source audio

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton “MEDIA”, “RADIO” ou “AUDIO” afin d’afficher l’écran de contrôle audio sur l’écran de réglage du système audio Lexus.



Sélectionnez “Source” ou appuyez sur le bouton “AUDIO” sur l’écran de réglage du système audio Lexus afin d’afficher l’écran de sélection de source audio.

À chaque fois que vous appuyez sur le bouton “MEDIA”, une source audio autre que la radio est choisie.

A chaque fois que la touche “RADIO” est enfoncée, le mode radio change.



Sélection de la source audio.

■ Utilisation des téléphones mobiles

Si vous utilisez 'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des haut-parleurs du système audio soit parasité.

ATTENTION

■ Certification

Réglementation FCC, partie 15

Avertissement de la FCC:

Toute modification non autorisée de cet équipement entraîne la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'appareil.

FCC Warning:

Any unauthorized changes or modifications to this equipment will void the user's authority to operate this device.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas le système audio allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Utilisation de la radio

Appuyez sur le bouton “RADIO” ou “AUDIO” sur l’écran de réglage du système audio Lexus et sélectionnez “AM”, “FM” ou “SAT”.

■ Façade de l'appareil



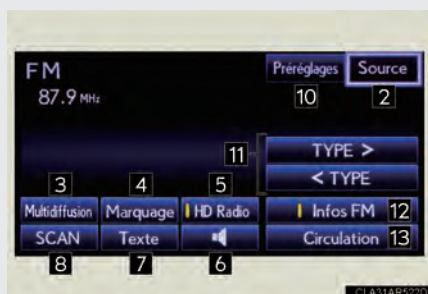
■ Écran de commande audio

Appuyer sur le bouton "RADIO" ou sur le bouton "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus affiche l'écran de contrôle audio depuis n'importe quel écran de la source sélectionnée.

► Écran "Préréglages"



► Écran "Options"



1 L'écran "Options" apparaît

2 L'écran de sélection de la source audio apparaît

3 Modification de Multicast Ch

4 Les informations contenues dans la musique diffusée sont mémorisées

5 Sélection de la technologie HD Radio™

6 Réglage du volume (→P. 469)

7 Affichage des messages texte

8 Recherche par balayage des stations pouvant être reçues

9 Stations présélectionnées

10 L'écran "Préréglages" apparaît

11 Sélection du type de programme ou de la catégorie de chaîne

12 Activation/désactivation de l'affichage de message RBDS

13 Affichage des messages de circulation

Sélection d'une station

■ Recherche de station

Appuyez longuement sur "<" ou ">" sur la touche "PRST•TRACK".

■ Recherche manuelle

Tournez le bouton "TUNE•SCROLL".

■ Stations présélectionnées

Appuyez sur "<" ou ">" sur la touche "PRST•TRACK" ou sélectionnez les stations préséglées souhaitées.

Mémorisation des stations présélectionnées (sauf radio numérique par satellite XM®)

Le mode radio dispose d'une fonction de préséglage mix qui peut sauvegarder jusqu'à 36 stations (6 stations par page × 6 page) de toute bande AM, FM ou SAT.

ÉTAPE 1 Recherchez les stations souhaitées en tournant le bouton "TUNE•SCROLL" ou en appuyant longuement sur "<" ou ">" de la touche "PRST•TRACK".

ÉTAPE 2 Sélectionnez et maintenez l'une des stations préséglées (1 à 6 à chaque page).

Recherche par balayage des stations (sauf radio numérique par satellite XM®)

ÉTAPE 1 Sélectionnez "SCAN" à l'écran.

"SCAN" s'affiche à l'écran. La radio trouvera la prochaine station et y restera pendant 10 seconde si vous sélectionnez "Tous" ou "HD seulement" ou 5 secondes si vous sélectionnez "Analogique" (→P. 411), puis procédez à un nouveau balayage.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur "SCAN" dès lors que vous avez trouvé la station souhaitée.

RBDS (Système de données de diffusion radio)

Cette fonctionnalité permet à votre radio de recevoir des informations sur l'identification des stations et sur les programmes (classique, jazz, etc.) des stations radio qui diffusent ces informations. Les fonctionnalités de RBDS sont uniquement disponibles lors de l'écoute d'une station FM qui diffuse des informations RBDS et le témoin "Infos FM" est allumé.

■ Sélection d'un type particulier



Sélectionnez "Options".



Sélectionnez "Infos FM" pour allumer le témoin.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “TYPE >” ou “< TYPE” pour sélectionner les type de programmation.

À chaque sélection de la touche, le système change successivement les types de programmation.

- Classique
- Country
- MusLég (variétés)
- Informer (Information)
- Jazz
- Actualités
- Oldies
- Autre
- Musique pop
- Religion
- Rock
- R&B (Rhythm & Blues)
- Sports
- Discussion
- Circulation (indisponible lorsque “Paramètres HD Radio” sont réglés sur analogue)
- Alerte (messages d'urgence)

Lorsqu'un type de programmation est sélectionné, “TYPE SEEK” s'affiche à l'écran.

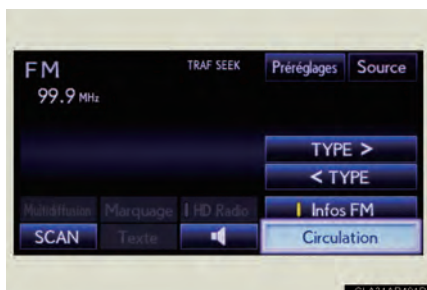


Sélectionnez “TYPE SEEK”.

L'autoradio recherche ou explore les stations en fonction du type de programmation sélectionné.

Si aucune programmation pertinente n'est trouvée, “aucun type” apparaîtra à l'écran.

■ Informations routières



Sélectionnez “Circulation” sur l’écran “Options”.

“TRAF SEEK” s’affiche à l’écran et l’autoradio commence la recherche de stations d’informations routières.

En cas d’échec de la recherche de station d’informations routières, “Pas de circulation” s’affiche à l’écran.

Informations sur la technologie HD Radio™

La technologie HD Radio™ est l’évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre appareil radio a un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (là où elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu’il reçoit déjà. Les émissions numériques ont une meilleure qualité de son que les émissions analogiques étant donné que les émissions numériques produisent un son aussi clair que le cristal sans parasites ni distorsion. Pour obtenir de plus amples informations et un guide sur les stations radio disponibles et la programmation, référez-vous à www.hdradio.com.



HD Radio Technology manufactured under license from iBiquity Digital Corporation. U.S. and Foreign Patents. HD Radio™ and the HD, HD Radio, and “Arc” logos are proprietary trademarks of iBiquity Digital Corp.

■ Réglages de la technologie HD Radio™

ÉTAPE 1 Affichez l’écran “Configuration”. (→P. 373)

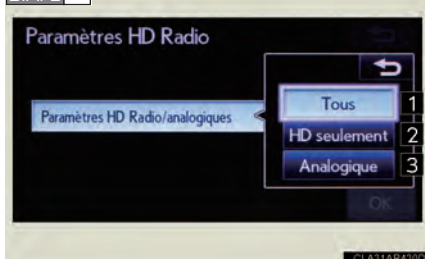
ÉTAPE 2 Sélectionnez “Son” sur l’écran de “Configuration”.

ÉTAPE 3



Sélectionnez “Paramètres HD Radio”.

ÉTAPE 4



Sélectionnez “Paramètres HD Radio/analogiques”.

- 1 Réception des émissions analogiques et digitales
- 2 Réception des émissions digitales uniquement
- 3 Réception des émissions analogiques uniquement

ÉTAPE 5 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez “OK”.

■ Utilisation de la technologie HD Radio™

ÉTAPE 1



Sélectionnez la partie “HD Radio” afin de positionner l'indicateur sur marche.

Le récepteur radio passera automatiquement d'un signal analogique à un signal digital dans les 5 secondes qui suivent.

Un témoin orange du logo “HD)” s'affichera en digital.

ÉTAPE 2 Recherchez les stations souhaitées en tournant le bouton “TUNE•SCROLL” ou en appuyant et en maintenant “<” ou “>” sur la touche “PRST•TRACK”.

■ Sélection d'un type particulier

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Options".

ÉTAPE 2 Sélectionnez "TYPE >" ou "< TYPE" pour sélectionner les type de programmation.

À chaque sélection de la touche, le système change successivement les types de programmation. (→P. 409)

Lorsqu'un type de programmation est sélectionné, "TYPE SEEK" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "TYPE SEEK".

L'autoradio recherche ou explore les stations en fonction du type de programmation sélectionné.

Si aucune programmation pertinente n'est trouvée, "aucun type" apparaîtra à l'écran.

■ Affichage des informations texte

Les information telles que le nom de l'artiste, le titre de la chanson, le titre de l'album et le genre de musique en écoute seront affichées sur l'écran de texte.



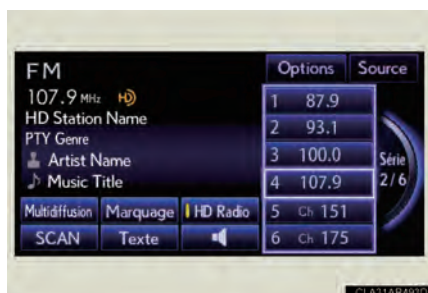
Sélectionnez "Texte".



Sélectionnez "Informations supplémentaires" pour afficher les messages provenant de la radio.

■ Modification des programmations multiples ou supplémentaires

Sur la fréquence radio FM, la plupart des stations digitales disposent de programmations multiples ou supplémentaires sur une station FM.



Sélectionnez "Multidiffusion".

A chaque fois que "Multidiffusion" est sélectionné, la programmation complémentaire change.

Si vous sélectionnez "Multidiffusion" alors que vous êtes sur le dernier des programmes complémentaires, vous reviendrez à la programmation principale.

■ Conservation des étiquettes informatives

Les étiquettes informatives dans l'émission musicale sont conservées dans le système puis transmises à un iPod.



Sélectionnez "Marquage" pour repérer les informations musicales.

ÉTAPE 2 Branchez un iPod avec un câble pour iPod. (→P. 434)

L'étiquette musicale se déplace du système à l'iPod.

En cas d'échec de balisage des informations musicales, un message d'erreur apparaîtra à l'écran. Le cas échéant, balisez les informations à nouveau.

Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.

Lorsque l'iPod est connecté à iTunes, les informations "balisées" des chansons qui ont été balisées lors de l'écoute de la radio peuvent être visualisées. L'utilisateur peut ensuite décider d'acheter la chanson ou le CD/Album.

■ Guide de dépannage de la technologie HD Radio™

Expérience	Cause	Action
Discordance de l'alignement temporel - un utilisateur peut entendre une courte période de programmation relue ou un écho, une cadence ou un saut.	Le volume analogique ou digital des stations radio n'est pas correctement aligné ou la station est en mode ballgame.	Aucun, problème de diffusion radio. Un utilisateur peut contacter la station radio.
Le son s'affaiblit, disparaît et réapparaît.	La radio change entre l'audio analogique et l'audio digital.	Problème de réception, peut se résoudre si le véhicule continu d'avancer. En sélectionnant "Analogique" vous pouvez forcer la radio en audio analogique.
La condition muette audio lorsqu'une chaîne multicast HD2/HD3 a été écoutée.	La radio n'a pas accès aux signaux digitaux pour le moment.	Il s'agit d'un comportement normal, attendez le retour du signal radio. Si vous êtes en-dehors de la zone de couverture, recherchez une nouvelle station.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Expérience	Cause	Action
Délai du mode silence audio lorsque vous sélectionnez un préréglage de chaîne multicast HD2/HD3.	Le contenu digital multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que l'émission HD Radio™ puisse être décodée et que l'audio soit disponible. Cela prend jusqu'à 7 secondes.	Il s'agit d'un comportement normal, attendez que l'audio devienne disponible.
Les informations affichées ne correspondent pas à la chanson actuelle.	Problème de service de données par le diffuseur radio.	Le diffuseur devrait en être informé. Complétez le formulaire: www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences .
Aucun texte informatif affiché pour la fréquence présentement sélectionnée.	Problème de service de données par le diffuseur radio.	Le diffuseur devrait en être informé. Complétez le formulaire: www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences .

Radio numérique par satellite XM®

■ Réception de la radio numérique par satellite XM®

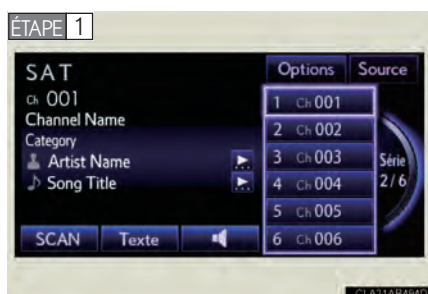
ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "RADIO" ou sélectionnez "SAT" sur la sélection de source audio.

ÉTAPE 2 Tournez le bouton "TUNE•SCROLL" pour sélectionner la chaîne souhaitée dans toutes les catégories ou appuyez longuement sur la touche "<" ou ">" sur la touche "PRST•TRACK" pour sélectionner la chaîne souhaitée dans la catégorie actuelle.

■ Mémorisation des canaux présélectionnés du réseau de radio numérique par satellite XM®

Sélectionnez le canal souhaité. Sélectionnez et maintenir l'une des stations préréglées (1 à 6 à chaque page).

■ Affichage des messages textes de la radio



Sélectionnez "Options".



Sélectionnez "TYPE>" ou "<TYPE".

■ Recherche par balayage des canaux radio numériques par satellite XM®

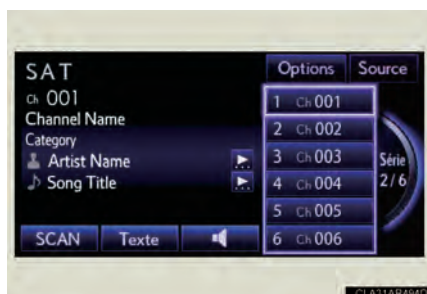
Recherche par balayage des canaux de la catégorie en cours

ÉTAPE 1 Sélectionnez "SCAN" à l'écran.

"SCAN" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Sélectionnez à nouveau "SCAN" dès lors que vous avez trouvé la station souhaitée.

■ Affichage du titre et du nom d'artiste



Sélectionnez "Texte".

L'écran affiche jusqu'à 64 caractères.

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Toutes les stations présélectionnées sont perdues.

■ Sensibilité de réception

- Tout chargement sur la galerie de pavillon, particulièrement les objets métalliques, peut perturber la réception de la radio numérique par satellite XM®.
- Il est difficile de maintenir en toutes circonstances une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains et autres émetteurs).
- L'antenne radio est montée à l'intérieur du spoiler arrière et de la lunette arrière. Pour garantir une réception radio de qualité, évitez d'apposer un film métallique sur la lunette arrière ou de mettre en contact des objets métalliques avec le fil d'antenne intégrée à la lunette arrière.

■ Radio numérique par satellite XM®

Un autoradio numérique XM® à réception satellite est un syntoniseur conçu exclusivement pour recevoir des programmes soumis à abonnement. La couverture du service est limitée à 48 États contigus et aux 10 provinces du Canada.

● InSCRIPTION XM®

Pour obtenir plus de détails sur la radio numérique par satellite XM® ou pour vous inscrire:

États-Unis. —

Connectez-vous sur www.siriusxm.com ou appelez le 1-877-515-3987.

Canada —

Connectez-vous sur www.xmradio.ca ou appelez le 1-877-438-9677.

● Identifiant autoradio

Vous aurez besoin de l'identifiant de votre autoradio au moment de l'activation du service XM® ou pour signaler un problème. Sélectionnez le canal "CH000" à l'aide de "TUNE•SCROLL" et l'identifiant à 8 caractères du récepteur apparaîtra.

● Récepteur satellite

Ce récepteur est compatible uniquement avec les services audio (musique et discussions) et les informations texte associées de la radio numérique par satellite XM®.

■ Si la radio numérique par satellite ne fonctionne pas normalement

En cas de problème avec le récepteur XM®, vous en êtes averti par l'affichage d'un message à écran. Consultez le tableau ci-après pour identifier le problème et effectuez les actions correctives proposées.

Message	Explication
Antenne SAT Ck	L'antenne XM n'est pas connectée. Vérifiez que le câble de l'antenne XM est correctement branché.
	L'antenne ou son câble est en court-circuit. Demandez l'assistance d'un concessionnaire Lexus.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Message	Explication
Canal SAT non authentifié	Vous n'êtes pas abonné au service de radio numérique par satellite XM. L'autoradio fait l'objet d'une mise à jour avec le code de cryptage le plus récent. Pour tout complément d'information au sujet de l'abonnement, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM. Si vous avez résilié votre contrat d'abonnement, vous pouvez sélectionner le canal "CH 000" et tous les canaux gratuits.
	Le canal premium sélectionné n'est pas autorisé. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre. Si vous souhaitez profiter des programmes du canal premium, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM.
Aucun signal SAT	Le signal XM est trop faible dans la zone où vous vous trouvez. Patientez le temps que le véhicule atteigne une zone où le signal est plus puissant.
Chargement	Le système est en cours d'acquisition du signal audio ou des informations sur le programme. Patientez le temps que le système reçoive les informations.
Canal SAT hors émission	Le canal sélectionné ne diffuse aucun programme. Sélectionnez un autre canal.
-----	Aucun titre de chanson/programme ou nom d'artiste/album n'est actuellement associé au canal. Aucune intervention n'est requise.

Message	Explication
Canal SAT non disponible	Le canal sélectionné n'est plus disponible. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH 001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre.

Contactez le centre d'appels XM[®] Listener Care Center au 1-877-515-3987 (pour les États-Unis) ou au 1-877-438-9677 (pour le Canada).

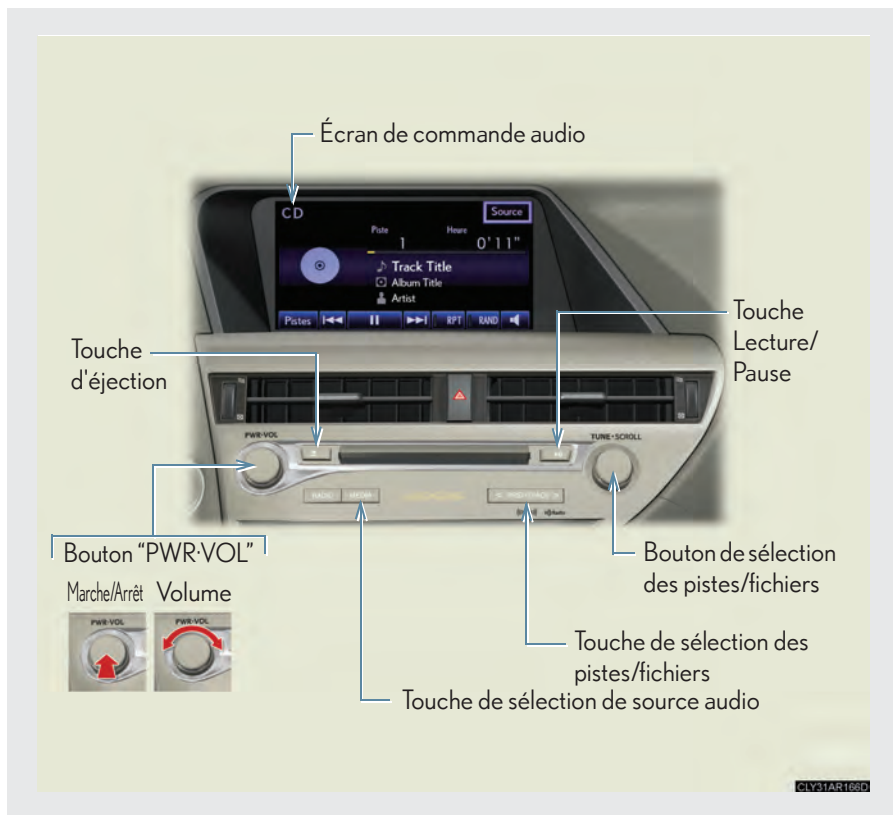
■ Certifications de la radio numérique par satellite XM[®]

Ce dispositif est conforme à la norme RSS-310 d'Industry Canada. Son fonctionnement est soumis à la condition que ce dispositif ne provoque pas interférences gênantes.

Cet appareil est conforme au CNR-310 d'Industrie Canada. Son exploitation est autorisée sous réserve que l'appareil ne cause pas de brouillage préjudiciable.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Utilisation du lecteur de CD



Chargement d'un disque

Insérez un disque dans la fente du disque.

Éjection d'un disque

Appuyez sur  et retirez le disque.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

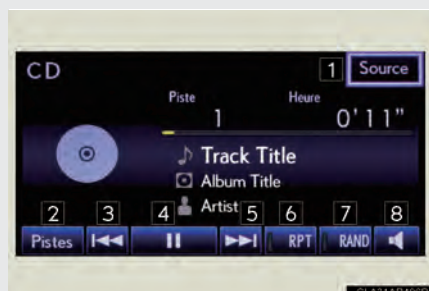
Lecture d'un CD audio et de disques MP3/WMA

Insérez un disque ou appuyez sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus, et sélectionnez "CD" avec un disque inséré.

■ Écran de commande audio

Appuyer sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus affiche l'écran de contrôle audio depuis n'importe quel écran de la source sélectionnée.

► CD audio



► Disque MP3/WMA



1 L'écran de sélection de la source audio apparaît

2 Affichage de la liste de pistes/fichiers

3 Sélectionner: Lecture de la piste/fichier précédent
Sélectionnez et maintenez enfoncé: Inversion d'une piste/d'un fichier

4 Pause

Sélectionnez  pour lire

5 Sélectionner: Lecture de la piste/fichier suivant(e)
Sélectionnez et maintenez enfoncé: Avance rapide d'une piste/d'un fichier

6 Lecture répétée

7 Lecture aléatoire

8 Réglage du volume
(→P. 469)

9 Affichage de la liste de fichiers

Sélection des pistes et avance et retour rapides (CD audio)

■ Sélection d'une piste

Appuyez sur "<" ou ">" sur la touche "PRST•TRACK" ou tournez le bouton "TUNE•SCROLL" pour sélectionner le numéro de la piste souhaitée.

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" sur la touche "PRST•TRACK" jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Sélection d'une piste à partir de l'écran de commande audio

Sélectionnez  ou .

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur  ou sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Sélection d'une piste dans la liste

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Pistes" à l'écran.



Sélectionnez le bouton correspondant au numéro de la piste que vous souhaitez écouter.

Sélection des fichiers et avance et retour rapides (disque MP3/WMA)

■ Sélection du fichier

Appuyez sur "<" ou ">" sur la touche "PRST•TRACK" ou tournez le bouton "TUNE•SCROLL" pour sélectionner le numéro du fichier souhaité.

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" sur la touche "PRST•TRACK" jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

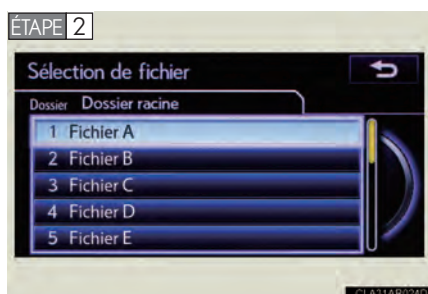
■ Sélection d'un fichier à partir de l'écran de commande audio

Sélectionnez  ou .

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur  ou sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Sélection d'un fichier dans la liste

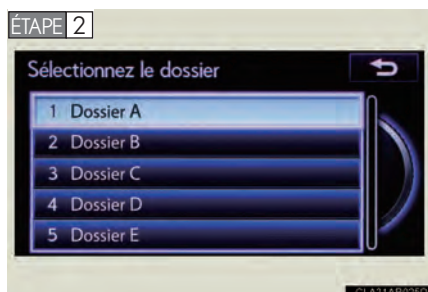
ÉTAPE 1 Sélectionnez "Fichiers" à l'écran.



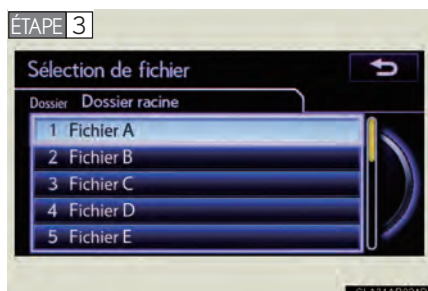
Sélectionnez le bouton correspondant au numéro du fichier que vous souhaitez écouter.

Sélection d'un dossier (disque MP3/WMA)

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Dossiers" à l'écran.



Sélectionnez le bouton correspondant au numéro du dossier que vous souhaitez écouter.

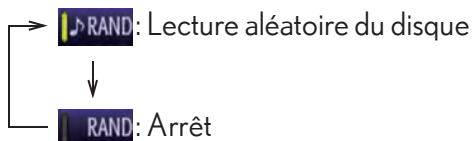


Sélectionnez le bouton correspondant au numéro du fichier que vous souhaitez écouter.

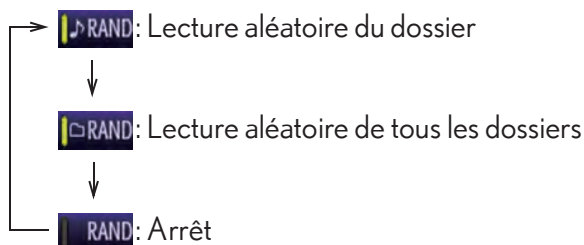
Lecture aléatoire

À chaque sélection de **RAND**, le système sélectionne les différents modes dans l'ordre suivant:

► CD audio



► Disque MP3/WMA



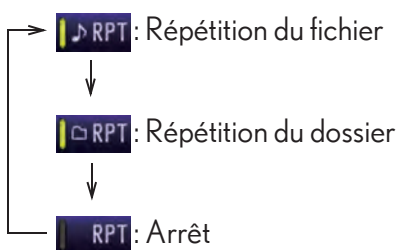
Lecture répétée

À chaque sélection de **RPT**, le système sélectionne les différents modes dans l'ordre suivant:

► CD audio



► Disque MP3/WMA



■ Affichage du titre et du nom d'artiste

En insérant un disque CD-TEXT, l'écran affichera le titre du disque et la piste.

■ Messages d'erreur

Si les messages d'erreur suivants s'affichent à l'écran, reportez-vous aux tableaux et prenez les mesures appropriées. Si le problème persiste, confiez le véhicule à votre concessionnaire Lexus.

Message	Cause	Remèdes
Vérifiez le DISQUE	• Le disque est sale ou abîmé. • Le disque a été inséré face imprimée vers le bas. • Le disque est illisible avec le lecteur.	• Nettoyez le disque. • Insérez le disque correctement. • Confirmez que le disque est compatible avec le lecteur.
Erreur de DISQUE	Le système est victime d'une défaillance technique.	Éjectez le disque.
Aucun fichier musical trouvé.	Ce message indique que les données du disque ne sont pas de nature à pouvoir être lues par le lecteur.	Éjectez le disque.

■ Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.

Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie peuvent ne pas être lus.

■ Fonction de protection du lecteur de CD

Afin de protéger les composants internes, la lecture est automatiquement interrompue lorsqu'un problème est détecté.

■ Si un CD est laissé trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

Le risque existe que le disque subisse des dommages (rayures, etc.) et devienne illisible.

■ Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser. Cela pourrait endommager le lecteur de CD.

■ Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de compresser les fichiers audio jusqu'à 1/10^{ème} de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 LAYER3: 32–320 (kbits/s)
MPEG2 LSF LAYER3: 8–160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: stereo, joint stereo, double canal et monophonique

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA Ver. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
32, 44,1, 48 (kHz)

Débits binaires compatibles (compatible uniquement avec la lecture sur 2 canaux)

Ver. 7, 8: CBR 48–192 (kbits/s)

Ver. 9: CBR 48–320 (kbits/s)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon que le CD-R ou CD-RW n'est pas finalisé, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou comporte des traces de doigts, la lecture peut ne pas être possible ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2, (Romeo, Joliet)
UDF (2.01 ou inférieure)

Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués peuvent poser des problèmes de lecture, et leurs noms de fichiers et de dossiers des problèmes d'affichage.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux (racine y compris)
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Disques multisessions

Le système audio étant compatible multisessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les ID3 Ver. 1.0, 1.1, et Ver. 2.2, 2.3 ID3 tags. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 Ver. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque grave avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle termine. Pour que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de ne graver dans aucun autre fichier que les fichiers MP3 ou WMA et de ne pas créer plus de dossiers que nécessaire.

Les disques mélangeant formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux ne sont pas reconnus et sont par conséquent incompatibles en lecture.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système peut les identifier à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tenter de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture avec une mauvaise qualité acoustique ou des parasites. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis d'Amérique et dans d'autres pays.

NOTE

■ CD et adaptateurs incompatibles

Ne pas utiliser les types de CD suivants.

De même, ne pas utiliser d'adaptateurs CD 3 in. (8 cm), de CD au format DualDiscs ou inscriptibles.

Sinon, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.



- CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)



- CD de mauvaise qualité ou déformés



- CD dont le secteur grave est transparent ou translucide



- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont étiquette se détache

 NOTE**■ Précautions relatives au lecteur de CD**

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- N'essayez jamais de démonter une pièce quelconque du lecteur de CD.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Écouter à partir d'un iPod

Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

Appuyez sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus et sélectionnez "iPod" avec un iPod branché.

■ Branchement d'un iPod

ÉTAPE 1



Tirez sur la poignée pour débloquer le verrouillage, puis relevez l'accoudoir.

ÉTAPE 2



Ouvrez le cache et branchez un iPod avec le câble pour iPod.

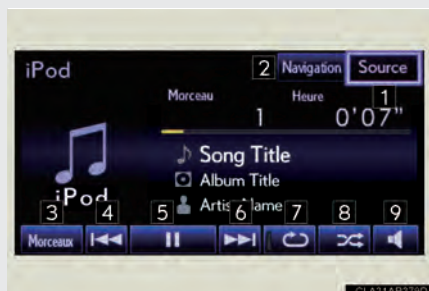
Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.

■ Façade de l'appareil



■ Écran de commande audio

Appuyer sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus affiche l'écran de contrôle audio depuis n'importe quel écran de la source sélectionnée.



- 1 L'écran de sélection de la source audio apparaît
- 2 Sélection d'un mode de lecture
- 3 Affichage de la liste de chansons
- 4 Sélectionner: Lecture de la chanson précédente
Sélectionnez et maintenez enfoncé: Inversion d'une chanson
- 5 Pause
Sélectionnez  pour lire
- 6 Sélectionner: Lecture de la chanson suivante
Sélectionnez et maintenez enfoncé: Avance rapide d'une chanson
- 7 Lecture répétée
- 8 Lecture aléatoire
- 9 Réglage du volume (→P. 469)

Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Navigation" à l'écran.

ÉTAPE 2



Sélectionnez le mode de lecture souhaité en sélectionnant les onglets "Listes lecture", "Artistes", "Albums", "Morceaux", "Podcasts", "Livres audio", "Genres" ou "Compositeurs".

Sélection des chansons et avance et retour rapides

■ Sélection d'une chanson à la fois

Appuyez sur "<" ou ">" de "PRST•TRACK" ou tournez le bouton "TUNE•SCROLL" pour sélectionner le numéro de la chanson que vous souhaitez écouter.

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" sur la touche "PRST•TRACK" jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Sélection d'une chanson à partir de l'écran de commande audio

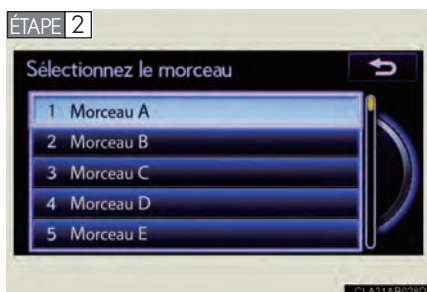
Sélectionnez  ou .

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur  ou sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Sélection d'une chanson dans la liste

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Morceaux" à l'écran.

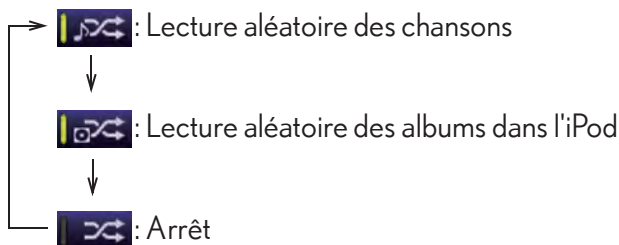
ÉTAPE 2



Sélectionnez la chanson souhaitée.

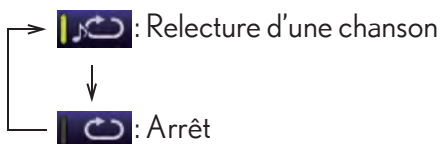
Lecture aléatoire

À chaque sélection de , le système sélectionne les différents modes dans l'ordre suivant:

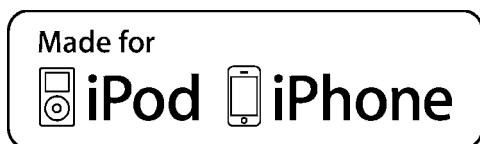


Lecture répétée

À chaque sélection de , le système sélectionne les différents modes dans l'ordre suivant:



■ A propos d'iPod



- Le label "Made for iPod" et "Made for iPhone" signifie que l'accessoire électronique a été conçu spécialement pour interagir avec l'iPod ou l'iPhone, respectivement, et que son développeur certifie qu'il est conforme aux normes de performances d'Apple.
- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementations. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec iPod ou iPhone peut affecter la performance de transmission sans-fil.
- iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano et iPod touch sont des marques déposées d'Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

■ Pochette d'album iPod

- En fonction de l'iPod et des chansons qui y sont enregistrées, il se peut que la pochette s'affiche.
- Cette fonction peut être activée ("Activé") ou désactivée ("Arrêt"). (→P. 377)
- Il se peut que l'affichage de la pochette sur l'iPod prenne du temps et que l'iPod ne puisse être utilisé le temps que l'affichage de la pochette de l'album est en cours.
- Seules les pochettes d'album iPod enregistrées sous format JPEG peuvent être affichées.

■ Fonctions de l'iPod

- Lorsque vous connectez un iPod et que vous sélectionnez le lecteur iPod comme source audio, votre iPod reprend la lecture la ou vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod connecte au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Si une fonction est indisponible par suite d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), vous pouvez débrancher puis brancher l'appareil une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Tant qu'il est connecte au système, il est impossible de faire fonctionner l'iPod à l'aide de ses propres commandes. Vous devez en effet utiliser les commandes du système audio du véhicule.
- Lorsque le niveau de batterie est très faible, l'iPod risque de ne pas fonctionner. Le cas échéant, chargez l'iPod avant de l'utiliser.
- Modèles pris en charge (→P. 441)

■ Problèmes liés à l'iPod

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre iPod, débranchez ce dernier de la prise prévue à cet effet dans votre véhicule et réinitialisez l'iPod. Pour savoir comment réinitialiser votre iPod, reportez-vous au Manuel du propriétaire de votre lecteur iPod.

■ Messages d'erreur

“Erreur de connexion. Veuillez consulter le manuel du propriétaire pour obtenir des instructions sur la façon de raccorder le iPod.”:

Ceci indique un problème interne à l'iPod ou un problème de branchement.

“Il n'y a pas de morceaux disponibles pour la lecture. Veuillez charger le support compatible à votre iPod.”:

Ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.

■ Modèles compatibles

Les dispositifs iPod[®], iPod nano[®], iPod classic[®], iPod touch[®] et iPhone[®] suivants peuvent être utilisés avec ce système.

● Conçu pour

- iPod touch (4ème génération)
- iPod touch (3ème génération)
- iPod touch (2ème génération)
- iPod touch (1ère génération)
- iPod classic
- iPod avec vidéo
- iPod nano (6ème génération)
- iPod nano (5ème génération)
- iPod nano (4ème génération)
- iPod nano (3ème génération)
- iPod nano (2ème génération)
- iPod nano (1ère génération)
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles soient incompatibles avec ce système.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas l'iPod et ne manipulez pas ses commandes.

NOTE

■ Si l'accoudoir ne peut être complètement fermé

En fonction de la taille et de la forme de l'iPod branché au système l'accoudoir peut ne pas se fermer complètement. Dans ce cas, ne pas forcer pour fermer l'accoudoir, sous peine de causer des dommages à l'iPod ou à sa prise, etc.

■ Pour éviter tout dommage à l'iPod

- Ne laissez pas l'iPod à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas sur l'iPod et ne le soumettez pas à une pression inutile alors qu'il est branché, car vous risquez d'endommager le lecteur ou son terminal.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port, car vous risquez d'endommager l'iPod ou son terminal.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Écoute d'un lecteur USB

Brancher un lecteur USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

Appuyez sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus, puis sélectionnez "USB" avec une clé USB branchée.

■ Branchement d'un lecteur USB



Tirez sur la poignée pour débloquer le verrouillage, puis relevez l'accoudoir.



Ouvrez le couvercle et branchez le lecteur USB.

Mettez le lecteur USB sur marche s'il ne l'est pas déjà.

■ Façade de l'appareil



■ Écran de commande audio

Appuyer sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus affiche l'écran de contrôle audio depuis n'importe quel écran de la source sélectionnée.



- 1 L'écran de sélection de la source audio apparaît
- 2 Affichage de la liste de fichiers
- 3 Affichage de la liste de fichiers
- 4 Sélectionner: Lecture du fichier précédent
Sélectionnez et maintenez enfoncé: Inversion d'un fichier
- 5 Pause
Sélectionnez  pour lire
- 6 Sélectionner: Lecture du fichier suivant
Sélectionnez et maintenez enfoncé: Avance rapide d'un fichier
- 7 Lecture répétée
- 8 Lecture aléatoire
- 9 Réglage du volume (→P. 469)

Sélection des fichiers et avance et retour rapides

■ Sélection d'un fichier à la fois

Appuyez sur "<" ou ">" de "PRST•TRACK" ou tournez le bouton "TUNE•SCROLL" pour sélectionner le numéro du fichier que vous souhaitez écouter.

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" sur la touche "PRST•TRACK" jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Sélection d'un fichier à partir de l'écran de commande audio

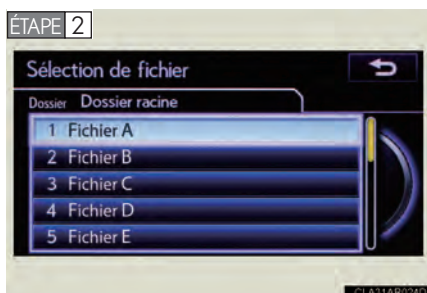
Sélectionnez  ou .

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur  ou sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Sélection d'un fichier dans la liste

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Fichiers" à l'écran.

ÉTAPE 2

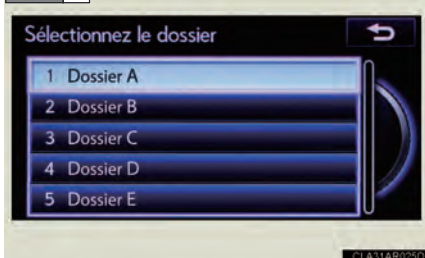


Sélectionnez le bouton correspondant au numéro du fichier que vous souhaitez écouter.

Sélection d'un dossier

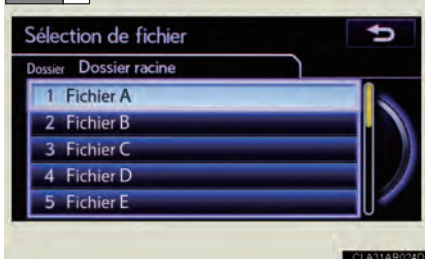
ÉTAPE 1 Sélectionnez "Dossiers" à l'écran.

ÉTAPE 2



Sélectionnez le bouton correspondant au numéro du dossier que vous souhaitez écouter.

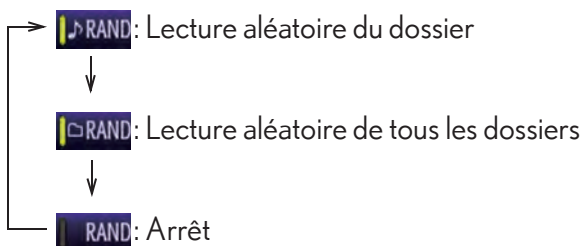
ÉTAPE 3



Sélectionnez le bouton correspondant au numéro du fichier que vous souhaitez écouter.

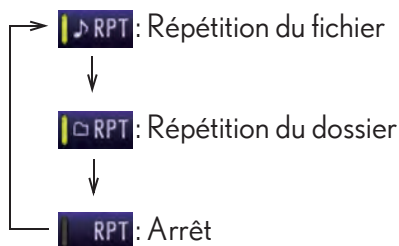
Lecture aléatoire

À chaque sélection de **RAND**, le système sélectionne les différents modes dans l'ordre suivant:



Lecture répétée

À chaque sélection de **RPT**, le système sélectionne les différents modes dans l'ordre suivant:



Fonctions du lecteur USB

- Selon le lecteur USB connecté au système, l'appareil lui-même peut ne pas fonctionner et certaines fonctions peuvent être indisponibles. Si l'appareil est inutilisable ou qu'une fonction est indisponible par suite d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), vous pouvez le débrancher puis le brancher une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Si le lecteur USB ne fonctionne toujours pas après avoir été débranché puis rebranché, formatez la mémoire.

Messages d'erreur pour lecteur USB

"Erreur de connexion. Veuillez consulter le manuel du propriétaire pour obtenir des instructions sur la façon de raccorder le périphérique USB.":

Ceci indique un problème interne au lecteur USB ou au branchement.

"Aucun fichier audio compatible détecté. Veuillez ajouter des fichiers compatibles à votre périphérique USB.":

Ceci indique que le lecteur USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

■ Lecteur USB

● Appareils compatibles

Lecteurs USB pouvant être utilisés pour lire les fichiers MP3 et WMA.

● Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants:

- Formats de communication USB: USB2.0 HS (480 Mbit/s)

- Formats de fichier: FAT16/32 (Windows)

- Classe de correspondance: Classe de mémoire auxiliaire

Les fichiers MP3 et WMA disponibles sous un format différent de ceux indiqués ci-dessus peuvent ne pas être joués correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux

- Nombre maximum de dossiers par appareil: 3000 (racine y compris)

- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 9999

- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de compresser les fichiers audio jusqu'à 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft. Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 8-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: stereo, joint stereo, double canal et monophonique

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA Ver. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
HIGH PROFILE 48-320 (kbits/s, VBR)

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les ID3 Ver. 1.0, 1.1, et Ver. onglets 2.2, 2.3, 2.4 ID3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 Ver. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

- Lorsque vous branchez un appareil contenant des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle termine. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de n'ajouter que des fichiers MP3 ou WMA et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.
- Lorsque le lecteur USB est connecté et qu'il est sélectionné comme source audio, il commence la lecture par le premier fichier du premier dossier. Si le même lecteur USB est déconnecté puis reconnecté (et à condition que son contenu n'ait pas été changé), il reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.

● Extensions

Si les extensions de fichier .mp3 et .wma sont utilisées pour des fichiers dont le format original n'est pas MP3 ni WMA, ces fichiers ne seront pas lus.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture avec une mauvaise qualité acoustique ou des parasites. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis d'Amérique et dans d'autres pays.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas brancher de lecteur USB et ne pas en manipuler les commandes.

NOTE

■ Si l'accoudoir ne peut être complètement fermé

En fonction de la taille et de la forme de la clé USB branchée au système l'accoudoir peut ne pas se fermer complètement. Dans ce cas, ne pas forcer pour fermer l'accoudoir, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou au terminal, etc.

■ Pour éviter tout dommage aux lecteurs USB

- Ne pas laisser les lecteurs USB à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.
- Ne pas appuyer sur le lecteur USB ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est connecté, sous peine de causer des dommages à celui-ci ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou à son terminal.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Utilisation du port AUX

Ce port permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.



Tirez sur la poignée pour débloquer le verrouillage, puis relevez l'accoudoir.



Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus, puis sélectionnez "AUX".

■ Utilisation d'un lecteur audio portable branché au système audio

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau du lecteur audio portable.

■ Utilisation d'un lecteur audio portable branché à la prise d'alimentation

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas de périphériques audio portables et ne manipulez pas les commandes.

NOTE

■ Si l'accoudoir ne peut être complètement fermé

En fonction de la taille et de la forme du périphérique audio branché au système, l'accoudoir peut ne pas se fermer complètement. Dans ce cas, ne pas forcer pour fermer l'accoudoir, sous peine de causer des dommages périphérique audio portable à sa prise, etc.

■ Pour éviter tout dommage aux périphériques audio

- Ne laissez pas de périphériques audio portables à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.
- Ne pas appuyer sur le périphérique audio portable, ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est connecté, sous peine de lui causer des dommages ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au périphérique audio portable ou à sa borne.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus Écouter l'audio Bluetooth®

Le système audio Bluetooth® permet à ses utilisateurs de profiter de la musique lue sur un lecteur portable, directement depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil. Ce système audio est compatible Bluetooth®, une norme numérique sans fil capable de lire la musique d'un lecteur audio portable sans aucun câble. Si votre lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®, le système audio Bluetooth® ne pourra pas fonctionner.

Appuyez sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur le l'écran de réglage du système audio Lexus, puis sélectionnez "Bluetooth*".

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ Façade de l'appareil



■ Écran de commande audio

Appuyer sur le bouton "MEDIA" ou "AUDIO" sur l'écran de réglage du système audio Lexus affiche l'écran de contrôle audio depuis n'importe quel écran de la source sélectionnée.



- 1 L'écran de sélection de la source audio apparaît
- 2 Affichage de la liste
- 3 Branchement d'un lecteur audio Bluetooth®
- 4 Affichage de la liste de pistes
- 5 Sélectionner: Lecture de la piste précédente
Sélectionnez et maintenez enfoncé: Inversion d'une piste
- 6 Lecture
- 7 Pause
- 8 Sélectionner: Lecture de la piste suivante
Sélectionnez et maintenez enfoncé: Avance rapide d'une piste
- 9 Lecture répétée
- 10 Lecture aléatoire
- 11 Réglage du volume
(→P. 469)



Certains titres et certaines commandes peuvent ne pas s'afficher selon le type du lecteur portable.

Indicateurs d'état

Cet écran vous permet de vérifier l'état de divers indicateurs, concernant notamment la puissance du signal et l'état de charge de la batterie du téléphone.



- 1 État de la connexion
- 2 État de charge de la batterie

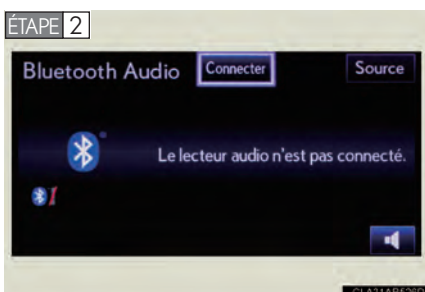
Témoins indicateurs	Conditions		
État de la connexion	Correct	↔	Non branché
État de charge de la batterie	Plein	↔	Vide

Déclaration d'un lecteur audio Bluetooth®

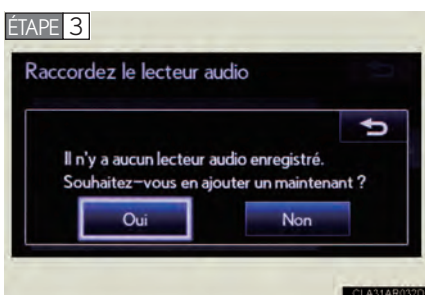
Pour utiliser le système audio Bluetooth®, vous devez déclarer votre lecteur portable au système. Une fois le lecteur déclaré, vous pouvez écouter vos morceaux de musique sur le système audio du véhicule.

Vous pouvez déclarer au système jusqu'à 5 dispositifs.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Bluetooth* Audio".



Sélectionnez "Connecter".



Sélectionnez "Oui".

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.



Saisissez le code d'accès affiché à l'écran dans votre lecteur audio portable.

Pour faire fonctionner le lecteur audio portable, consultez le manuel fourni avec ce dernier.

Les codes d'accès ne sont pas requis avec les dispositifs Bluetooth® compatibles avec le système SSP (Appariement Simple Sécurisé). En fonction du système utilisé, vous pouvez sélectionner "Oui" pour déclarer votre dispositif Bluetooth® ou "Non" pour l'annuler.

Si vous souhaitez l'annuler, sélectionnez "Annuler".

Si un message de fin de déclaration s'affiche, cela signifie que la déclaration est terminée.

Si un message d'erreur s'affiche, suivez les instructions à l'écran pour effectuer une nouvelle tentative.

Sélection d'un lecteur audio Bluetooth®

Si vous avez déclaré plusieurs dispositifs Bluetooth®, suivez la procédure expliquée ci-après pour sélectionner le dispositif Bluetooth® à utiliser. Vous ne pouvez utiliser qu'un seul dispositif à la fois.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran Audio "Bluetooth* Audio".



Sélectionnez "Connecter".



Sélectionnez le dispositif à connecter.

"Ajouter nouveau": Déclaration d'un dispositif Bluetooth®.
(→P. 516)

Le témoin de sélection est affiché sur le côté gauche du nom du dispositif sélectionné.

La marque Bluetooth® s'affiche dès lors que vous branchez le dispositif.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Branchement d'un lecteur audio Bluetooth®

Il existe deux méthodes de branchement.

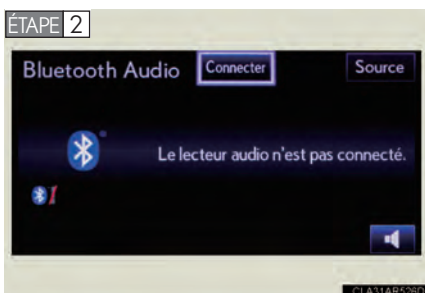
■ Lorsque la méthode de branchement est réglée sur “Du véhicule”

Lorsque le lecteur audio portable est en mode veille pour la connexion, il est automatiquement connecté chaque fois que le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ Configuration de la méthode de connexion sur “De lecteur audio”

Mettez le lecteur portable sous tension et connectez-le au système audio Bluetooth®.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran “Bluetooth* Audio”.



Sélectionnez “Connecter”.



Sélectionnez le dispositif à connecter.

Un message apparaît dès que la connexion est établie.

Si la connexion échoue, un message apparaît et une nouvelle tentative de connexion a lieu.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Sélection des pistes et avance et retour rapides

■ Sélection d'une piste

Appuyez sur "<" ou ">" sur la touche "PRST•TRACK" ou tournez le bouton "TUNE•SCROLL" pour sélectionner le numéro de la piste souhaitée.

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" de "PRST•TRACK" jusqu'à confirmation par un signal sonore.

■ Sélection d'une piste à partir de l'écran de commande audio

Sélectionnez  ou .

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur  ou sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Sélection d'une piste dans la liste

► À partir des "Pistes"

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Pistes" à l'écran.

ÉTAPE 2



Sélectionnez la piste souhaitée.

► À partir de "Navigation"

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Navigation" à l'écran.

ÉTAPE 2



Sélectionnez l'entrée souhaitée.

Continuez à sélectionner le bouton d'écran requis, jusqu'à ce que la liste de pistes s'affiche.

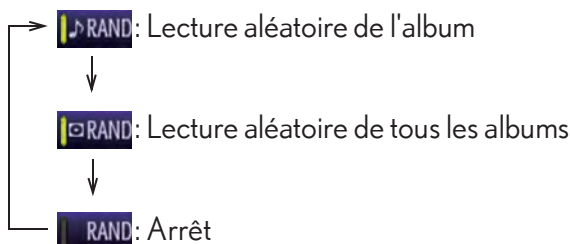
ÉTAPE 3



Sélectionnez la piste souhaitée.

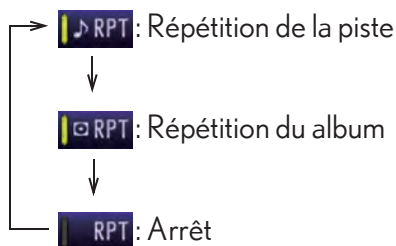
Lecture aléatoire

À chaque sélection de **RAND**, le système sélectionne les différents modes dans l'ordre suivant:



Lecture répétée

À chaque sélection de **RPT**, le système sélectionne les différents modes dans l'ordre suivant:



■ Utilisation du système audio Bluetooth®

- Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes.
 - Si le lecteur audio portable est éteint
 - Si le lecteur audio portable n'est pas connecté
 - Si la batterie du lecteur audio portable est faible
 - Si le lecteur portable est derrière le siège ou dans la boîte à gants
 - Si le lecteur portable est sous ou en contact avec du métal
- Il est possible qu'il y ait un retard si la connexion au téléphone a lieu pendant la lecture du lecteur audio Bluetooth®.
- Selon le type du lecteur audio portable connecté au système, l'appareil lui-même peut ne pas fonctionner et certaines fonctions peuvent être indisponibles.

■ Antenne Bluetooth®

L'antenne est intégrée à l'écran d'affichage. Si vous posez votre lecteur audio portable derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console, ou de telle sorte qu'il se trouve en contact avec ou recouvert par un objet métallique, la qualité de connexion risque de se dégrader.

■ États du signal/charge de la batterie

Cet affichage peut ne pas correspondre exactement à celui du lecteur audio portable, et ce système n'est pas doté de la fonction d'état de charge de la batterie.

■ À propos de Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modèles compatibles

Les lecteurs audio portables doivent correspondre aux caractéristiques techniques.

● Caractéristiques techniques Bluetooth®:

Ver. 1.1 ou supérieure (Recommandée: Ver. 2.1 + EDR ou supérieure)

● Profils:

- A2DP (Profile de distribution audio avancée) Ver. 1.0 ou supérieure (recommandée: Ver. 1.2 ou supérieure)

Il s'agit d'un profile qui permet de transmettre un audio stéréo ou des sons de haute qualité à l'écouteur.

- AVRCP (Profile de commande audio/vidéo à distance) Ver. 1.0 ou supérieure (Recommandée: Ver. 1.4 ou supérieure)

Il s'agit d'un profile qui permet de contrôler l'équipement A/V à distance.

Cependant, veuillez noter que certaines fonctions peuvent être limitées suivant le type de lecteur audio portable.

■ Certification du système audio Bluetooth®

FCC ID: AJDK046

IC ID: 775E-K046

This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

■ Reconnexion du lecteur audio portable

Si le lecteur portable a été déconnecté en raison d'une mauvaise réception alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, le système reconnecte automatiquement le lecteur audio portable.

Si vous avez déconnecté vous-même le lecteur audio portable, suivez les instructions ci-dessous pour le reconnecter:

- Sélectionnez une nouvelle fois le lecteur audio portable
- Entrez dans le lecteur audio portable

■ Lorsque vous quittez le véhicule

Veillez à initialiser vos données. (→P. 375)

! ATTENTION**■ AVERTISSEMENT DE LA FCC**

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it is deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles des radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée.

Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités : mains, poignets, pieds et chevilles).

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas de lecteurs portables et ne manipulez pas les commandes.

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

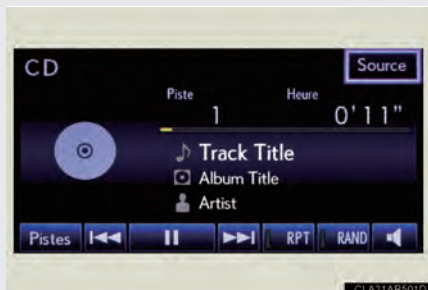
- Votre unité audio est équipée d'antennes Bluetooth®. Les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque implantable, d'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou d'un défibrillateur automatique implantable doivent maintenir une distance raisonnable entre elles et les antennes du système Bluetooth®. Les ondes radios sont susceptibles de perturber le fonctionnement de ces systèmes.
- Avant d'utiliser des appareils Bluetooth®, il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre qu'un stimulateur cardiaque implantable, qu'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou qu'un défibrillateur automatique implantable de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse pour des informations quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures. Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux lecteurs portables

Ne laissez pas de lecteurs portables à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.

Utilisation optimale du système audio



► Onglet "Son"



Sélectionnez  sur l'écran de commande audio pour ajuster les réglages du son.

- 1 2 3 Sélectionnez "-" ou "+" pour ajuster l'aigu, la moyenne ou la basse sur une échelle comprise entre -5 et 5.
- 4 5 Sélectionnez "Avant" ou "Arrière" pour ajuster la balance avant/arrière sur une échelle comprise entre Avant 7 et Arrière 7.
- 6 7 Sélectionnez "G" ou "D" pour ajuster les balances gauche/droite sur une échelle comprise entre G7 et D7.

► Onglet "DSP"



1 Activation/désactivation du mode Surround

2 Marche/arrêt du contrôle automatique de volume (ASL)

■ Le niveau de qualité acoustique se règle individuellement

Vous pouvez régler les aigus, les médiums et les graves séparément pour chaque mode audio.

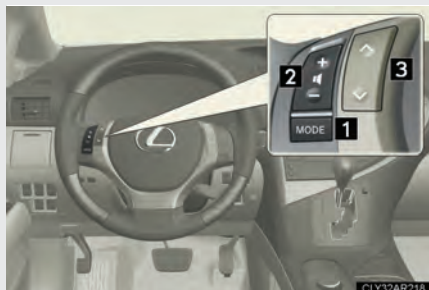
■ À propos du contrôle automatique du volume (ASL)

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Utilisation des commandes audio au volant

Certaines fonctions audio sont utilisables via les commandes au volant.



1 Appuyez sur: Mise en marche, sélection de la source audio

Appuyez longuement sur: Pause ou mode silencieux

2 Augmentation/diminution du volume

3 Mode autoradio:

Sélection des stations radio

Mode CD:

Sélectionne les pistes/fichiers et dossiers (MP3/WMA)

Mode iPod:

Sélection de chansons

Mode lecteur USB:

Sélectionne les fichiers et dossiers

Mode audio Bluetooth[®]:

Sélectionne pistes et albums

Allumer le système audio

Pour allumer le système audio, appuyez sur le commutateur "MODE".

Modification de la source audio

Appuyez sur le bouton "MODE" une fois que le système audio est mis en marche. À chaque appui sur la touche "MODE", la source audio change de la manière suivante. Si aucun disque n'est chargé dans le lecteur, ou si le lecteur portable n'est pas connecté, les modes correspondants sont ignorés.

FM→SAT→Lecteur CD→iPod ou lecteur USB→
Audio Bluetooth®→AUX→AM→FM

Réglage du volume

Appuyez sur "+" ou sur "-" selon que vous souhaitez augmenter ou baisser le volume.

Maintenez le bouton en position pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive du volume.

Mode silencieux

Appuyez longuement sur le commutateur "MODE".

Pour annuler, appuyez longuement que le bouton "MODE".

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MODE" pour sélectionner le mode radio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∧" ou "∨" de  pour sélectionner une station radio.

Appuyez longuement sur "∧" ou "∨" de  jusqu'à confirmation par un signal sonore pour rechercher des stations.

Sélection d'une piste/fichier ou d'une chanson

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MODE" pour sélectionner le mode CD, audio Bluetooth[®], iPod ou lecteur USB.

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∧" ou "∨" de  pour sélectionner la piste/le fichier/la chanson souhaité(e).

Sélection d'un dossier ou d'un album

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MODE" pour sélectionner le mode CD (uniquement avec un disque MP3/WMA), audio Bluetooth[®] ou lecteur USB.

ÉTAPE 2 Appuyez longtemps sur "∧" ou "∨" sur  jusqu'à confirmation par un signal sonore.

ATTENTION

Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

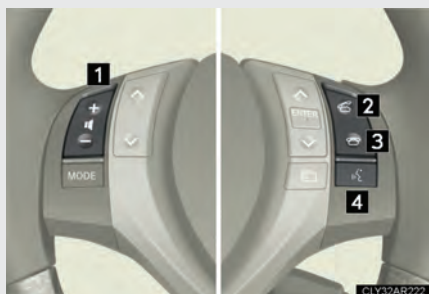
3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Système mains libres (pour téléphone mobile)

Le système mains-libres a pour fonction de vous permettre d'utiliser votre téléphone mobile sans l'avoir en main.

Ce système prend en charge le Bluetooth®. Bluetooth® est une norme de communication numérique sans fil qui permet d'établir une liaison distante entre le système mains libres et le téléphone mobile, et ainsi de passer et recevoir des appels.

■ Bouton de téléphonie



1 Bouton de volume

Lors d'un appel entrant:
Réglage du volume de la sonnerie

Lors d'un appel en cours:
Réglage du volume de l'écouteur

Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix synthétique.

2 Bouton de décrochage

- Envoi
- Réception
- Affichage sur écran "Téléphone"

3 Bouton de raccrochage

- Raccrocher
- Refus d'appel

4 Bouton d'activation vocale

Appuyez sur: Active le système de commande vocale

Appuyez longuement sur: Désactive le système de commande vocale

■ Microphone



Vous pouvez utiliser le microphone pour parler au téléphone.

La voix de votre interlocuteur est diffusée par le haut-parleur avant.

Pour pouvoir utiliser le système mains libres, vous devez déclarer votre téléphone Bluetooth[®] au système. (→P. 483)

Indicateurs d'état

L'écran "Téléphone" vous permet de vérifier l'état de divers indicateurs, concernant notamment la puissance du signal et l'état de charge de la batterie du téléphone.



- 1 État de la connexion
- 2 État de charge de la batterie
- 3 Zone d'appel
- 4 Puissance du signal

Témoins indicateurs	Conditions	
État de la connexion	Correct 	Non branché 
État de charge de la batterie	Plein 	Vide 
Zone d'appel	"Rm": zone d'itinérance (étranger)	
Puissance du signal	Excellent 	Faible 

■ Utilisation du système mains libres

- Le système audio passe en mode silencieux au cours des appels téléphoniques.
- Si les deux interlocuteurs parlent en même temps, la compréhension risque d'être difficile.
- Si le volume est réglé trop fort pour l'appel reçu, il risque d'y avoir de l'écho. Si le téléphone Bluetooth® se trouve trop près du dispositif, la qualité de son risque d'être affectée et la connexion affaiblie.

- Dans les circonstances suivantes, il peut arriver que votre interlocuteur soit difficile à entendre:
 - Lorsque vous roulez sur route non pavée
 - Lorsque vous roulez à une vitesse élevée
 - Lorsqu'une vitre est ouverte
 - Lorsque la climatisation souffle directement sur le microphone
 - Un effet est produit par le réseau de téléphonie mobile

■ Conditions dans lesquelles le système ne fonctionne pas

- Le téléphone mobile utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Le téléphone mobile est éteint
- Si vous n'êtes pas à la portée de votre service de téléphonie
- La connexion n'est pas établie avec le téléphone mobile
- La batterie du téléphone mobile est déchargée
- Lorsque l'appel sortant est contrôlé, suite au trafic important sur les lignes téléphoniques, etc.
- Lorsque le téléphone en lui-même ne peut être utilisé
- Lors du transfert des données du répertoire téléphonique à partir d'un téléphone mobile

■ Antenne Bluetooth®

L'antenne est intégrée à l'écran d'affichage. Si vous posez votre téléphone mobile derrière le siège ou dans le rangement de console, ou de telle sorte qu'il se trouve en contact ou recouvert par un objet métallique, la qualité de connexion risque de se dégrader.

■ États du signal/charge de la batterie

- Il peut arriver que les indicateurs affichés ne reflètent pas exactement l'état du téléphone mobile en lui-même.
- Ce système ne dispose pas d'une fonction de chargement.
- La batterie du téléphone Bluetooth® se consommera rapidement lorsque connecté au Bluetooth®.
- Lorsque le téléphone mobile n'est pas connecté, le message "Pas de connexion" apparaît.
- Le message "Pas de réseau" s'affiche lorsque vous êtes en dehors d'une zone de service ou dans un endroit inaccessible par les ondes radio,

■ Lorsque vous utilisez simultanément le lecteur audio Bluetooth® et le système mains libres

Les problèmes suivants peuvent se manifester.

- La connexion Bluetooth® est peut-être coupée.
- Des bruits peuvent être émis lors de la lecture audio Bluetooth®.

■ À propos du répertoire du système

Vous pouvez mémoriser les données suivantes pour chaque téléphone déclaré. Lorsqu'un autre téléphone est en cours de connexion, vous ne pouvez pas lire les données mémorisées.

- Données du répertoire
- Données d'historique des appels
- Numérotation abrégée

Lorsque vous supprimez le téléphone, les données mentionnées ci-dessus sont également supprimées.

■ Lorsque vous quittez le véhicule

Veillez à initialiser vos données. (→P. 375)

■ À propos de Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modèles compatibles

Le système prend en charge le service suivant.

- Caractéristiques techniques du Bluetooth®:
Ver. 1.1 ou supérieure (Recommandée: Ver. 2.1+EDR ou supérieure)
- Profils:
 - HFP (Profile Mains Libres) Ver. 1.0 ou supérieure (recommandée: Ver. 1.5 ou supérieure)
Il s'agit d'un profil qui permet de passer des appels téléphonique les mains libres à l'aide d'un téléphone mobile ou d'écouteurs. Il dispose d'une fonction d'appels sortants et entrants.
 - OPP (Profil déplacement d'objet) Ver. 1.1 ou supérieure
Il s'agit d'un profil qui permet d'échanger les données du répertoire téléphonique. Lorsque le téléphone Bluetooth® est doté du PBAP et de l'OPP, l'OPP ne peut être utilisé.
 - PBAP (Profil d'accès au répertoire) Ver. 1.0 ou supérieure
Il s'agit d'un profil qui permet de transférer les données du répertoire téléphonique.

Si votre téléphone mobile n'est pas compatible avec la norme HFP, vous ne pouvez pas le déclarer comme téléphone Bluetooth®. Vous devez opter individuellement pour le service OPP ou PBAP.

■ Certification du système mains libres

FCC ID: AJDK046

IC ID: 775E-K046

This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ATTENTION

■ AVERTISSEMENT DE LA FCC

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles des radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée.

Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités : mains, poignets, pieds et chevilles).

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

 ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Il est formellement interdit d'utiliser un téléphone mobile ou de connecter un téléphone Bluetooth®.

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

- Votre unité audio est équipée d'antennes Bluetooth®. Les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque implantable, d'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou d'un défibrillateur automatique implantable doivent maintenir une distance raisonnable entre elles et les antennes du système Bluetooth®. Les ondes radios sont susceptibles de perturber le fonctionnement de ces systèmes.
- Avant d'utiliser des appareils Bluetooth®, il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre qu'un stimulateur cardiaque implantable, qu'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou qu'un défibrillateur automatique implantable de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse pour des informations quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures. Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage aux téléphones mobiles**

Ne laissez jamais un téléphone mobile dans le véhicule. La température qui règne à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le téléphone risque d'en souffrir.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Utilisation d'un téléphone Bluetooth®



- 1 Nom matériel de l'appareil
- 2 Etat de connexion Bluetooth® (→P. 476)
- 3 Numérotation à partir de l'historique des appels (→P. 492)
- 4 Numérotation rapide (→P. 492)
- 5 Numérotation à partir du répertoire (→P. 490)
- 6 Composer un numéro par entrée de celui-ci (→P. 489)
- 7 Branchement d'un téléphone Bluetooth® (→P. 485)

Afin d'afficher l'écran montré ci-dessus, appuyez sur  sur le volant ou sur le bouton "MENU" sur l'écran de réglage du système audio Lexus, puis sélectionnez "Téléphone" sur l'écran "Menu".

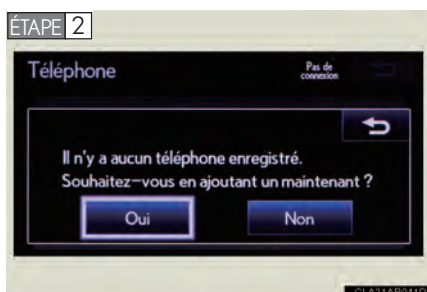
Déclaration d'un téléphone Bluetooth®

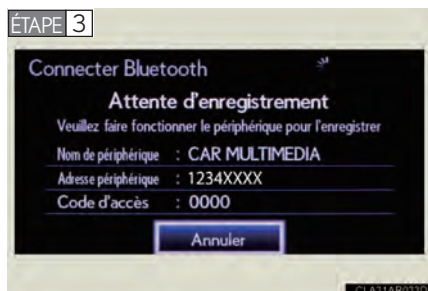
Pour pouvoir utiliser le système mains libres, vous devez déclarer un téléphone Bluetooth® au système. Vous pouvez déclarer au système jusqu'à 5 téléphones.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2

Sélectionnez "Oui".





Saisissez le code d'accès affiché à l'écran dans votre téléphone.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement du téléphone, consultez le manuel fourni avec votre téléphone mobile.

En fonction du type de téléphone, il sera éventuellement nécessaire de procéder à des opérations téléphoniques supplémentaires après avoir saisi le code d'accès (par exemple pour confirmer si la connexion doit être reçue ou non) lors de la déclaration d'un téléphone.

Les codes d'accès ne sont pas requis avec les dispositifs Bluetooth® compatibles avec le système SSP (Appariement Simple Sécurisé). En fonction du téléphone utilisé, vous pouvez sélectionner "Oui" pour déclarer votre dispositif téléphone mobile ou "Non" pour l'annuler.

Si vous souhaitez l'annuler, sélectionnez "Annuler".

Si un message de fin de déclaration s'affiche, cela signifie que la déclaration est terminée.

Si un message d'erreur s'affiche, suivez les instructions à l'écran pour effectuer une nouvelle tentative.

Sélection d'un téléphone Bluetooth®

Si vous avez déclaré plusieurs dispositifs Bluetooth®, suivez la procédure expliquée ci-après pour sélectionner le dispositif Bluetooth® à utiliser. Vous ne pouvez utiliser qu'un seul dispositif à la fois.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)



Sélectionnez "Connecter le téléphone".



Sélectionnez le dispositif à connecter.

"Ajouter nouveau": Déclaration d'un dispositif Bluetooth®. (→P. 516)

Le témoin de sélection est affiché sur le côté gauche du nom du dispositif sélectionné.

La marque Bluetooth® s'affiche dès lors que vous branchez le dispositif.

Lorsque le système est dans l'incapacité d'obtenir le nom des dispositifs, l'écran affichera d'autres noms, tels que "Périphérique 1", "Périphérique 2", etc.

Branchement d'un téléphone Bluetooth®

Deux méthodes de connexion sont disponibles: en automatique ou en manuel.

► Transmission

Lorsque vous déclarez votre téléphone, la connexion automatique est activée. Activez toujours ce mode et laissez le téléphone Bluetooth® à l'endroit où la connexion peut être établie.

Lorsque vous mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, le système recherche un téléphone mobile que vous avez déclaré, et situé à portée.

Le système se connecte ensuite automatiquement aux autres téléphones qui ont été couplés récemment. Puis, le résultat de la connexion apparaît.

On fonction du téléphone que vous utilisez, il sera éventuellement nécessaire de procéder à des opérations téléphoniques supplémentaires (pour confirmer si la connexion doit être reçue ou non) même si la connexion est effectuée automatiquement.

► Boîte de vitesses

Si la connexion automatique a échoué ou si la fonction "Alimentation Bluetooth*" (alimentation Bluetooth) est désactivée (→P. 522), vous devez connecter le téléphone Bluetooth® manuellement.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)



Sélectionnez "Connecter le téléphone".



Sélectionnez le dispositif à connecter.

Un message apparaît dès que la connexion est établie.

Si la connexion échoue, un message apparaît et une nouvelle tentative de connexion a lieu.

■ Reconnexion du téléphone Bluetooth®

Si le système n'arrive pas à établir la connexion en raison de la faiblesse du signal, alors que le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, il renouvelle automatiquement la tentative de connexion.

Si le téléphone est éteint, le système ne renouvelle pas sa tentative de connexion. Dans ce cas, il faut établir manuellement la connexion, ou bien resélectionner le téléphone.

■ Connexion du téléphone pendant l'utilisation d'un lecteur audio Bluetooth®

- Le lecteur audio Bluetooth® s'arrête temporairement.
- Le système peut prendre du temps pour se connecter.

Passer un appel

Dès lors que le téléphone Bluetooth® est déclaré, vous pouvez procéder comme suit pour passer un appel:

■ Composer

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Composer" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3



Composer le numéro de téléphone.

Pour effacer le numéro de téléphone précédemment composé, sélectionnez .

Pour le premier numéro, vous pouvez saisir "+" en sélectionnant "*" pendant un moment.

ÉTAPE 4 Appuyez sur la touche  au volant ou sélectionnez .

En fonction du type de téléphone que vous utilisez, lorsque les fonctions de communication Internet telles que Skype sont disponibles, il sera éventuellement nécessaire de procéder à certaines opérations téléphoniques (choisir entre une communication téléphonique normale ou une communication Internet) après avoir composé le numéro.

■ Numérotation à partir du répertoire

Vous avez la possibilité de composer un numéro issu du répertoire que vous aurez importé de votre téléphone mobile. Le système possède un répertoire distinct pour chaque téléphone. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 1000 numéros dans chaque répertoire.
(→P. 505)

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

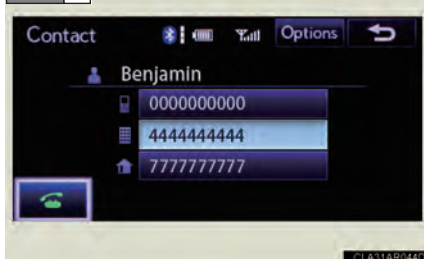
ÉTAPE 3



Choisissez dans la liste le nom du correspondant à appeler.

Si le répertoire est vide, un message apparaît. (→P. 491)

ÉTAPE 4



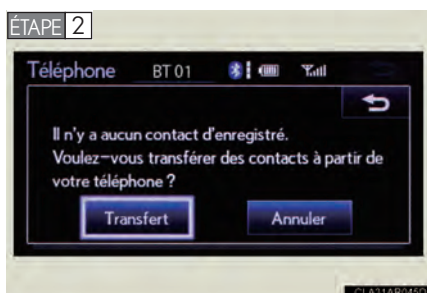
Choisissez le numéro, puis appuyez sur  au volant ou sélectionnez .

● Lorsque le répertoire téléphonique est vide

Vous pouvez transférer les numéros de votre téléphone Bluetooth[®] dans le système.

Les méthodes d'utilisation sont différentes entre les téléphones Bluetooth[®] compatibles avec PBAP et ceux qui ne le sont pas. Si votre téléphone mobile ne prend pas en charge le service PBAP ou OPP, vous ne pouvez pas transférer de contacts.

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".



Si le répertoire est vide, un message apparaît.

► Pour un téléphone Bluetooth[®] compatible avec le service PBAP

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Oui" si vous souhaitez transférer de nouveau contacts d'un téléphone portable.

Sélectionnez "Non" si vous souhaitez annuler le transfert des contacts.

En fonction du type de téléphone utilisé, il sera probablement nécessaire d'effectuer certaines opérations sur le téléphone lors du transfert des contacts par le service PBAP.

► Pour un téléphone incompatible au service PBAP et compatible au service OPP

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Transfert" pour transférer de nouveau contacts d'un téléphone portable.

Sélectionnez "Annuler" pour annuler le transfert des contacts.

Vous devez effectuer certaines opérations sur votre téléphone pour transférer de nouveaux contacts.

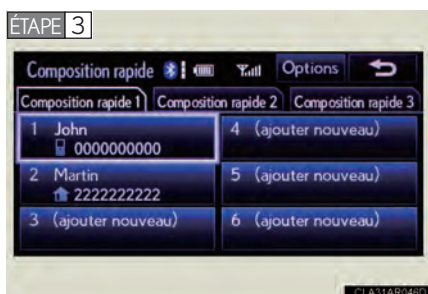
■ Appel par numérotation abrégée

Vous pouvez appeler un numéro parmi ceux mémorisés dans le répertoire.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Compositions rapides" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3



Sélectionnez l'onglet souhaité et choisissez le numéro du correspondant à appeler.

■ Numérotation à partir de l'historique des appels

Vous pouvez appeler en utilisant l'historique des appels qui a les 4 fonctions indiquées ci-dessous.

"Tous": tous les appels ci-après qui ont été mémorisés

"Manqué": les appels manqués

"En appel entrant": les appels reçus

"Sortant": les appels que vous avez effectué

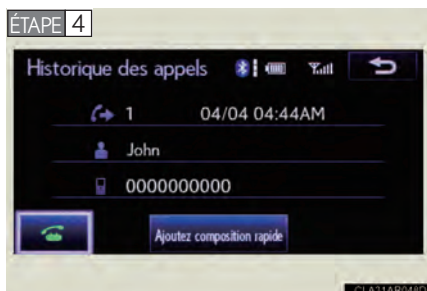
ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Historique des appels" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3



Sélectionnez l'onglet souhaité et choisissez les données de votre choix dans la liste proposée.



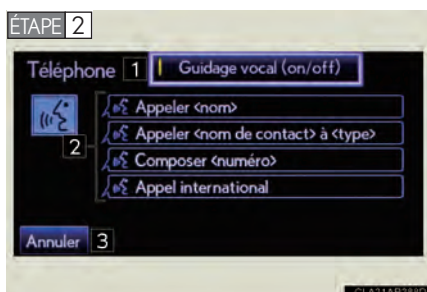
Appuyez sur la touche  au volant ou sélectionnez .

■ Appel par reconnaissance vocale

Vous pouvez effectuer un appel par commande vocale.

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton d'activation vocale.

Pour annuler la reconnaissance vocale, appuyez longuement sur la commande d'activation vocale.



Suivant les consignes du système, attendez confirmation par un bip, puis prononcez les commandes vocales souhaitées.

1 Activation/désactivation des instructions vocales

2 Voice commands

Les commandes vocales sont marquées d'un .

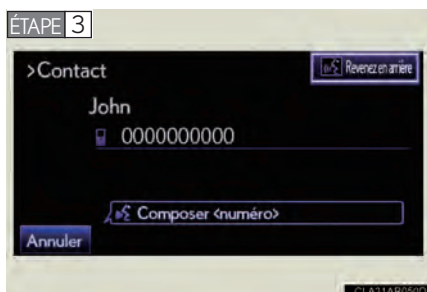
3 Annuler le système de reconnaissance vocale

● Composer par nom

La procédure ci-dessus montre le “Appeler <nom>” ou le “Appeler <nom de contact> à <type>”. Procédez de la même manière pour les autres fonctions.

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton d'activation vocale.

ÉTAPE 2 Prononcez le nom ou le nom et le type de numéro d'un contact enregistré.



Prononcez “Composer” ou appuyez sur  sur le volant.

Prononcez ou sélectionnez “Revenez en arrière” pour revenir à l'écran précédent.

■ Liste de l'historique des appels

- Si vous appelez ou recevez un appel d'un numéro enregistré dans le répertoire, le nom apparaît dans l'historique d'appels.
- Si vous appelez plusieurs fois le même numéro, seul le dernier appel passé est indiqué dans l'historique d'appels.

■ Au volant

Les fonctions “Composer”, “Numérotation à partir du répertoire” et “Numérotation à partir de l'historique des appels” (uniquement la 6ème page de l'onglet “Tous”) ne sont pas disponibles.

■ Appels internationaux

Selon le téléphone mobile utilisé, il est possible que vous ne soyez pas en mesure d'appeler à l'étranger.

■ Appeler le dernier numéro composé dans l'historique des appels

- ÉTAPE 1** Appuyez sur la touche  du volant pour afficher l'écran "Téléphone".
- ÉTAPE 2** Appuyez sur la touche  du volant pour afficher l'écran "Historique des appels".
- ÉTAPE 3** Appuyez sur la touche  du volant pour afficher le dernier élément de l'historique.
- ÉTAPE 4** Appuyez sur la touche  du volant ou sélectionnez  pour appeler le dernier numéro de l'historique.

■ Fonction du guidage vocal

- Vous pouvez passer le message du guidage vocal du système de reconnaissance vocale en appuyant sur la commande d'activation vocale.
- Lorsque vous sélectionnez "Guidage vocal (on/off)", la reconnaissance vocale sera temporairement interrompue. Appuyez à nouveau sur le bouton d'activation vocale.
- Vous pouvez annuler le guidage vocal en désactivant les instructions vocales. Utilisez cette fonction afin de pouvoir effectuer une commande immédiatement après avoir appuyé sur la commande d'activation vocale.

■ Utilisation de la commande vocale

- Utilisation de la commande vocale "Appeler <nom>" ou "Appeler <nom de contact> à <type>"
 - Tel qu'affiché à l'écran, "Appeler <nom>" ou "Appeler <nom de contact> à <type>", après avoir "Appeler" Prononcez le nom ou le nom et le type de numéro d'un contact.
Par exemple: "Appeler", "John Smith" ou "Appeler", "Mary Davis", "à", "mobile"
 - Il existe 4 types de téléphones: Domicile, Mobile, Travail et Autre.
 - Les noms courts ou les abréviations dans le répertoire peuvent ne pas être reconnus. Changez les noms enregistrés dans le répertoire par le nom complet.
 - Il se peut qu'un écran de confirmation du résultat de la reconnaissance vocale s'affiche. Après avoir confirmé le résultat, prononcez "Oui" ou "Non".
 - Si le système reconnaît plusieurs noms dans le répertoire, une liste des noms disponibles s'affichera à l'écran. Si le nom que vous souhaitez appeler n'apparaît pas en haut de la liste, prononcez le numéro qui correspond au nom que vous souhaitez sélectionner dans la liste des possibilités (numéro 1 ou numéro 2).
 - Si plusieurs numéros de téléphone sont enregistrés dans le répertoire pour un même contact, une liste de possibilités s'affichera. Si le numéro de téléphone que vous souhaitez appeler n'apparaît pas en haut de la liste, prononcez le numéro qui correspond au numéro de téléphone que vous souhaitez sélectionner dans la liste des possibilités (numéro 1 ou numéro 2).

● Utilisation de la commande "Composer <numéro>"

- Tel qu'affiché à l'écran, "Composer <numéro>", après avoir prononcé "Composer", dites le numéro de téléphone.
- Dites le numéro de téléphone un chiffre après l'autre.
Par exemple, si le numéro de téléphone est 2345678:
Dites "two three four five six seven eight"
Ne dites pas "twenty three forty five sixty seven eight"
- Le système peut reconnaître les types de numéros de téléphone suivants:
Numéros à 3 chiffres (911, 411, 611)
Numéros à 7 chiffres (numéros de téléphone nationaux)
Numéros à 10 chiffres (code régions + numéros de téléphone nationaux)
Numéros à 11 chiffres (1 + code régions + numéros de téléphone nationaux)
- Etant donné que le système ne peut reconnaître d'autres numéros, prononcez l'intégralité du numéro sans interruption.
- Si le système reconnaît plusieurs numéros de téléphone dans le répertoire, une liste des numéros disponibles s'affichera à l'écran. Si le numéro de téléphone que vous souhaitez appeler n'apparaît pas en haut de la liste, prononcez le numéro qui correspond au numéro de téléphone que vous souhaitez sélectionner dans la liste des possibilités (numéro 1 ou numéro 2).

● Utilisation de la commande vocale "Appel international".

Le téléphone peut reconnaître jusqu'à 20 chiffres grâce à la fonction appel international. Le numéro peut également être divisé en groupes multiples et reconnu.

■ Lorsque vous utilisez la commande vocale

Parlez clairement lorsque vous utilisez la reconnaissance vocale, sinon le système risque de ne pas bien reconnaître votre voix. Le système risque également de ne pas reconnaître votre voix s'il y a trop de bruit (vent ou autre).

Réception d'un appel

La réception d'un appel est signalée par l'affichage de l'écran suivant, et par un son.



Pour répondre au téléphone:

- Appuyez sur la touche  au volant.
- Sélectionnez .

■ Pour refuser un appel

Appuyez sur la touche  au volant ou sélectionnez .

■ Pour régler le volume d'un appel entrant

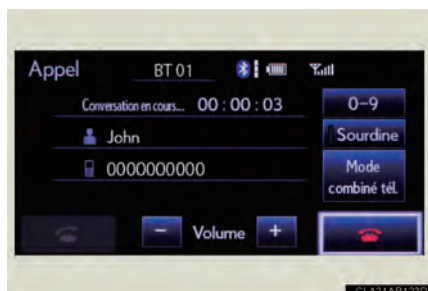
Sélectionnez “-” ou “+”. Vous pouvez également régler le volume avec les commandes au volant ou le bouton de volume.

■ Appels internationaux

Selon le téléphone mobile utilisé, il est possible que les appels reçus de l'étranger ne soient pas affichés correctement.

Conversation téléphonique

L'écran suivant s'affiche lorsque vous parlez au téléphone.



■ Pour régler le volume de l'écouteur

Sélectionnez “-” ou “+”. Vous pouvez également régler le volume avec les commandes au volant ou le bouton de volume.

■ Pour éviter que votre interlocuteur n'entende votre voix

Sélectionnez “Sourdine”.

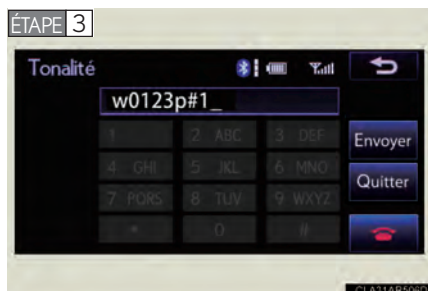
■ Composer des codes

Lorsque vous êtes en communication avec un service téléphonique (serveur vocal ou banque, par exemple), vous avez la possibilité de mémoriser des numéros de téléphone et des codes dans le répertoire.

ÉTAPE 1 Sélectionnez “0-9”.



Composez le numéro.



Si des suites de symboles de tonalité* sont mémorisées dans le répertoire, “Envoyer” et “Quitter” s’affichent dans la partie droite de l’écran.

: Ces symboles de tonalité sont des symboles ou chiffres affichés sous la forme de p ou de w, à la suite du numéro de téléphone. (par ex: 056133w0123p#1)

ÉTAPE 4 Confirmez le numéro affiché à l’écran, puis sélectionnez “Envoyer”.

Si vous sélectionnez “Quitter”, la fonction se termine.

■ Pour transférer un appel

Sélectionnez “Mode combiné tél.” pour passer d’un appel mains libres à un appel avec téléphone portable.

Sélectionnez “Mode mains libres” pour passer au mode mains libres.

■ Pour raccrocher

Appuyez sur la touche  au volant ou sélectionnez .

■ Attente d'appel

Lorsque l'appel en cours est interrompu par un autre appel, le message signalant l'appel entrant apparaît.



Pour parler avec l'autre correspondant:

- Appuyez sur la touche  au volant.
- Sélectionnez .

Pour refuser l'appel:

- Appuyez sur la touche  au volant.
- Sélectionnez .

Chaque fois que vous appuyez sur  au volant ou sélectionnez  lorsqu'un appel entrant est en attente, le système vous met en liaison avec son correspondant.

■ Transfert d'appel

- Il n'est pas possible de transférer un appel du système mains libres au téléphone mobile pendant la marche du véhicule.
- Si vous transférez du téléphone mobile au système mains libres, l'écran mains libres s'affiche pour vous permettre d'utiliser le système.
- La méthode de transfert et les manipulations à réaliser pour ce faire varient en fonction du téléphone mobile utilisé.
- Pour tout complément d'information sur l'utilisation du téléphone mobile, consultez la notice qui vous a été fournie avec lui.

■ Fonction d'attente d'appel

La fonction d'attente d'appel peut différer selon la compagnie de téléphone et le modèle de téléphone utilisé.

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Configuration du système mains libres

Vous pouvez configurer le système mains libres selon vos préférences personnelles.



1 Réglage du volume

2 Réglages du répertoire

Procédez comme suit pour afficher l'écran ci-dessus.

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MENU" sur l'écran de réglage du système audio Lexus.

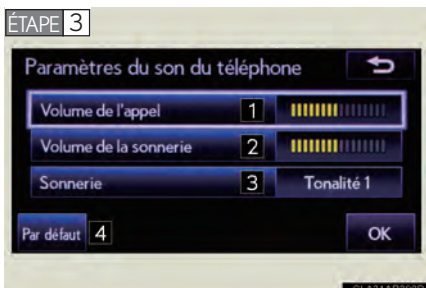
ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramétrer" sur l'écran "Menu".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Téléphone" sur l'écran de "Configuration".

Réglage du volume

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres du téléphone". (→P. 502)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramètres du son du téléphone" sur l'écran "Paramètres du téléphone".



1 Modifie le volume des haut-parleurs (→P. 503)

2 Modifie le volume de la sonnerie (→P. 503)

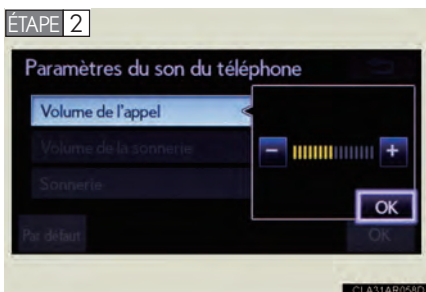
3 Modifie la sonnerie (→P. 504)

4 Rétablir les réglages par défaut

ÉTAPE 4 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez "OK".

Réglage du volume

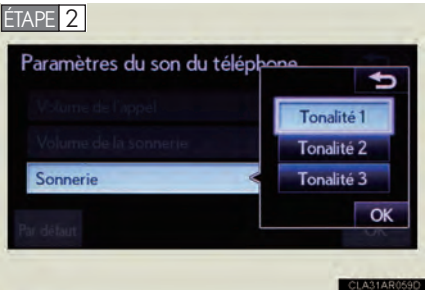
ÉTAPE 1 Sélectionnez "Volume de l'appel" ou "Volume de la sonnerie" sur l'écran "Paramètres du son du téléphone".



Sélectionnez "-" ou "+" pour diminuer ou augmenter le volume, puis appuyez sur "OK".

■ Configuration de la sonnerie

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Sonnerie” sur l’écran “Paramètres du son du téléphone”.



Sélectionnez “Tonalité 1”, “Tonalité 2” ou “Tonalité 3” pour changer de sonnerie puis sur “OK”.

Réglages du répertoire

Le répertoire peut gérer 5 téléphones au total. Vous pouvez mémoriser au total dans les répertoires les données correspondant à 1000 contacts au maximum (jusqu'à 3 numéros par contact).



- 1 Gestion des contacts
- 2 Gestion des numéros abrégés
- 3 Suppression de l'historique des appels

Procédez comme suit pour afficher l'écran ci-dessus.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres du téléphone". (→P. 502)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Répertoire téléphonique" sur l'écran "Paramètres du téléphone".

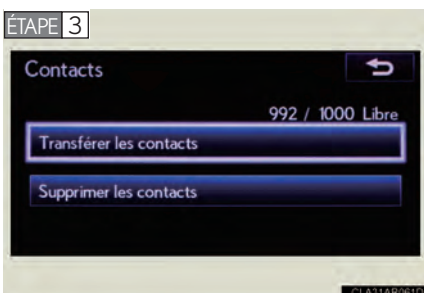
■ Gestion des contacts

● Transferring a phone number

Vous pouvez transférer les numéros de votre téléphone Bluetooth® dans le système. Les méthodes d'utilisation sont différentes entre les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP et ceux qui ne le sont pas. Si votre téléphone mobile ne prend pas en charge les services PBAP ou OPP, vous ne pouvez pas transférer de contacts.

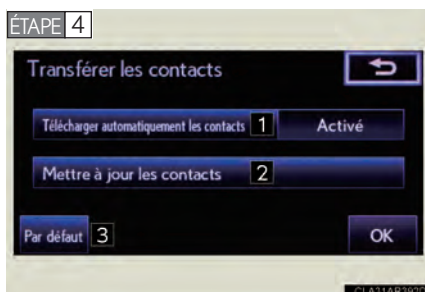
ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres du répertoire". (→P. 505)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Gestion des contacts" sur l'écran "Paramètres du répertoire".



Sélectionnez "Transférer les contacts".

► Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec le service PBAP



1 Marche/arrêt du téléchargement du répertoire

Les données du téléphone peuvent être transférées automatiquement.

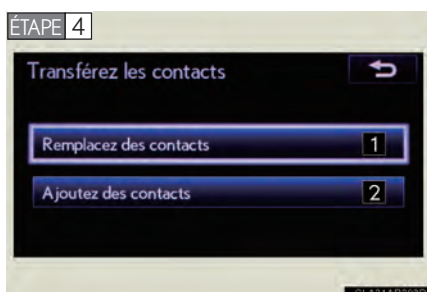
En fonction de votre téléphone portable, vous pouvez également transférer l'historique des appels.

2 Mise à jour du répertoire

Les données du répertoire peuvent être mises à jour.

3 Rétablir les réglages par défaut

► Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles avec le service PBAP



1 Remplace contacts

Les données du répertoire peuvent être remplacées.

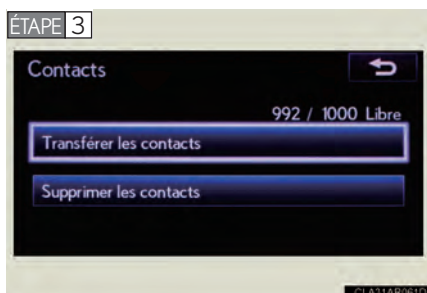
2 Add contacts

Les données du répertoire peuvent être ajoutées.

● Suppression des données du répertoire téléphonique

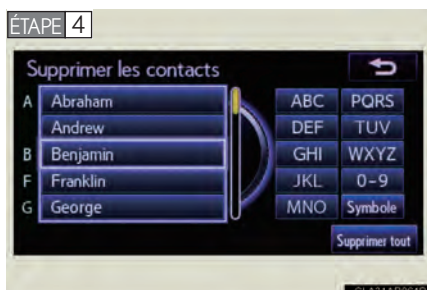
ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres du répertoire". (→P. 505)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Gestion des contacts" sur l'écran "Paramètres du répertoire".



Sélectionnez "Supprimer les contacts".

Si votre téléphone prend en charge le service PBAP, vous devez régler la fonction "Télécharger automatiquement les contacts" sur "Arrêt". (→P. 506)



Choisissez les données à supprimer.

Pour supprimer toutes les données, sélectionnez "Supprimer tout".

ÉTAPE 5 Le système affiche un message de confirmation. Si tout est correct, sélectionnez "Oui".

■ Données du répertoire

Le système gère les données de répertoire pour chaque téléphone déclaré. Lorsqu'un autre téléphone est en cours de connexion, vous ne pouvez pas lire les données mémorisées.

■ Autre méthode pour régler le répertoire téléphonique (pour afficher l'écran "Contacts")

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone" (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contacts".

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Gestion des contacts" sur l'écran "Contacts".

■ Transfert d'un numéro de téléphone

Transférez le numéro de téléphone lorsque le moteur tourne.

Si votre téléphone est compatible avec le service OPP ou PBAP, vous aurez éventuellement à saisir "1234" avec votre téléphone pour la certification OBEX.

■ Lorsque vous avez sélectionné "Mettre à jour les contacts" pour transférer le numéro de téléphone

- Si votre téléphone mobile ne prend pas en charge le service PBAP, vous ne pouvez pas utiliser cette fonction.

- Si votre téléphone prend en charge le service PBAP, vous pouvez transférer les données du répertoire téléphonique sans toucher votre téléphone.

■ Lorsque vous avez sélectionné "Remplacez des contacts" ou "Ajoutez des contacts" pour transférer le numéro de téléphone

Si votre téléphone mobile ne prend pas en charge le service OPP, vous ne pouvez pas utiliser ces fonctions. Vous pouvez transférer les données du répertoire téléphonique uniquement à l'aide de votre téléphone.

■ Autre méthode pour transférer le répertoire téléphonique (pour afficher l'écran "Transférer les contacts")

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Transfert" sur l'écran "Contacts".

■ Transfert du numéro de téléphone pendant l'utilisation d'un lecteur audio Bluetooth®

Le lecteur audio Bluetooth® se déconnectera. Il se reconnectera automatiquement une fois le transfert de données terminé. Il ne se reconnecte pas systématiquement, cela dépend du modèle de téléphone utilisé.

■ Autre méthode pour supprimer les données du répertoire téléphonique

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone" (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3 Sélectionnez dans la liste les données de votre choix.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contact".

ÉTAPE 5 Sélectionnez "Supprimer" sur l'écran de "Contact".

ÉTAPE 6 Le système affiche un message de confirmation. Si tout est correct, sélectionnez "Oui".

Si votre téléphone prend en charge le service PBAP, vous devez régler la fonction "Télécharger automatiquement les contacts" sur "Arrêt". (→P. 506)

Si vous supprimez un téléphone Bluetooth®, les données du répertoire seront également supprimées.

■ Gestion des numéros abrégés

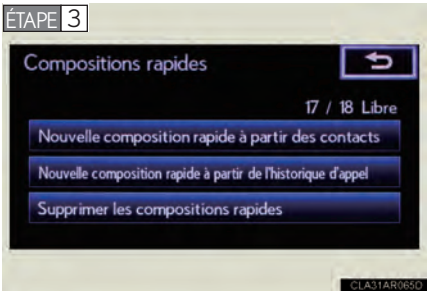
● Enregistrement d'un numéro abrégé à partir des contacts

Vous pouvez mémoriser le numéro de téléphone souhaité à partir du répertoire. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 18 numéros par téléphone.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres du répertoire". (→P. 505)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Gestion des compositions rapides" sur l'écran "Paramètres du répertoire".

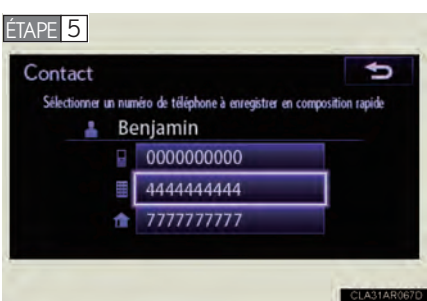
3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus



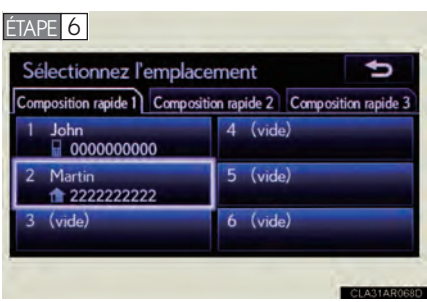
Sélectionnez “Nouvelle composition rapide à partir des contacts”.



Choisissez les données à enregistrer.



Sélectionnez le numéro de téléphone que vous souhaitez.



Sélectionnez la touche à laquelle vous souhaitez attribuer le numéro mémorisé.

ÉTAPE 7 Si vous sélectionnez une touche déjà attribuée, un message de confirmation apparaît. Si vous souhaitez le remplacer, sélectionnez "Oui".

● Enregistrement d'un numéro abrégé à partir de l'historique d'appels

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres du répertoire". (→P. 505)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Gestion des compositions rapides" sur l'écran "Paramètres du répertoire".

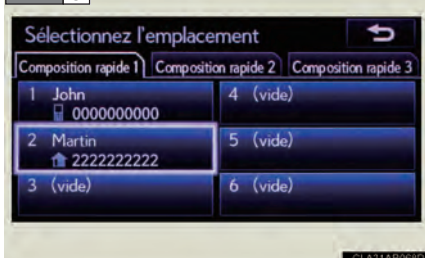
ÉTAPE 3 Sélectionnez "Nouvelle composition rapide à partir de l'historique d'appel" sur l'écran "Compositions rapides".

ÉTAPE 4



Choisissez les données à enregistrer.

ÉTAPE 5



Sélectionnez la touche à laquelle vous souhaitez attribuer le numéro mémorisé.

ÉTAPE 6 Si vous sélectionnez une touche déjà attribuée, un message de confirmation apparaît. Si vous souhaitez le remplacer, sélectionnez "Oui".

● Suppression du numéro abrégé

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres du répertoire". (→P. 505)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Gestion des compositions rapides" sur l'écran "Paramètres du répertoire".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Supprimer les compositions rapides" sur l'écran "Compositions rapides".



Choisissez les données à supprimer.

Pour supprimer toutes les données, sélectionnez "Supprimer tout".

ÉTAPE 5 Le système affiche un message de confirmation. Si tout est correct, sélectionnez "Oui".

■ Autre méthode pour mémoriser les numéros abrégés (à partir de l'écran "Composition rapide").

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Compositions rapides" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Composition rapide".

■ Autre méthode pour mémoriser les numéros abrégés (à partir de l'écran "Contacts").

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contacts".

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Gestion des compositions rapides" sur l'écran "Contacts".

■ **Autre méthode pour mémoriser les numéros abrégés (à partir de l'écran "Composition rapide").**

- ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)
- ÉTAPE 2 Sélectionnez "Compositions rapides" sur l'écran "Téléphone".
- ÉTAPE 3 Sélectionnez "(ajouter nouveau)" sur l'écran "Composition rapide".
- ÉTAPE 4 Pour configurer un nouveau numéro abrégé, sélectionnez "Contacts" ou "Historique".
Sélectionnez "Annuler" pour l'annuler.
- ÉTAPE 5 Sélectionnez dans la liste les données de votre choix.
- ÉTAPE 6 Sélectionnez le numéro de téléphone que vous souhaitez.

■ **Autre méthode pour mémoriser le numéro abrégé (à partir de l'écran "Contact").**

- ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)
- ÉTAPE 2 Sélectionnez "Contacts" sur l'écran "Téléphone".
- ÉTAPE 3 Sélectionnez dans la liste les données de votre choix.
- ÉTAPE 4 Sélectionnez "Options" sur l'écran "Contact".
- ÉTAPE 5 Sélectionnez "Paramétrez une composition rapide" sur l'écran "Contact".
- ÉTAPE 6 Sélectionnez le numéro de téléphone que vous souhaitez.
- ÉTAPE 7 Veuillez suivre les étapes données sur "Enregistrement d'un numéro abrégé à partir des contacts" à partir de la "ÉTAPE 6" (→P. 509).

■ **Autre méthode pour mémoriser les numéros abrégés (à partir de l'écran "Historique des appels").**

- ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)
- ÉTAPE 2 Sélectionnez "Historique des appels" sur l'écran "Téléphone".
- ÉTAPE 3 Sélectionnez dans la liste les données de votre choix.
- ÉTAPE 4 Sélectionnez "Ajoutez composition rapide" à partir de l'écran "Historique des appels".
- ÉTAPE 5 Veuillez suivre les étapes données sur "Enregistrement d'un numéro abrégé à partir de l'historique d'appels" à partir de la "ÉTAPE 5". (→P. 511)

■ Suppression de l'historique des appels

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres du répertoire". (→P. 505)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Supprimez l'historique d'appel" sur l'écran "Paramètres du répertoire".

Si votre téléphone prend en charge le service PBAP, vous devez régler la fonction "Télécharger automatiquement les contacts" sur "Arrêt". (→P.506)

ÉTAPE 3



Sélectionnez l'historique que vous souhaitez supprimer.

ÉTAPE 4



Choisissez les données à supprimer.

Pour supprimer toutes les données, sélectionnez "Supprimer tout".

ÉTAPE 5 Le système affiche un message de confirmation. Si tout est correct, sélectionnez "Oui".

■ Autre méthode pour supprimer l'historique des appels

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Téléphone". (→P. 482)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Historique des appels" sur l'écran "Téléphone".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Supprimer" sur l'écran de "Historique des appels".

ÉTAPE 4 Suivez les étapes indiquées dans la section "Suppression de l'historique des appels" à partir de la "ÉTAPE4". (→P. 514)

3-3. Utilisation du système audio à affichage sur écran Lexus

Réglages Bluetooth®

Vous pouvez configurer le système Bluetooth® selon vos préférences personnelles.



- 1 Réglages enregistrés des dispositifs
- 2 Branchement du téléphone
- 3 Branchement du lecteur audio
- 4 Réglages détaillés du Bluetooth®

Procédez comme suit pour afficher l'écran ci-dessus.

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "MENU" sur l'écran de réglage du système audio Lexus.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramétrer" sur l'écran "Menu".

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Bluetooth*" dans "Configuration".

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Réglages enregistrés des dispositifs

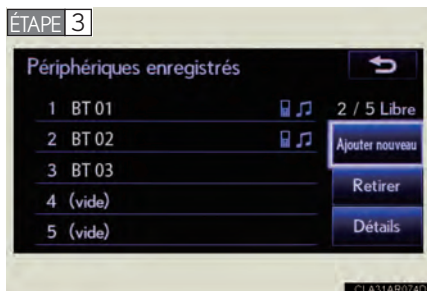
■ Déclaration d'un dispositif Bluetooth®.

Les dispositifs Bluetooth® compatibles avec les téléphones (HFP) et les lecteurs audio portables (AVP) peuvent être déclarés simultanément. Vous pouvez déclarer jusqu'à 5 dispositifs Bluetooth®.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Paramètres Bluetooth*". (→P. 515)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Périphériques enregistrés" sur l'écran "Paramètres Bluetooth*".

ÉTAPE 3



Sélectionnez "Ajouter nouveau".

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.



A l'affichage de cet écran, saisissez le code d'accès affiché à l'écran dans votre dispositif Bluetooth®.

Pour faire fonctionner le dispositif Bluetooth®, consultez le manuel fourni avec ce dernier.

En fonction du type de téléphone, il sera éventuellement nécessaire de procéder à des opérations téléphoniques supplémentaires après avoir saisi le code d'accès (par exemple pour confirmer si la connexion doit être reçue ou non) lors de la déclaration d'un téléphone.

Les codes d'accès ne sont pas requis avec les dispositifs Bluetooth® compatibles avec le système SSP (Appariement Simple Sécurisé). En fonction du téléphone utilisé, vous pouvez sélectionner "Oui" pour déclarer votre dispositif téléphone mobile ou "Non" pour l'annuler.

Si vous souhaitez l'annuler, sélectionnez "Annuler".

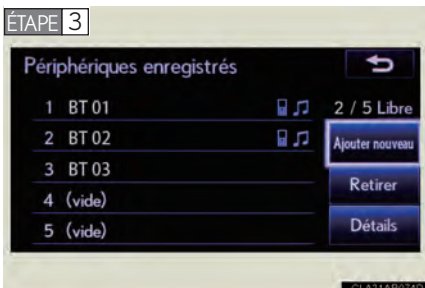
Si un message de fin de déclaration s'affiche, cela signifie que la déclaration est terminée.

Si un message d'erreur s'affiche, suivez les instructions à l'écran pour effectuer une nouvelle tentative.

■ Débranchement d'un dispositif Bluetooth®

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Paramètres Bluetooth*.". (→P. 515)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Périphériques enregistrés" sur l'écran "Paramètres Bluetooth*".



Sélectionnez "Retirer".



Sélectionnez le dispositif que vous souhaitez débrancher.

ÉTAPE 5 Un message de confirmation s'affiche, appuyez sur "Oui" pour retirer le dispositif.

■ Affichage des données détaillées du dispositif Bluetooth®

Vous pouvez confirmer et modifier les données détaillées de votre dispositif.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Paramètres Bluetooth*.". (→P. 515)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Périphériques enregistrés" sur l'écran "Paramètres Bluetooth*".

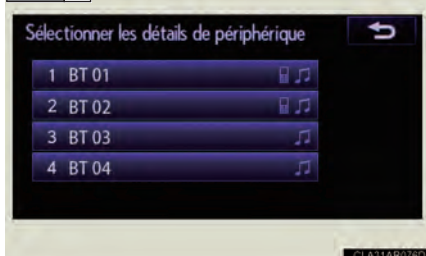
*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

ÉTAPE 3



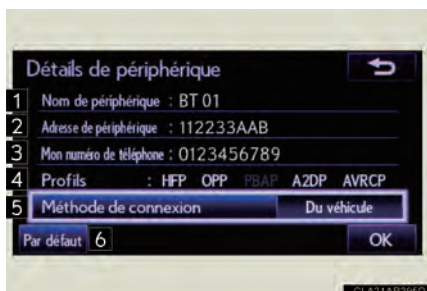
Sélectionnez "Détails".

ÉTAPE 4



Sélectionnez le dispositif.

ÉTAPE 5 L'écran suivant apparaît:



- 1 Afficher le nom du dispositif
- 2 Afficher l'adresse de l'appareil
- 3 Afficher votre numéro de téléphone

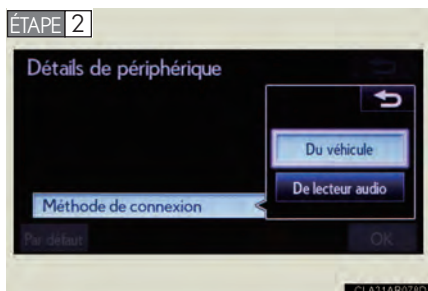
Il se peut que le numéro ne s'affiche pas sur certains téléphones.

- 4 Afficher le profil de compatibilité de l'appareil
- 5 Modifier la méthode de connexion (→P. 520)
- 6 Rétablir les réglages par défaut

ÉTAPE 6 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez "OK".

● Modifier la méthode de connexion

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Méthode de connexion” sur l’écran “Détails de périphérique”.



Sélectionnez “Du véhicule” ou “De lecteur audio”.

“Du véhicule”: connecter le système audio au lecteur audio portable.

“De lecteur audio”: Connecter le lecteur audio portable au système audio.

Sélection d'un téléphone Bluetooth®

Si vous avez déclaré plusieurs dispositifs Bluetooth®, suivez la procédure expliquée ci-après pour sélectionner le dispositif Bluetooth® à utiliser. Vous ne pouvez utiliser qu'un seul dispositif à la fois.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran “Paramètres Bluetooth*.” (→P. 515)

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Connecter le téléphone” sur l'écran “Paramètres Bluetooth*”.



Sélectionnez le dispositif à connecter.

“Ajouter nouveau”: Déclaration d'un dispositif Bluetooth®. (→P. 516)

Le témoin de sélection est affiché sur le côté gauche du nom du dispositif sélectionné.

La marque Bluetooth® s'affiche dès lors que vous branchez le dispositif.

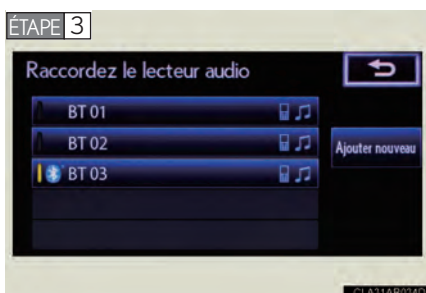
*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Sélectionnez le lecteur audio

Si vous avez déclaré plusieurs dispositifs Bluetooth[®], suivez la procédure expliquée ci-après pour sélectionner le dispositif Bluetooth[®] à utiliser. Vous ne pouvez utiliser qu'un seul dispositif à la fois.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Paramètres Bluetooth*". (→P. 515)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Raccordez le lecteur audio" sur l'écran "Paramètres Bluetooth*".



Sélectionnez le dispositif à connecter.

"Ajouter nouveau": Déclaration d'un dispositif Bluetooth[®]. (→P. 516)

Le témoin de sélection est affiché sur le côté gauche du nom du dispositif sélectionné.

La marque Bluetooth[®] s'affiche dès lors que vous branchez le dispositif.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

Réglages détaillés du Bluetooth®

Vous pouvez confirmer et modifier le détail des réglages Bluetooth®.

ÉTAPE 1 Affichage de l'écran "Paramètres Bluetooth*". (→P. 515)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramètres Bluetooth* détaillés" dans "Paramètres Bluetooth*".

ÉTAPE 3 L'écran suivant apparaît:



1 Actionner/désactionner votre Bluetooth®

Vous pouvez mettre la fonction Bluetooth® sur "Activé" ou sur "Arrêt"

2 Afficher le nom du dispositif

3 Modifier le code d'accès (→P. 523)

4 Afficher l'adresse de l'appareil

5 Rétablir les réglages par défaut

6 Afficher le profil de compatibilité du système

7 Activer/désactiver l'affichage de l'état du téléphone

Vous pouvez configurer le système pour qu'il affiche la confirmation d'état à la connexion du téléphone

8 Activer/désactiver l'affichage de l'état du lecteur audio

Vous pouvez configurer le système pour qu'il affiche la confirmation d'état à la connexion au lecteur audio

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

ÉTAPE 4 Une fois que vous avez terminé tous les réglages, sélectionnez "OK".

■ Modification du code d'accès

Vous pouvez modifier le code d'accès que vous utilisez pour déclarer votre appareil Bluetooth® dans le système.

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Code d'accès" dans "Paramètres Bluetooth* détaillés".



Entrez un code d'accès et appuyez sur "OK".

Pour effacer le numéro de téléphone précédemment composé, sélectionnez .

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

3-4. Utilisation du système audio

Système audio (sans système de navigation ou système audio à affichage Lexus)

► Autoradio AM/FM et lecteur de CD à chargeur (type A)



► Autoradio AM/FM et lecteur de CD à chargeur (type B)



Titre	Page
Utilisation de l'autoradio	P. 528
Utilisation du lecteur de CD	P. 538
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 546
Utilisation avec un iPod	P. 555
Utilisation d'un dispositif de stockage USB	P. 566
Système audio Bluetooth®	P. 576
Utilisation optimale du système audio	P. 599
Utilisation du port AUX	P. 602
Utilisation des commandes audio au volant	P. 604
Système mains libres pour téléphones mobiles	P. 608

■ Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des haut-parleurs du système audio soit parasité.

ATTENTION

■ Certification

- Réglementation FCC, partie 15

Avertissement FCC:

Toute modification non autorisée de cet équipement entraîne la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'appareil.

FCC Warning:

Any unauthorized changes or modifications to this equipment will void the user's authority to operate this device.

- This product is a class 1 laser product classified under the Safety of laser products, IEC 60825-1:2007, and contains a class 1 M laser module. To ensure continued safety, do not remove any covers or attempt to gain access to the inside of the product. Refer all servicing to qualified personnel.

CLASS 1 LASER PRODUCT

CAUTION - CLASS 1 M INVISIBLE LASER
RADIATION WHEN OPEN, DO NOT
VIEW DIRECTLY WITH OPTICAL
INSTRUMENTS.

 NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

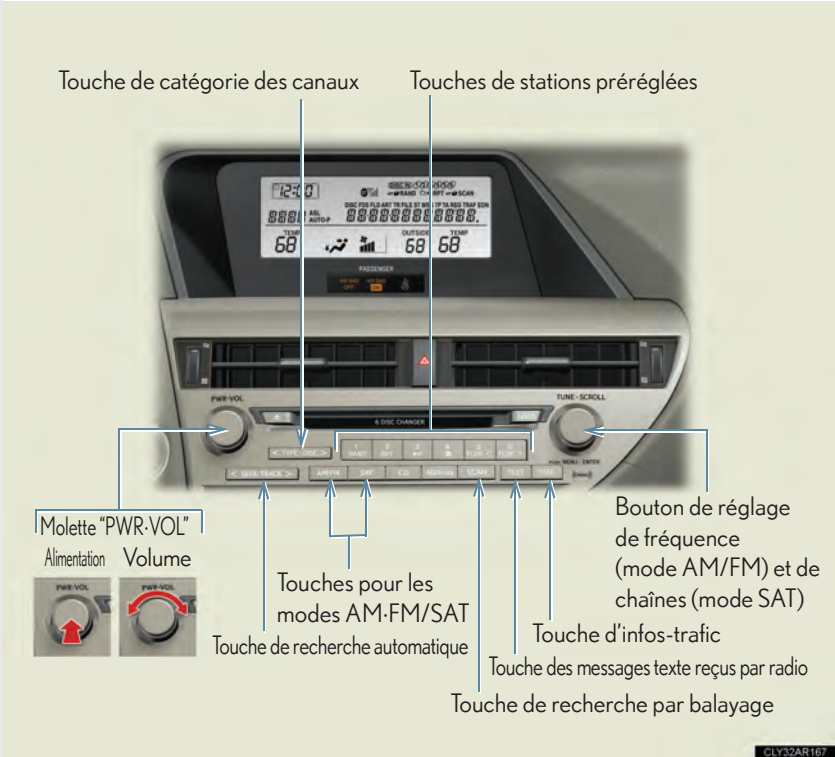
Ne laissez pas le système audio allumé plus que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio

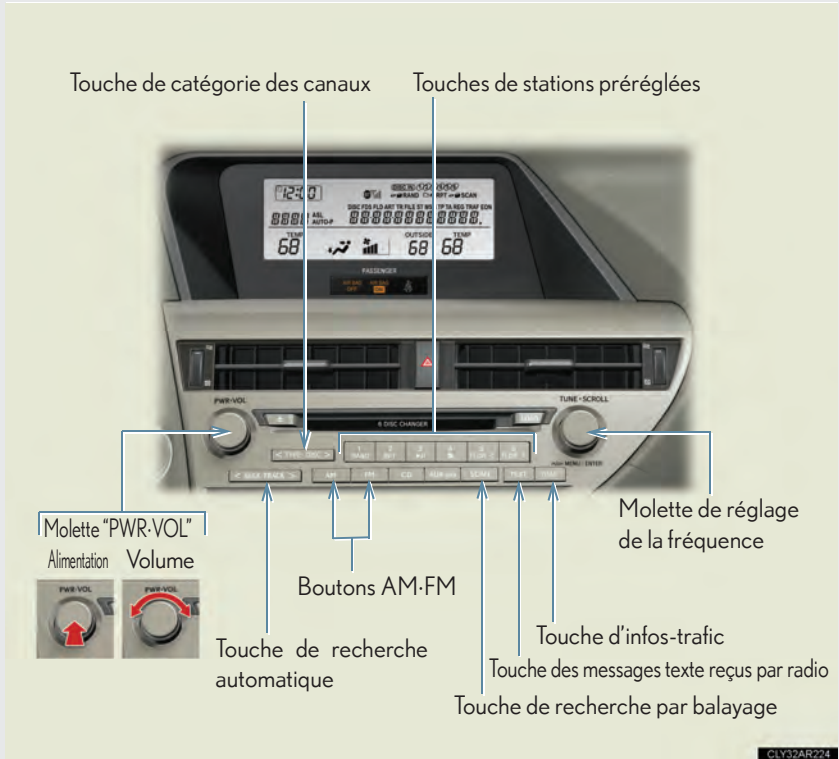
Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

3-4. Utilisation du système audio
Utilisation de l'autoradio

► Type A



► Type B



Mémorisation des stations présélectionnées (sauf radio numérique par satellite XM®)

ÉTAPE 1 Recherchez les stations souhaitées en tournant  ou en appuyant sur ">" ou "<" sur .

ÉTAPE 2 Maintenez la touche (de  à ) à laquelle vous voulez associer la station, jusqu'à confirmation par un bip.

Recherche par balayage des stations radio (sauf radio numérique par satellite XM®)

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Chaque station présélectionnée est diffusée pendant 5 secondes.

ÉTAPE 2 Lorsque vous avez trouvé la station que vous cherchiez, appuyez à nouveau sur le bouton.

■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Toutes les stations reçues par l'autoradio sont diffusées pendant 5 secondes par station.

ÉTAPE 2 Lorsque vous avez trouvé la station que vous cherchiez, appuyez à nouveau sur le bouton.

RBDS (Système de données de diffusion radio)

Cette fonction permet à votre autoradio de recevoir des informations sur l'identification des stations et de des programmations (musique classique, jazz, etc.) diffusées par ces stations.

■ Réception des émissions RBDS

ÉTAPE 1 Appuyez sur ">" ou "<" sur  pendant la réception en FM.

À chaque appui sur la touche, le système sélectionne successivement les types de programmation.

- "ROCK"
- "EASYLIS" (variétés)
- "CLS/JAZZ" (musique classique et jazz)
- "R & B" (Rhythm & Blues)
- "INFORM" (Informations)
- "RELIGION"
- "MISC" (divers)
- "ALERT" (messages d'urgence)

Si le système ne reçoit aucune station RBDS, "NO PTY" s'affiche.

ÉTAPE 2 Appuyez , ou ">" ou "<" sur .

L'autoradio recherche ou explore les stations avec le type de programmation sélectionné.

■ Affichage de l'intitulé des stations de radio

Appuyez sur .

■ Affichage des messages texte radio

Appuyez deux fois sur .

Un message texte s'affiche lorsque "MSG" est affiché à l'écran.

Si le texte est trop long pour pouvoir être affiché en entier à l'écran, le symbole ► est affiché. Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Radio numérique par satellite XM® (type A)

■ Réception de la radio numérique par satellite XM®

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

À chaque appui sur la touche, le système actualise l'affichage dans l'ordre suivant:

"SAT1" → "SAT2" → "SAT3"

ÉTAPE 2 Tournez  pour sélectionner le canal souhaité parmi toutes les catégories, ou appuyez sur ">" ou sur "<" de  pour sélectionner le canal souhaité dans la catégorie sélectionnée.

■ Mémorisation des canaux présélectionnés du réseau de radio numérique par satellite XM®

Sélectionnez le canal souhaité. Maintenez la touche (de  à ) à laquelle vous voulez associer le canal, jusqu'à confirmation par un bip.

■ Changement de catégorie de canaux

Appuyez sur ">" ou "<" sur .

■ Recherche par balayage des canaux radio numériques par satellite XM®

- Recherche par balayage des canaux dans la catégorie en cours

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

ÉTAPE 2 Lorsque vous avez trouvé le canal que vous cherchiez, appuyez à nouveau sur la touche.

- Recherche par balayage des canaux présélectionnés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

ÉTAPE 2 Lorsque vous avez trouvé le canal que vous cherchiez, appuyez à nouveau sur la touche.

■ Affichage des informations texte

Appuyez sur .

L'écran affiche jusqu'à 10 caractères.

À chaque appui sur la touche, le système actualise l'affichage dans l'ordre suivant:

- NOM DU CANAL
- TITRE (CHANSON/TITRE DU PROGRAMME)
- NOM (NOM DE L'ARTISTE/ALBUM)
- NUMÉRO DU CANAL

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Toutes les stations présélectionnées sont perdues.

■ Sensibilité de réception

- Tout chargement sur la galerie de pavillon, particulièrement les objets métalliques, peut perturber la réception de la radio numérique par satellite XM[®].
- Il est difficile de maintenir en toutes circonstances une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains et autres émetteurs).
- L'antenne radio est montée à l'intérieur du spoiler arrière et de la lunette arrière. Pour garantir une réception radio de qualité, évitez d'apposer un film métallique sur la lunette arrière ou de mettre en contact des objets métalliques avec le fil d'antenne intégré à la lunette arrière.

■ Réception de la radio numérique par satellite XM®

Un autoradio numérique XM® à réception satellite est un syntoniseur conçu exclusivement pour recevoir des programmes soumis à abonnement. La couverture du service est limitée aux 48 États contigus et aux 10 provinces du Canada.

● Abonnements XM®

Pour obtenir plus de détails sur la radio numérique par satellite XM® ou pour vous y abonner:

États-Unis. —

Connectez-vous sur www.siriusxm.com ou appelez le 1-877-515-3987.

Canada —

Connectez-vous sur www.xmradio.ca ou appelez le 1-877-438-9677.

● Identifiant autoradio

Vous aurez besoin de l'identifiant de votre autoradio au moment de l'activation du service XM® ou pour signaler un problème. Sélectionnez le canal "CH000"



avec , afin d'afficher à l'écran l'identifiant à 8 caractères du récepteur.

● Récepteur satellite

Ce récepteur est compatible uniquement avec les services audio (musique et discussions) et les informations texte associées de la radio numérique par satellite XM®.

■ Si la radio numérique par satellite ne fonctionne pas normalement

En cas de problème avec le récepteur XM[®], vous en êtes averti par l’affichage d’un message à l’écran. Consultez le tableau ci-après pour identifier le problème et effectuez les actions correctives proposées.

"ANTENNA"	L'antenne XM [®] n'est pas connectée. Vérifiez que le câble de l'antenne XM [®] est correctement branché.
	L'antenne ou son câble est en court-circuit. Prenez rendez-vous auprès d'un concessionnaire Lexus agréé.
"UNAUTH"	Vous n'êtes pas abonné au service de radio numérique par satellite XM [®] . L'autoradio fait l'objet d'une mise à jour avec le code de cryptage le plus récent. Pour tout complément d'information au sujet de l'abonnement, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM [®] . Si vous avez résilié votre contrat d'abonnement, vous pouvez sélectionner le canal "CH000" et tous les canaux gratuits.
	Le canal premium sélectionné n'est pas autorisé. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre. Si vous souhaitez profiter des programmes du canal premium, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM [®] .
"NO SIGNAL"	Le signal XM [®] est trop faible dans la zone où vous vous trouvez. Patientez le temps que le véhicule atteigne une zone où le signal est plus puissant.
"LOADING"	Le système est en cours d'acquisition du signal audio ou des informations sur le programme. Patientez le temps que le système reçoive les informations.

"OFF AIR"	Le canal sélectionné ne diffuse aucun programme. Sélectionnez un autre canal.
"-----"	Aucun titre de chanson/programme ou nom d'artiste/album n'est actuellement associé au canal. Aucune action nécessaire.
"CH UNAVL"	Le canal sélectionné n'est plus disponible. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre.

Contactez le centre d'aide aux auditeurs XM® au 1-877-515-3987 (États-Unis) ou au 1-877-438-9677 (Canada).

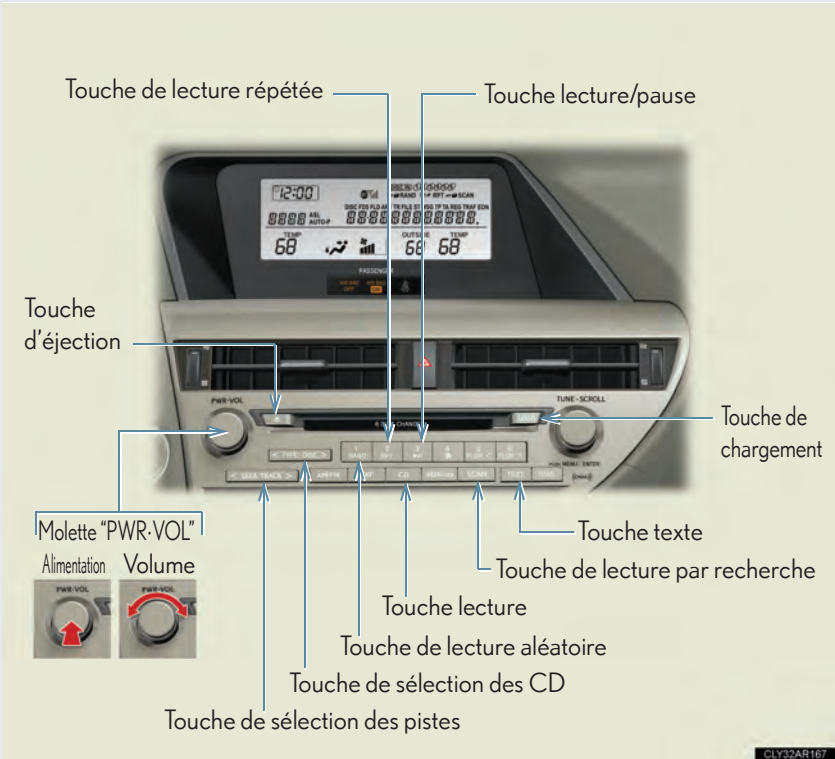
■ **Certifications de la radio numérique par satellite XM®**

Ce dispositif est conforme à la norme RSS-310 d'Industry Canada. Son fonctionnement est soumis à la condition que ce dispositif ne provoque pas interférences gênantes.

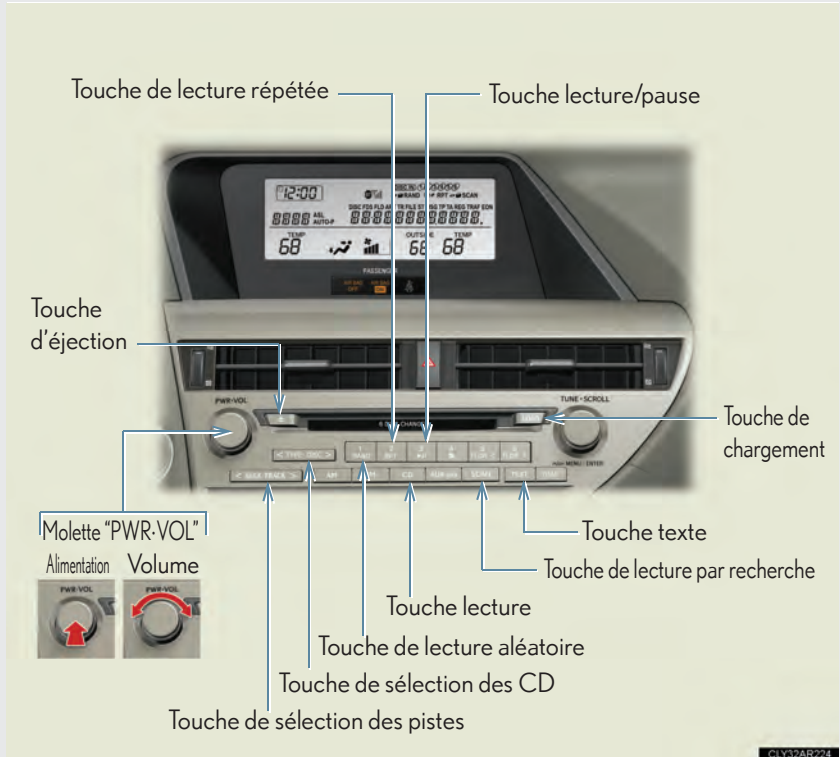
Cet appareil est conforme au CNR-310 d'Industrie Canada. Son exploitation est autorisée sous réserve que l'appareil ne cause pas de brouillage préjudiciable.

3-4. Utilisation du système audio
Utilisation du lecteur de CD

► Type A



► Type B



Chargement d'un CD

■ Chargement d'un CD

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le message "WAIT" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

L'indication "LOAD" s'affiche à l'écran au lieu de "WAIT".

■ Chargement de plusieurs CD

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Le message "WAIT" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

L'indication "LOAD" s'affiche à l'écran au lieu de "WAIT".

À l'introduction du CD, le témoin du logement passe à l'ambre.

ÉTAPE 3 Lorsque le témoin du logement passe à nouveau de l'ambre au vert, introduisez le CD suivant.

Procédez de même pour tous les autres CD.

Pour annuler l'opération, appuyez sur . Si vous n'introduisez aucun disque dans un délai de 15 secondes, le chargement est automatiquement annulé.

Éjection des CD

■ Éjection d'un CD



Pour sélectionner le CD à éjecter, appuyez sur ">" ou "<" de la touche .

Le numéro du disque sélectionné s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  et retirez le CD.

■ Éjection de tous les CD

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip, puis retirez les CD.

Sélection et exploration des pistes, avance et retour rapides

■ Sélection d'une piste

Appuyez sur ">" pour vous déplacer vers le haut et sur "<" pour vous déplacer vers le bas à l'aide de  jusqu'à ce que le numéro de la piste souhaitée s'affiche.

■ Avance et retour rapides (pistes)

Pour effectuer une avance ou un retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" de  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

■ Exploration des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Les dix premières secondes de chaque piste sont lues.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

ÉTAPE 2 Lorsque vous avez trouvé la piste que vous cherchiez, appuyez à nouveau sur le bouton.

Sélection d'un CD

■ Sélection du CD à lire

Appuyez sur ">" ou sur "<" de la touche  pour sélectionner le CD voulu.

■ Balayage des CD chargés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Le système lit les dix premières secondes de la première piste de chaque CD.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

ÉTAPE 2 Une fois que vous avez trouvé le CD que vous recherchez, appuyez une nouvelle fois sur la même touche.

Lecture et mise en pause de pistes

Appuyez sur  pour lire ou mettre en pause une piste.

Lecture aléatoire

■ CD en cours de lecture

Appuyez sur  .

Les chansons sont lues dans un ordre aléatoire.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

■ Tous les CD

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Les pistes de tous les CD sont lues dans un ordre aléatoire.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

Lecture répétée

■ Relecture d'une piste

Appuyez sur  .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

■ Répétition de toutes les pistes d'un CD

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

Commutation de l'affichage

Appuyez sur  .

À chaque appui sur la touche, l'affichage change dans l'ordre suivant:
Temps écoulé → Titre du disque → Titre de la piste

■ Fonction de protection du lecteur de CD

Afin de protéger les composants internes, la lecture est automatiquement interrompue lorsqu'un problème est détecté.

■ Affichage

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a 13 caractères ou plus, appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip pour faire défiler la suite de caractères.

L'afficheur peut contenir 24 caractères au maximum.

Si vous appuyez à nouveau sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip, ou en l'absence de toute action depuis plus de 6 secondes, l'écran revient aux 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

■ Lorsque le message "ERROR" ou "WAIT" s'affiche à l'écran

"ERROR": Ce message indique un problème interne au lecteur ou lié au CD. Le CD est peut-être sale ou abîmé, ou il a été inséré à l'envers.

"WAIT": Ceci indique que l'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Patientez quelques minutes, puis appuyez sur . Si le CD persiste à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Lexus.

■ Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont compatibles.

Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie sont susceptibles de ne pas être utilisables.

■ Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser. Cela pourrait endommager le lecteur de CD.

■ Si les disques sont laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur de CD ou en position éjectée

Le risque existe que les disques subissent des dommages et deviennent illisibles.

NOTE

■ CD et adaptateurs incompatibles

Ne pas utiliser les types de CD suivants.

De même, ne pas utiliser d'adaptateurs CD 3 in. (8 cm), de CD au format DualDiscs ou inscriptibles.

Sinon, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.



- CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)



- CD de mauvaise qualité ou déformés



- CD dont la partie gravée est transparente ou translucide



- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

 NOTE**■ Précautions avec le lecteur de CD**

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

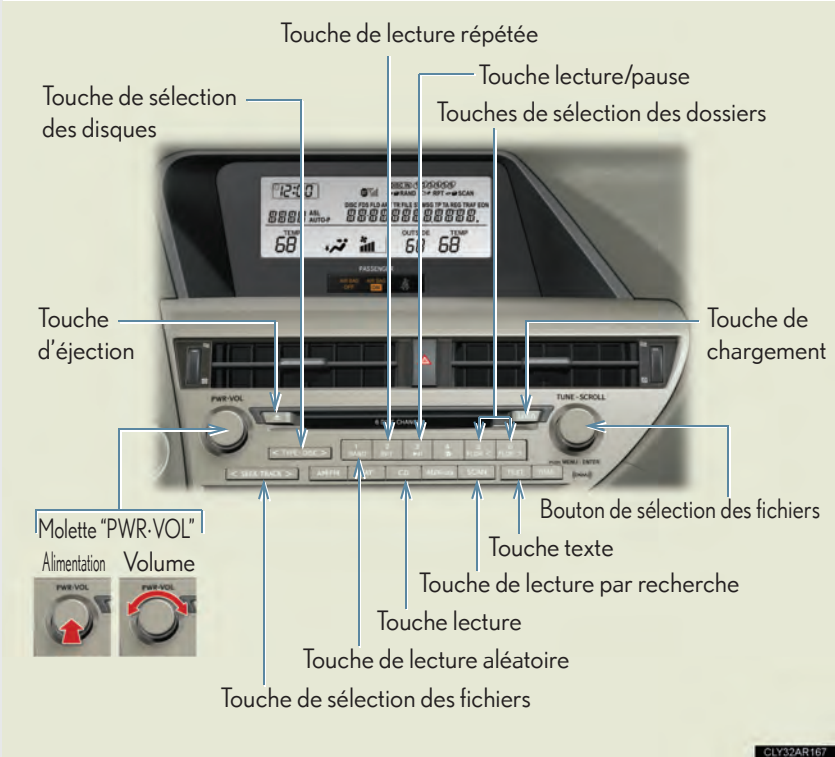
- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- N'essayez jamais de démonter une pièce quelconque du lecteur de CD.



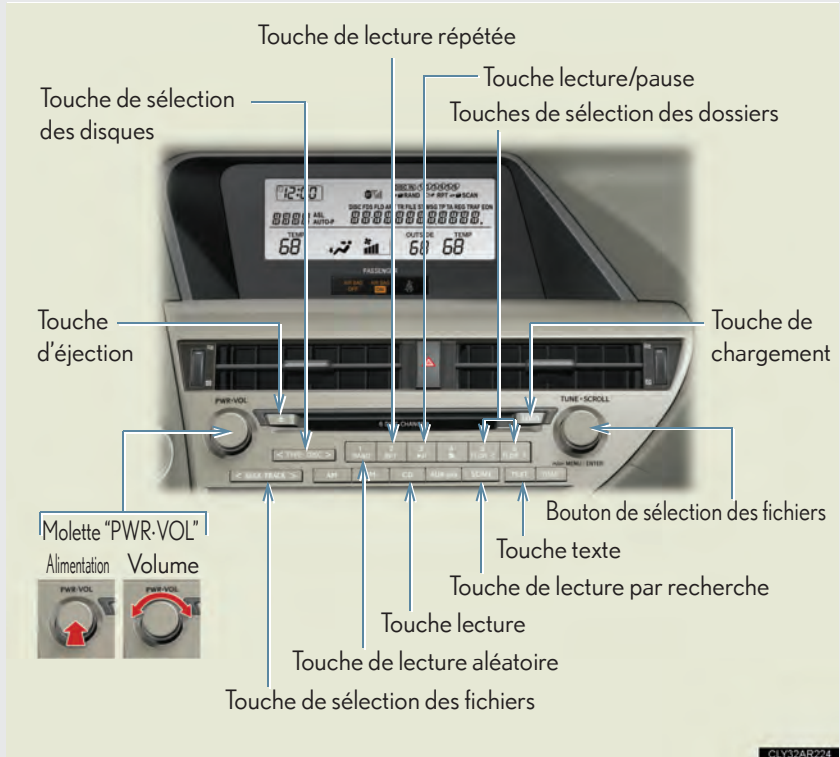
- N'insérez pas plus d'un CD à la fois.

3-4. Utilisation du système audio
Lecture des disques MP3 et WMA

► Type A



► Type B



3

Équipements intérieurs

Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→ P. 539, 540

Sélection des disques MP3 et WMA

→ P. 541

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier à la fois

Appuyez sur  ou sur  pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

■ Exploration du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez de nouveau sur .

Avance et retour rapides des fichiers

Pour effectuer une avance ou un retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" de  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection d'un fichier

Tournez  ou appuyez sur ">" ou sur "<" de  pour sélectionner le fichier de votre choix.

■ Recherche par balayage des fichiers d'un dossier

Appuyez sur .

Le système lit les dix premières secondes de chaque fichier.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Dès que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur .

Lecture et mise en pause de fichiers

Appuyez sur  pour lire ou mettre en pause un fichier.

Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier

Appuyez sur .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

■ Lecture aléatoire de tous les fichiers du disque

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Lecture répétée

■ Relecture d'un fichier

Appuyez sur .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

■ Répéter tous les fichiers d'un dossier

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Commutation de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur la touche, le système affiche successivement les différentes informations dans l'ordre suivant: No. de dossier/No. de fichier/ Temps écoulé → Nom du dossier → Nom du fichier → Titre de l'album (fichiers MP3 uniquement) → Titre de la piste → Nom de l'artiste

■ Fonction de protection du lecteur de CD

→P. 543

■ Affichage

→P. 543

■ En cas d'affichage à l'écran du message "ERROR", "WAIT" ou "NO MUSIC"

"ERROR": Ce message indique un problème interne au lecteur ou lié au CD. Le CD est peut-être sale ou abîmé, ou il a été inséré à l'envers.

"WAIT": Ceci indique que l'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Patientez quelques minutes, puis appuyez sur . Si le CD persiste à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Lexus.

"NO MUSIC": Ce message indique que le fichier MP3/WMA est absent du disque.

■ Disques compatibles

→P. 543

■ Produits de nettoyage pour optiques laser

→P. 543

■ Si les disques sont laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur de CD ou en position éjectée

→P. 543

■ Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio standard.

Les fichiers peuvent être compressés jusqu'à 1/10ème de leur taille d'origine grâce à la compression MP3.

Le format WMA (Windows Media Audio) est un format de compression audio de Microsoft.

Ce format compresse les données audio à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il y a des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels sont enregistrés les fichiers.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (Compatible VBR)
MPEG1 LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbits/s)
MPEG2 LSF LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, "joint stereo", double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA Vers. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatible uniquement avec la lecture sur 2 canaux)
Vers. 7, 8: CBR 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192 (kbits/s)
Vers. 9: CBR 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256, 320 (kbits/s)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas, il peut arriver que la lecture soit impossible si le CD-R ou CD-RW n'est pas finalisé. Si le disque est rayé ou comporte des traces de doigts, la lecture peut ne pas être possible ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats de disque suivants:

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Niveau 1, Niveau 2, (Romeo, Joliet)
Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués ci-dessus peuvent poser des problèmes de lecture et leurs noms de fichiers et de dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux (racine y compris)
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Disques multisessions

Le système audio étant compatible multi-sessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les ID3 Vers. 1.0, 1.1, et Vers. 2.2, 2.3 balises ID3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 Vers. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque contenant des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de ne graver aucun autre fichier que les fichiers MP3 ou WMA et de ne pas créer plus de dossiers que nécessaire.

Les disques mélangeant des données de musique et des données aux formats MP3 ou WMA ne peuvent pas être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture avec une mauvaise qualité acoustique ou des parasites. Dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et d'autres pays.



NOTE

■ CD et adaptateurs incompatibles

→P. 544

■ Précautions avec le lecteur de CD

→P. 545

3-4. Utilisation du système audio

Utilisation avec un iPod

Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un iPod



Relevez la poignée pour débloquer le verrou, puis tirez l'accoudoir vers le haut.

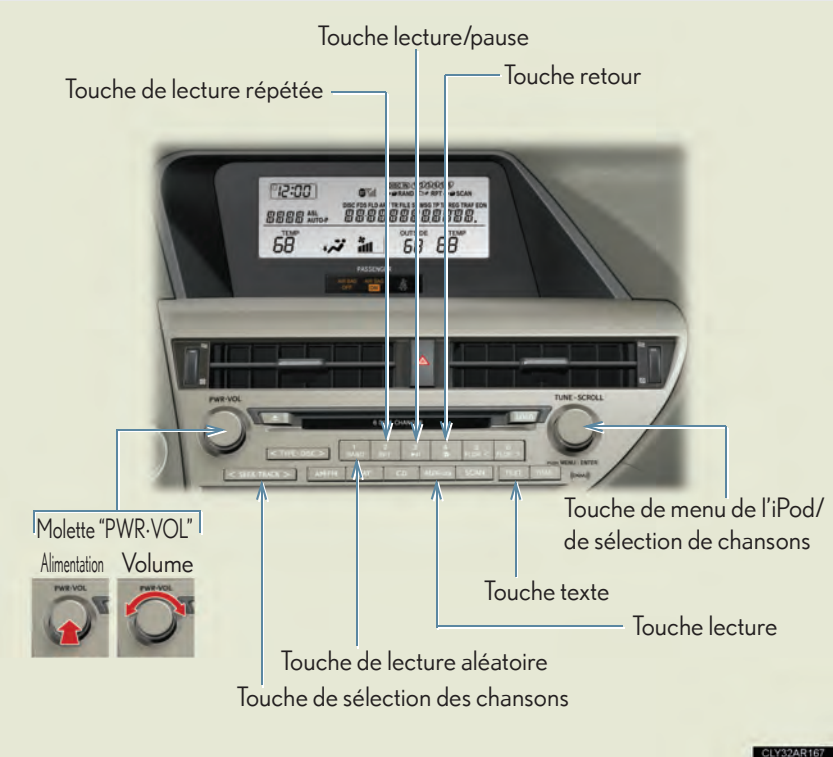


Ouvrez le cache et branchez un iPod avec le câble pour iPod.

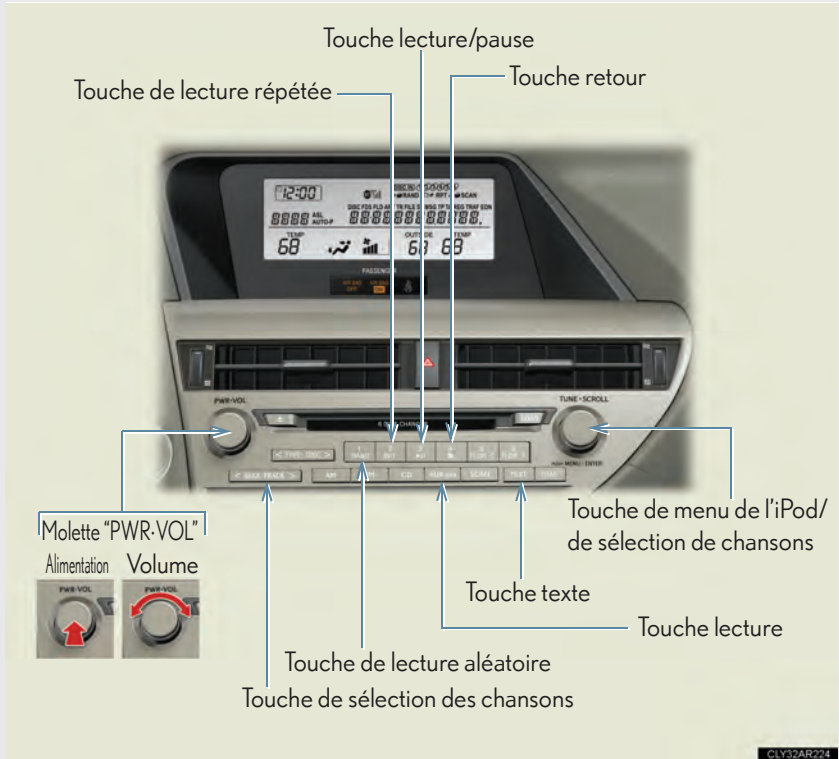
Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.

■ Panneau de commande

► Type A



► Type B



Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode de menu iPod.

ÉTAPE 2 Tournez  pour changer de mode de lecture, dans l'ordre suivant:

"PLAYLISTS" → "ARTISTS" → "ALBUMS" → "SONGS" →
"PODCASTS" → "GENRES" → "COMPOSERS" →
"AUDIOBOOKS"

ÉTAPE 3 Appuyez sur  pour sélectionner le mode de lecture souhaité.

■ Liste des modes de lecture

Mode de lecture	Première sélection	Deuxième sélection	Troisième sélection	Quatrième sélection
"PLAYLISTS"	Sélection des listes de lecture	Sélection des chansons	-	-
"ARTISTS"	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
"ALBUMS"	Sélection des albums	Sélection des chansons	-	-
"SONGS"	Sélection des chansons	-	-	-
"PODCASTS"	Sélection des albums	Sélection des chansons	-	-
"GENRES"	Sélection des genres	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons
"COMPOSERS"	Sélection des compositeurs	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
"AUDIOBOOKS"	Sélection des chansons	-	-	-

■ Sélectionner une liste

ÉTAPE 1 Tournez  pour afficher la liste correspondant à la première sélection.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  pour sélectionner l'élément souhaité.
Appuyez sur la molette pour passer à la liste correspondant à la deuxième sélection.

ÉTAPE 3 Procédez de même pour sélectionner l'option souhaitée.
Pour revenir à la liste précédente, sélectionnez "GO BACK" ou appuyez sur .

Sélection des chansons

Tournez  ou appuyez sur ">" ou sur "<" de  pour sélectionner la chanson de votre choix.

Lecture et mise en pause des chansons

Pour lire ou mettre en pause une chanson, appuyez sur .

Avance et retour rapides dans les chansons

Pour effectuer une avance ou un retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" de  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Lecture aléatoire

- **Lecture dans un ordre aléatoire des chansons d'une liste de lecture ou d'un album**

Appuyez sur .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

- **Lecture dans un ordre aléatoire des chansons de toutes les listes de lecture ou de tous les albums**

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Lecture répétée

Appuyez sur .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Commutation de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur la touche, l'affichage change dans l'ordre suivant: Temps écoulé → Titre de l'album → Titre de la piste → Nom de l'artiste

Réglage de la qualité du son et de la balance du volume

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour ouvrir le menu iPod.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  pour changer de mode de son. (→P. 599)

■ À propos de l'iPod



- “Made for iPod” et “Made for iPhone” signifient que l’accessoire électronique a été conçu spécialement pour interagir avec l’iPod ou l’iPhone, respectivement, et que son développeur certifie qu’il est conforme aux normes de performances d’Apple.
- Apple n’est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementations. Veuillez noter que l’utilisation de cet accessoire avec iPod ou iPhone peut affecter la performance de transmission sans fil.
- iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano et iPod touch sont des marques déposées d’Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et d’autres pays.

■ Fonctions de l'iPod

- Lorsque vous connectez un iPod et que vous sélectionnez le lecteur iPod comme source audio, votre iPod reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Si une fonction est indisponible par suite d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), débranchez puis rebranchez l'appareil pour essayer de résoudre le problème.
- Tant qu'il est connecté au système, il est impossible de faire fonctionner l'iPod à l'aide de ses propres commandes. Vous devez utiliser les commandes du système audio du véhicule.
- Si la batterie de l'iPod est très faible, celui-ci peut ne pas fonctionner. Dans ce cas, rechargez l'iPod avant son utilisation.
- Modèles pris en charge (→P. 564)

■ Problèmes liés à l'iPod

Pour résoudre la plupart des problèmes que vous pouvez rencontrer avec votre iPod, débranchez l'iPod de votre véhicule et réinitialisez-le.

Consultez le manuel du propriétaire de l'iPod pour savoir comment le réinitialiser.

■ Affichage

→P. 543

■ Messages d'erreur

- "ERROR": Ceci indique un problème interne à l'iPod ou un problème de branchement.
- "NO MUSIC": Ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.
- "EMPTY": Ceci indique que des pistes disponibles ne se trouvent pas dans la liste de lecture sélectionnée.
- "UPDATE": Ceci indique que la version de l'iPod n'est pas compatible. Mettez à jour le logiciel de votre iPod vers la version la plus récente.

■ Modèles compatibles

Les appareils iPod[®], iPod nano[®], iPod classic[®], iPod touch[®] et iPhone[®] suivants peuvent être utilisés avec ce système.

● Fabriqué pour

- iPod touch (4ème génération)
- iPod touch (3ème génération)
- iPod touch (2ème génération)
- iPod touch (1ère génération)
- iPod classic
- iPod avec vidéo
- iPod nano (6ème génération)
- iPod nano (5ème génération)
- iPod nano (4ème génération)
- iPod nano (3ème génération)
- iPod nano (2ème génération)
- iPod nano (1ère génération)
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles soient incompatibles avec ce système.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Nombre maximum de listes dans l'appareil: 9999
- Nombre maximum de chansons dans l'appareil: 65535
- Nombre maximum de chansons par liste: 65535

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas l'iPod et ne manipulez pas ses commandes.

 NOTE**■ Si l'accoudoir ne peut être complètement fermé**

Selon la taille et la forme de l'iPod connecté au système, il peut arriver que l'accoudoir ne puisse plus être fermé complètement. Dans ce cas, ne forcez pas pour fermer le couvercle, sous peine de causer des dommages à l'iPod ou à sa prise, etc.

■ Pour éviter tout dommage à l'iPod

- Ne laissez pas l'iPod à l'intérieur du véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas sur l'iPod et ne le soumettez pas à une pression inutile alors qu'il est branché, car vous risquez d'endommager le lecteur ou son connecteur.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port, car vous risquez d'endommager l'iPod ou son connecteur.

3-4. Utilisation du système audio

Utilisation d'un dispositif de stockage USB

Brancher une clé USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'une clé USB

ÉTAPE 1



Relevez la poignée pour débloquer le verrou, puis tirez l'accoudoir vers le haut.

ÉTAPE 2

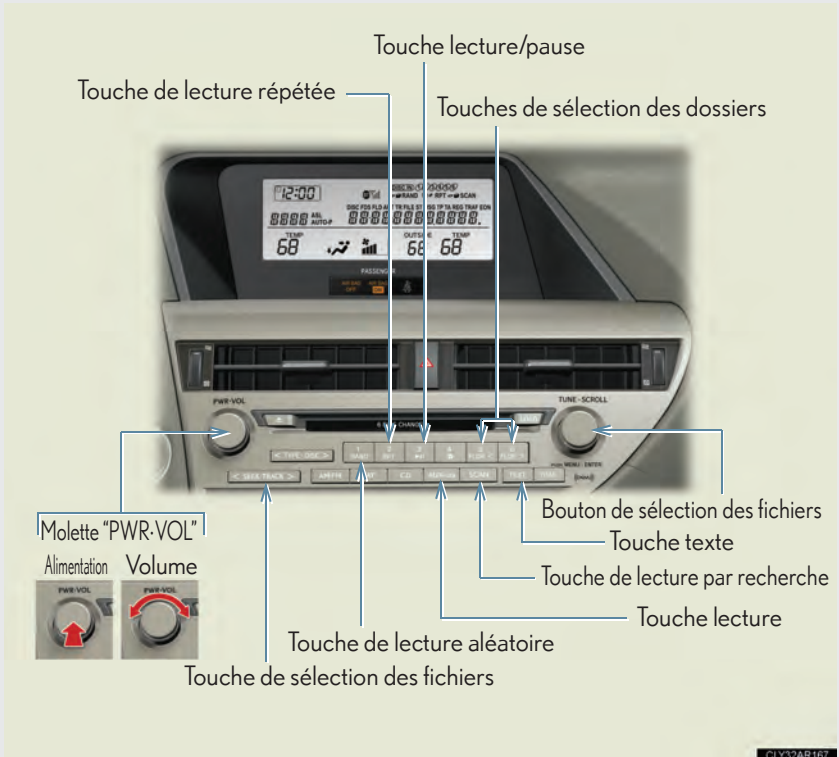


Ouvrez le couvercle et branchez le lecteur USB.

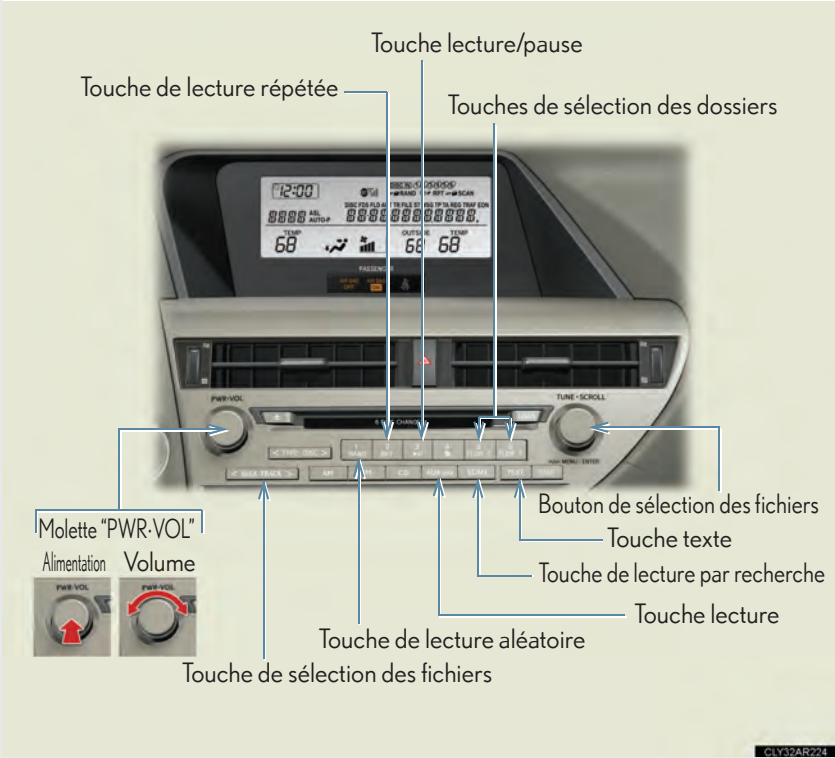
Mettez la clé USB en marche si elle ne l'est pas déjà.

■ Panneau de commande

► Type A



► Type B



Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection des dossiers un par un

Appuyez sur  ou sur  pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

■ Exploration du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez de nouveau sur .

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection d'un fichier

Tournez  ou appuyez sur ">" ou sur "<" de  pour sélectionner le fichier de votre choix.

■ Recherche par balayage des fichiers d'un dossier

Appuyez sur .

Le système lit les dix premières secondes de chaque fichier.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Dès que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur .

Lecture et mise en pause de fichiers

Appuyez sur  pour lire ou mettre en pause un fichier.

Avance et retour rapides des fichiers

Pour effectuer une avance ou un retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" de  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier

Appuyez sur  .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

■ Lecture aléatoire de tous les fichiers d'une clé USB

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

Lecture répétée

■ Relecture d'un fichier

Appuyez sur  .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

■ Répéter tous les fichiers d'un dossier

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

Commutation de l'affichage

Appuyez sur  .

À chaque appui sur la touche, le système affiche successivement les différentes informations dans l'ordre suivant: Temps écoulé → Nom du dossier → Nom du fichier → Titre de l'album (fichiers MP3 uniquement) → Titre de la piste → Nom de l'artiste

■ Fonctions de la clé USB

- Selon la clé USB connectée au système, l'appareil lui-même peut ne pas fonctionner et certaines fonctions peuvent être indisponibles. Si l'appareil est inutilisable ou qu'une fonction est indisponible par suite d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), vous pouvez le débrancher puis le brancher une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Si la clé USB ne fonctionne toujours pas après avoir été débranchée puis rebranchée, formatez la mémoire.

■ Affichage

→P. 543

■ Messages d'erreur

- "ERROR": Ceci indique un problème interne au lecteur USB ou au branchement.
- "NO MUSIC": Ceci indique que le lecteur USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

■ Clé USB

- Périphériques compatibles

Clés USB pouvant être utilisées pour lire les fichiers MP3 et WMA

- Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants:

- Formats de communication USB: USB2.0 FS (12 Mbps)
- Formats de fichier: FAT16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de stockage de masse

Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués ci-dessus peuvent poser des problèmes de lecture et leurs noms de fichiers et de dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers par appareil: 999 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 65025
- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

- Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio standard.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'à 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (Windows Media Audio) est un format de compression audio de Microsoft.

Ce format compresse les données audio à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il y a des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels sont enregistrés les fichiers.

- Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
MPEG2.5: 8, 11,025 et 12 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 32-160 (kbits/s)
MPEG2.5: 32-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, "joint stereo", double canal

- Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA Vers. 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
HIGH PROFILE 32-320 (kbits/s, VBR)

- Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

- Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les ID3 Vers. 1.0, 1.1, et Vers. 2.2, 2.3, 2.4 Balises ID3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 Vers. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

- Lorsque vous branchez un appareil contenant des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le dispositif de stockage USB sont contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de n'ajouter que des fichiers MP3 ou WMA et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.
- Lorsque la clé USB est connectée et qu'elle est sélectionnée comme source audio, elle commence la lecture par le premier fichier du premier dossier. Si le même appareil est déconnecté puis reconnecté (et à condition que son contenu n'ait pas été changé), il reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.

● Extensions

Si les extensions .mp3 ou .wma sont utilisées pour des fichiers dont le format original n'est ni MP3 ni WMA, ces fichiers ne seront pas lus.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture avec une mauvaise qualité acoustique ou des parasites. Dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et d'autres pays.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas de clé USB et ne manipulez pas les commandes.

 NOTE**■ Si l'accoudoir ne peut être complètement fermé**

Selon la taille et la forme de la clé USB connectée au système, il peut arriver que l'accoudoir ne puisse plus être fermé complètement. Dans ce cas, ne forcez pas pour fermer l'accoudoir, sous peine de causer des dommages à la clé USB ou à sa prise, etc.

■ Pour éviter tout dommage aux clés USB

- Ne laissez pas les clés USB à l'intérieur du véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.
- Ne pas appuyer sur la clé USB ni la soumettre à une pression inutile alors qu'elle est connectée, sous peine de causer des dommages à celle-ci ou à son connecteur.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou à son connecteur.

3-4. Utilisation du système audio

Système audio Bluetooth®

Le système audio Bluetooth® vous permet de profiter de la musique lue sur un lecteur audio numérique portable (lecteur portable) directement depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Ce système audio est compatible Bluetooth®, un système de transmission de données sans fil capable de lire la musique d'un lecteur audio portable sans câble. Si votre lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®, le système audio Bluetooth® ne pourra pas fonctionner.

Titre	Page
Utilisation du système audio Bluetooth®	P. 580
Faire fonctionner un lecteur portable compatible Bluetooth®	P. 586
Configurer un lecteur portable compatible Bluetooth®	P. 590
Configuration du système audio Bluetooth®	P. 598

■ **Conditions dans lesquelles le système ne fonctionne pas**

- Si le lecteur portable utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Si le lecteur portable est éteint
- Si le lecteur portable n'est pas connecté
- Si la batterie du lecteur portable est faible
- Si le lecteur portable est derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console
- Si le lecteur portable est sous ou en contact avec du métal

■ **Lors du transfert de propriété du véhicule**

Assurez-vous de réinitialiser le système pour interdire l'accès à vos données personnelles. (→P. 636)

■ À propos de la norme Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modèles compatibles

- Caractéristiques techniques Bluetooth® :
Vers. 1.1 ou supérieure (recommandé: Vers. 1.2 ou plus)
- Profils suivants:
 - A2DP (Advanced Audio Distribution Profile) Vers. 1.0 ou supérieure (recommandé: Vers. 1.2)
 - AVRCP (Profil de télécommande audio/vidéo) Vers. 1.0 ou supérieure (recommandé: Vers. 1.3)

Les lecteurs portables doivent supporter les caractéristiques techniques ci-dessus pour pouvoir se connecter au système audio Bluetooth®. Cependant, veuillez noter que certaines fonctions peuvent être limitées suivant le type de lecteur portable.

■ Certification du système audio Bluetooth®

FCC ID: AJDK018
IC ID: 775E-K018

This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ATTENTION

■ AVERTISSEMENT DE LA FCC

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée.

Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités : mains, poignets, pieds et chevilles).

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas de lecteurs portables et ne manipulez pas les commandes.

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

- Votre unité audio est équipée d'antennes Bluetooth®. Les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque implantable, d'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou d'un défibrillateur automatique implantable doivent maintenir une distance raisonnable entre elles et les antennes du système Bluetooth®. Les ondes radios sont susceptibles de perturber le fonctionnement de ces systèmes.
- Avant d'utiliser des appareils Bluetooth®, il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre qu'un stimulateur cardiaque implantable, qu'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou qu'un défibrillateur automatique implantable de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse pour des informations quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures. Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux lecteurs portables

Ne laissez pas de lecteurs portables à l'intérieur du véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.

3-4. Utilisation du système audio

Utilisation du système audio Bluetooth®

■ Unité audio



1 Affichage

Un message, nom, numéro, etc. est affiché.

Les caractères bas de casse et les caractères spéciaux ne peuvent pas être affichés.

2 Affiche une information trop longue pour être affichée en une fois sur l'écran (maintenez appuyé)

3 Permet de sélectionner des éléments tels que le menu et un numéro

Tourner: Permet de sélectionner un élément

Appuyer: Permet d'entrer l'élément sélectionné

4 Conditions de connexion Bluetooth®

Si "BT" n'est pas affiché, cela indique que le système audio Bluetooth® ne peut pas être utilisé.

Utiliser le système par commandes vocales

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via le haut-parleur, vous pouvez piloter le système audio Bluetooth® à la voix, sans avoir à regarder l'affichage ou à manipuler



■ Procédure d'utilisation par commandes vocales

Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et suivez les instructions de la voix synthétique.

■ Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Les commandes auxiliaires suivantes peuvent être utilisées lors de l'utilisation du système par commande vocale:

- "Cancel": Permet de quitter l'application Bluetooth® système audio
- "Repeat": Permet de répéter l'instruction précédente de la voix synthétique
- "Go back": Permet de revenir à la procédure précédente
- "Help": Permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système audio Bluetooth®

Avant de pouvoir utiliser le système audio Bluetooth®, il est nécessaire de déclarer au système un lecteur portable compatible Bluetooth®. Suivez la procédure ci-dessous pour enregistrer (jumeler) un lecteur portable:

ÉTAPE 1 Appuyez sur  et sélectionnez "BT•A MENU" avec .

ÉTAPE 2 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale ou sélectionnez "BT•A Setup" avec .

L'entrée en matière et les instructions relatives à l'enregistrement du nom du lecteur portable sont lues à haute voix.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Pair Audio Player (Pair Audio)" par commande vocale ou avec .

ÉTAPE 4 Déclarez le nom de votre lecteur portable par l'une ou l'autre des méthodes suivantes:

- a. Sélectionnez "Record Name" avec , puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.
- b. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 5 Sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le bouton



Un code d'accès est affiché et lu et la voix synthétique explique comment entrer le code d'accès dans le lecteur portable.

ÉTAPE 6 Entrez le code d'accès dans le lecteur portable.

Reportez-vous au manuel joint à votre lecteur portable pour les opérations relatives au lecteur portable.

Des indications relatives à la façon de terminer la déclaration sont lues.

Si le lecteur portable est également un téléphone Bluetooth[®], vous pouvez choisir de déclarer le téléphone en même temps. Vous êtes invité par la voix synthétique à déclarer un téléphone Bluetooth[®].

ÉTAPE 7 Sélectionnez "Yes" ou "No" par commande vocale ou avec



(Téléphone Bluetooth[®] → P. 610)

Liste des menus du système audio Bluetooth®

Premier menu	Deuxième menu	Troisième menu	Détail de l'opération
"Setup"	"BT·A Setup"	"Pair Audio"	Déclaration d'un lecteur portable
		"Connect"	Sélection d'un lecteur portable à utiliser
		"Change Name"	Modification du nom déclaré d'un lecteur portable
		"List Audios"	Liste des lecteurs portables déclarés
		"Set Passkey"	Modification du code d'accès
		"Delete Audio"	Suppression d'un lecteur portable déclaré
	"System Setup"	"Guidance Vol"	Réglage du volume de la voix synthétique
		"Device Name"	Affichage de l'adresse matérielle et du nom de l'appareil Bluetooth®
		"Initialize"	Initialisation du système

■ Lorsque vous utilisez une commande vocale

Pour les nombres, énoncez les chiffres un à un, entre zéro et neuf.

Prononcez la commande distinctement et sans vous tromper.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix

- Lorsque vous roulez sur chaussées dégradées
- Lorsque vous roulez à une vitesse élevée
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque le système de climatisation émet beaucoup de bruit

■ Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule

- Piloter le système avec



- Enregistrer un lecteur portable dans le système

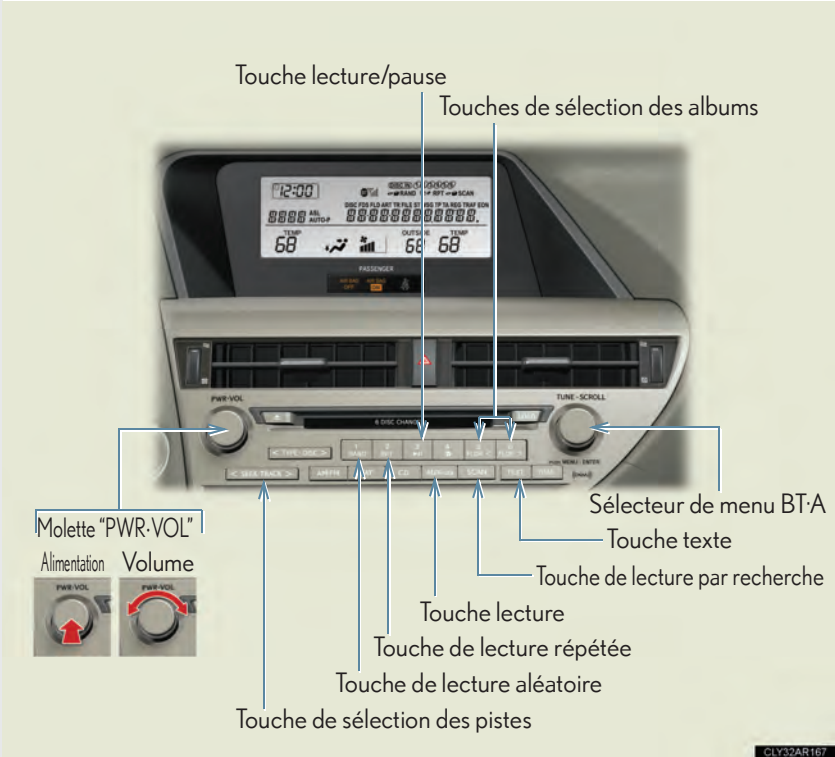
■ Modification du code d'accès

→P. 595

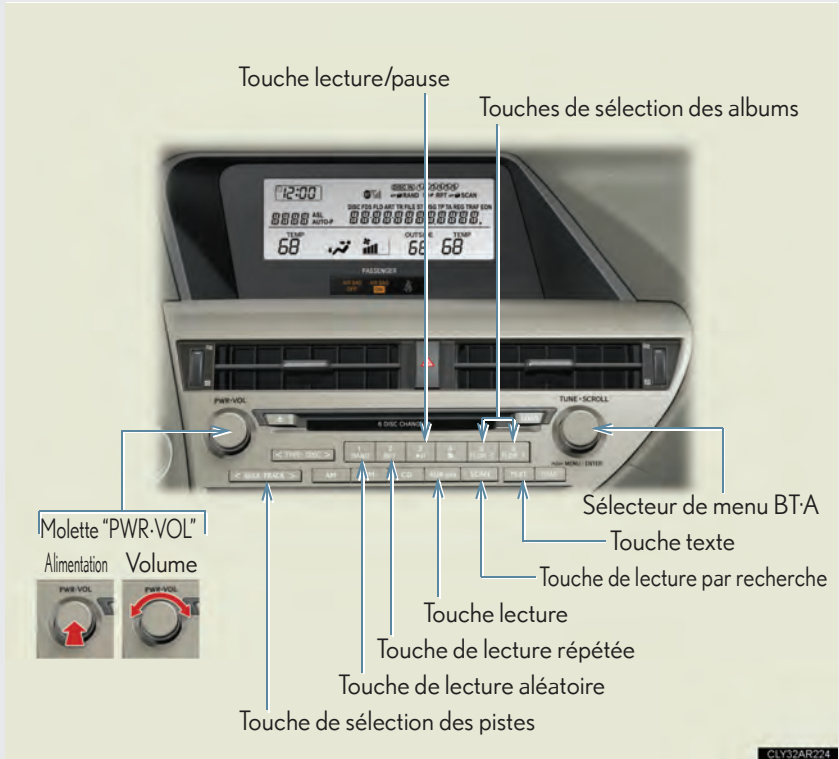
3-4. Utilisation du système audio

Faire fonctionner un lecteur portable compatible Bluetooth®

► Type A



► Type B



Sélection d'un album

Appuyez sur **5 FLDR <** ou **6 FLDR >** pour sélectionner l'album souhaité.

Sélection des pistes

Appuyez sur ">" ou sur "<" de **<< SEEK-TRACK >>** pour sélectionner la piste de votre choix.

Lecture et mise en pause de pistes

Appuyez sur  pour lire ou mettre en pause une piste.

Avance et retour rapides (pistes)

Pour effectuer une avance ou un retour rapide, appuyez longuement sur ">" ou sur "<" de  jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Lecture aléatoire

Appuyez sur .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Lecture répétée

Appuyez sur .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Exploration des pistes

Appuyez sur .

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

Commutation de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur la touche, l'affichage change dans l'ordre suivant: Temps écoulé → Titre de l'album → Titre de la piste → Nom de l'artiste

■ Fonctions du système audio Bluetooth®

Selon le lecteur portable connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles.

■ Affichage

→P. 543

■ Messages d'erreur

"Memory Error": Ceci indique un problème interne au lecteur.

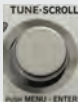
Configurer un lecteur portable compatible Bluetooth®

Pour que le système fonctionne normalement, il faut déclarer un lecteur portable au système audio Bluetooth®. Dès lors qu'un lecteur portable est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

■ Fonctions et procédures opératoires

► Modèle A

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, suivez les étapes

suivantes à l'aide de la commande vocale ou de  :

- Déclaration d'un lecteur portable
 1. "Setup" → 2. "Bluetooth Audio Setup (BT•A Setup)" →
 3. "Pair Audio Player (Pair Audio)"
- Sélection d'un lecteur portable à utiliser
 1. "Setup" → 2. "Bluetooth Audio Setup (BT•A Setup)" →
 3. "Connect Audio Player (Connect)"
- Modification du nom déclaré d'un lecteur portable
 1. "Setup" → 2. "Bluetooth Audio Setup (BT•A Setup)" →
 3. "Change Name"
- Liste des lecteurs portables déclarés
 1. "Setup" → 2. "Bluetooth Audio Setup (BT•A Setup)" →
 3. "List Audio Players (List Audios)"
- Modification du code d'accès
 1. "Setup" → 2. "Bluetooth Audio Setup (BT•A Setup)" →
 3. "Set Passkey"
- Suppression d'un lecteur portable enregistré
 1. "Setup" → 2. "Bluetooth Audio Setup (BT•A Setup)" →
 3. "Delete Audio Player (Delete Audio)"

► Modèle B

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner "BT•A MENU".

ÉTAPE 2 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale ou sélectionnez "BT•A Setup" avec .

ÉTAPE 3 Sélectionnez l'une des fonctions suivantes par commande vocale ou avec .

- Déclaration d'un lecteur portable
"Pair Audio Player (Pair Audio)"
- Sélection du lecteur portable à utiliser
"Connect Audio Player (Connect)"
- Modification du nom mémorisé d'un lecteur portable
"Change Name"
- Liste de tous les lecteurs portables déclarés
"List Audio Players (List Audios)"
- Modification du code d'accès
"Set Passkey"
- Suppression d'un lecteur portable déclaré
"Delete Audio Player (Delete Audio)"

Déclaration d'un lecteur portable

Sélectionnez "Pair Audio Player (Pair Audio)" par commande vocale ou avec , et appliquez la procédure de déclaration d'un lecteur portable. (→P. 582)

Sélection d'un lecteur portable à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Connect Audio Player (Connect)" par commande

vocale ou avec



► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou

avec



- a. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.
- b. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "List Audio Players". Appuyez sur le commutateur d'activation vocale lorsque le nom du lecteur portable désiré est lu à haute voix.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à utiliser avec le bouton



► Modèle A

ÉTAPE 3 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "From Car" ou "From Audio player", puis sélectionnez "Confirm" par

commande vocale ou avec



► Modèle B

ÉTAPE 3 Sélectionnez "From Car" ou "From Audio" avec



Si "From Car" est sélectionné, le lecteur portable est automatiquement connecté chaque fois que le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

Modification du nom déclaré d'un lecteur portable

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Change Name" par commande vocale ou



► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du lecteur portable à modifier par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande

vocale ou avec



- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.
- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "List Audio Players". Appuyez sur le commutateur d'activation vocale lorsque le nom du lecteur portable désiré est lu à haute voix.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du lecteur portable à modifier avec .

ÉTAPE 3 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale ou sélectionnez

"Record Name" avec , puis prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le bouton



Liste des lecteurs portables déclarés

Sélectionnez "List Audio Players (List Audios)" par commande vocale ou

avec . La liste des lecteurs portables déclarés est énoncée à voix haute.

Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient à "BT•A Setup".

Appuyez sur le commutateur d'activation vocale lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le nom du lecteur portable qui vous intéresse, afin de sélectionner le lecteur portable; les fonctions suivantes deviennent alors disponibles:

- Sélection d'un lecteur portable: "Connect Audio Player (Connect)"
- Changement d'un nom enregistré: "Change Name"
- Suppression d'un lecteur portable: "Delete Audio Player (Delete Audio)"

Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set Passkey" par commande vocale ou  .

► Modèle A

ÉTAPE 2 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale, prononcez le code de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec  .

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez les chiffres (entre 4 et 8) du nouveau code d'accès avec le bouton  .

Le nombre doit être entré 1 chiffre après l'autre.

ÉTAPE 3 Dès que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur  .

Si le numéro à mémoriser comporte 8 chiffres, il est inutile d'appuyer sur le bouton.

Suppression d'un lecteur portable déclaré

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Delete Audio Player (Delete Audio)" par

commande vocale ou avec



► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande

vocale ou avec :



- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.
- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "List Audio Players". Appuyez sur le commutateur d'activation vocale lorsque le nom du lecteur portable désiré est lu à haute voix.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à supprimer avec le bouton



Si le lecteur portable à supprimer est déclaré en tant que téléphone Bluetooth[®], vous pouvez choisir de supprimer en même temps la déclaration du téléphone mobile. La voix synthétique explique comment supprimer un téléphone mobile.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Yes" ou "No" par commande vocale ou avec



(Téléphone Bluetooth[®] → P. 610)

■ **Nombre de lecteurs portables pouvant être déclarés**

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 2 lecteurs portables.

3-4. Utilisation du système audio

Configuration du système audio Bluetooth®

■ Options de configuration système et mode opératoire

► Modèle A

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, suivez les étapes

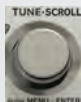
suivantes à l'aide de la commande vocale ou de :

(→P. 633)



► Modèle B

ÉTAPE 1 Appuyez sur



pour sélectionner "BT•A MENU".

ÉTAPE 2 Sélectionnez "System Setup" avec



ÉTAPE 3 Sélectionnez l'un des éléments suivants à l'aide de :



- Réglage du volume de la voix synthétique
"Guidance Vol" (→P. 635)
- Affichage de l'adresse matérielle et du nom de l'appareil
Bluetooth®
"Device Name" (→P. 636)
- Initialisation du système
"Initialize" (→P. 636)

Utilisation optimale du système audio



1 Affiche le mode en cours d'utilisation

2 Modifie les réglages suivants:

- Qualité du son et balance du volume
→P. 600

Il est possible de régler la qualité du son et la balance du volume afin d'obtenir la meilleure acoustique possible.

- Marche/arrêt du contrôle automatique de volume
→P. 601

Réglage de la qualité du son et de la balance du volume

■ Changement du mode de qualité sonore

Appuyez sur .

À chaque pression sur le bouton, le système sélectionne successivement les différents modes dans l'ordre suivant:

“BAS” → “MID” → “TRE” → “FAD” → “BAL” → “ASL”

■ Réglage de la qualité sonore

Tournez  pour régler le niveau.

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre	Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre
"BAS"	Basse*	De -5 à 5	Insuffisant	Élevé
"MID"	Haut-parleur medium*	De -5 à 5		
"TRE"	Aigus*	De -5 à 5		
"FAD"	Balance volume avant/arrière	De F7 à R7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
"BAL"	Balance volume gauche/droite	De L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Le niveau de qualité sonore est personnalisable individuellement pour chaque mode audio.

Activation/désactivation du système ASL (contrôle automatique du volume)

Tournez  dans le sens des aiguilles d'une montre pour activer l'ASL

et tournez  dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le désactiver.

Ce système ASL règle automatiquement le volume et la tonalité du son en fonction du niveau sonore relevé pendant la marche du véhicule.

3-4. Utilisation du système audio

Utilisation du port AUX

Ce port permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

ÉTAPE 1



Relevez la poignée pour débloquer le verrou, puis tirez l'accoudoir vers le haut.

ÉTAPE 2



Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

ÉTAPE 3

Appuyez sur  .

■ Utilisation d'un lecteur audio portable branché au système audio

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau du lecteur audio portable.

■ Utilisation d'un lecteur audio portable branché à la prise d'alimentation

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

 ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Ne branchez pas de lecteur portable et ne manipulez pas les commandes.

 NOTE**■ Si l'accoudoir ne peut être complètement fermé**

Selon la taille et la forme de l'appareil audio portable connecté au système, il peut arriver que l'accoudoir ne puisse plus être fermé complètement. Dans ce cas, ne forcez pas pour fermer l'accoudoir, sous peine de causer des dommages au lecteur audio portable ou à la prise, etc.

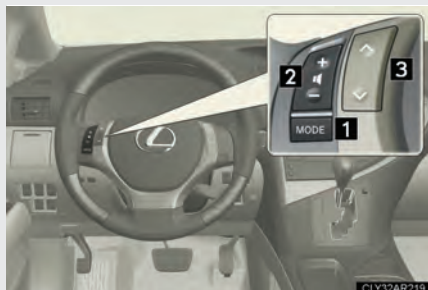
■ Pour éviter tout dommage au lecteur audio portable

- Ne laissez pas de lecteur audio portable à l'intérieur du véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas sur le lecteur audio portable et ne le soumettez pas à une pression inutile alors qu'il est branché, car vous risquez d'endommager le lecteur audio portable ou sa prise.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port, car vous risquez d'endommager le lecteur audio portable ou sa prise.

3-4. Utilisation du système audio

Utilisation des commandes audio au volant

Certaines fonctions audio sont utilisables via les commandes au volant.



1 Mise en marche, sélection de la source audio

2 Augmentation/diminution du volume

3 Mode radio: Sélection d'une station radio

Mode CD: Sélection d'une piste, d'un fichier (MP3 et WMA) et d'un disque

Mode audio Bluetooth®: Sélection d'une piste et d'un album

Mode iPod: Sélection d'une chanson

Mode clé USB: Sélection d'un fichier et d'un dossier

Mise sous tension

Appuyez sur **MODE** lorsque le système audio est éteint.

Il est possible d'éteindre le système audio en maintenant la touche enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Modification de la source audio

Appuyez sur **MODE** lorsque le système audio est mis en marche. La source audio change comme suit à chaque fois que la touche est enfoncée. Si aucun disque n'est inséré dans le lecteur, les modes correspondants sont ignorés.

Type A:

FM1→FM2→SAT1→SAT2→SAT3→Lecteur CD→
Audio Bluetooth®→AUX→iPod ou clé USB→
AM→FM1

Type B:

FM1→FM2→Lecteur CD→Audio Bluetooth®→AUX→
iPod ou clé USB→AM→FM1

Réglage du volume

Appuyez sur le “+” de la touche  pour monter le volume et sur le “-” pour le baisser.

Appuyez longuement sur la touche pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive du volume.

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur **MODE** pour sélectionner le mode autoradio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “^” ou “v” de  pour sélectionner une station radio.

Pour explorer toutes les stations reçues, appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Sélection d'une piste/fichier ou d'une chanson

ÉTAPE 1 Appuyez sur **MODE** pour sélectionner le mode CD, audio Bluetooth[®], iPod ou la clé USB.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “^” ou sur “v” sur  pour sélectionner la piste/le fichier ou la chanson souhaité(e).

Sélection d'un album

ÉTAPE 1 Appuyez sur **MODE** pour sélectionner le mode audio Bluetooth[®].

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou “v” sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'un dossier

ÉTAPE 1 Appuyez sur **MODE** pour sélectionner le mode clé USB.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou “v” sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'un disque dans le lecteur de CD

ÉTAPE 1 Appuyez sur **MODE** pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou “v” sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Annulation de la sélection automatique d'une station radio

Appuyez à nouveau sur



ATTENTION

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

Système mains libres pour téléphones mobiles

Le système mains libres a pour fonction de vous permettre d'utiliser votre téléphone mobile sans l'avoir en main.

Ce système est compatible avec les téléphones mobiles Bluetooth®. Bluetooth® est un système de communication numérique sans fil qui permet d'établir une liaison distante entre le système mains libres et le téléphone mobile, et ainsi de passer et recevoir des appels.

Titre	Page
Utilisation du système mains libres	P. 613
Passer un appel téléphonique	P. 622
Configuration d'un téléphone mobile	P. 627
Configuration système et sécurité	P. 633
Utilisation du répertoire	P. 638

■ Conditions dans lesquelles le système ne fonctionne pas

- Si vous utilisez un téléphone mobile non compatible Bluetooth®
- Si le téléphone mobile est éteint
- Si vous n'êtes pas à la portée de votre service de téléphonie
- Si la connexion n'est pas établie avec le téléphone mobile
- Si la batterie du téléphone mobile est presque vide
- Si le téléphone mobile se trouve derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console
- Si le téléphone est en contact avec des matériaux métalliques ou en est recouvert

■ Lorsque vous utilisez le système mains libres

- Le système audio et le guidage vocal sont automatiquement mis en sourdine pendant que vous passez un appel.
- Si les deux interlocuteurs parlent en même temps, la compréhension risque d'être difficile.
- Si le volume est réglé trop fort pour l'appel entrant, il risque d'y avoir de l'écho.
- Essayez de parler le plus en face possible du microphone.
- Dans les circonstances suivantes, il peut arriver que votre interlocuteur soit difficile à entendre:
 - Lorsque vous roulez sur une route sans revêtement
 - Lorsque vous roulez à une vitesse élevée
 - Lorsqu'une vitre est ouverte
 - Lorsque la climatisation souffle directement sur le microphone
 - Lorsque la climatisation est réglée trop fort

■ Lors du transfert de propriété du véhicule

Assurez-vous de réinitialiser le système pour interdire l'accès à vos données personnelles. (→P. 636)

■ À propos de la norme Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modèles compatibles

Compatible avec le service HFP (profil mains libres) Vers. 1.0 ou supérieure (recommandé: Vers. 1.5) et OPP (profil poussée d'objet) Vers. 1.1.

Si votre téléphone mobile n'est pas compatible avec la norme HFP, vous ne pouvez pas le déclarer comme téléphone Bluetooth®. Si votre téléphone mobile est compatible avec la norme OPP seulement, vous ne pouvez pas l'utiliser comme téléphone Bluetooth®.

■ Certification du système mains libres

FCC ID: AJDK018

IC ID: 775E-K018

This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

! ATTENTION**■ AVERTISSEMENT DE LA FCC**

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée.

Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités : mains, poignets, pieds et chevilles).

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Il est formellement interdit d'utiliser un téléphone mobile ou de connecter un téléphone Bluetooth®.

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

- Votre unité audio est équipée d'antennes Bluetooth®. Les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque implantable, d'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou d'un défibrillateur automatique implantable doivent maintenir une distance raisonnable entre elles et les antennes du système Bluetooth®. Les ondes radios sont susceptibles de perturber le fonctionnement de ces systèmes.
- Avant d'utiliser des appareils Bluetooth®, il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre qu'un stimulateur cardiaque implantable, qu'un stimulateur pour un traitement de resynchronisation cardiaque, ou qu'un défibrillateur automatique implantable de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse pour des informations quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures. Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux téléphones mobiles

Ne laissez jamais un téléphone mobile dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le téléphone risque d'être endommagé.

3-4. Utilisation du système audio

Utilisation du système mains libres (pour téléphones mobiles)

■ Unité audio



1 Affichage

Un message, nom, numéro de téléphone, etc. est affiché.

Les caractères bas de casse et les caractères spéciaux ne peuvent pas être affichés.

2 Affiche une information trop longue pour être affichée en une fois sur l'écran (maintenez appuyé)

3 Permet de sélectionner les numéros en raccourci

4 Permet de sélectionner des éléments tels que le menu et un numéro

Tourner: Permet de sélectionner un élément

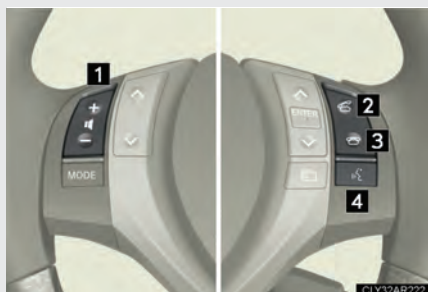
Appuyer: Permet d'entrer l'élément sélectionné

5 Conditions de connexion Bluetooth®

Si "BT" ne s'affiche pas, le système téléphonique mains libres ne peut pas être utilisé.

6 Niveau de réception

■ Commandes au volant



1 Volume

Lors d'un appel entrant:
Réglage du volume de la sonnerie

Lors d'un appel en cours:
Permet d'ajuster le volume du récepteur

Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix synthétique.

2 Bouton de décrochage

Permet de mettre le système mains libres sur marche/ passer un appel

3 Bouton de raccrochage

Permet de mettre le système mains libre sur arrêt/ raccrocher/refuser un appel

4 Commutateur d'activation vocale

Permet de mettre sur marche (appui court)/arrêt (appui long) le système de commande vocale

■ Microphone



Utiliser le système par commandes vocales

En suivant les instructions de la voix synthétique issue du haut-parleur, la commande vocale permet l'utilisation du système téléphonique mains

libres sans avoir à consulter l'affichage ou d'utiliser



■ Procédure d'utilisation par commandes vocales

Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et suivez les instructions de la voix synthétique.

■ Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Les commandes auxiliaires suivantes peuvent être utilisées lors de l'utilisation du système par commande vocale:

"Cancel": Permet de quitter le système mains libre

"Repeat": Permet de répéter l'instruction précédente de la voix synthétique

"Go back": Permet le retour à la procédure précédente

"Help": Permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système téléphonique mains libres

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres, vous devez déclarer un téléphone mobile au système. Le système passe automatiquement en mode d'enregistrement si aucun téléphone mobile n'a été déclaré au préalable. Appliquez la procédure suivante pour déclarer (jumeler) un téléphone mobile:

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton de décrochage ou le commutateur d'activation vocale.

L'entrée en matière et les instructions relatives à l'enregistrement du nom du téléphone sont lues à haute voix.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Pair Phone" par commande vocale ou



ÉTAPE 3 Déclarez le nom de votre téléphone au moyen d'une des méthodes suivantes:

- a. Sélectionnez "Record Name" avec , puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.
- b. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le bouton



S'affiche alors à l'écran un code d'accès, que vous entendez également vocalement; vous êtes ensuite invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans votre téléphone mobile.

ÉTAPE 5 Entrez le code d'accès dans le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi fourni avec le téléphone mobile pour tout complément d'information sur son utilisation.

Des indications relatives à la façon de terminer la déclaration sont lues.

Si le téléphone mobile est également un lecteur audio Bluetooth[®], vous pouvez choisir de déclarer le lecteur audio en même temps. Vous êtes invité par la voix synthétique à déclarer un lecteur audio Bluetooth[®].

ÉTAPE 6 Sélectionnez "Yes" ou "No" par commande vocale ou avec



(Lecteur audio Bluetooth[®] →P. 577)

3

Équipements intérieurs

Liste des menus du système téléphonique mains libres

■ Fonctionnement normal

Premier menu	Deuxième menu	Troisième menu	Détail de l'opération
"Callback"	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels entrants
"Redial"	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels sortants

3-4. Utilisation du système audio

Premier menu	Deuxième menu	Troisième menu	Détail de l'opération
"Phonebook"	"Add Entry"	-	Ajout d'un nouveau numéro
	"Change Name"	-	Changer le nom mémorisé dans le répertoire
	"Delete Entry"	-	Suppression des données mémorisées
	"Del Spd Dial"	-	Suppression de numéros rapides
	"List Names"	-	Liste des données mémorisées
	"Speed Dial"	-	Programmation des numéros rapides

Premier menu	Deuxième menu	Troisième menu	Détail de l'opération
"Setup"	"Security"	"Set PIN"	Définir un code PIN
		"Phbk Lock"	Verrouillage du répertoire
		"Phbk Unlock"	Déverrouillage du répertoire
	"Phone Setup"	"Pair Phone"	Déclarer le téléphone mobile à utiliser
		"Connect"	Sélection du téléphone mobile à utiliser
		"Change Name"	Modification du nom déclaré d'un téléphone mobile
		"List Phones"	Liste des téléphones mobiles déclarés
		"Set Passkey"	Modification du code d'accès
		"Delete Phone"	Suppression d'un téléphone mobile déclaré
	"System Setup"	"Guidance Vol"	Réglage du volume de la voix synthétique
		"Device Name"	Affichage de l'adresse matérielle et du nom de l'appareil Bluetooth®
		"Initialize"	Initialisation du système

■ **Fonctionnement par raccourcis**

Premier menu	Deuxième menu	Détail de l'opération
"Dial XXX (name)"	-	Appeler un nom mémorisé dans le répertoire
"Phone book add Entry"	-	Ajout d'un nouveau numéro
"Phone book Change name"	-	Changer un nom mémorisé dans le répertoire
"Phone book Delete Entry"	-	Suppression des données mémorisées
"Phone book List names"	-	Liste des données mémorisées
"Phone book Set Speed Dial"	-	Programmation des numéros rapides
"Phone book Delete Speed Dial"	-	Suppression de numéros rapides
"Dial XXX (number)"	-	Appeler un numéro par entrée de celui-ci
"Phonebook"	"Phonebook Unlock"	Déverrouillage du répertoire
	"Phonebook Lock"	Verrouillage du répertoire

■ Réglage automatique du volume

Lorsque la vitesse du véhicule atteint 50 mph (80 km/h) ou plus, le volume augmente automatiquement. Le volume retourne à son état précédent lorsque la vitesse du véhicule descend à 43 mph (70 km/h) ou moins.

■ Lorsque vous utilisez une commande vocale

Pour les nombres, énoncez une combinaison de chiffres un à un, entre zéro et neuf, # (dièse), * (étoile), et + (plus).

Prononcez la commande distinctement et sans vous tromper.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix

- Lorsque vous roulez sur chaussées dégradées
- Lorsque vous roulez à une vitesse élevée
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque le système de climatisation émet beaucoup de bruit

■ Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule

- Piloter le système avec 
- Déclarer un téléphone mobile au système

■ Modification du code d'accès

→P. 630

Passer un appel téléphonique

■ Passer un appel téléphonique

- Appeler un numéro par entrée de celui-ci
"Dial by number"
- Appeler un numéro par entrée du nom
"Dial by name"
- Numérotation rapide
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels sortants
"Redial"
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels entrants
"Call back"

■ Réception d'un appel téléphonique

- Répondre à un appel téléphonique
- Refuser un appel téléphonique

■ Transfert d'un appel téléphonique

■ Attente d'appel

■ Utiliser l'historique des appels

- Composer
- Mise en mémoire d'un numéro dans le répertoire
- Suppression

Appeler un numéro par entrée de celui-ci

- ÉTAPE 1** Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "Dial by number".
- ÉTAPE 2** Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et énoncéz le numéro de téléphone.
- ÉTAPE 3** Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:
- Appuyez sur le bouton de décrochage.
 - Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "Dial".
 - Sélectionnez "Dial" avec le bouton .

Composer un numéro par l'entrée d'un nom

- ÉTAPE 1** Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "Dial by name".
- ÉTAPE 2** Sélectionnez le nom mémorisé à entrer par l'une des méthodes suivantes:
- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez un nom mémorisé.
 - Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "List Names". Appuyez sur le commutateur d'activation vocale quand la voix synthétique énonce le nom concerné.
- ÉTAPE 3** Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:
- Appuyez sur le bouton de décrochage.
 - Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "Dial".
 - Sélectionnez "Dial" avec le bouton .

Numérotation rapide

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton de décrochage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro souhaité.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton de décrochage.

Lorsqu'on vous appelle au téléphone

■ Répondre à un appel téléphonique

Appuyez sur le bouton de décrochage.

■ Refuser un appel téléphonique

Appuyez sur le bouton de raccrochage.

Transfert d'un appel téléphonique

Vous pouvez transférer l'appel entre le téléphone mobile et le système pendant la numérotation, la sonnerie d'appel ou l'appel. Utilisez l'une des méthodes suivantes:

- a. Servez-vous de votre téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi fourni avec le téléphone mobile pour tout complément d'information sur son utilisation.

- b. Appuyez sur le bouton de décrochage^{*1}.
- c. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "Call Transfer"^{*2}.

^{*1}: Cette action n'est possible que lorsque vous transférez un appel de votre téléphone mobile au système pendant un appel.

^{*2}: Tout transfert d'appel du système au téléphone mobile est impossible pendant la marche du véhicule.

Attente d'appel

Si un appel est interrompu par un autre appel entrant, il est possible d'effectuer les tâches suivantes:

- Répondre à l'appel entrant: Appuyez sur le bouton de décrochage. (Appuyez sur le bouton de décrochage autant de fois que nécessaire pour passer d'un appel à l'autre.)
- Refuser l'appel entrant: Appuyez sur le bouton de raccrochage.

Utiliser l'historique des appels

Suivez la procédure ci-après pour utiliser un numéro mémorisé dans l'historique des appels:

ÉTAPE 1 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "Redial" (lorsque le numéro à utiliser est dans l'historique des appels sortants) ou "Call back" (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels entrants).

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro par l'une des méthodes suivantes:

- a. Dites "Previous" ou "Go back" jusqu'à afficher le numéro désiré.

- b. Sélectionnez le numéro désiré à l'aide de



ÉTAPE 3 Les opérations suivantes sont accessibles:

Numérotation: Appuyez sur le bouton de décrochage ou sélectionnez

“Dial” par commande vocale ou avec



Mise en mémoire du numéro dans le Répertoire: Sélectionnez “Store”

puis “Confirm” soit par commande vocale, soit avec le bouton



Suppression: Sélectionnez “Delete” puis “Confirm” par commande

vocale ou avec



■ Attente d'appel

- Si votre téléphone ne prend pas en charge le HFP Vers. 1.5, cette fonction ne peut être utilisée.
- La fonction d'attente d'appel peut différer selon votre modèle de téléphone et les prestations de l'opérateur.

■ Historique des appels

Les historiques des appels entrants et sortants ont une capacité de mémorisation de 5 appels chacun.

■ Pendant une conversation téléphonique

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'effet d'écho augmente.

Configuration d'un téléphone mobile

Il faut déclarer un téléphone mobile au système téléphonique mains libres pour pouvoir utiliser le système. Les fonctionnalités suivantes peuvent être utilisées avec les téléphones mobiles enregistrés:

■ Fonctions et procédures opératoires

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, suivez les étapes

suivantes à l'aide de la commande vocale ou de



- Déclaration d'un téléphone mobile
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Pair Phone"
- Sélection du téléphone mobile à utiliser
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Connect Phone (Connect)"
- Modification du nom déclaré d'un téléphone mobile
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Change Name"
- Liste des téléphones mobiles déclarés
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "List Phones"
- Modification du code d'accès
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Set Passkey"
- Suppression d'un téléphone mobile déclaré
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Delete Phone"

Déclaration d'un téléphone mobile

Sélectionnez "Pair Phone" par commande vocale ou avec  , et appliquez la procédure de déclaration d'un téléphone mobile. (→P. 616)

Sélection du téléphone mobile à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Connect Phone (Connect)" par commande vocale

ou avec



► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande

vocale ou avec



- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le nom du téléphone mobile concerné.
- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "List Phones". Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le téléphone mobile voulu, appuyez sur le commutateur d'activation vocale.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser avec le bouton



Modification du nom déclaré d'un téléphone mobile

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Change Name" par commande vocale ou



► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à modifier par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande

vocale ou avec



- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le nom du téléphone mobile concerné.
- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "List Phones". Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le téléphone mobile voulu, appuyez sur le commutateur d'activation vocale.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à modifier avec



ÉTAPE 3 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale ou sélectionnez

"Record Name" avec , puis prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le bouton



Liste des téléphones mobiles déclarés

Sélectionnez “List Phones” par commande vocale ou avec . La

liste des téléphones mobiles déclarés est énoncée à voix haute.

Lorsqu’il a terminé d’énumérer la liste, le système revient à “Phone Setup”.

Appuyez sur le commutateur d’activation vocale lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le nom d’un téléphone mobile pour le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Sélection d’un téléphone mobile: “Connect Phone (Connect)”
- Changement d’un nom enregistré: “Change Name”
- Suppression d’un téléphone mobile: “Delete Phone”

Modification du code d’accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Set Passkey” par commande vocale ou .

► Modèle A

ÉTAPE 2 Appuyez sur le commutateur d’activation vocale, prononcez le code de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec .

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez les chiffres (entre 4 et 8) du nouveau code d'accès

avec le bouton .

Le nombre doit être entré 1 chiffre après l'autre.

ÉTAPE 3 Dès que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été

entrés, appuyez à nouveau sur .

Si le numéro à mémoriser comporte 8 chiffres, il est inutile d'appuyer sur le bouton.

Suppression d'un téléphone mobile déclaré

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Delete Phone" par commande vocale ou .

► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande

vocale ou avec  :

- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le nom du téléphone mobile concerné.
- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "List Phones". Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le téléphone mobile voulu, appuyez sur le commutateur d'activation vocale.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer avec le bouton



Si le téléphone mobile à supprimer est déclaré comme lecteur audio Bluetooth[®], vous pouvez choisir de supprimer en même temps la déclaration du lecteur audio. Vous êtes invité par la voix synthétique à supprimer un lecteur audio Bluetooth[®].

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Yes" ou "No" par commande vocale ou avec



(Lecteur audio Bluetooth[®] → P. 577)

■ Nombre de téléphones mobiles pouvant être déclarés

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 6 téléphones mobiles.

Configuration système et sécurité

■ Éléments de configuration de la sécurité et procédures opératoires

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, suivez les étapes

suivantes à l'aide de la commande vocale ou de :

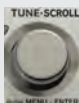


- Définition ou modification du code PIN (Numéro d'identification personnel)
1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Set PIN"
- Verrouillage du répertoire
1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Phonebook Lock (Phbk Lock)"
- Déverrouillage du répertoire
1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Phonebook Unlock (Phbk Unlock)"

■ Options de configuration système et mode opératoire

Pour accéder au menu de chaque fonction, procédez comme suit

avec :



- Réglage du volume de la voix synthétique
1. "Setup" → 2. "System Setup" → 3. "Guidance Vol"
- Affichage de l'adresse matérielle et du nom de l'appareil Bluetooth®
1. "Setup" → 2. "System Setup" → 3. "Device Name"
- Initialisation du système
1. "Setup" → 2. "System Setup" → 3. "Initialize"

Définition ou modification du code PIN

■ Définir un code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set PIN" par commande vocale ou



ÉTAPE 2 Entrez un code PIN par commande vocale ou



Si vous utilisez , entrez 1 par 1 les chiffres du code.



■ Modification du code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set PIN" par commande vocale ou



ÉTAPE 2 Entrez le code PIN déjà mémorisé par commande vocale ou

avec



ÉTAPE 3 Entrez le nouveau code PIN par commande vocale ou avec



Si vous utilisez , entrez 1 par 1 les chiffres du code.



Verrouillage ou déverrouillage du répertoire

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Phonebook Lock (Phbk Lock)” ou “Phonebook Unlock (Phbk Unlock)” soit par commande vocale, soit avec le

bouton



ÉTAPE 2 Saisissez le code PIN par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton



a. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et énoncez le code PIN mémorisé.

b. Entrez un nouveau code PIN à l'aide de



Réglage du volume de la voix synthétique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Guidance Vol” avec le bouton



ÉTAPE 2 Modifiez le volume de la voix synthétique.

Pour baisser le volume: Tournez  dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Pour monter le volume: Tournez  dans le sens des aiguilles d'une montre.

Affichage de l'adresse matérielle et du nom de l'appareil Bluetooth®

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Device Name" avec  .

ÉTAPE 2 Tournez  pour afficher l'adresse matérielle et le nom de l'appareil Bluetooth® .

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Go Back" avec le bouton  pour revenir au menu "System Setup" .

Initialisation du système

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Initialize" puis "Confirm" avec le bouton  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez à nouveau "Confirm" avec le bouton  .

■ Initialisation

- Il est possible d'initialiser les données du système suivantes:
 - Répertoire téléphonique
 - Historique des appels sortants et entrants
 - Numérotation rapide
 - Données des téléphones mobiles déclarés
 - Code de sécurité
 - Données enregistrées des lecteurs portables compatibles Bluetooth® déclarés
 - Code d'accès pour les téléphone mobiles
 - Code d'accès des lecteurs audio Bluetooth®
 - Volume de la voix synthétique
 - Volume du récepteur
 - Volume de la sonnerie
- Lorsque l'initialisation est terminée, il n'est plus possible de rétablir les données à leur état d'origine.

■ Lorsque le répertoire est verrouillé

Les fonctions suivantes sont inopérantes:

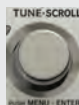
- Composer un numéro par l'entrée d'un nom
- Numérotation rapide
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels
- Utilisation du répertoire

3-4. Utilisation du système audio

Utilisation du répertoire

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, suivez les étapes

suivantes à l'aide de la commande vocale ou de :



- Ajout d'un nouveau numéro de téléphone
1. "Phonebook" → 2. "Add Entry"
- Changer un nom mémorisé dans le répertoire
1. "Phonebook" → 2. "Change Name"
- Liste des données mémorisées
1. "Phonebook" → 2. "List Names"
- Programmation des numéros abrégés
1. "Phonebook" → 2. "Set Speed Dial (Speed Dial)"
- Suppression des données mémorisées
1. "Phonebook" → 2. "Delete Entry"
- Suppression de numéros rapides
1. "Phonebook" → 2. "Delete Speed Dial (Del Spd Dial)"

Ajout d'un nouveau numéro

Vous pouvez ajouter un nouveau numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

- Entrée du numéro de téléphone par commande vocale
- Transfert des données depuis le téléphone mobile



- Entrée d'un numéro de téléphone avec
- Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

■ Procédure d'ajout

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Add Entry" par commande vocale ou



ÉTAPE 2 Entrez un numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

Entrée d'un numéro de téléphone par commande vocale:

ÉTAPE2-1 Sélectionnez "By Voice" par commande vocale ou

avec le bouton



ÉTAPE2-2 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale, énoncez le numéro souhaité puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale.

Transfert des données depuis le téléphone mobile:

ÉTAPE2-1 Sélectionnez "By Phone", puis "Confirm" par

commande vocale ou avec le bouton



ÉTAPE2-2 Transférez les données depuis le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi fourni avec votre téléphone mobile pour tout complément d'information sur le transfert de données.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites "Previous" ou "Next" jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale.

b. Sélectionnez les données de votre choix avec



Entrée d'un numéro de téléphone avec :



ÉTAPE2-1 Sélectionnez "Manual Input" avec .



ÉTAPE2-2 Entrez un numéro de téléphone avec , puis



appuyez à nouveau sur .



Entrez le numéro de téléphone, 1 chiffre après l'autre.

Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants:

ÉTAPE2-1 Sélectionnez "Call History" par commande vocale ou



ÉTAPE2-2 Sélectionnez "Outgoing" ou "Incoming" par

commande vocale ou avec le bouton .



ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

- Dites "Previous" ou "Go back" jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale.
- Sélectionnez les données de votre choix avec



ÉTAPE 3 Sélectionnez le nom à mémoriser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou

avec le bouton :



a. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites le nom souhaité.

b. Sélectionnez "Record Name" avec  et prononcez le nom souhaité.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le bouton



Dans **ÉTAPE 4**, sélectionner "Set Speed Dial (Speed Dial)" au lieu de "Confirm" permet de mémoriser le nouveau numéro de téléphone comme numéro abrégé.

Changer le nom mémorisé dans le répertoire

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Change Name" par commande vocale ou .

► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom à changer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le

bouton :



a. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites le nom souhaité.

b. Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites "List Names". Quand la voix synthétique énonce le nom concerné, appuyez sur le commutateur d'activation vocale.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom à modifier avec .

ÉTAPE 3 Appuyez sur le commutateur d'activation vocale ou sélectionnez

"Record Name" avec , puis prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le bouton



Liste des données mémorisées

Sélectionnez "List Names" par commande vocale ou avec . La liste des données mémorisées est énoncée à voix haute.

Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient à "Phonebook".

Appuyez sur le commutateur d'activation vocale pendant que la voix synthétique énonce les données pour les sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Numérotation: "Dial"
- Changement d'un nom enregistré: "Change Name"
- Supprimer une entrée: "Delete Entry"
- Définition d'un numéro en raccourci: "Set Speed Dial (Speed Dial)"

Programmation des numéros rapides

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Set Speed Dial (Speed Dial)” par commande vocale ou avec le bouton .

► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à mémoriser comme numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm”

par commande vocale ou avec  :

- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites le nom souhaité.
- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites “List Names”. Quand la voix synthétique énonce le nom concerné, appuyez sur le commutateur d'activation vocale.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données de votre choix avec .

ÉTAPE 3 Sélectionnez la touche de présélection à laquelle vous souhaitez affecter le numéro, et mémorisez les données dans le numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

- Appuyez sur la touche de présélection de votre choix, puis

sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec .

- Appuyez longuement sur la touche de présélection voulue.

Suppression des données mémorisées

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete Entry” par commande vocale ou  .

► Modèle A

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou

avec le bouton  :

- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et prononcez le numéro de téléphone concerné.
- Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et dites “List Names”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le numéro de téléphone concerné, appuyez sur le commutateur d'activation vocale.

► Modèle B

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer avec le bouton  .

Suppression de numéros rapides

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete Speed Dial (Del Spd Dial)” par commande

vocale ou avec le bouton  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro abrégé concerné, puis sélectionnez “Confirm” par

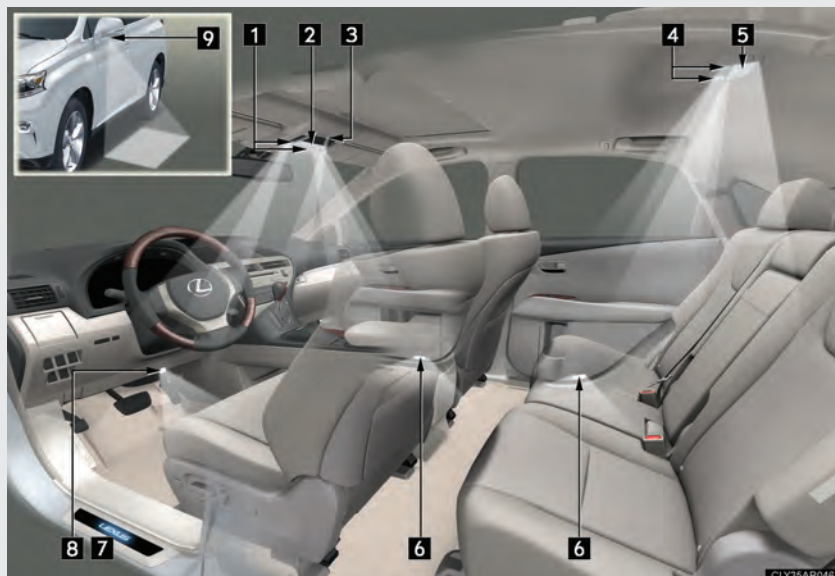
commande vocale ou avec le bouton  .

■ **Limitation du nombre de chiffres**

Un numéro de téléphone excédant 24 chiffres ne peut être mémorisé.

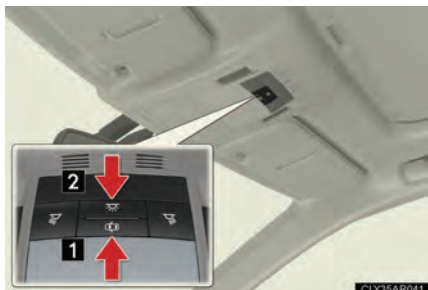
3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs



- 1 Éclairages individuels avant (→P. 647)
- 2 Éclairage intérieur avant (→P. 647)
- 3 Éclairage du levier de vitesse (lorsque le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE)
- 4 Éclairages individuels arrières (→ P. 647)
- 5 Éclairage intérieur arrière
- 6 Éclairages de courtoisie sur les portes
- 7 Éclairages de marchepied (sur modèles équipés)
- 8 Éclairages de plancher
- 9 Éclairages extérieurs de sol

Éclairages intérieurs



- 1 Extinction/allumage des éclairages asservis à la position des portes.
- 2 Allume/éteint les éclairages

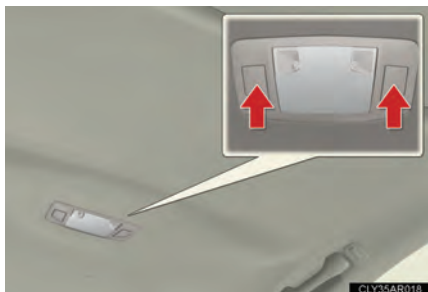
Éclairages individuels

► Avant



Allume/éteint les éclairages

► Arrière



Allume/éteint les éclairages

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du bouton "POWER", de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou ouvertes/fermées.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

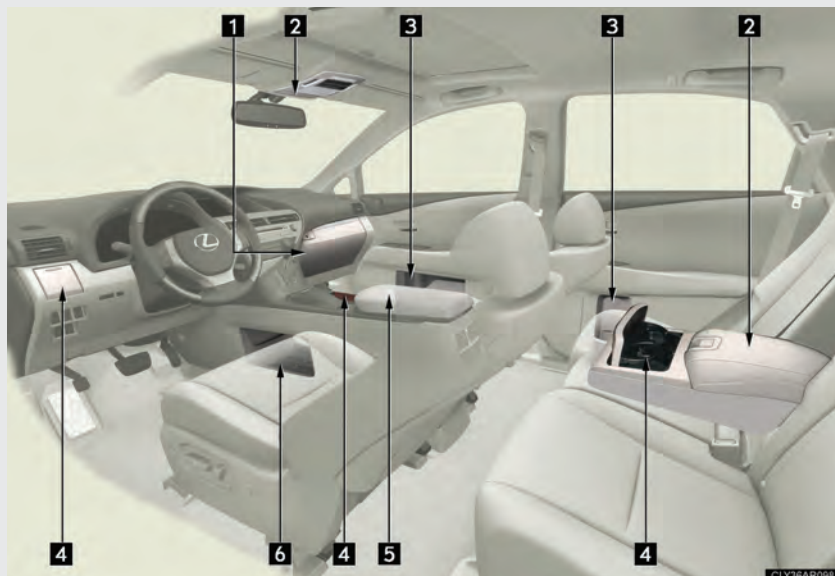
Lorsque le bouton "POWER" est sur arrêt, les lumières s'éteindront automatiquement après 20 minutes.

- Éclairages individuels
- Éclairages intérieurs
- Éclairages de courtoisie sur les portes
- Éclairages de marchepied (sur modèles équipés)
- Éclairages de plancher

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation avant extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables → P. 914)

Détail des rangements



- 1 Boîte à gants
- 2 Casiers auxiliaires (sur modèles équipés)
- 3 Porte-bouteilles/vide-poches de porte
- 4 Porte-gobelets
- 5 Rangement de console/range-monnaie
- 6 Rangement inférieur

! ATTENTION

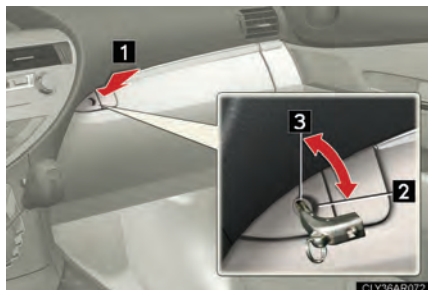
■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle :

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, appuyez sur le bouton de déverrouillage; pour la verrouiller/déverrouiller, utilisez la clé conventionnelle.



- 1 Ouvre
- 2 Verrouille
- 3 Déverrouille

■ Commutateur principal de commande électrique du hayon

Le commutateur principal de la commande électrique du hayon se trouve à l'intérieur de la boîte à gants. (→P. 84)

! ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brutal ou d'embardée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Porte-bouteilles/vidé-poches de porte

► Avant



Vous pouvez ouvrir et fermer les vidé-poches de porte avant.

► Arrière



! ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite (vidé-poches de porte avant)

Laissez les vidé-poches de porte en position fermée.
Des blessures risquent de se produire en cas de freinage brusque ou d'accident.

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne disposez rien d'autre que des bouteilles dans les porte-bouteilles.
D'autres objets pourraient être éjectés du porte-gobelet en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

NOTE

■ Rangement d'une bouteille

Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne placez pas de bouteille ouverte dans les porte-bouteilles. Son contenu risquerait de se renverser.

Porte-gobelets

► Avant (console centrale)



Appuyez sur la partie du couvercle la plus éloignée du conducteur.

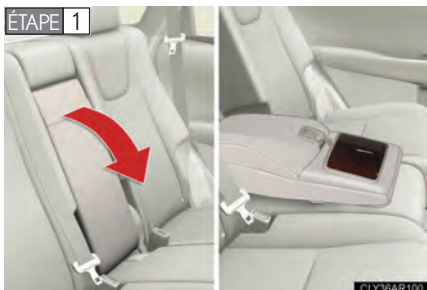
► Avant (Tableau de bord)



Appuyez sur le porte-gobelets et laissez-le se déployer.

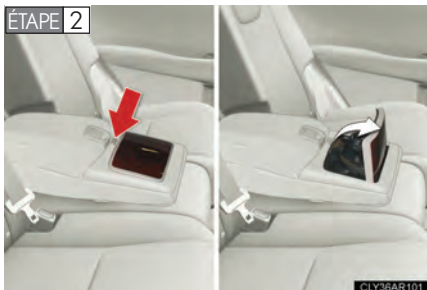
► Arrière

ÉTAPE 1



Abaissez l'accoudoir.

ÉTAPE 2



Appuyez sur le bouton situé sur l'accoudoir.

3

Équipements intérieurs

■ Insert de porte-gobelets



L'insert de porte-gobelet est démontable pour le nettoyage.

⚠ ATTENTION**■ Objets inadaptés au porte-gobelets**

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes. Aucun objet ne doit être rangé dans les porte-gobelets même si le couvercle est fermé.

D'autres objets pourraient être éjectés du porte-gobelet en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

■ Pour éviter des brûlures

Fermez les récipients contenant une boisson chaude avec un opercule de protection.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

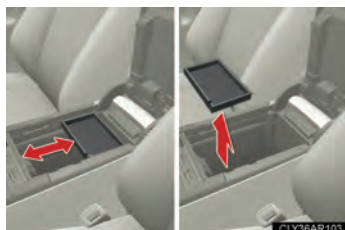
Laissez les porte-gobelets fermés.

Des blessures risquent de se produire en cas de freinage brusque ou d'accident.

Rangement de console

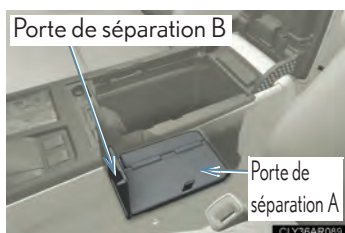
Relevez la poignée pour débloquer le verrou, puis tirez l'accoudoir vers le haut.

■ Plateau du rangement de console



Le plateau peut coulisser vers l'avant et vers l'arrière et est amovible.

■ Espace de rangement de console



Le rangement de console est équipé de portes de séparation.

La porte de séparation A peut être retirée.



L'espace de rangement peut être agrandi en retirant les portes de séparation.

- 1 Soulevez l'onglet
- 2 Tirez la porte de séparation B tel qu'indiqué sur l'illustration

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée.

Des blessures risquent de se produire en cas de freinage brusque ou d'accident.

**NOTE****■ Plateau**

Ne déposez pas d'objets dont la hauteur dépasse celle du plateau. À défaut, le couvercle risque de ne plus s'ouvrir ou de ne plus se fermer.

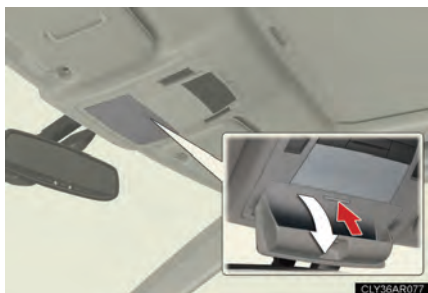
Range-monnaie



Tirez sur la poignée pour débloquer la serrure, puis glissez l'accoudoir.

Casiers auxiliaires (sur modèles équipés)

► Au plafond

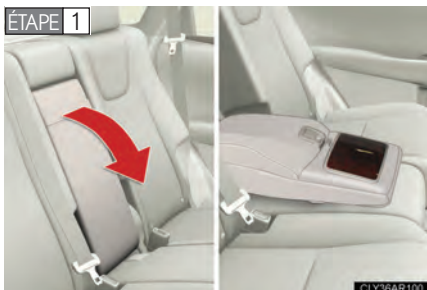


Appuyez sur le couvercle.

Ce casier est très utile pour ranger provisoirement des lunettes de soleil ou tout objet de taille comparable.

► Sièges arrière

ÉTAPE 1



Abaissez l'accoudoir.

ÉTAPE 2



Relevez la poignée pour débloquer le verrou, puis tirez l'accoudoir vers le haut.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne laissez pas le casier auxiliaire ouvert pendant la conduite.

Les objets que le casier auxiliaire contient pourraient être projetés et causer la mort ou des blessures graves en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

Rangement inférieur



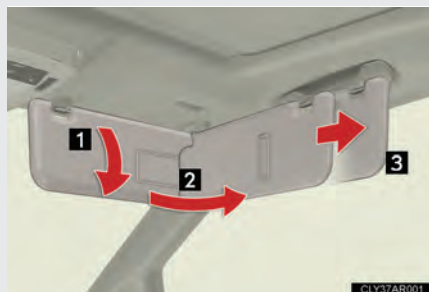
! ATTENTION

■ Objets inadaptés au rangement inférieur

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le rangement inférieur. À défaut, les objets pourraient être éjectés du rangement inférieur en cas de freinage ou de changement de direction brutal. Dans un tel cas, les objets risqueraient de gêner la manœuvre des pédales ou de distraire le conducteur, avec pour résultat un accident.

- Ne disposez dans le rangement inférieur aucun objet susceptible d'en sortir facilement.
- N'empilez pas les objets dans le rangement inférieur à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne disposez dans le rangement inférieur aucun objet susceptible d'en déborder.

Pare-soleil



- 1** Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- 2** Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- 3** Pour utiliser l'extension, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie



Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le bouton "POWER" est sur arrêt, les lumières s'éteindront automatiquement après 20 minutes.

NOTE

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Laissez le miroir de courtoisie en position fermée.

3-7. Autres équipements intérieurs

Montre

La montre peut être réglée au moyen des boutons.

► Avec un système de navigation

Reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

► Avec le système audio à affichage Lexus



1 Réglage des heures

2 Réglage des minutes

► Véhicules sans système de navigation ou système audio à affichage Lexus



1 Réglage des heures

2 Réglage des minutes

■ La montre s'affiche lorsque

La montre s'affiche lorsque le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

L'heure affichée revient automatiquement à 1:00.

Affichage de la température extérieure

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

► Avec un système de navigation

Reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

► Avec le système audio à affichage Lexus



La température extérieure est affichée sur l'écran de fonctionnement de la climatisation. (→P. 381)

► Véhicules sans système de navigation ou système audio à affichage Lexus



■ **Si les températures n'apparaissent pas (sans le système audio à affichage Lexus)**

Le système peut être défectueux. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Lexus.

■ **Lorsque “-” ou “E” est affiché (avec le système audio à affichage Lexus)**

Le système peut être défectueux. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Lexus.

■ **Affichage**

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:

- Lorsque le véhicule est arrêté ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

Contrôle de la luminosité de l'affichage multifonctionnel*

Il est possible de régler sur quatre niveaux l'intensité d'éclairage de l'affichage multifonctionnel.



Appuyez sur le bouton "DISP" autant de fois que nécessaire, jusqu'à obtenir le niveau de luminosité souhaité pour l'affichage.

■ Réglage de luminosité asservi à celle du tableau de bord

Lorsque la commande des feux avant est sur marche, la luminosité de l'affichage multifonctionnel baisse au même niveau d'intensité que celui du tableau de bord. (→P. 220)

3-7. Autres équipements intérieurs

Prises d'alimentation

Les prises d'alimentation peuvent servir aux appareils suivants.

12 V: Accessoires qui ont besoin de moins de 10 A pour fonctionner.

120 VAC: Accessoires de puissance inférieure à 100 W.

► À l'intérieur de la console (12 V)

ÉTAPE 1



Relevez la poignée pour débloquer le verrou, puis tirez l'accoudoir vers le haut.

ÉTAPE 2



Ouvrez le cache de protection.

► Sous le rangement (12 V)



Ouvrez le cache de protection.

► Coffre à bagages (12 V)



Ouvrez le cache de protection.

► À l'arrière de la console (120 VAC)*



Ouvrez le cache de protection.

*: Sur modèles équipés

■ Conditions d'utilisation des prises d'alimentation

► 12 V

Le bouton "POWER" est mis en mode ACCESSOIRES ou MARCHÉ.

► 120 VAC

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux prises d'alimentation

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée.

Des corps étrangers ou des liquides pourraient pénétrer dans la prise d'alimentation et provoquer un court-circuit.

■ Afin d'empêcher le fusible de griller

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée.

Des corps étrangers ou des liquides pourraient pénétrer dans la prise d'alimentation et provoquer un court-circuit.

12 V: N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 12 V sous 10 A.

120 VAC: N'utilisez aucun appareil 120 VAC ayant besoin de plus de 100 W.

Si vous branchez un appareil fonctionnant à 120 VAC et consommant plus de 100 W en cours d'utilisation, le circuit de protection coupe l'alimentation électrique.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez d'utiliser les prises d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ Appareils susceptibles de ne pas fonctionner normalement (120 VAC)

Il est possible que les appareils 120 V CA suivants ne fonctionnent pas normalement, alors même que leur consommation électrique est inférieure à 100 W:

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

Volant chauffant*

Le volant chauffant chauffe les parties en cuir à gauche et à droite du volant.



Éteint/allume le chauffage

Le témoin indicateur s'allume quand le chauffage est en marche.

■ Le volant chauffant peut être utilisé lorsque

Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Le volant chauffant est automatiquement arrêté après un délai de 30 minutes environ.

■ Si le témoin indicateur ne s'allume pas

Si le témoin indicateur ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le commutateur, un dysfonctionnement risque de s'être produit dans le système. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

*: Sur modèles équipés

ATTENTION

■ Brûlures

Si une personne appartenant à l'une des catégories citées ci-dessous entre en contact avec le volant alors que son chauffage est en marche, soyez particulièrement vigilant afin d'éviter toute blessure:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)

3-7. Autres équipements intérieurs

Sièges chauffants et ventilés*

Grâce à ce système, les sièges sont chauffés et ventilés de l'intérieur, ce qui garantit une bonne circulation de l'air.



1 Mise en marche du dispositif de chauffage des sièges

Le témoin indicateur s'allume. Plus le chiffre est grand, plus le siège chauffe.

2 Ventilation du siège par l'intérieur

Le témoin indicateur s'allume. Plus le chiffre est grand, plus la ventilation est forte.

3

Équipements intérieurs

■ Conditions d'utilisation

Le bouton "POWER" est en mode MARCHÉ.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Réglez la molette sur "0". Le témoin indicateur s'éteint.

*: Sur modèles équipés

ATTENTION

■ Brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne pas couvrir le siège avec quoi que ce soit lorsque vous utilisez les sièges chauffants.
Utiliser un siège chauffant avec une couverture ou un coussin augment la température du siège et pourrait mener à une surchauffe.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux sièges chauffants/ventilés

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans celui-ci.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas le système allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Accoudoir



Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager l'accoudoir**

Évitez de faire peser un poids trop important sur l'accoudoir.

3-7. Autres équipements intérieurs

Crochets à vêtements



Pour utiliser le crochet à vêtements, appuyez dessus.

! ATTENTION

■ Objets à ne pas suspendre au crochet

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideaux, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

Poignées d'assistance

La poignée d'assistance installée au plafond peut servir à vous aider à vous asseoir sur le siège.



ATTENTION

Poignée d'assistance

N'utilisez pas la poignée d'assistance pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

NOTE

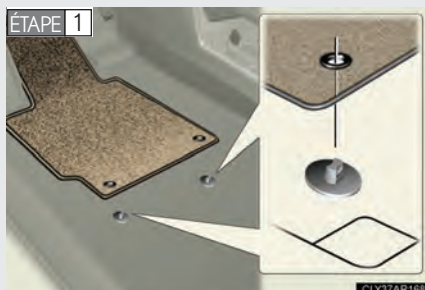
Pour éviter tout dommage aux poignées d'assistance

Évitez d'accrocher tout objet lourd à la poignée d'assistance et ne la chargez pas inutilement.

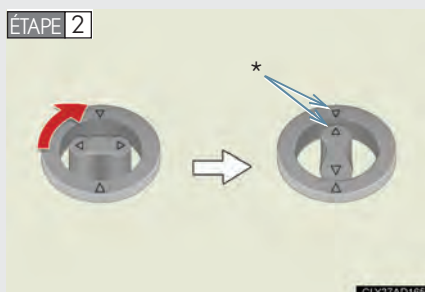
3-7. Autres équipements intérieurs

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et l'année de construction de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.



Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères Δ

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de ce que montre l'illustration.

! ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le tapis de sol du conducteur pourrait glisser, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule, avec pour conséquence un accident grave.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Lexus d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne montez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

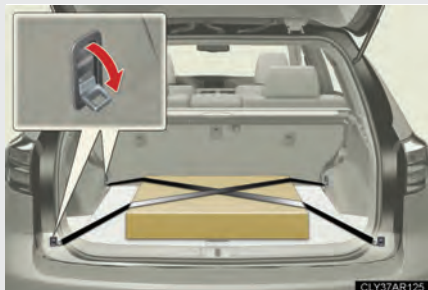


- Vérifiez que le tapis de sol est fermement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et levier de vitesse sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

3-7. Autres équipements intérieurs

Équipements de coffre

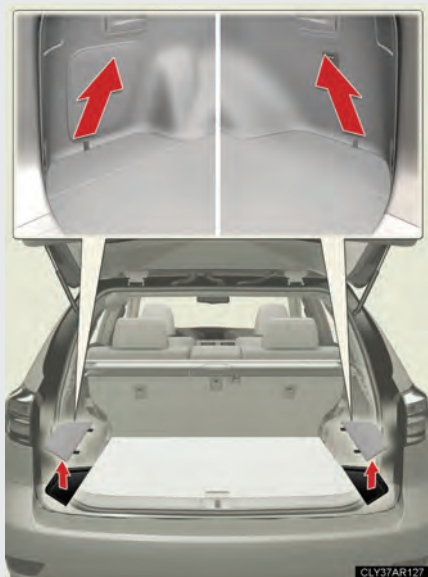
■ Crochets d'arrimage



Tirez sur le crochet à utiliser.

Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place le chargement.

■ Casiers auxiliaires



Tirez la sangle vers le haut pour soulever le couvercle.

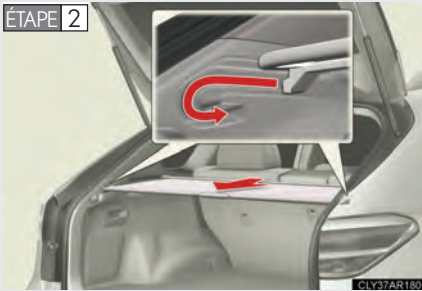
■ Plage arrière (sur les modèles équipés)

ÉTAPE 1



Appuyez jusqu'à ce que les attaches viennent s'enclencher fermement de chaque côté.

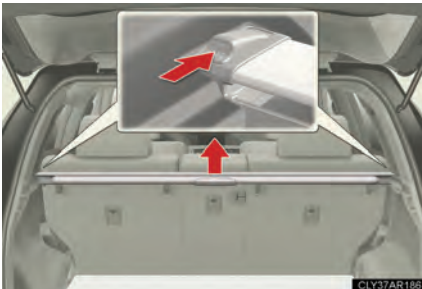
ÉTAPE 2



Tirez sur la plage arrière et accrochez-la aux points d'ancrage.

Dépose des plages arrière

► Plage arrière avant



Appuyez sur les boutons pour déposer la plage arrière.

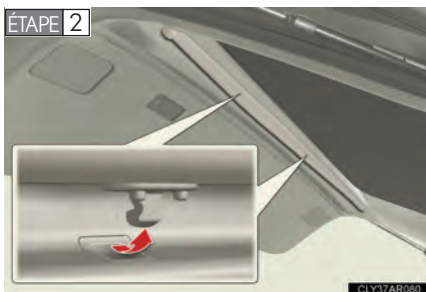
► Plage arrière arrière

ÉTAPE 1



Détachez du hayon les clips extérieurs de la plage arrière.

ÉTAPE 2



Détachez du hayon les clips intérieurs de la plage arrière.

■ Installation de la plage arrière

- Assurez-vous du bon positionnement de la plage arrière pour l'installation. Appuyez sur les clips de la plage arrière dans les décrochements du hayon jusqu'à ce qu'ils se bloquent en place.
- Vérifiez que la plage arrière est bien fixée.

 ATTENTION**■ Lorsque vous ne vous servez pas des crochets d'arrimage**

Pour éviter que quelqu'un se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage dans leur logement.

3-7. Autres équipements intérieurs

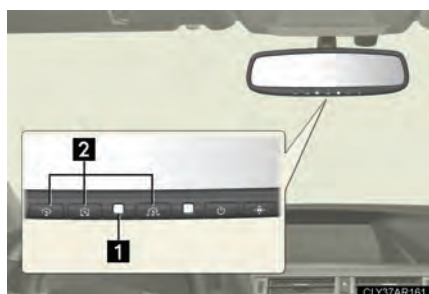
Commande d'ouverture de porte de garage

La commande d'ouverture de porte de garage peut être programmée pour commander une porte de garage, une barrière, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domestique, un système de sécurité, et d'autres dispositifs.

La commande d'ouverture de la porte de garage (HomeLink® Universal Transceiver) est fabriquée sous licence HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink® (pour les propriétaires aux États-Unis)

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule a 3 boutons que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.



1 Indicateur

2 Touches

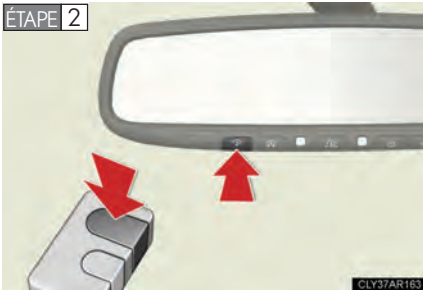
■ Programmation de l'émetteur HomeLink®



Pointez la télécommande du dispositif à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des touches de commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

ÉTAPE 2



Enfoncez et maintenez l'une des touches HomeLink[®] et le bouton de la télécommande. Lorsque le témoin indicateur HomeLink[®] passe d'un clignotement lent à rapide, vous pouvez relâcher les deux touches.

Si le témoin indicateur HomeLink[®] s'allume mais ne clignote pas, ou clignote rapidement pendant 2 secondes puis reste allumé, c'est que la touche HomeLink[®] est déjà programmée. Utilisez les autres boutons ou suivez les instructions "Reprogrammation d'une touche HomeLink[®]". (→P. 687)



Pour vérifier si l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée.

Si vous avez programmé une touche HomeLink® pour commander une porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si votre télécommande est du type à code aléatoire. Enfoncez et maintenez la touche programmée de l'émetteur HomeLink®. La télécommande est à code aléatoire si le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement pendant 2 secondes puis reste allumé. S'il se confirme donc que votre émetteur est à code aléatoire, reportez-vous au paragraphe intitulé "Programmation d'un système à code aléatoire".

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'un système à code aléatoire (pour propriétaires aux États-Unis)

Si votre dispositif utilise un code électronique aléatoire, suivez les étapes décrites au paragraphe intitulé "Programmation de l'émetteur HomeLink[®]" avant de poursuivre avec les étapes listées ci-dessous.

ÉTAPE 1 Localisez le bouton d'apprentissage sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage installé au plafond. La position exacte et la couleur de ce bouton peuvent varier selon la marque de la motorisation de votre porte de garage.

Vérifiez l'emplacement du bouton d'apprentissage dans le guide d'utilisation fourni avec le système d'ouverture de la porte de garage.

ÉTAPE 2 Enfoncez le bouton d'apprentissage.

Après cette étape, vous avez 30 secondes pour passer à l'étape 3 ci-dessous.

ÉTAPE 3 Enfoncez et maintenez la touche programmée de l'émetteur HomeLink[®] de votre véhicule pendant 2 secondes, puis relâchez-la. Répétez cette étape une nouvelle fois. La porte du garage peut s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, enfoncez et relâchez la touche une troisième fois. Cette troisième pression doit normalement achever la procédure de programmation, confirmée par l'ouverture de la porte du garage.

Le moteur de la commande d'ouverture de la porte de garage fixé au plafond devrait alors reconnaître le signal HomeLink[®] et actionner la porte du garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres touches HomeLink[®] afin qu'elles commandent d'autres systèmes à code aléatoire.

■ **Programmation d'un portail d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)/Programmation de tous les systèmes commercialisés au Canada**

ÉTAPE 1 Pointez votre télécommande à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) de la surface de la commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

ÉTAPE 2 Enfoncez et maintenez la touche de l'émetteur HomeLink® que vous avez choisie.

ÉTAPE 3 Enfoncez et relâchez plusieurs fois (cycle) les boutons de la télécommande à raison de deux secondes à chaque fois, jusqu'à la fin de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Lorsque le témoin indicateur de l'émetteur compatible HomeLink® se met à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Vérifiez que l'émetteur HomeLink® fonctionne en enfonceant la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/système fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'autres dispositifs**

Pour programmer d'autres dispositifs, notamment un système de sécurité domestique, une serrure de porte ou l'éclairage d'une maison, contactez votre concessionnaire Lexus agréé et demandez-lui conseil.

■ **Reprogrammation d'une touche**

Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche de commande HomeLink® en particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer une touche, suivez les explications données au paragraphe "Reprogrammation d'une touche HomeLink®".

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

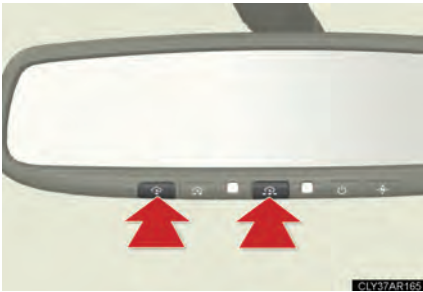
Enfoncez le bouton HomeLink® approprié. Le témoin indicateur de la commande HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur HomeLink® compatible intégré à votre véhicule continue à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous enfoncez la touche.

Reprogrammation d'une touche HomeLink®

Enfoncez et maintenez la touche souhaitée de l'émetteur HomeLink®. Après 20 secondes, le témoin indicateur HomeLink® va se mettre à clignoter lentement. Ensuite, tout en continuant à enfoncer la touche HomeLink® enfoncez et maintenez le bouton de l'émetteur jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide.

Suppression de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois programmations)



Enfoncez et maintenez les 2 touches extérieures pendant 10 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur clignote.

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de la commande HomeLink®.

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Oriente le côté de la télécommande à émetteur contenant la pile à l'opposé de la touche HomeLink®.

■ Lors de la programmation

Selon les conditions de propagation des ondes radio, la direction dans laquelle l'émetteur de la télécommande est dirigé ainsi que la charge restante de la batterie de l'émetteur, la programmation peut parfois être difficile.

■ Certification de la commande d'ouverture de porte de garage

► Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NZLGHSHL4

FCC ID: NZLOBIHL4

FCC ID: NZLWZLHL4

NOTE:

Ce dispositif est conforme à une partie de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage nocif, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

FCC ID: NZLGHSHL4

FCC ID: NZLOBIHL4

FCC ID: NZLWZLHL4

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

NOTE:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

■ **Lorsque vous avez besoin d'une assistance**

Consultez le site www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.



ATTENTION

■ **Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé**

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes de sécurité fédérales**

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.

Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter une obstruction. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

3-7. Autres équipements intérieurs

Boussole*

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur indique le cap suivi par le véhicule.

■ **Fonctionnement**



Pour mettre la boussole sur marche ou sur arrêt, appuyez sur  pendant plus de 3 secondes.

La position d'affichage de la boussole peut différer suivant le type de rétroviseur intérieur.

■ **Caps et valeurs affichées**

Affichage	Cap
"N"	Nord
"NE"	Nord-est
"E"	Est
"SE"	Sud-est
"S"	Sud
"SW"	Sud-ouest
"W"	Ouest
"NW"	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Étalonnage de la boussole



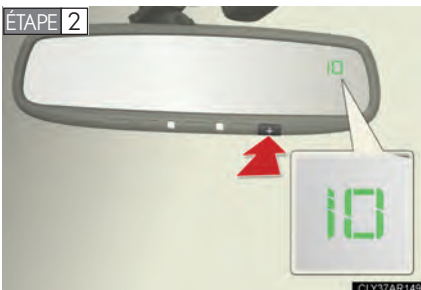
Le cap affiché diffère du véritable cap déterminé grâce au champ magnétique terrestre. L'importance de la déviation varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dévie.

Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à "Étalonnage de la déviation".

■ Étalonnage de la déviation

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.



Appuyez et maintenez enfoncé



Un numéro (de 1 à 15) apparaît sur l'affichage de la boussole.

La position d'affichage de la boussole peut différer suivant le type de rétroviseur intérieur.

ÉTAPE 3 En vous reportant à la carte ci-dessus, appuyez sur  et choisissez le numéro de la zone où vous êtes.

Si la boussole affiche le cap dans les quelques secondes qui suivent, l'étalonnage est terminé.

■ Étalonnage par cercle complet



Si la boussole affiche "C", roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du pâté de maisons jusqu'à ce que le cap s'affiche.

■ Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas le bon cap dans les cas suivants:

- Le véhicule s'arrête immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, à proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, à proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé. (Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie de servitude (12 V) a été débranchée.
- Une porte est ouverte.

 ATTENTION**■ Pendant la conduite du véhicule**

Ne réglez pas l'affichage. Réglez l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à un étalonnage par cercle complet.

 NOTE**■ Pour éviter les anomalies de la boussole**

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur.
Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

■ Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole

- Ne procédez pas à l'étalonnage par cercle complet de la boussole dans un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun système électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ils peuvent perturber l'étalonnage.

3-7. Autres équipements intérieurs

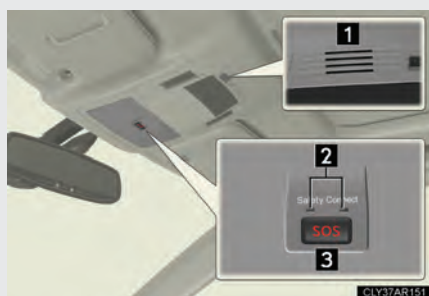
Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise le géopositionnement par satellites (GPS) et un module embarqué de téléphonie mobile pour offrir à ses adhérents des fonctions de sécurité et de protection antivol. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Lexus, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible sur abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par l'Accord de service d'abonnement télématique et ses conditions générales d'utilisation, telles qu'actuellement en vigueur et mises à jour régulièrement et dont la version actuelle est disponible sur Lexus.com. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composants du système



- 1 Microphone
- 2 Témoins indicateurs à LED
- 3 Bouton "SOS"

*: Sur modèles équipés

■ Services

Les services Safety Connect proposés aux abonnés sont les suivants:

- Notification Automatique de Collision*
Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 697)
*: U.S. Patent No. 7,508,298 B2
- Localisation du véhicule volé
Aide les utilisateurs en cas de vol du véhicule. (→P. 698)
- Bouton d'assistance d'urgence (SOS)
Permet de mettre les utilisateurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 698)
- Assistance dépannage améliorée
Offre aux utilisateurs divers services d'assistance sur la route. (→P. 698)

■ Abonnement

Dès lors que vous avez signé l'Accord de service d'abonnement télématique et que vous avez adhéré, vous commencez à recevoir les services.

Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour tout complément d'informations sur l'abonnement, prenez contact avec votre concessionnaire Lexus, appelez au 1-800-25-LEXUS (1-800-255-3987) ou poussez dans votre véhicule sur le bouton "SOS".

■ Informations sur les services Safety Connect

- Il est impossible de téléphoner à l'aide du système Bluetooth® pendant que le système Safety Connect est activé.
- La disponibilité du service Safety Connect est effective à compter de l'automne 2009 sur une sélection de modèles Lexus. La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence et Localisation du véhicule volé sont fonctionnels aux États-Unis (y compris à Hawaï et en Alaska) et au Canada, et le service Assistance dépannage améliorée est fonctionnel aux États-Unis (sauf Hawaï) et au Canada. Aucun service Safety Connect n'est fonctionnel hors des États-Unis dans les pays autres que le Canada.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible TTY.

■ Langues

Le centre de traitement Safety Connect proposera son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal Safety Connect seront disponibles en anglais et en espagnol. Merci d'indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement

Il peut arriver qu'il ne vous soit pas possible d'entrer en relation avec le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

- Lorsque vous mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.
- Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:
 - Témoin indicateur vert allumé = service actif
 - Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
 - Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = mauvais fonctionnement du système (contactez votre concessionnaire Lexus)
 - Aucun témoin indicateur (éteint) = le service Safety Connect n'est pas actif

Services Safety Connect

■ Notification automatique de collision

Si l'un des coussins gonflables se déclenche ou si le véhicule subit une violente collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre de traitement. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule et tente d'entrer en communication avec les occupants, afin d'estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire, prend contact avec les secours les plus proches et leur décrit la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

■ Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et retrouver le véhicule. Après avoir porté plainte pour vol, appelez le centre de traitement Safety Connect au 1-800-25-LEXUS (1-800-255-3987), puis suivez les messages du serveur vocal pour demander à Safety Connect la mise en œuvre du service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver le véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés de Safety Connect, sous certaines conditions, puissent être partagées avec d'autres parties afin de localiser votre véhicule. Les compléments d'informations sont disponibles sur Lexus.com.

■ Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, poussez le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond pourra déterminer la localisation de votre véhicule, estimer l'urgence et envoyer sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Assistance dépannage améliorée

L'assistance dépannage améliorée ajoute les données GPS au service dépannage déjà compris dans la garantie Lexus.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Lexus.com.

Informations relatives à la sécurité sur le service Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

■ Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect qu'embarque votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux en radiofréquence (RF).

En août 1996, la FCC américaine (Federal Communications Commission) a édicté une directive relative à l'exposition des usagers aux fréquences radioélectriques, réglementant les niveaux de rayonnement à ne pas dépasser par les téléphones mobiles pour garantir la santé publique. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (Institut national américain de normalisation) C95.1 [1992]
- NCRP (Conseil national de protection radiologique) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ Certification du système Lexus Enform avec service Safety Connect

FCC ID: O9EGTM1

FCC ID: O6Y-CDMRF101

FCC ID: N7NGTM2

NOTE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage néfaste, et (2) le dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection
de l'extérieur du
véhicule 702

Nettoyage et protection
de l'intérieur du
véhicule 706

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 709

Entretien général 712

Programmes d'inspection
des émissions et
d'entretien (I/M) 717

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant
l'entretien à faire
soi-même 718

Capot 722

Positionnement du cric 723

Compartiment moteur 725

Batterie 12 V 737

Pneus 744

Pression de gonflage des
pneus 755

Jantes 759

Filtre de climatisation 761

Pile de la clé électronique 763

Vérification et
remplacement des
fusibles 765

Feux de route 783

Ampoules 786

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Avant de passer le véhicule au lavage:
 - Escamotez les rétroviseurs.
 - Neutralisez le système de commande électrique du hayon.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le becquet arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Le risque existe alors que le véhicule ne soit pas lavé correctement ou que le becquet arrière subisse des dommages.

■ Stations de lavage haute pression

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ Jantes en aluminium

- Dégraissez les jantes immédiatement avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage chimiques agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant pour surface peinte.
- Ne nettoyez pas les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ Pare-chocs

Ne les frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

! ATTENTION

- Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)



Mettez le commutateur d'essuie-glaces sur arrêt.

Si la commande d'essuie-glaces est sur **AUTO**, les essuie-glaces peuvent se mettre en action sans que vous vous y attendiez dans les situations suivantes, et vous risquez de vous faire pincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise
- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

ATTENTION

■ Précautions avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du nettoyage du véhicule, veillez à ne pas toucher le pot d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de brûlures.

NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (roues en aluminium, etc.)

● Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur une route salée
- Si vous voyez du goudron ou de la résine sur la peinture
- Si vous voyez des insectes morts, des traces de fientes d'insectes ou d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Pour éviter que les jantes ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ Nettoyage des éclairages extérieurs

● Lavez-les soigneusement. Ne pas utiliser de substances organiques et ne pas frotter avec une brosse dure.

Cela pourrait endommager les surfaces des éclairages.

● N'appliquez pas de produit lustrant sur la surface des feux.

Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

 NOTE**■ Pour éviter de détériorer les bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

■ Avant d'utiliser une station de lavage automatique (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Ramenez le commutateur d'essuie-glaces en position arrêt.

Si la commande d'essuie-glaces est sur **AUTO**, les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

■ Protection de l'intérieur du véhicule

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

■ Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon doux humecté d'un détergent dilué.

Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes traces restantes de détergent.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

■ Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la saleté.
- Passez une éponge ou un chiffon doux humectés d'eau savonneuse sur les garnissages en cuir synthétique.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Ôtez les saletés, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

■ Entretien des habillages en cuir

Lexus vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampooinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants à mousse. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées ou exagérément usées.

ATTENTION

■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- Prenez toutes les précautions possibles pour ne renverser aucun liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur les ouïes de ventilation de la batterie (batterie de traction) du système hybride ou dans le coffre.

En effet, vous risqueriez de causer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.

- Évitez impérativement de mouiller un composant du système SRS ou un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 148)

Il pourrait en résulter une anomalie électrique responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions acides, telles que les diluants, le benzène ou l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- Ne laissez pas le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en matière plastique, en vinyle, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule avec de l'eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques situés sous le plancher. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du dégivrage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez soin de ne pas rayer ni abîmer les résistances chauffantes ou l'antenne.

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Lexus vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

■ Entretien général

L'entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Lexus.

■ Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur les éléments et le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide de la garantie et des services", au "Supplément du manuel du propriétaire" ou au "Programme d'entretien".

■ Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.

Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des Manuels de réparation Lexus.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous indépendamment au "Guide du propriétaire", au "Guide de la garantie et des services", au "Supplément du manuel du propriétaire" ou au "Carnet de garantie".

■ Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Lexus pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui ne soit pas d'origine Lexus, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Lexus, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Réinitialisation des données d'entretien (États-Unis uniquement)

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser les données d'entretien.

Pour réinitialiser les données, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Affichez le totalisateur partiel "A" (→P. 220), puis mettez sur arrêt le bouton "POWER".

ÉTAPE 2 Tout en appuyant sur le bouton "ODO/TRIP", mettez le bouton "POWER" en mode MARCHÉ.



Gardez le doigt sur le bouton "ODO/TRIP" pendant 5 secondes environ. La procédure de remise à zéro est terminée quand "000000" clignote une fois au totalisateur partiel et le message disparaît de l'écran multifonctionnel.

■ Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Lexus

- Les techniciens Lexus sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de la facture de réparation. Elle seule peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Lexus prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

 ATTENTION**■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie 12 V

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation.
(→P.737)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d’entretien général à faire contrôler aux intervalles spécifiés dans le “Guide de la garantie et des services” ou “Supplément du manuel du propriétaire”. Nous vous recommandons de porter à l’attention de votre concessionnaire Lexus ou d’un atelier d’entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 734)
Liquide de refroidissement	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P. 731)
Huile moteur	Le niveau d’huile moteur est-il correct? (→P. 727)
Ligne d’échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur/tuyaux	Le radiateur et le condensateur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 734)
Liquide de lave-glace	Y’a-t-il du liquide de lave-glace en quantité suffisante? (→P. 735)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P. 737)
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P. 892) • La pédale de frein a-t-elle une garde correcte? (→P. 892)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuis-tête	• Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Mécanisme "Park" de la transmission hybride	• En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?

Éléments	Points de contrôle
Témoins/sonneries	• Les témoins et sonneries fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils? • Est-ce que les feux avant sont bien dirigés? (→P. 783)
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale du frein de stationnement est-il régulier? • En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu dans le volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• La manœuvre des portes est-elle régulière?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après que le véhicule a été en stationnement.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise sans l'apparition de stries ou de sautilllements.



ATTENTION

■ **Si le système hybride est en marche**

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains États ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Lexus pour la réparation de votre véhicule.

■ Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution dans les situations suivantes:

● Lorsque la batterie 12 V est déchargée ou débranchée

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.

Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.

● Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

■ Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ Si votre véhicule ne passe pas le contrôle I/M

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Lexus pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veuillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 737)	• Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P. 734)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux apports en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance (→P. 731)	• “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. Pour les États-Unis: Le “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau d'huile moteur (→P. 727)	• "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 765)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Pression de gonflage des pneus (→P. 755)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Direction des feux avant (→P. 783)	• Tournevis cruciforme (empreinte Phillips)
Radiateur et condensateur (→P. 734)	—
Liquide de lave-glace (→P. 735)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-glace)

! ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes:

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que le témoin du bouton "POWER" et que le témoin "READY" sont tous les deux éteints.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près des ventilateurs et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant sont inflammables

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des motoventilateurs de refroidissement ou de la calandre

Assurez-vous que le bouton "POWER" est sur arrêt.

Lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou le liquide de refroidissement est chaud.

(→P. 734)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de sécurité pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

! NOTE**■ Si vous démontez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

4-3. Entretien à faire soi-même

Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez le verrou depuis l'intérieur du véhicule.

ÉTAPE 1



Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

ÉTAPE 2



Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.

⚠ ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

4-3. Entretien à faire soi-même

Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

■ Avant



■ Arrière



ATTENTION

■ Lorsque vous levez votre véhicule

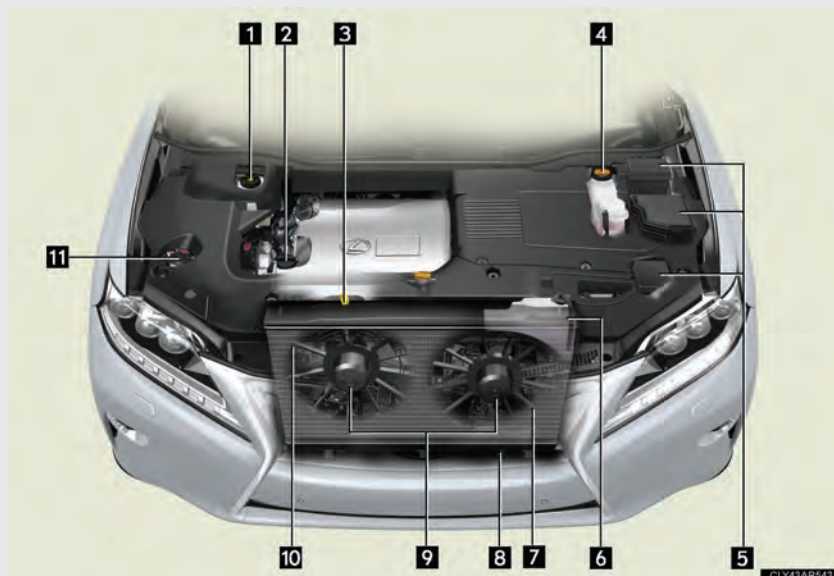
Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:



● Levez le véhicule avec un cric du même type que le cric figurant sur l'illustration.

- Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Utilisez toujours le cric et/ou les chandelles sur un sol dur et plat.
- Ne démarrez pas le système hybride lorsque le véhicule est sur cric.
- Garez le véhicule sur une surface dure et plane, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesse sur P.
- Veillez à régler le cric correctement à l'emplacement prévu à cet effet.
Lever le véhicule avec un cric mal positionné pourrait endommager le véhicule et provoquer sa chute.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.

Compartment moteur

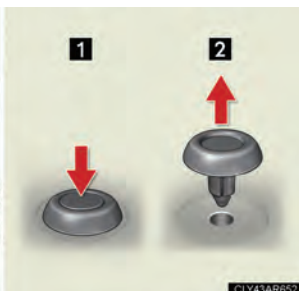
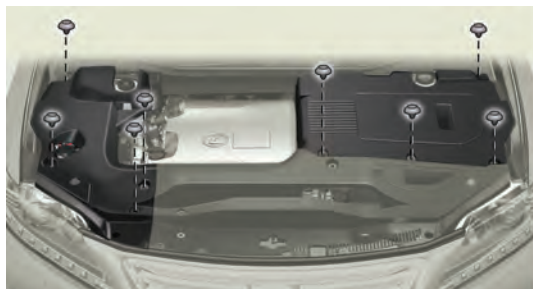


1 Réservoir de liquide de frein (→P. 734)	6 Réservoir de liquide de refroidissement (→P. 731)
2 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 728)	7 Condensateur (→P. 734)
3 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 727)	8 Radiateur (→P. 734)
4 Vase d'expansion du module de commande de puissance (→P. 731)	9 Motoventilateurs de refroidissement
5 Boîtes à fusibles (→P. 765)	10 Radiateur de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 734)
	11 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 735)

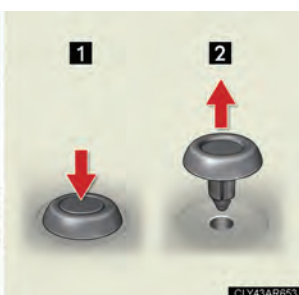
Habillage du compartiment moteur

■ Dépose des habillages du compartiment moteur

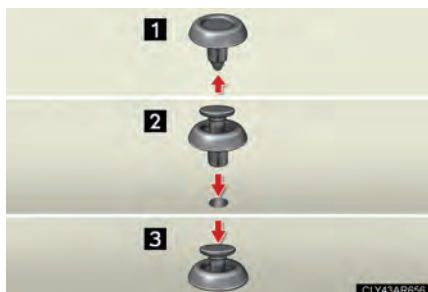
► Extérieur



► Avant



■ Installation des clips



⚠ NOTE

■ Après repose de l'habillage du compartiment moteur

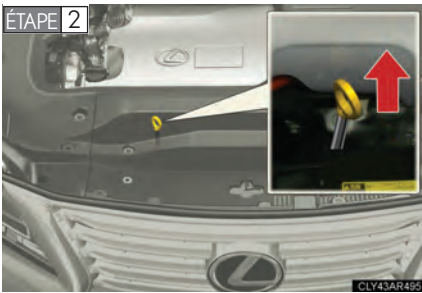
Vérifiez que vous avez correctement remonté l'habillage dans sa position initiale.

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Garez le véhicule sur un sol plat. Montez le moteur en température et arrêtez le système hybride, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

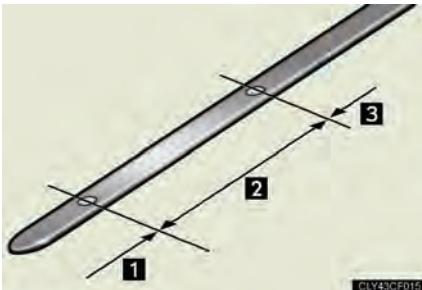


Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Réinsérez complètement la jauge.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.



1 Insuffisant

2 Normal

3 Excessif

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile est en-dessous ou proche du repère de niveau, ajoutez une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 888
Quantité d'huile (Insuffisante → Plein)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur lentement et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite du véhicule. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple,
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Modèles à 4 roues motrices avec équipement de remorquage: Lors de la conduite à hautes vitesses ou avec un chargement lourd, lors d'un remorquage ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Modèles à 2 roues motrices et modèles à 4 roues motrices sans équipement de remorquage: Lors de la conduite à haute vitesse ou avec un chargement lourd, ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

ATTENTION

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations ou un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez votre huile de vidange et vos filtres à huile que de manière sûre et responsable. Ne pas jeter l'huile usagée et les filtres avec les déchets ménagers, dans les égouts ou au sol.
Pour toute information relative au recyclage ou à l'élimination, consultez votre concessionnaire Lexus, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

■ Pour prévenir toute panne moteur grave

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

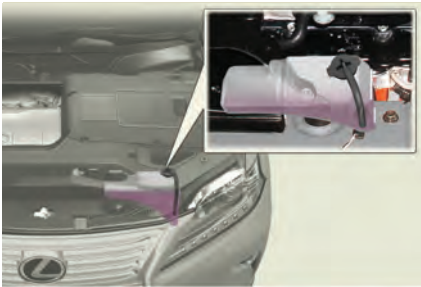
■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les éléments du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement

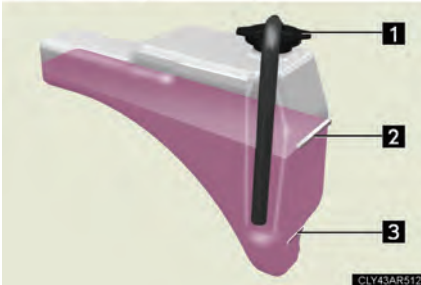
Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, moteur et système hybride froids.

► Vase d'expansion de liquide de refroidissement



- 1 Bouchon du réservoir
- 2 Repère "FULL"
- 3 Repère "LOW"

Si le niveau du liquide est en-dessous ou proche du repère "LOW", faites l'appoint en liquide de refroidissement jusqu'au niveau "FULL". (→P. 873)



► Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance



1 Bouchon du réservoir

2 Repère "FULL"

3 Repère "LOW"

Si le niveau du liquide est en-dessous ou proche du repère "LOW", faites l'appoint en liquide de refroidissement jusqu'au niveau "FULL". (→P. 873)

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

États-Unis: "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, consultez votre concessionnaire Lexus.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage**

Contrôlez visuellement les radiateurs, les durites, les bouchons de vases d'expansion de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Lexus d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans les circuits de refroidissement.

 ATTENTION

■ **Lorsque le moteur et le système hybride sont chauds**

N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement.

Le système de refroidissement peut être sous pression et du liquide de refroidissement brûlant risque de gicler si vous enlevez le bouchon, ce qui peut vous blesser gravement, par exemple en vous brûlant.

 NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condensateur

Vérifiez le radiateur et le condensateur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez pas le radiateur ou le condensateur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide



Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

■ Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Éléments	Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

! ATTENTION

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Prenez garde car le liquide de frein pourrait blesser vos mains ou vos yeux et endommager les surfaces peintes.

En cas de contact accidentel de liquide avec les mains ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si vous éprouvez encore un sentiment de gêne, consultez un médecin.

! NOTE

■ Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut. Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de lave-glace



Quand un lave-glace ne fonctionne pas ou si le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, c'est que le réservoir de lave-glace est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.

ATTENTION

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le système hybride etc.

NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

Ne pas utiliser de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur à la place du liquide lave-glace.

Cela pourrait provoquer l'apparition de traînées sur les surfaces peintes du véhicule.

■ Dilution du liquide de lave-glace

Diluez le liquide de lave-glace avec de l'eau si nécessaire.

Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

4-3. Entretien à faire soi-même

Batterie 12 V

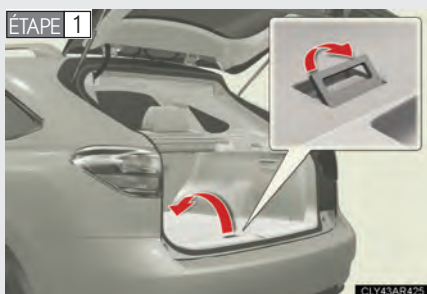
■ Emplacement



La batterie 12 V est située sur le côté gauche du coffre.

■ Démontage de l'habillage de la batterie 12 V

► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



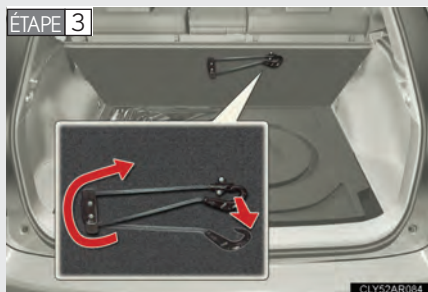
Tirez la poignée vers le haut pour rabattre la partie avant du couvre-plancher.



Relevez le couvre-plancher rabattu.

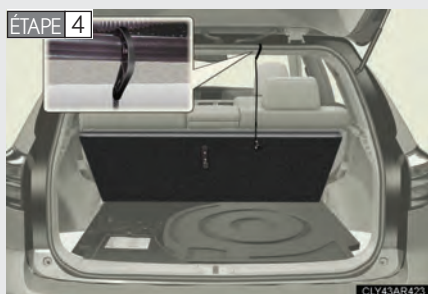
4-3. Entretien à faire soi-même

ÉTAPE 3



Tirez sur le crochet attaché pour déployer le cordon.

ÉTAPE 4



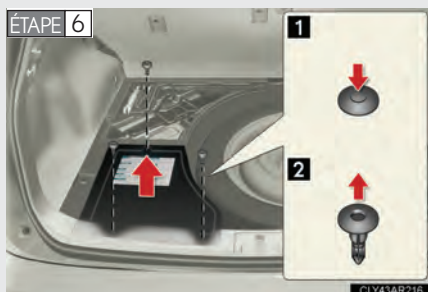
Utilisez le crochet pour fixer le couvre-plancher comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 5



Enlevez le cache de la roue de secours.

ÉTAPE 6



Démontez l'habillage de la batterie 12 V après avoir déposé les clips.

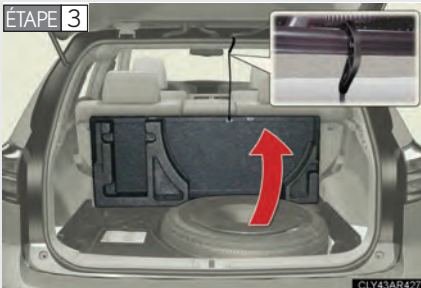
► Véhicules équipés d'une roue de secours standard



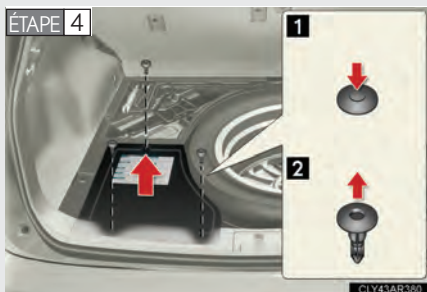
Tirez la poignée vers le haut pour rabattre la partie avant du couvre-plancher.



Tirez sur le crochet attaché pour déployer le cordon.



Utilisez le crochet pour fixer le couvre-plancher comme indiqué sur la figure.



Démontez l'habillage de la batterie 12 V après avoir déposé les clips.

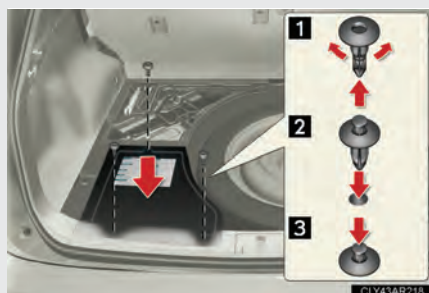
■ Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



- 1 Bornes
- 2 Bride de maintien

■ Installation de l'habillage de la batterie 12 V



Installez l'habillage de la batterie 12 V avec les clips.

■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie 12 V

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Suivez l'une des procédures suivantes ou les deux:

- Après avoir ouvert puis refermé la porte conducteur, attendez 10 secondes, puis essayez de démarrer le système hybride. (Si le système ne démarre pas la première fois, recommencez la procédure.)
- Levier de vitesse sur P et bouton "POWER" sur arrêt, ouvrez puis refermez n'importe quelle porte, puis essayez de démarrer le système hybride.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, quelle que soit la méthode, contactez votre concessionnaire Lexus.

ATTENTION

■ Composants chimiques de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment mettre en charge la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

 ATTENTION**■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour la RX450h. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, consultez votre concessionnaire Lexus.

 NOTE**■ Lorsque vous rechargez la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneus



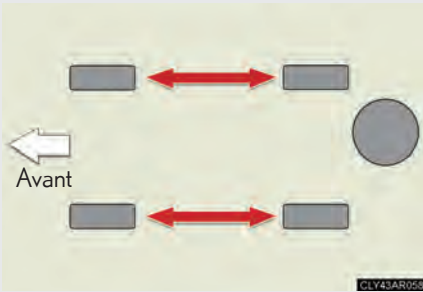
- 1 Chape neuve
- 2 Témoin d'usure de la bande de roulement
- 3 Bande de roulement usée

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moule sur le flanc du pneumatique.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues

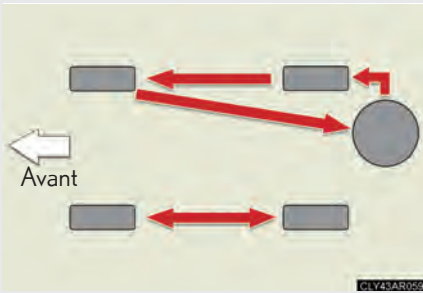
► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Lexus vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

► Véhicules équipés d'une roue de secours standard



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Lexus vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

■ Système d'avertissement de la pression des pneus

Votre Lexus est équipée d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé, et par conséquent vous éviter de sérieux problèmes. (→P. 816)

Montage des valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est impératif de déclarer le code d'identification de la valve neuve au calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques, puis d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage. Faites enregistrer par votre concessionnaire Lexus tous les codes d'identification des valves à émetteur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 747)

Initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

■ Il faut initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus dans les cas suivants:

- En cas de permutation des roues
- En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple pour un long trajet sur autoroute ou si le véhicule est chargé
- Lorsque vous changez de taille de pneumatiques

Lors de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez le bouton "POWER" sur arrêt.

La réinitialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

ÉTAPE 2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 893)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus préconisée à froid. Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus utilise cette pression comme référence pour vous signaler tout problème.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton “POWER” en mode MARCHÉ.



Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

ÉTAPE 5 Patientez quelques minutes avec le bouton “POWER” en mode marche, puis mettez-le sur arrêt.

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Lexus.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne.
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation.

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Lexus.

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage n'est pas enregistré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement.

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles quotidiens.

■ Charge maximale des pneumatiques

Vérifiez que le chiffre indiqué en divisant la capacité de charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).



Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, consultez la limite de pression de gonflage des pneus à froid sur le flanc du pneu. (→P. 900)

■ Types de pneus

1 Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

2 Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

3 Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 337)

■ L'initialisation

- Veillez à effectuer la réinitialisation après avoir réglé la pression de gonflage des pneus.
De plus, assurez-vous que les pneus soient froids avant d'effectuer la réinitialisation ou le réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si vous avez accidentellement mis le bouton "POWER" en mode arrêt au cours de la réinitialisation, il n'est pas nécessaire d'enfoncer à nouveau le commutateur RESET car la réinitialisation redémarrera automatiquement lorsque le bouton "POWER" sera mis en mode MARCHE par la suite.
- Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation alors que l'initialisation n'est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié lorsque les pneus sont froids, et effectuez de nouveau l'initialisation.

■ En cas d'échec de l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

L'initialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, il peut arriver dans les cas suivants que les valeurs ne soient pas mémorisées et que le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Une fois la procédure d'initialisation terminée, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé après que vous avez roulé pendant 20 minutes.

■ Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Émetteur TPMS ID FCC: PAXPMV107J

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Récepteur TPMS FCC ID: HYQ13BCX

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

! ATTENTION**■ Fonctionnement du système de surveillance de la pression de gonflage**

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage ne donne pas immédiatement l'avertissement en cas de crevaison ou de fuite d'air brutale.

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout accident. Autrement, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas sur le même train des pneus de différentes marques, modèles ou profils d'usure. De même, n'utilisez pas des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneumatiques de dimensions différentes de celles préconisées par Lexus.
- N'utilisez pas des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas utiliser des pneus qui ont déjà été utilisés sur un autre véhicule.
Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés avant.
- Ne pas tracter le véhicule lorsqu'un pneu de secours compact est installé.

■ Lorsque vous initialisez le système de surveillance de la pression de gonflage

Ne poussez pas le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Lexus, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, n'utilisez pas d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Lexus ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. (→P. 746)

■ Conduite sur chaussées dégradées

Faites très attention lorsque vous roulez sur une route dont le revêtement est irrégulier ou comportant des nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

4-3. Entretien à faire soi-même

Pression de gonflage des pneus

■ Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur le pneu et sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 893)



■ Procédure de contrôle et de réglage



1 Valve du pneu

2 Manomètre de pression des pneus

ÉTAPE 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez sur l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneumatique, enfoncez l'obus de valve pour dégonfler.

ÉTAPE 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

ÉTAPE 6 Remettez le capuchon de valve de pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Réduction de sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Lexus.

■ Recommandations pour la vérification de la pression des pneumatiques

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression des pneus uniquement lorsqu'ils sont froids.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage des pneus correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures et n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez toujours une jauge de pression des pneus.
L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage des pneus même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage des pneus augmente pendant la conduite.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

ATTENTION

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de revisser les bouchons de valve des pneus.

Sans les bouchons de valve, de la saleté ou de l'humidité pourrait s'immiscer dans la valve et provoquer des fuites d'air, ce qui peut occasionner un accident. Si vous perdez les capuchons, remplacez-les dans les plus brefs délais.

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

■ Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Le remplacement des jantes s'effectue chez votre revendeur Lexus.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Lexus vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que des écrous et des clés Lexus dont l'usage a été spécialement conçu pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, réparation ou remplacement de vos pneumatiques, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Lexus ou équivalentes et une massette en matière plastique.

■ Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 746)

ATTENTION

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veuillez à confier l'entretien de vos pneumatiques à votre concessionnaire Lexus ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veuillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Lexus.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Lexus sur votre véhicule.
Il est en effet possible que les valves et les transmetteurs d'avertissement de pression ne fonctionnent pas correctement avec des jantes qui ne sont pas d'origine.

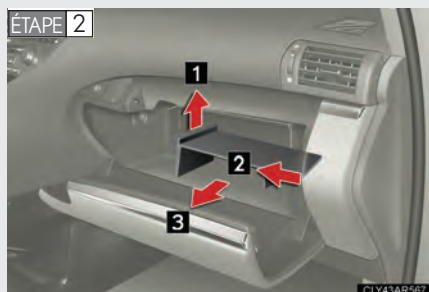
4-3. Entretien à faire soi-même

Filtre de climatisation

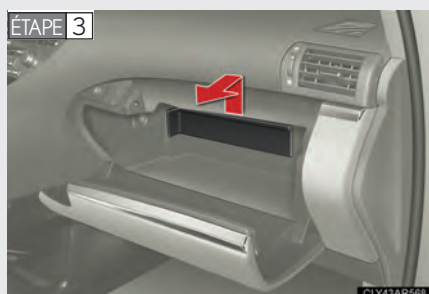
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

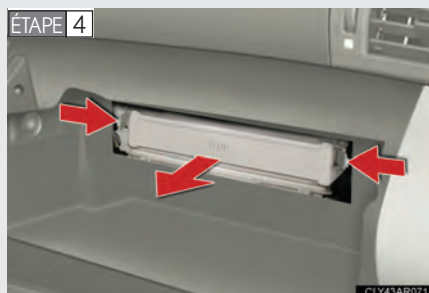
ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" sur arrêt.



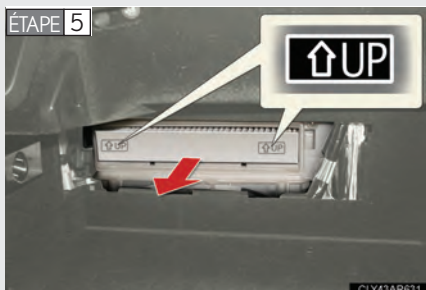
Ouvrez la boîte à gants. Poussez la séparation vers le haut et retirez-la.



Retirez l'habillage de la boîte à gants.



Retirez le couvercle du filtre.



Déposez le filtre de climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Le repère “↑UP” apposé sur le filtre doit être orienté vers le haut.

■ Intervalle d'entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour les informations concernant le programme d'entretien, reportez-vous au “Supplément du manuel du propriétaire” ou au “Programme d'entretien”).

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout risque de détérioration du système

Lorsque vous utilisez le système de climatisation, assurez-vous que le filtre est toujours en place.

4-3. Entretien à faire soi-même

Pile de la clé électronique

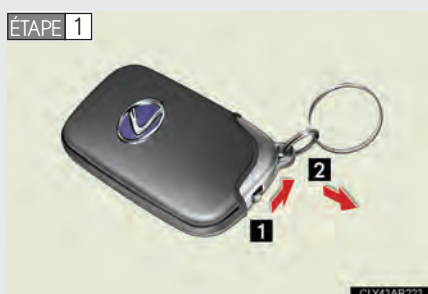
Remplacez la pile par une neuve si elle est déchargée.

■ Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis cruciforme (empreinte Phillips)
- Pile au lithium (CR1632)

■ Remplacement de la pile

ÉTAPE 1



Retirez la clé conventionnelle.

ÉTAPE 2



Retirez le couvercle.

ÉTAPE 3



Retirez la pile utilisée.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.

■ Utilisez une pile au lithium CR1632

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Lexus, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ Si la pile de la clé électronique est déchargée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" avec bouton-poussoir de démarrage et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

■ Remplacement nécessaire de la pile de la carte-clé (sur modèles équipés)

La pile utilisée pour la carte-clé est disponible uniquement auprès des concessionnaires Lexus. Votre concessionnaire Lexus peut se charger de remplacer cette pile.

ATTENTION

■ Pile et autres pièces démontées

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Tenir hors de portée des enfants. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

NOTE

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
De l'humidité peut faire rouiller la batterie.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

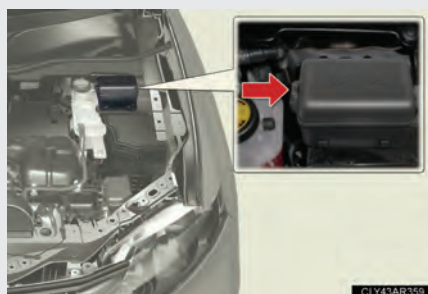
Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" sur arrêt.

ÉTAPE 2 Retirez l'habillage du compartiment moteur. (→P. 726)

ÉTAPE 3 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

► Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)



Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

► Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)



Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

► Compartiment moteur (boîte à fusibles type C)



Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

► Tableau de bord côté conducteur

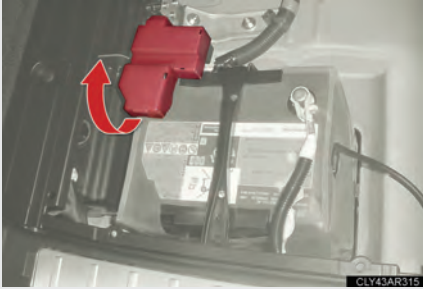


Retirez le couvercle.

► Coffre à bagages (boîte à fusibles type A)

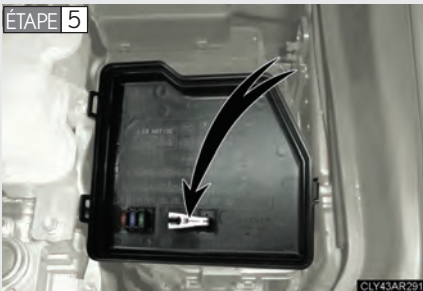


► Coffre à bagages (boîte à fusibles type B)



Démontez le cache-borne.

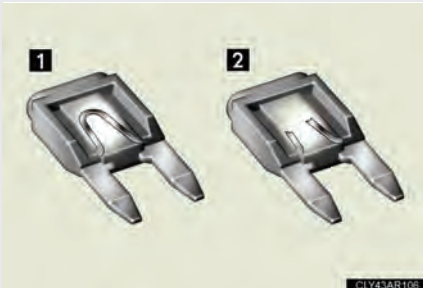
ÉTAPE 4 Après une défaillance du système, lisez le chapitre “Disposition des fusibles et ampérages” pour plus de détails concernant les fusibles à vérifier. (→P. 770)



Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

ÉTAPE 6 Vérifiez si le fusible est grillé.

► Type A



1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type B



1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type C

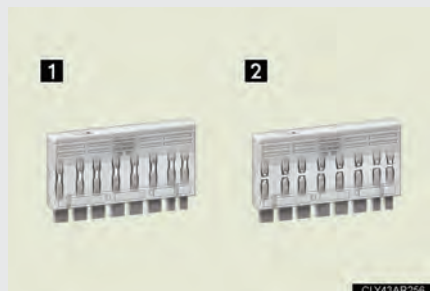


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type D

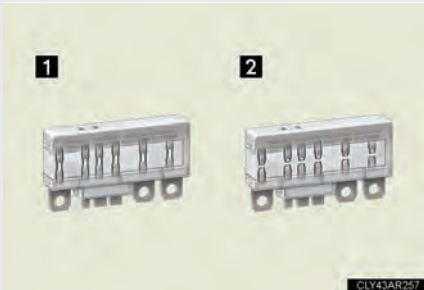


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type E

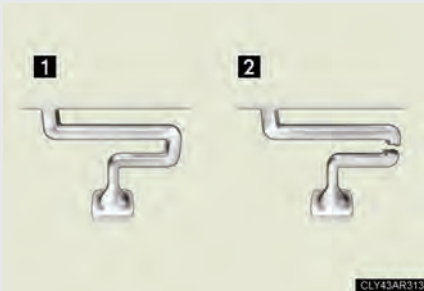


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type F



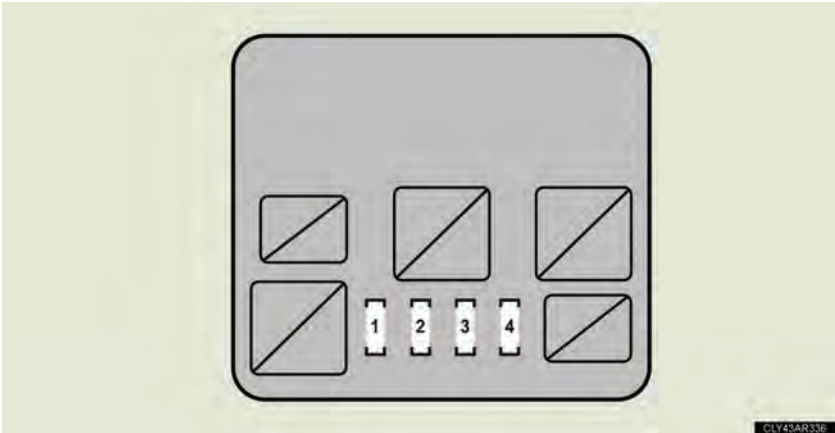
1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Lexus.

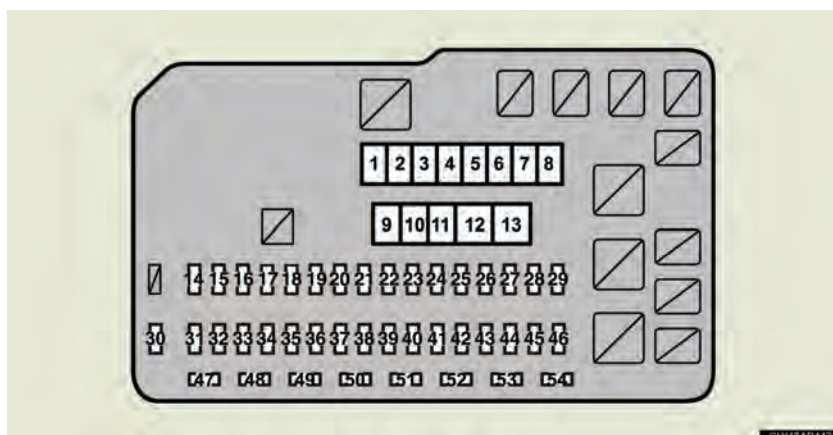
Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)



Fusible		Ampérage	Circuit
1	PCU	15 A	Système hybride
2	IGCT NO. 2	10 A	Système hybride
3	IGCT NO. 3	10 A	Système hybride
4	INV W/P	10 A	Système hybride

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)



	Fusible	Ampérage	Circuit
1	RR DEF	50 A	Dégivrage de la lunette arrière
2	AIR SUS	50 A	—
3	HEATER	50 A	Système de climatisation
4	ABS NO.1	50 A	Système de freinage à pilotage électronique
5	RDI FAN NO.1	40 A	Motoventilateurs de refroidissement
6	RDI FAN NO. 2	40 A	Motoventilateurs de refroidissement
7	H-LP CLN	30 A	Lave-feux avant
8	PBD	30 A	Hayon à commande électrique
9	HV R/B NO.1	30 A	PCU, IGCT NO. 2, IGCT NO. 3, INV W/P
10	PD	50 A	A/F, H-LP RH HI, H-LP LH LO, H-LP RH LO, H-LP LH HI, HORN, S-HORN
11	ABS NO. 2	50 A	Système de freinage à pilotage électronique

4-3. Entretien à faire soi-même

Fusible		Ampérage	Circuit
12	HV R/B NO. 2	80 A	ABS MAIN NO. 1, ABS MAIN NO. 2, A/C W/P, BATT FAN, OIL PMP
13	DCDC	150 A	IG1 MAIN, TOWING BATT, DEICER, TOWING, STOP, RDI FAN NO. 1, ABS NO. 1, RR DEF, AIR SUS, HEATER, RDI FAN NO. 2, H-LP CLN, PBD, ECU-IG1 NO. 1, ECU-IG1 NO. 3, GAUGE NO. 1, ECU-IG1 NO. 2, EPS, FR WIP, RR WIP, FR WASH, RR WASH, RH S-HTR, LH S-HTR, TAIL, PANEL, D/L ALT B, FR FOG, FR DOOR, FL DOOR, RR DOOR, RL DOOR, PSB, P-SEAT LH, P-SEAT RH, TI&TE, FUEL OPN, DR LOCK, OBD, RR FOG, S/ROOF, 4WD, INVERTER, ECU-ACC, P/ POINT, CIG, RADIO NO. 2
14	AMP1	30 A	Système audio
15	EFI MAIN	30 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, EFI NO. 1, EFI NO. 2, F/ PMP
16	AMP2	30 A	Système audio
17	IG2 MAIN	30 A	IGN, GAUGE NO. 2, ECU IG2
18	IP J/B	25 A	Système de verrouillage centralisé des portes
19	STR LOCK	20 A	Circuit de démarreur
20	RAD NO. 3	15 A	Compteurs et jauges, système de navigation, système audio
21	HAZ	15 A	Feux de détresse

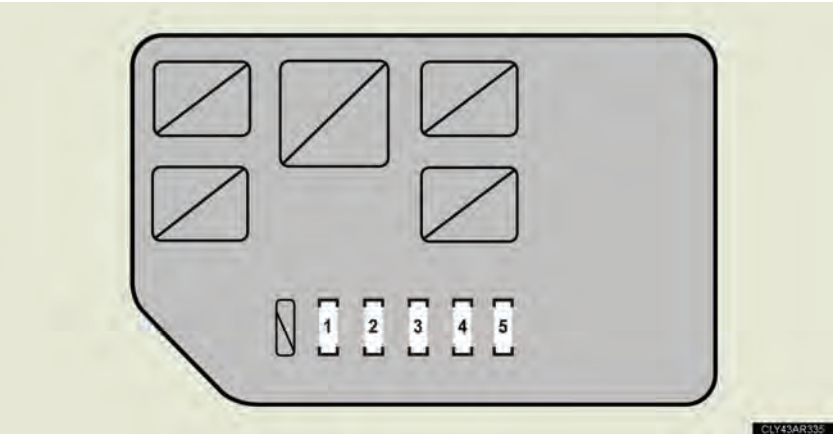
Fusible		Ampérage	Circuit
22	ETCS	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
23	RAD NO.1	10 A	Système audio, système de navigation
24	AM2	7.5 A	Circuit de démarreur
25	ECU-B NO.2	7.5 A	Système de climatisation, système de classement du passager avant, système audio, système de contrôle dynamique intégré, lève-vitres électriques, système de direction assisté électrique
26	MAYDAY/TEL	7.5 A	MAYDAY/TEL
27	IMMOBI	7.5 A	IMMOBI
28	ABS MAIN NO.3	15 A	Système de freinage
29	DRL	7.5 A	Système d'éclairage de jour
30	IGN	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
31	DOME	10 A	Éclairages du miroir de courtoisie, éclairages du coffre, éclairages intérieurs, éclairages individuels, éclairages de courtoisie sur les portes, éclairages de plancher, éclairages de marchepied

4-3. Entretien à faire soi-même

Fusible		Ampérage	Circuit
32	ECU-B NO.1	10 A	Volant réglable en hauteur et en profondeur, système de communication multiplexé, compteurs et jauges, système de mémorisation de la position de conduite, sièges à réglage électrique, hayon à commande électrique, afficheur tête haute, circuit de démarreur, rétroviseur extérieur, capteur de direction, commande d'ouverture de porte de garage
33	EFI NO.1	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
34	WIP-S	7.5 A	Régulateur de vitesse
35	ECU-IG1 NO. 4	10 A	Système de climatisation, dégivrage de la lunette arrière, système de freinage à assistance électronique, motoventilateurs de refroidissement
36	BK/UP LP	7.5 A	Feux de recul
37	ECU-IG1 NO.5	15 A	Système de climatisation
38	ECU-IG1 NO.6	10 A	Nettoyeur de phares, régulateur de vitesse, système de climatisation, système de surveillance d'angle mort
39	EFI NO. 2	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
40	F/PMP	15 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle

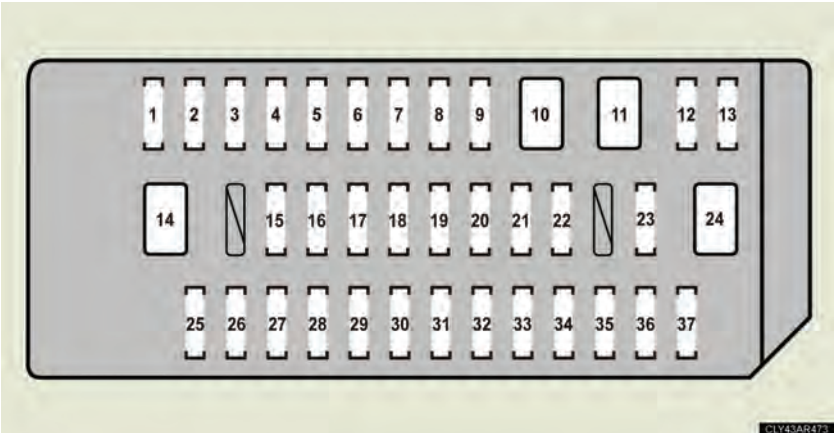
	Fusible	Ampérage	Circuit
41	DEICER	25 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
42	STOP	7.5 A	Système d'alerte de proximité, gestion dynamique du véhicule intégrée, feux de stop, système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur, circuit de démarrage, régulateur de vitesse
43	TOWING BATT	20 A	_____
44	TOWING	30 A	Feux de la caravane/remorque
45	FILTER	10 A	_____
46	IG1 MAIN	30 A	ECU-IG1 NO. 6, BK/UP LP, ECU-IG1 NO. 5, ECU-IG1 NO. 4
47	H-LP RH HI	15 A	Feu avant côté droit (feux de route)
48	H-LP LH HI	15 A	Feux avant côté gauche (feux de route)
49	BIXENON	10 A	_____
50	H-LP RH LO	15 A	Feux avant côté droit (feux de croisement)
51	H-LP LH LO	15 A	Feu avant côté gauche (feux de croisement)
52	HORN	10 A	Avertisseur
53	A/F	20 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
54	S-HORN	7.5 A	S-HORN

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles type C)



Fusible		Ampérage	Circuit
1	ABS MAIN NO.1	10 A	Système de freinage
2	ABS MAIN NO.2	10 A	Système de freinage
3	BATT FAN	15 A	Ventilateur de refroidissement de la batterie
4	OIL PMP	10 A	Système hybride
5	A/C W/P	10 A	Système de climatisation

■ Tableau de bord côté conducteur



Fusible		Ampérage	Circuit
1	P/POINT	15 A	Prise d'alimentation
2	ECU-ACC	10 A	Système de navigation, système de climatisation, système audio, système de communication multiplexé, écran multifonctionnel, afficheur tête haute
3	CIG	15 A	Prise d'alimentation
4	RADIO NO.2	7.5 A	Système audio, système de navigation
5	GAUGE NO.1	10 A	Feux de détresse, système de navigation, afficheur tête haute, système de climatisation, système d'alerte de proximité, système audio
6	ECU-IG1NO.3	10 A	Rétroviseur extérieur, essuie-glaces et lave-glace de pare-brise, sièges chauffants, circuit de démarreur, prise d'alimentation, toit ouvrant, système de climatisation

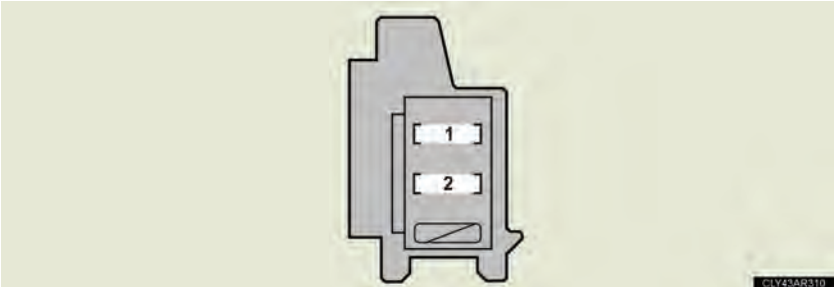
4-3. Entretien à faire soi-même

Fusible		Ampérage	Circuit
7	ECU-IG1NO.1	10 A	Système de communication multiplexé, capteur de direction, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur, réglage en hauteur et en profondeur du volant, hayon à commande électrique, système de protection anti collision, système de gestion dynamique du véhicule intégré, système avertisseur de basse pression des pneumatiques
8	S/ROOF	30 A	Toit ouvrant
9	FUEL OPN	7.5 A	Système d'ouverture de la trappe à carburant
10	PSB	30 A	Ceinture de sécurité de pré-collision
11	TI & TE	30 A	Système de réglage en hauteur et profondeur du volant
12	DR LOCK	10 A	————
13	FR FOG	7.5 A	Feux antibrouillard avant
14	P-SEAT LH	30 A	Siège à réglage électrique (côté gauche)
15	4WD	7.5 A	Système 4 roues motrices
16	INVERTER	20 A	Prise d'alimentation
17	RR FOG	7.5 A	————
18	D/L ALT B	25 A	Système de communication multiplexé, verrouillage centralisé des portes, hayon à commande électrique
19	EPS	10 A	Système de direction assistée électrique

Fusible		Ampérage	Circuit
20	ECU-IG1NO.2	10 A	Système intuitif d'assistance au stationnement, prétensionneur de ceinture de sécurité, condensateur
21	PANEL	10 A	Éclairage des boutons de commande, système de navigation, système de transmission hybride, système audio, écran multifonctionnel, système de climatisation, système de communication multiplexé
22	TAIL	10 A	Feux de stationnement, feux de position latéraux avant, feux de position arrière, éclairage de plaque d'immatriculation, feu antibrouillard avant, convertisseur de remorquage
23	AIR SUS	20 A	—
24	P-SEAT RH	30 A	Siège à réglage électrique (côté droit)
25	OBD	7.5 A	Diagnostic embarqué
26	FR DOOR	25 A	Lève-vitre électrique avant (côté droit), rétroviseur extérieur
27	RR DOOR	25 A	Lève-vitre électrique arrière (côté droit)
28	FL DOOR	25 A	Lève-vitre électrique avant (côté gauche), rétroviseur extérieur
29	RL DOOR	25 A	Lève-vitre électrique arrière (côté gauche)
30	FR WASH	25 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
31	RR WIP	15 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

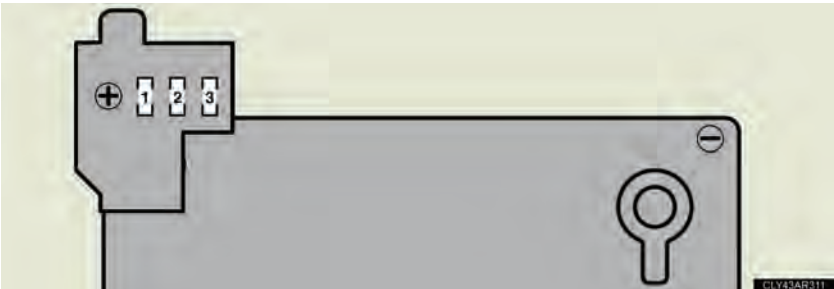
Fusible		Ampérage	Circuit
32	RR WASH	20 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
33	FR WIP	30 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
34	ECU IG2	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système de classement des passagers avant, système de coussins gonflable SRS, feux stop, système de freinage à pilotage électronique, antivol de direction, système hybride
35	GAUGE NO.2	7.5 A	Jauge et compteurs
36	RH S-HTR	15 A	Siège chauffant (côté droit)
37	LHS-HTR	15 A	Siège chauffant (côté gauche)

■ Coffre à bagages (boîte à fusibles type A)



Fusible		Ampérage	Circuit
1	DCDC-S	7.5 A	Système hybride
2	CAPACITOR	10 A	Condensateur

■ Coffre à bagages (boîte à fusibles type B)



Fusible		Ampérage	Circuit
1	MAIN	180 A	Tous les composants électriques
2	RR-B	50 A	CAPACITOR, DCDC-S
3	EPS	80 A	Système hybride

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 786)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ En cas de surcharge électrique du circuit

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

ATTENTION

■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et éventuellement un incendie ou des blessures.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Lexus ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

NOTE

■ Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Lexus dans les meilleurs délais.

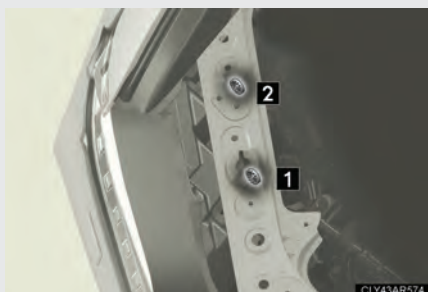
Feux de route (véhicules dépourvus de feux avant à LED)

■ Retirer l'habillage du compartiment moteur

→ P. 726

■ Vis de réglage dans l'axe vertical

► Véhicules équipés de feux avant à halogène



1 Vis de réglage A

2 Vis de réglage B

► Véhicules équipés de feux avant à lampe à décharge



1 Vis de réglage A

2 Vis de réglage B

■ Avant de vérifier le faisceau des feux avant

ÉTAPE 1 Vérifiez que le réservoir de carburant du véhicule est plein et que la carrosserie autour des feux avant n'est pas déformée.

ÉTAPE 2 Garez le véhicule sur un sol plat.

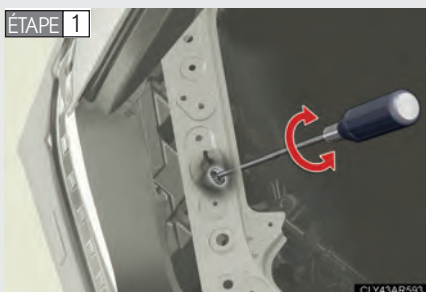
ÉTAPE 3 Installez-vous dans le siège conducteur.

ÉTAPE 4 Donnez plusieurs impulsions à la carrosserie du véhicule.

■ Réglage du faisceau des feux avant

► Véhicules équipés de feux avant à halogène

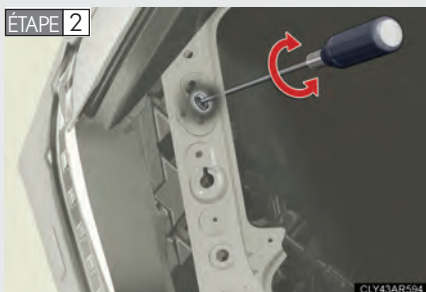
ÉTAPE 1



Tournez la vis A dans l'un ou l'autre sens au moyen d'un tournevis cruciforme (empreinte Phillips).

Mémorez le sens dans lequel vous avez tourné et le nombre de tours.

ÉTAPE 2

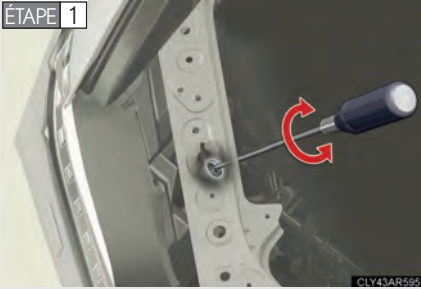


Tournez la vis B du même nombre de tours et dans le même sens qu'à l'étape 1, avec un tournevis cruciforme (empreinte Phillips).

Si vous n'arrivez pas à régler les feux avant en procédant de la sorte, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Lexus pour qu'il règle le faisceau des feux avant.

► Véhicules équipés de feux avant à lampe à décharge

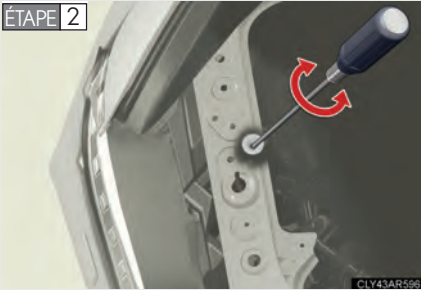
ÉTAPE 1



Tournez la vis A dans l'un ou l'autre sens au moyen d'un tournevis cruciforme (empreinte Phillips).

Mémorez le sens dans lequel vous avez tourné et le nombre de tours.

ÉTAPE 2



Tournez la vis B du même nombre de tours dans le même sens qu'à l'étape 1 au moyen d'un tournevis cruciforme (empreinte Phillips).

Si vous n'arrivez pas à régler les feux avant en procédant de la sorte, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Lexus pour qu'il règle le faisceau des feux avant.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel votre concessionnaire Lexus.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Lexus.

■ Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 895)

■ Dépose des habillages du compartiment moteur

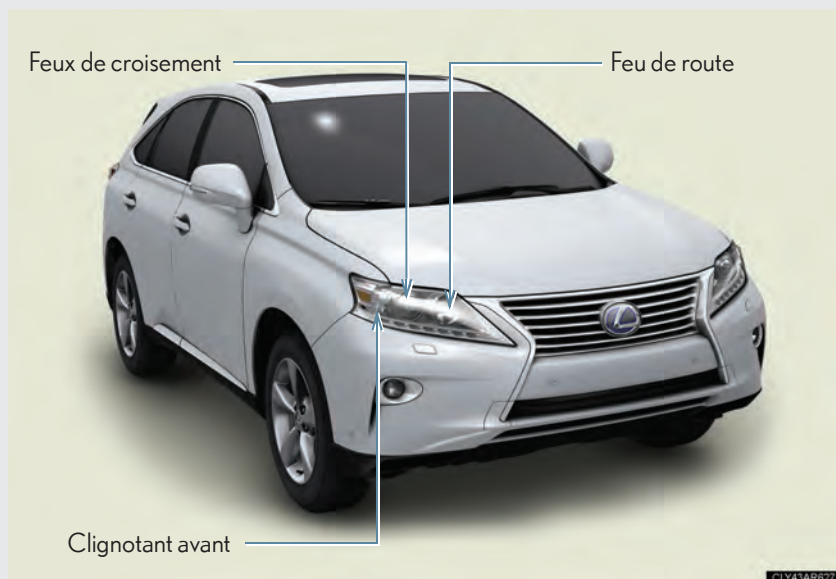
→P. 726

■ Mettez sur arrêt le commutateur principal de commande électrique du hayon

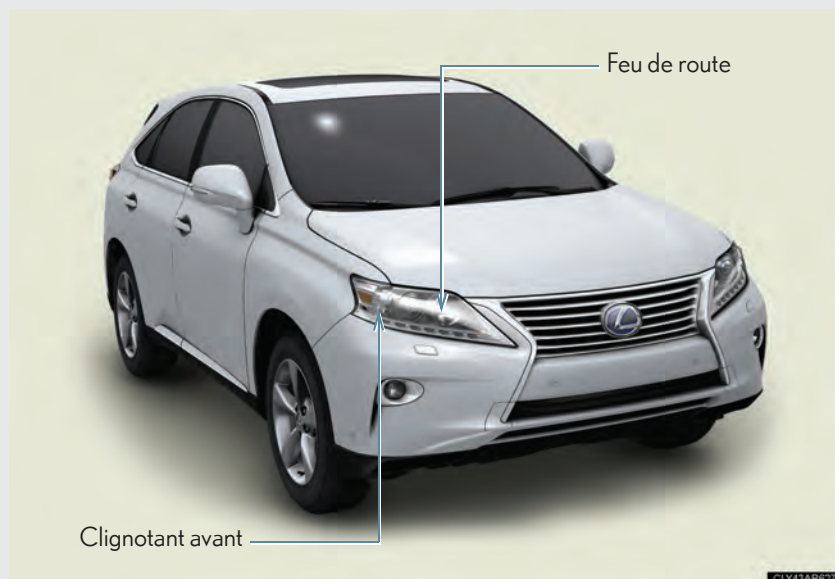
→P. 84

■ Emplacement des ampoules à l'avant

► Véhicules équipés de feux avant à halogène



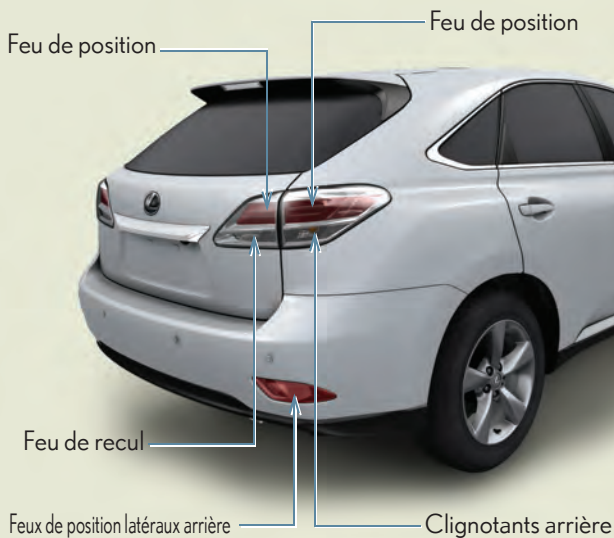
► Véhicules équipés de feux avant à lampe à décharge



► Véhicules équipés de feux avant à LED



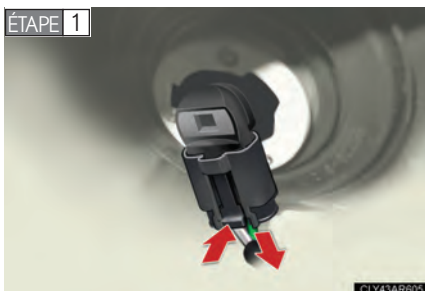
■ Emplacement des ampoules à l'arrière



Remplacement des ampoules

■ Feux de route (véhicules dépourvus de feux avant à LED)

ÉTAPE 1



Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

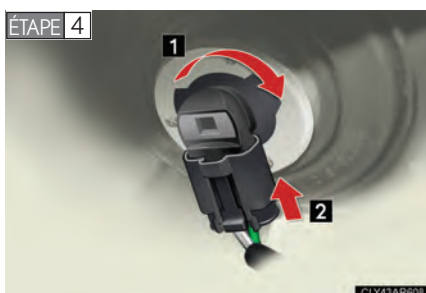


Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Remplacez l'ampoule et installez le culot de l'ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage et insérez.



1 Tournez et serrez le culot de l'ampoule.

2 Branchez le connecteur.

Secouez doucement le culot de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas lâche, allumez une fois les feux de route afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le montage.

■ Feux de route (véhicules équipés de feux avant à LED)

ÉTAPE 1



Tournez le cache vers la gauche et déposez-le.

ÉTAPE 2



Tirez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

ÉTAPE 3



Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

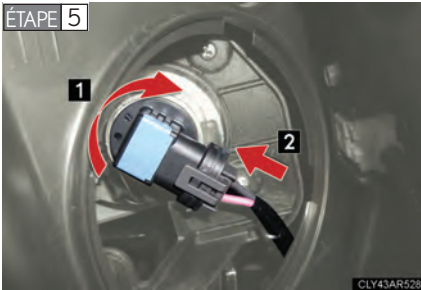
ÉTAPE 4



Remplacez l'ampoule et installez le culot de l'ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage et insérez.

ÉTAPE 5



1 Tournez et serrez le culot de l'ampoule.

2 Branchez le connecteur.

Secouez doucement le culot de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas lâche, allumez une fois les feux de route afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le montage.

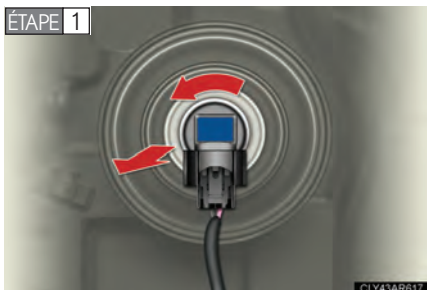
ÉTAPE 6



Tournez le couvercle vers la droite.

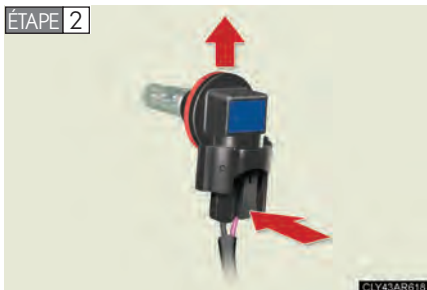
■ Feux de croisement (véhicules équipés de feux avant à halogène)

ÉTAPE 1



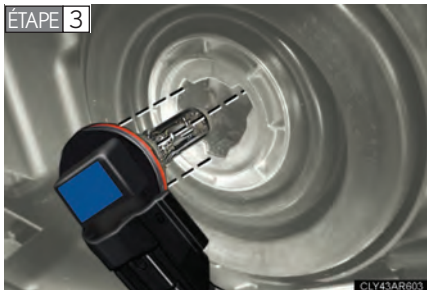
Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

ÉTAPE 2



Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

ÉTAPE 3



Remplacez l'ampoule et installez le culot de l'ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage et insérez.

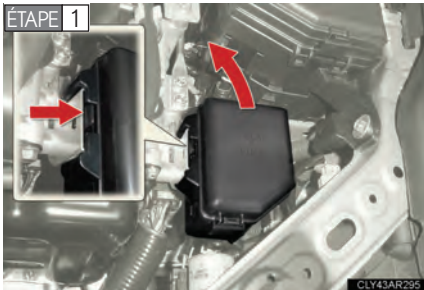
ÉTAPE 4



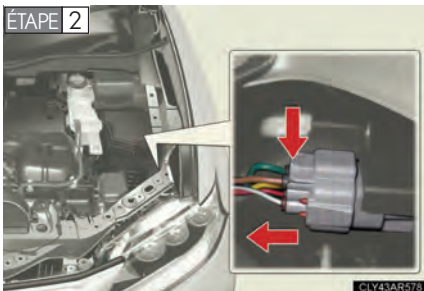
Tournez et serrez le culot de l'ampoule.

Secouez doucement le culot de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas desserrée, allumez une fois les feux de croisement afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le montage.

■ Clignotant avant (côté gauche)

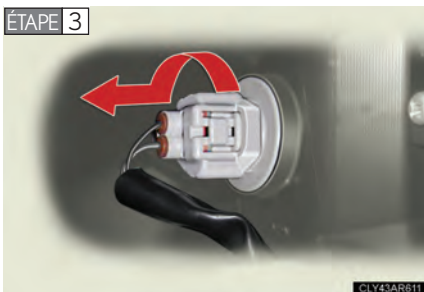


Déplacez la boîte à fusibles.

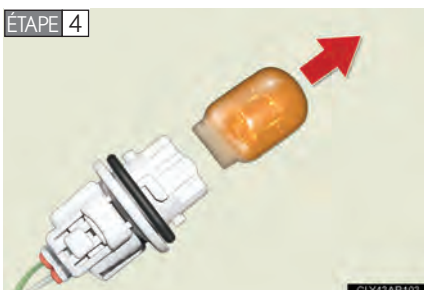


Véhicules équipés de feux avant à LED:

Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.



Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

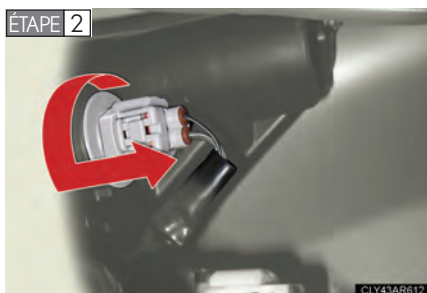


Retirez l'ampoule.

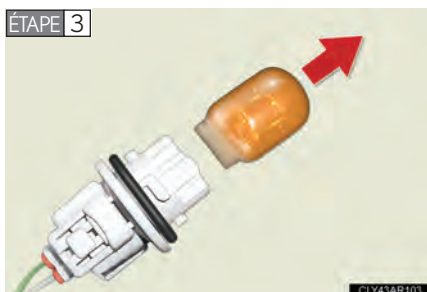
■ Clignotant avant (côté droit)



Déplacez le goulot de remplissage de liquide de lave-glace.

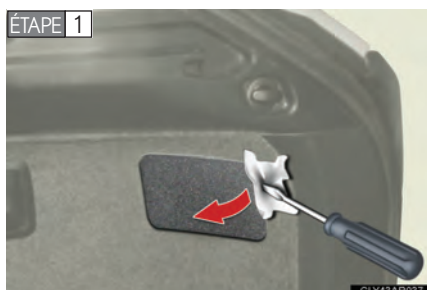


Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



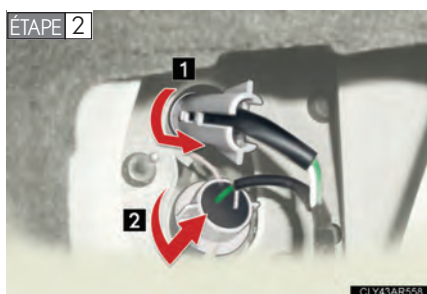
Retirez l'ampoule.

■ Clignotants et feux de position arrière



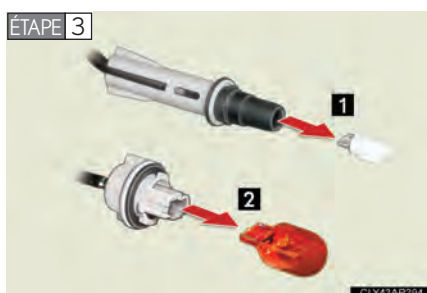
Démontez le cache du trou d'accès.

Utilisez un tournevis plat enveloppé dans un chiffon.



Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

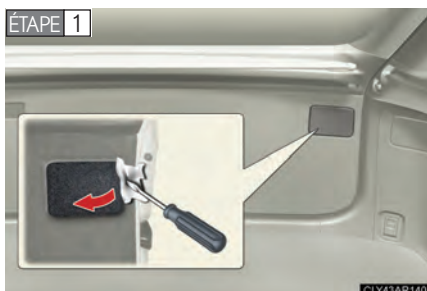
- 1 Feu de position
- 2 Clignotants arrière



Retirez l'ampoule.

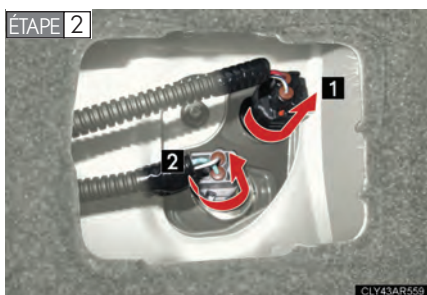
- 1 Feu de position
- 2 Clignotants arrière

■ Feux de position et feux de recul



Démontez le cache du trou d'accès.

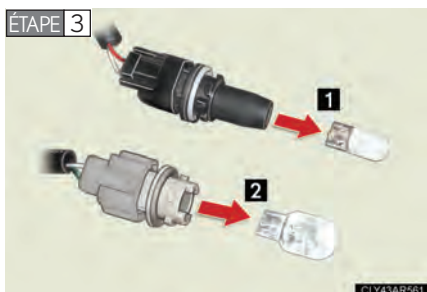
Utilisez un tournevis plat enveloppé dans un chiffon.



Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

1 Feu de position

2 Feu de recul



Retirez l'ampoule.

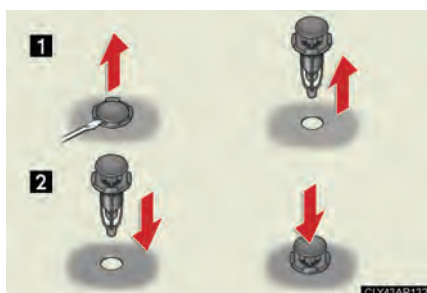
1 Feu de position

2 Feu de recul

■ Feu de position latéral arrière (côté droit)



Retirez les vis avec un tournevis cruciforme (empreinte Phillips) et retirez le clip.



1 Démontage du clip

2 Remontage du clip

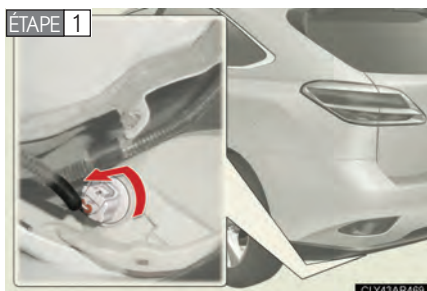


Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Retirez l'ampoule.

■ Feu de position latéral arrière (côté gauche)



Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Retirez l'ampoule.

■ Autres éclairages

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Lexus.

- Feux de croisement (sur véhicules sans feux avant à halogène)
- Éclairages de jour
- Feux de stationnement
- Feux de position latéraux avant
- Feux antibrouillard avant
- Clignotants latéraux
- Feux de stop
- Troisième feu stop
- Éclairages de plaque d'immatriculation

■ Feux avant à lampe à décharge (sur modèles équipés)

Si la tension électrique fournie aux ampoules à décharge est insuffisante, il est possible que les ampoules ne s'allument pas ou s'éteignent temporairement. Les lampes à décharge recommencent à éclairer dès le rétablissement de la puissance électrique normale.

■ Ampoules à LED

Les feux de croisement (sur modèles équipés), les éclairages de jour, les feux de stationnement, les feux de position latéraux avant, les clignotants latéraux, les feux stop, le troisième feu stop et l'éclairage de plaque d'immatriculation sont constituées d'un certain nombre de diodes. Si l'une des diodes vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Lexus pour faire changer le feu.

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques des feux avant n'indique pas nécessairement une anomalie. Consultez votre concessionnaire Lexus pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur du feu avant.

ATTENTION

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les lumières. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les feux.
Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est nécessaire de maintenir la partie en verre, utilisez et maintenez à l'aide d'un chiffon sec pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule.
De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se briser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur des feux avant. Cela pourrait endommager les feux avant ou causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

Pièces métalliques



- Véhicules équipés de feux avant à lampe à décharge:

Tant que les feux de croisement sont allumés, et quelques instants après qu'ils ont été éteints, les pièces métalliques à l'arrière du bloc optique des feux avant sont brûlantes. Pour éviter toute brûlure, ne touchez pas ces pièces métalliques tant que vous n'êtes pas certain qu'elles ont suffisamment refroidi.

 ATTENTION**■ Feux avant à lampe à décharge (sur modèles équipés)**

- Consultez votre concessionnaire Lexus avant de remplacer les feux avant à décharge (y compris les ampoules).
- Ne touchez pas les douilles haute tension des feux avant à décharge lorsque les feux avant sont en marche.
Une tension extrêmement élevée de 30000 V serait alors déchargée, au risque de vous blesser grièvement, voire mortellement, par électrocution.
- N'essayez pas de démonter ou de réparer les ampoules à décharge des feux de croisement, les connecteurs, les circuits d'alimentation électrique ou tout autre composant associé.
Cela pourrait entraîner une électrocution et des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

5-1. Informations à connaître

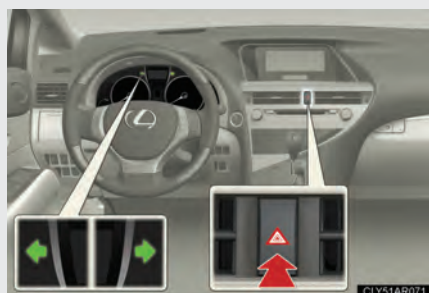
Feux de détresse	804
Si votre véhicule doit être remorqué	805
Si vous suspectez un problème	812

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche.....	813
Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel	825
En cas de crevaison	847
Si le système hybride ne démarre pas.....	861
Si le levier de vitesse est bloqué sur P	863
Si vous perdez vos clés	864
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....	865
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.....	868
Lorsque le véhicule chauffe	873
Si votre véhicule est bloqué.....	879
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....	881

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur une route à cause d'une panne, etc.



Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants clignotent.
Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.

■ Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est arrêté (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Lexus ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.

Utilisez une chaîne de sécurité pour toutes les opérations de remorquage et respectez toutes les lois et réglementations en vigueur.

Modèles à 2 roues motrices: Si vous devez remorquer votre véhicule par l'avant avec une dépanneuse à paniers, les roues et essieux arrière du véhicule doivent être en bon état. (→P. 808, 811)

Si des dommages ont été subis, utilisez des chariots de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

Modèles à 4 roues motrices: Si vous devez remorquer votre véhicule avec une dépanneuse à paniers, utilisez un chariot de remorquage. (→P. 808, 811)

Avant de remorquer

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de la boîte de vitesses hybride. Consultez votre concessionnaire Lexus avant de remorquer.

- Le système hybride tourne mais le véhicule ne roule pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage de secours

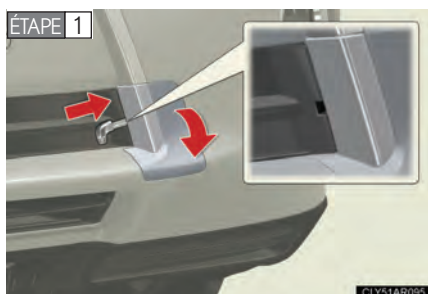


En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse ou d'un service d'assistance, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide d'une chaîne ou d'un câble attaché à son anneau de remorquage. Ceci ne doit être tenté que sur des revêtements durs, sur de courtes distances et à une vitesse de moins de 18 mph (30 km/h).

Un chauffeur doit rester dans le véhicule afin guider et actionner les freins. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

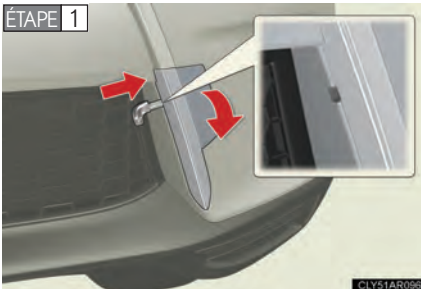
Installation des anneaux de remorquage

► Type A

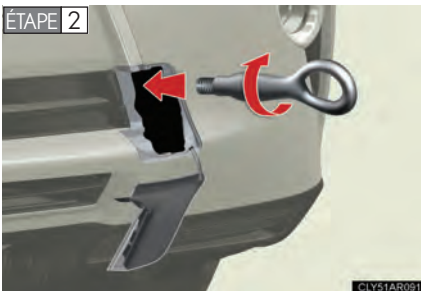


Insérez la clé mécanique (→P. 57) dans la rainure et relâchez les griffes. Tout en conservant la clé mécanique insérée, ôtez le cache en le tirant vers vous.

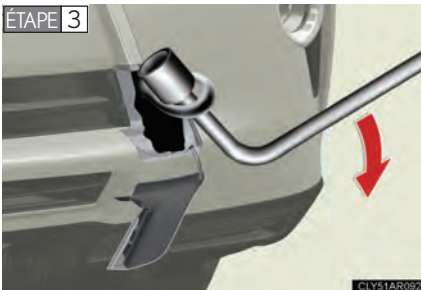
► Type B



Insérez la clé mécanique (→P. 57) dans la rainure et relâchez les griffes. Tout en conservant la clé mécanique insérée, ôtez le cache en le tirant vers vous.



Insérez l'anneau de remorquage dans le trou puis serrez autant que possible à la main.



Utilisez l'extrémité de la clé pour serrer fermement l'anneau de remorquage sans interférer avec le pare-chocs.

Remorquage avec une dépanneuse à palan



Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

- Par l'avant (modèles à 2 roues motrices)



Relâchez le frein de stationnement.

- Par l'avant (modèles à 4 roues motrices)



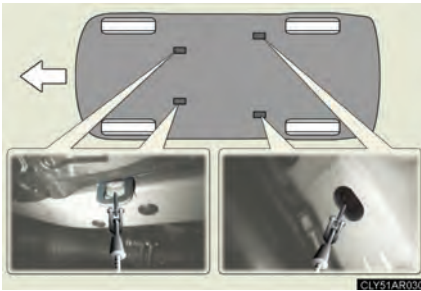
Placez un chriot de remorquage sous les roues arrière.

► Par l'arrière

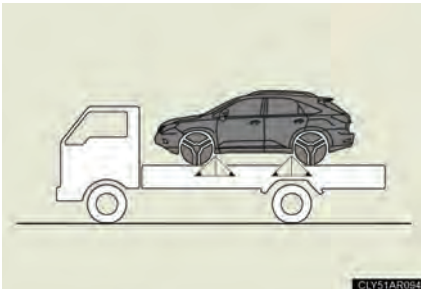


Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau



Si votre Lexus est transportée sur une dépanneuse à plateau, elle doit être arrimée par les points indiqués sur la figure.



Si vous arrimez votre véhicule au moyen de chaînes ou de câbles, les angles ombrés en noir doivent être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

■ Avant tout remorquage

ÉTAPE 1 Relâchez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesse sur N.

ÉTAPE 3 Placez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES (système hybride éteint) ou DÉMARRAGE (système hybride allumé).

■ Emplacement de l'anneau de remorquage d'urgence

→P. 848

ATTENTION

■ Précautions à prendre pendant le remorquage

- Soyez extrêmement prudent lors du remorquage du véhicule.
Évitez tout démarrage soudain ou toute manœuvre imprévisible qui appliquerait une tension excessive aux anneaux de remorquage d'urgence et aux câbles et chaînes. Prenez toujours garde aux obstacles environnants et aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Lorsque le système hybride est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

■ Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer les anneaux de remorquage.

S'ils ne le sont pas, les anneaux de remorquage pourraient se desserrer pendant le remorquage. Cela pourrait provoquer des accidents avec des blessures graves, voire la mort.

 NOTE

- Pour éviter tout dommage grave à la transmission hybride et au système 4 roues motrices (modèles à 4 roues motrices) en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers



Modèles à 2 roues motrices: Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol. La transmission hybride risquerait en effet de subir de graves dommages. Si vous devez remorquer par l'arrière, utilisez des chariots de remorquage.



Modèles à 4 roues motrices: Ne remorquez jamais le véhicule avec l'une des roues au sol. Vous risqueriez de causer des dommages graves à la transmission hybride et au système 4 roues motrices. Utilisez un chariot de remorquage.

- Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

- Pour éviter tout dommage à la carrosserie en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que ce soit par l'avant ou par l'arrière.

- Remorquage de loisirs (derrière un camping-car, etc.)

Ne jamais prendre votre véhicule en remorquage pour éviter de causer des dommages graves au système 4 roues motrices (modèle à 4 roues motrices) et à la transmission hybride. (→P. 362)

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Lexus sans plus tarder.

■ Symptômes visibles

- Il y a une fuite de liquide sous le véhicule.
(Cependant la formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement indiquant en permanence une température supérieure à la normale.

■ Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par le pot d'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux liés aux mouvements de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

■ Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage.
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état.
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche...

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et prenez les mesures suivantes. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Lexus.

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails
 (États-Unis)  (Canada)	Témoin d'avertissement du système de freinage (sonnerie d'avertissement)* • Niveau insuffisant de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

*: Sonnerie d'avertissement indiquant que le frein de stationnement est serré
→P. 830

Arrêtez tout de suite le véhicule.

L'alerte suivante indique un éventuel dommage du véhicule susceptible d'entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Lexus.

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails
	Témoin d'avertissement du système de chargement Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule

Faites immédiatement contrôler le véhicule.

Négliger de faire rechercher la cause des avertissements suivants peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus dans les plus brefs délais.

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails
 (États-Unis)  (Canada)	Témoin indicateur de dysfonctionnement Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système hybride; • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système antipollution
	Témoin d'avertissement SRS Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de coussin gonflable SRS; • Le système de classification des occupants du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails
 (États-Unis)  (Canada)	Témoin d'avertissement ABS Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence
	Témoin d'avertissement du système de freinage Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de freinage récupératif; ou • Le système de freinage à pilotage électronique
	Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (sonnerie d'avertissement) Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique)
 (Clignote)	Voyant d'avertissement du système de pré-collision (sur modèles équipés) Indique un dysfonctionnement au niveau du système de pré-collision Le témoin fonctionnera de la manière suivante, même si le système fonctionne correctement: • Le témoin clignote rapidement quand le système est en action. (→P. 310) • Le témoin s'allume quand le freinage de pré-collision est désactivé. (→P. 311) • Le témoin s'allume quand le système est inutilisable temporairement. (→P. 830)
	Témoin de perte d'adhérence Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système VSC; • Le système TRAC; ou • Le système d'aide au démarrage en côte

Appliquez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'avertissement s'éteint.

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/ Détails	Procédure de correction
	Témoin d'avertissement de porte ouverte (sonnerie d'avertissement)*1 Signale qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées.	Assurez-vous que toutes les portes sont fermées.
	Témoin d'avertissement du niveau de carburant insuffisant Signale qu'il ne reste plus dans le réservoir de carburant que 2,7 gal. (10,1 L, 2,2 Imp. gal.) ou moins	Refaites le plein du véhicule.
 (Sur le tableau de bord)	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur (sonnerie d'avertissement)*2 Avertit le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Réglage de la ceinture de sécurité.
 (Sur la console centrale)	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant (sonnerie d'avertissement)*2 Avertit le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Réglage de la ceinture de sécurité.

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/ Détails	Procédure de correction
	Témoin d'avertissement principal Le témoin d'avertissement s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie.	→P. 825
	Témoin d'avertissement de pression des pneus	
	Lorsque le témoin s'allume: Pression de gonflage des pneus basse telle que • Causes naturelles (→P. 819) • Pneu crevé (→P. 847)	Corrigez la pression de gonflage des pneus (y compris la roue de secours normale) à la valeur prescrite. Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que la pression de gonflage des pneus a été corrigée, faites vérifier le système par votre concessionnaire Lexus.
	Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute: Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus (→P. 821)	Faites contrôler le système par votre concessionnaire Lexus.

***1: Sonnerie d'avertissement de porte ouverte:**

La sonnerie d'avertissement d'ouverture des portes retentit pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]). (→P. 830)

***2: Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et passager avant:**

La sonnerie de ceinture de sécurité conducteur et passager avant se déclenche pour avertir le conducteur et le passager avant qu'il(s) n'a (ont) pas attaché sa (leur) ceinture de sécurité. Le signal sonore reste actif par intermittence pendant 10 secondes à partir de l'instant où le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Est-ce que le réservoir de carburant est vide?
Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteindra après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Lexus dès que possible.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce témoin d'avertissement est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de coussin gonflable, les capteurs de coussins gonflables frontaux, les capteurs de coussins gonflables rideau et latéraux, les capteurs de coussins gonflables rideau et arrière, les capteurs de porte, le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant (ECU et capteurs), le témoin indicateur "AIR BAG ON", le témoin indicateur "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les générateurs de gaz, le câblage correspondant et les alimentations électriques. (→P. 146)

■ Capteur d'occupation du siège passager avant, témoin et sonnerie d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité passager

- Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et la sonnerie d'avertissement, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (sonnerie d'avertissement)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et la sonnerie d'avertissement peut se déclencher.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez à la valeur préconisée. Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour éteindre le témoin d'avertissement de pression des pneus.

■ Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsque vous remplacez une roue par la roue de secours

► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

► Véhicules équipés d'une roue de secours standard

La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Le témoin d'avertissement de pression de gonflage des pneus s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est insuffisante. Si un pneu vient à crever et même s'il est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne s'éteint pas. Remplacez la roue de secours par la roue remise en état et ajustez correctement la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

■ Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques
- Si la pression de gonflage des pneus est à 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm² or bar) ou plus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant des fréquences voisines
- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio
- Le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues
- Si les jantes utilisées ne sont pas d'origine Lexus (Même si vous utilisez des jantes d'origine Lexus, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Si vous utilisez des chaînes à neige
- Véhicules équipés d'une roue de secours standard: Si la roue de secours normale est située dans une zone de mauvaise réception du signal radio
- Véhicules équipés d'une roue de secours standard: Si vous placez dans le coffre un objet métallique susceptible de perturber la réception du signal

■ **Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute**

Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après avoir souvent clignoté pendant 1 minute alors que le bouton "POWER" était en mode DÉMARRAGE, faites vérifier le système par votre concessionnaire Lexus.

■ **Personnalisation**

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule peut être désactivé.

(Fonctions personnalisables → P. 914)

ATTENTION

■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant peut devenir extrêmement dur.

Maintenez fermement le volant et exercez plus de force qu'habituellement pour le tourner s'il est plus dur que d'ordinaire.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Lexus le plus proche.

- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ Si un éclatement de pneumatique ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne s'active pas tout de suite.

ATTENTION

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés. Lorsque le voyant de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veillez noter que le TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus).

ATTENTION

Votre véhicule est également équipé d'un témoin TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) peut connaître un dysfonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une jante de remplacement n'empêche pas le système TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

NOTE

Précaution lors de la pose de pneumatiques différents

En cas de pose de pneus de caractéristiques ou de fabricants différents, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut ne pas fonctionner correctement.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel

Si un avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:



1 Témoin d'avertissement principal

Le témoin d'avertissement principal s'allume ou clignote également pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

2 Écran multifonctionnel

Si un témoin d'avertissement quel qu'il soit s'allume après que vous ayez effectué les actions décrites, consultez votre concessionnaire Lexus.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Lexus.

Message d'avertissement	Détails
DYSFONCTIONNEMENT DES FREINS BRAKE (États-Unis) (!) (Canada)	Signale les problèmes suivants: • Le niveau de liquide de frein est insuffisant; ou • Le système de freinage est défaillant. Un signal sonore se déclenche également.

VÉRIFIEZ LE SYSTÈME DE FREINAGE 	Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de freinage récupératif; ou, • Le système de freinage à pilotage électronique Un signal sonore se déclenche également.

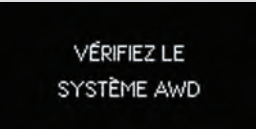
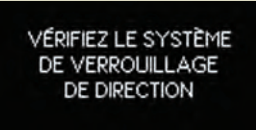
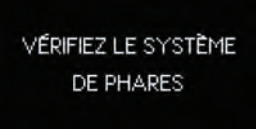
Arrêtez tout de suite le véhicule.

Un signal sonore se déclenche et un message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel. L'alerte suivante indique un éventuel dommage du véhicule susceptible d'entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Lexus.

Message d'avertissement	Détails
BASSE PRESSION D'HUILE (États-Unis)  (Canada) 	Indique une pression d'huile moteur anormale Le témoin d'avertissement s'allume en cas de pression d'huile moteur insuffisante.
VÉRIFIEZ LE SYSTÈME HYBRIDE 	Signale la présence d'une anomalie dans le système hybride

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus dans les plus brefs délais.

Un signal sonore se déclenche et un message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel. Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus dans les plus brefs délais.

Message d'avertissement	Détails
  (Modèles à 4 roues motrices)	Signale la présence d'une anomalie dans le système 4 roues motrices
 	Signale la présence d'une anomalie dans le système de l'antivol de direction
  (Clignote) (sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système des feux avant à LED

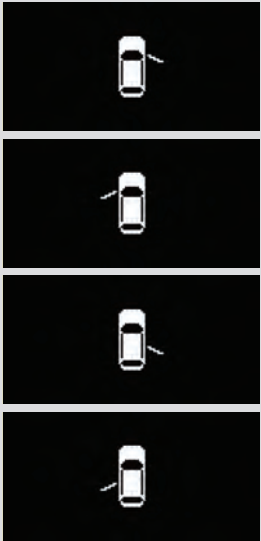
5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

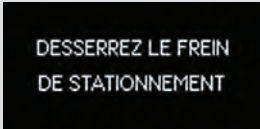
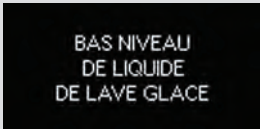
Message d'avertissement	Détails
VÉRIFIEZ LE SYSTÈME DE FEUX STOP 	Signale la présence d'une anomalie dans le système des feux de stop
VÉRIFIEZ LE SYSTÈME PCS PCS (Clignote)  (sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de sécurité de pré-collision
 VÉRIFIEZ SYSTÈME SONAR  (sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système intuitif d'aide au stationnement Le capteur d'aide défectueux clignote.
VÉRIFIEZ LE SYSTÈME DE RÉGULATEUR DE VITESSE 	Indique un dysfonctionnement au niveau du système de régulation de vitesse ou du système de régulation de vitesse actif (sur modèles équipés) Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis de nouveau sur le même bouton pour le réactiver.

Message d'avertissement	Détails
VÉRIFIEZ LE SYSTÈME DE CORRECTION D'ASSIETTE DES PHARES  (sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de correction automatique de l'assiette des feux avant
VÉRIFIEZ LE SYSTÈME DE COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS 	Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de coussin gonflable SRS; • Le système de classification des occupants du siège passager avant; ou, • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité
VÉRIFIEZ L'ABS	Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou, • Le système d'aide au freinage d'urgence
VÉRIFIEZ LE SYSTÈME DE DIRECTION ASSISTÉE 	Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique)
VÉRIFIEZ LE SYSTÈME BSM  (sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans la surveillance de l'angle mort.

Appliquez les procédures de correction.

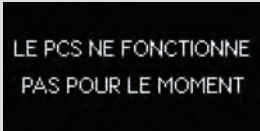
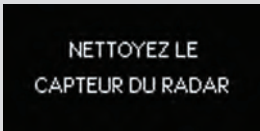
Un signal sonore se déclenche et un message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel. Après avoir agi comme expliqué pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'avertissement disparaît.

Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
	Signale qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées Le système indique également quelle porte est mal fermée. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), un signal sonore se déclenche pour indiquer que la ou les portes sont mal fermées.	Assurez-vous que toutes les portes sont bien fermées.
	Signale que le capot est mal fermé Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), un signal sonore se déclenche pour indiquer que le capot est mal fermé.	Fermez le capot.

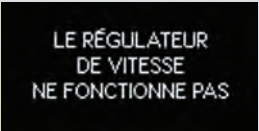
Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
	Signale que le hayon est mal fermé Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), un signal sonore se déclenche pour indiquer que le hayon est mal fermé.	Fermez le hayon.
TOIT OUVRANT OUVERT  (Clignote) (sur modèles équipés)	Signale que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé (alors que le bouton "POWER" est en mode arrêt et que la porte conducteur est ouverte)	Fermez le toit ouvrant.
	Indique que le frein de stationnement est toujours serré Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et un signal sonore se déclenche pour signaler que le frein de stationnement est toujours serré.	Relâchez le frein de stationnement.
	Signale une insuffisance de liquide de lave-glace	Ajoutez du liquide de lave-glace.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
VIDANGE D'HUILE BIENTÔT NÉCESSAIRE (États-Unis uniquement)	Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue. S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation des données d'entretien.	Si nécessaire, effectuez l'entretien.
VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE (États-Unis uniquement)	Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*. S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation des données d'entretien. (Le témoin ne fonctionne correctement que si les données d'entretien ont été réinitialisées.)	Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser les données d'entretien après avoir effectué l'entretien. (→P. 710)

Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
  (sur modèles équipés)	Signale que le système de pré-collision n'est pas fonctionnel à cet instant car la calandre ou le capteur est sale. Ce message apparaît également lorsque le système de pré-collision n'est pas fonctionnel en raison d'une surchauffe.	• Vérifiez la calandre et le capteur et nettoyez-les s'ils sont sales. • En cas de surchauffe, le système redeviendra fonctionnel une fois refroidi.
  (sur modèles équipés)	Signale qu'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement est sale ou couvert de givre Un signal sonore se déclenche également. L'emplacement de la défaillance et la silhouette du véhicule clignotent.	Nettoyez le capteur.
  (sur modèles équipés)	Signale que le capteur du régulateur de vitesse actif est sale ou couvert de givre Un signal sonore se déclenche également.	Nettoyez le capteur.

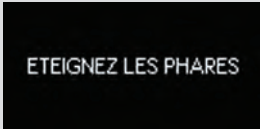
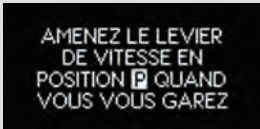
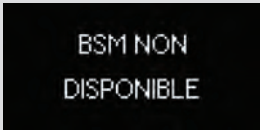
5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
  (sur modèles équipés)	Signale que le régulateur de vitesse actif est incapable de mesurer la distance entre véhicules Un signal sonore se déclenche également.	• Passez en mode normal. • Si les essuie-glaces de pare-brise sont en marche, arrêtez-les ou sélectionnez un mode autre que AUTO (sur modèles équipés) ou le balayage rapide.
  (Clignote) (sur modèles équipés)	Signale qu'une collision frontale est hautement probable, ou que la fonction de freinage de pré-collision est en action Un signal sonore se déclenche également. Au même moment,  apparaît sur l'afficheur tête haute (l'image clignote).	Freinez pour ralentir le véhicule.
 (Clignote) (sur modèles équipés)	Signale que votre véhicule se rapproche de celui qui le précède (en mode de régulateur de vitesse actif) Un signal sonore se déclenche également. Au même moment,  apparaît sur l'afficheur tête haute (l'image clignote).	Freinez pour ralentir le véhicule.

Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
SURCHAUFFE DU MOTEUR 	Signale que le moteur a surchauffé Un signal sonore se déclenche également.	Arrêtez le véhicule et vérifiez. (→P. 873)
SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE 	Signale que le système hybride a surchauffé Un signal sonore se déclenche également. Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.)	Arrêtez le véhicule et vérifiez. (→P. 873)

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
BATTERIE DE TRACTION FAIBLE AMENEZ LE LEVIER EN POSITION P  (Clignote)	Signale que le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est bas.	• Si un signal sonore se déclenche par intermittence, arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez le levier de vitesse sur P afin de recharger la batterie du système hybride (batterie de traction). • Si un signal sonore se déclenche et ne s'arrête pas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Mettez le bouton "POWER" sur arrêt puis en mode MARCHE pour redémarrer le système hybride. Rechargez la batterie du système hybride (batterie de traction) en veillant à ce que le levier de vitesse soit sur P.
BAS NIVEAU DE CARBURANT	Signale qu'il reste dans le réservoir de carburant 2,7 gal. (10,1 L, 2,2 Imp. gal.) ou moins	Refaites le plein du véhicule.

Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
  (Clignote)	Signale que le bouton "POWER" est mis sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES et que la porte conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.	Éteignez les feux.
  (Clignote)	Signale que la porte conducteur est ouverte alors que le levier de vitesse n'est pas en position P et que le système hybride fonctionne.	Mettez le levier de vitesse sur P.
  (sur modèles équipés)	Indique que les capteurs du système de surveillance de l'angle mort ou la zone avoisinante sur le bouclier sont sales ou recouverts de givre.	Nettoyez le capteur et la zone avoisinante sur le bouclier.
  (Clignote)	Indique que la pédale d'accélérateur est enfoncée alors que le levier de vitesse est sur N.	Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le levier de vitesse sur D ou R.

*: Consultez le "Programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

Messages affichés lors du ravitaillement en carburant

Les messages suivants s'affichent après avoir actionné le système d'ouverture de la trappe à carburant. Si les messages ne défilent pas ou s'ils restent affichés en permanence, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Lexus.

Message	Détails
 ATTENDEZ SVP OUVREZ MAINTENANT 	Préparation du véhicule au ravitaillement en carburant. Patientez un instant.
 PRÊT POUR LE PLEIN DE CARBURANT	Vous pouvez commencer à ravitailler. Effectuez le ravitaillement en carburant en moins de 30 minutes.
FERMEZ LE BOUCHON DU RESERVOIR À CARBURANT 	Fermez la trappe à carburant.

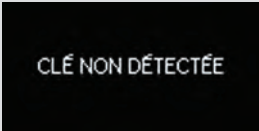
Remédiez sans attendre au problème signalé

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'avertissement et le témoin disparaissent.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
Retentit une fois	—	CLÉ NON DÉTECTÉE  (Clignote)	La clé électronique n'est pas détectée alors que vous essayez de démarrer le système hybride.	Vérifiez que vous êtes en possession de la clé électronique.
Retentit une fois	Retentit 3 fois	CLÉ NON DÉTECTÉE  (Clignote)	La clé électronique a été sortie du véhicule et une porte autre que celle du conducteur a été ouverte et fermée alors que le bouton "POWER" n'était pas sur arrêt.	Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
			La porte conducteur a été ouverte et fermée alors que la clé électronique n'était pas dans le véhicule, le levier de vitesse était sur P et le bouton "POWER" n'était pas sur arrêt.	Mettez le bouton "POWER" sur arrêt ou ramenez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

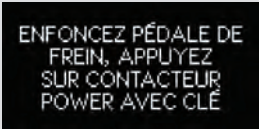
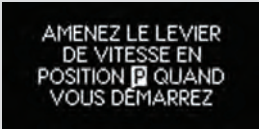
5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
Retentit une fois	Retentit une fois	CLÉ NON DÉTECTÉE COUPEZ L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (Affichage alterné)  (Clignote)	Vous avez essayé de sortir du véhicule avec la clé électronique et de verrouiller les portes sans avoir au préalable mis le bouton "POWER" sur arrêt.	Mettez le bouton "POWER" sur arrêt et verrouillez à nouveau les portes.
Retentit une fois	—	CLÉ NON DÉTECTÉE  (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride alors que la clé électronique n'était pas présente ou qu'elle ne fonctionnait pas normalement. Vous avez essayé de conduire le véhicule en l'absence de la clé normale à l'intérieur.	Assurez-vous que la clé électronique est à l'intérieur du véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
Continu	—	  (Clignote)	Vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le levier de vitesse n'était pas sur P et que le bouton "POWER" n'était pas sur arrêt.	Mettez le levier de vitesse sur P.
Continu	Continu	  (Affichage alterné)  (Clignote)	Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur alors que la clé électronique n'était pas dans le véhicule, le levier de vitesse n'était pas sur P et le bouton "POWER" n'était pas sur arrêt.	• Mettez le levier de vitesse sur P. • Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

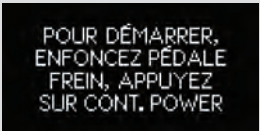
5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
Retentit une fois	Continu		Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès mains libres alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.
		LA CLÉ EST DÉTECTÉE À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE  (Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller l'une des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
Retentit une fois	—	  (Clignote)	- Lorsque vous avez déverrouillé les portes avec la clé mécanique, puis appuyé sur le bouton "POWER", le système n'a pas pu détecter la clé électronique dans le véhicule. - Le système n'a pas détecté la clé électronique dans le véhicule même après que vous avez appuyé deux fois de suite sur le bouton "POWER".	Mettez en contact la clé électronique avec le bouton "POWER" tout en appuyant sur la pédale de frein.
Retentit une fois	—	  (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride avec le levier de vitesse sur une position incorrecte.	Mettez le levier de vitesse sur P et démarrez le système hybride.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
Retentit une fois	—	POUR COUPER ALIM., PASSEZ EN POSITION P ET ENFONCEZ LE CONTACTEUR POWER  (Clignote)	Vous avez essayé de mettre le bouton “POWER” sur arrêt alors que le levier de vitesse n’était pas sur P.	Pour arrêter le système hybride, mettez d’abord le levier de vitesse sur P, puis le bouton “POWER” sur arrêt.
—	—	COUPURE AUTOMATIQUE DE L’ALIMENTATION POUR PRÉSERVER LA BATTERIE	Le système s’est mis sur arrêt à cause de la fonction de coupure automatique.	Au prochain démarrage du système hybride, augmentez légèrement le régime du système hybride et maintenez-le pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.
Retentit une fois	—	PILE DE LA CLÉ FAIBLE 	La pile de la clé électronique est presque usée.	Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 763)

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
Retentit une fois	—		Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur avec le bouton "POWER" sur arrêt, puis mis deux fois le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES sans démarrer le système hybride.	Tout en appuyant sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton "POWER".
		 (Clignote)	Pour démarrer le système hybride alors que la clé électronique ne fonctionnait pas normalement (→P. 866), vous avez mis la clé électronique en contact avec le bouton "POWER".	Appuyez sur le bouton "POWER" dans les 10 secondes suivant le déclenchement du signal sonore.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails	Procédure de correction
Retentit une fois	—	LE VERROUILLAGE DE DIRECTION EST ENCORE ACTIVÉ  (Clignote)	L'antivol de direction ne s'est pas débloqué dans les 3 secondes suivant la pression du bouton "POWER".	Appuyez sur le bouton "POWER" tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant à gauche et à droite.

■ Message d'avertissement en mode de régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)

Dans les cas suivants, le message d'avertissement peut ne pas s'afficher, même si la distance entre véhicules se réduit:

- Lorsque votre véhicule et le véhicule qui le précède roulent à la même vitesse ou que le véhicule qui précède roule plus vite que le vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse du régulateur de vitesse
- À l'instant où vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

En cas de crevaison

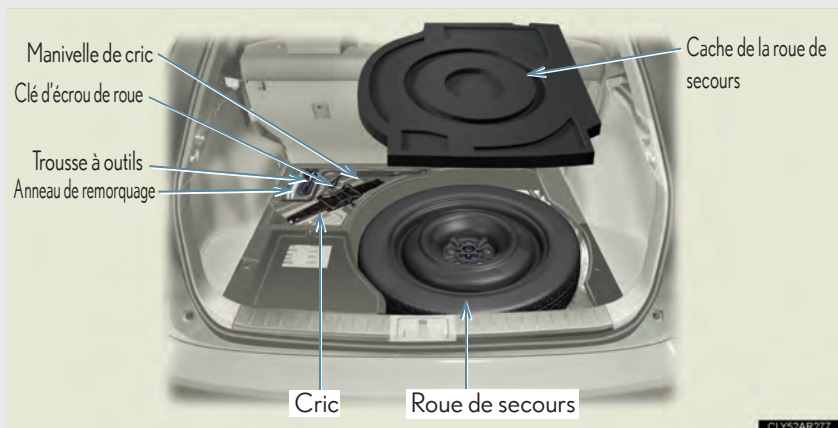
Démontez la roue dont le pneu est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

■ Avant de lever le véhicule avec le cric

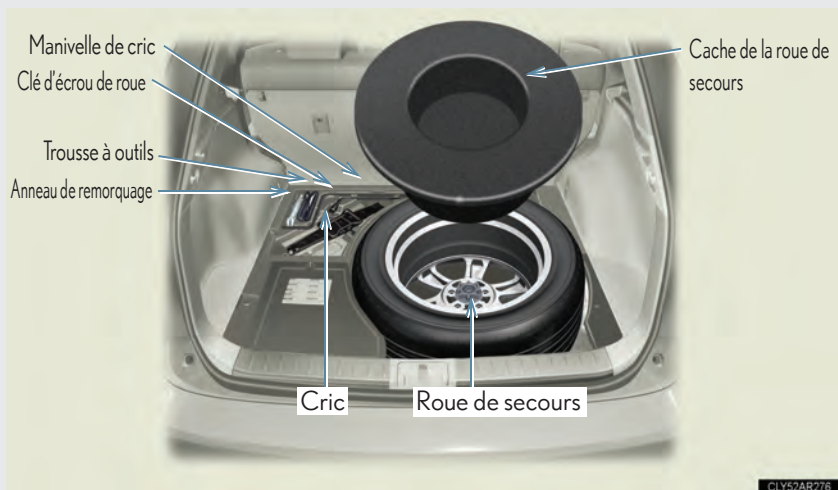
- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier de vitesse sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

■ Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



► Véhicules équipés d'une roue de secours standard



Accès au cric

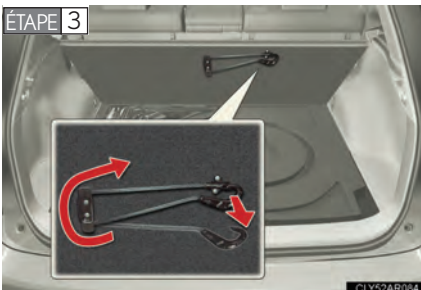
► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



Tirez la poignée vers le haut pour rabattre la partie avant du couvre-plancher.

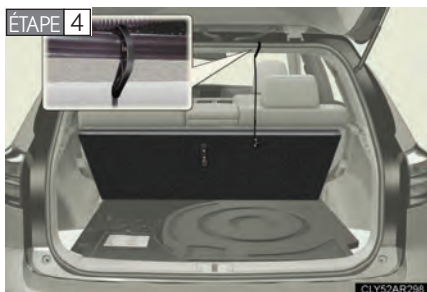


Relevez le couvre-plancher rabattu.



Tirez sur le crochet attaché pour déployer le cordon.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

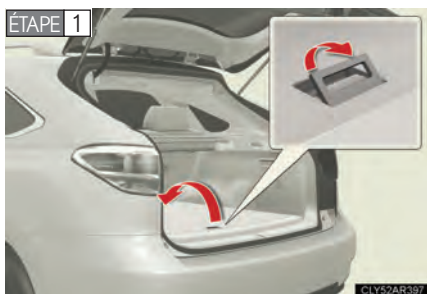


Utilisez le crochet pour fixer le couvre-plancher comme indiqué sur la figure.



Retirez le cric après avoir retiré le crochet.

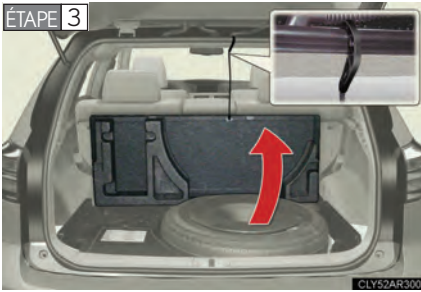
► Véhicules équipés d'une roue de secours standard



Tirez la poignée vers le haut pour rabattre la partie avant du couvre-plancher.



Tirez sur le crochet attaché pour déployer le cordon.



Utilisez le crochet pour fixer le couvre-plancher comme indiqué sur la figure.



Retirez le cric après avoir retiré le crochet.

Sortie de la roue de secours

ÉTAPE 1 Soulevez le couvre-plancher. (Voir "Accès au cric" pour plus de détails.)

ÉTAPE 2 Enlevez le cache de la roue de secours.

ÉTAPE 3 Desserrez l'écrou de maintien central de la roue de secours.

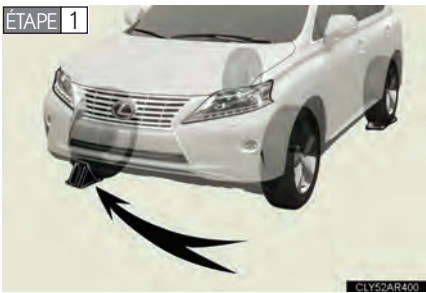
► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



► Véhicules équipés d'une roue de secours standard



Remplacement d'un pneu crevé



Calez les roues.

Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière le pneu arrière droit
	Côté droit	Derrière le pneu arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant le pneu avant droit
	Côté droit	Devant le pneu avant gauche

ÉTAPE 2



Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

ÉTAPE 3



Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

ÉTAPE 4



Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

ÉTAPE 5

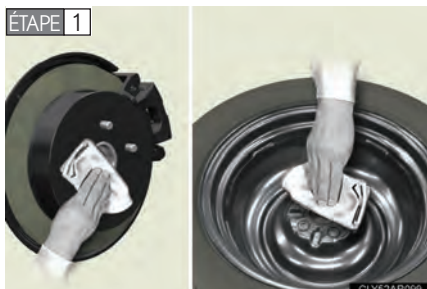


Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'enrayer la surface.

Montage de la roue de secours

ÉTAPE 1

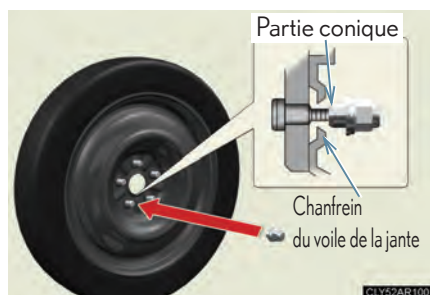


Nettoyez les portées de la roue de toute présence de boue ou de corps étrangers.

La présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

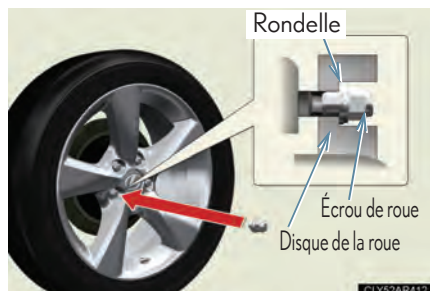
ÉTAPE 2 Montez la roue de secours et vissez légèrement chaque écrou de roue à la main à peu près jusqu'au même point.

► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte

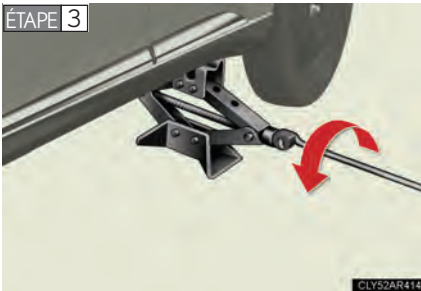


Serrez les écrous jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

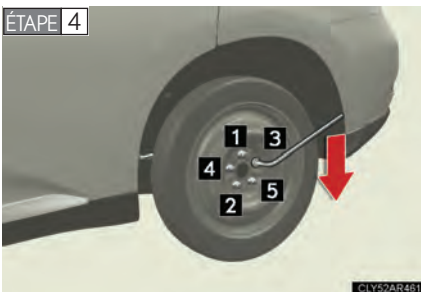
► Véhicules équipés d'une roue de secours standard



Serrez les écrous jusqu'au contact des rondelles avec la jante.



Reposez le véhicule au sol.



Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

ÉTAPE 5 Rangez la roue crevée, le cric et tous les outils.

■ La roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur son flanc. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage des pneus de la roue de secours compacte. (→P. 893)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.

ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

■ Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 746)

ATTENTION

■ Utilisation du cric

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
Ne pas l'utiliser sur d'autres véhicules, et ne pas utiliser d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne laissez pas tourner le système hybride et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

ATTENTION

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre:

- Ne touchez pas aux voiles de jante, ni à la zone située autour des freins immédiatement après que le véhicule ait roulé.

Quand le véhicule a roulé, les voiles de jantes et la zone située autour des freins sont extrêmement chauds. Si vous effleurez ces zones avec une quelconque partie de votre corps alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.

- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.

- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

- Ne jamais mettre d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous.

L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue, entraînant un endommagement du boulon ou voiles de jante. De plus, l'huile ou la graisse risque d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue, avec pour conséquence un risque d'accident grave. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).

- Lors de la pose d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.

- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons (filets) ou de leur logement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

■ Remplacement d'une roue crevée sur les véhicules équipés d'un hayon à commande électrique

Dans les cas tels qu'un changement de pneu, assurez-vous de mettre sur arrêt le commutateur principal de commande électrique du hayon (→P. 84). À défaut, vous risquez de mettre involontairement le hayon en mouvement, en touchant accidentellement le bouton de commande électrique du hayon, et de vous faire pincer les doigts et les mains.

! ATTENTION

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Évitez les accélérations soudaines, les changements de direction brusques, les freinages soudains et les opérations de changements de vitesse pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- Système ABS et aide au freinage
- VSC
- TRAC
- VDIM
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- Système de navigation (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)
- Système de sécurité de pré-collision (sur modèles équipés)

Par ailleurs, non seulement le système suivant peut ne pas être complètement opérationnel, mais il peut même influencer de manière négative sur les composants du groupe motopropulseur:

- Système 4 roues motrices (sur modèles équipés)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Autrement, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Ne roulez pas avec un pneu crevé**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu crevé.

Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne fixez pas de chaînes sur la roue de secours compacte.

Les chaînes peuvent endommager la carrosserie du véhicule et nuire à la conduite.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les jantes, les pneus ou les valves et l'émetteur d'avertissement de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Lexus, car les valves et l'émetteur d'avertissement de la pression de gonflage peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Lexus ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. (→P. 746)

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure préconisée:

■ **Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P. 198)**

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 866)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système d'anti-démarrage. (→P. 136)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système d'anti-démarrage.
- Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 862)

■ **Les éclairages intérieurs et les feux avant éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.**

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 868)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ Les éclairages intérieurs et les feux avant ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées.
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 868)

Consultez votre concessionnaire Lexus si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le bouton "POWER" fonctionne normalement:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesse sur P.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER" pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si le levier de vitesse est bloqué sur P

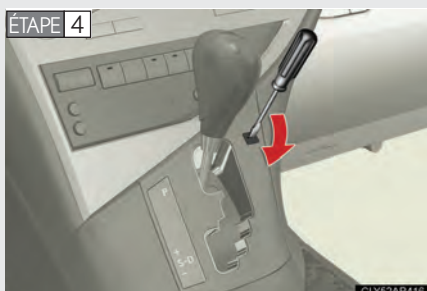
Si le levier de vitesse est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du levier (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du levier de vitesse). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus dans les plus brefs délais.

Les étapes suivantes peuvent être utilisées comme mesures d'urgence pour vous assurer que le levier de vitesse peut être basculé:

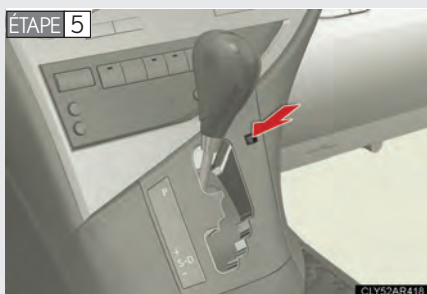
ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.



Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou équivalent.



Enfoncez le bouton de déverrouillage de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesse tant que vous appuyez sur le bouton.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si vous perdez vos clés

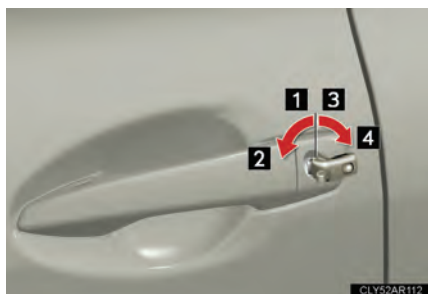
Votre concessionnaire Lexus est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés Lexus d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé livrée avec le véhicule et le numéro gravé sur la languette qui l'accompagne.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P. 68), ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes et fonctions asservies à la clé



Utilisez la clé conventionnelle (→P. 57) pour pouvoir effectuer les opérations suivantes (porte conducteur uniquement):

- 1** Verrouille toutes les portes
- 2** Ferme les vitres et le toit ouvrant (tournez et gardez la position)
- 3** Déverrouille la porte

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

- 4** Ouvre les vitres et le toit ouvrant (tournez et gardez la position)

Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Assurez-vous que le levier de vitesse est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein.



Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Lexus avec le bouton "POWER".

Si vous ouvrez ou fermez une porte après avoir mis la clé en contact avec le bouton, le système indique par une alarme sonore que la fonction de démarrage ne peut pas détecter la clé électronique.



ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton "POWER" dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, tout en gardant le pied sur la pédale de frein.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de fonctionner, consultez votre concessionnaire Lexus.

■ Démarrez le système hybride

Mettez le levier de vitesse sur P et appuyez sur le bouton "POWER" comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée.

(→P. 763)

■ Sélection des différents modes du bouton "POWER"

Dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement de la sonnerie, relâchez la pédale de frein et enfoncez le bouton "POWER".

Le système hybride ne démarre pas et le mode change à chaque pression sur le bouton. (→P. 199)

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride malgré la décharge complète de la batterie 12 V du véhicule.

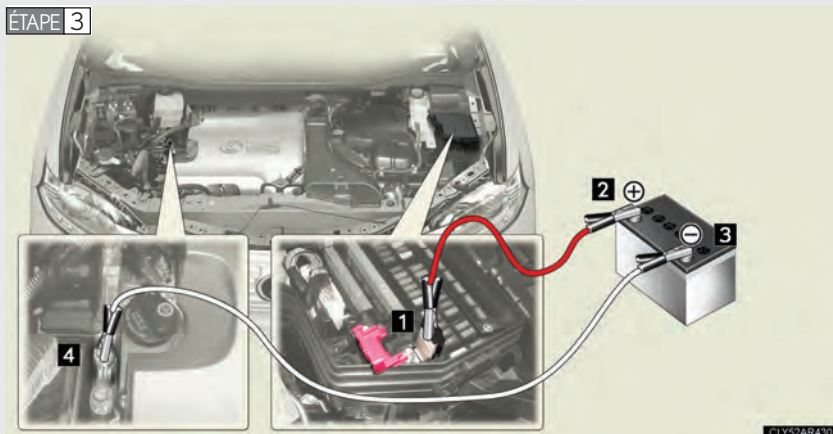
Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Lexus ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Ouvrez le capot et retirez l'habillage du compartiment moteur.
(→P. 726)

ÉTAPE 2 Retirez le couvercle de la boîte à fusibles et ouvrez le cache de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire.

ÉTAPE 3



Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

- 1** Branchez une pince du câble de démarrage positif à la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire de votre véhicule
- 2** Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule
- 3** Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule

4 Branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif sur un point métallique fixe non peint éloigné de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et de toute autre pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

ÉTAPE 4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

ÉTAPE 5 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le bouton "POWER" en mode arrêt.

ÉTAPE 6 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE.

ÉTAPE 7 Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Lexus. Si le témoin ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Lexus.

ÉTAPE 8 Une fois le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Lexus, dans les plus brefs délais.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les feux avant et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non nécessaires lorsque vous roulez longtemps à vitesse réduite, pour cause d'embouteillage par exemple.

■ Lorsque la batterie 12 V est déchargée ou retirée

- Le hayon à commande électrique doit être initialisé. (→P. 928)
- Le système hybride risque de ne pas démarrer. (→P. 741)
- Assurez-vous que la clé n'est pas à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V. La clé peut être enfermée à l'intérieur du véhicule lorsque l'alarme est activée. (→P. 142)

■ Recharge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Cela tient à l'effet de décharge naturel et à la présence de consommateurs électriques constamment sous tension. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connectée à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tel que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée avec de l'eau et veillez à recevoir des soins médicaux.
Humectez avec une éponge ou un linge humide jusqu'à ce que vous puissiez consulter un médecin.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

ATTENTION

■ Après avoir rechargé la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par votre concessionnaire Lexus. Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

→P. 743

NOTE

■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les motoventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement.

■ Évitez de provoquer des courts-circuits

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, respectez bien les précautions suivantes:

- Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage aux bonnes bornes.
- Veillez à ne pas faire contact entre les extrémités du câble de démarrage utilisé pour les bornes "+" et les surfaces en métal nu, quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les bornes "+" et "-" des câbles de démarrage.

■ Précautions avec la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire

La borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule en cas d'urgence. Elle ne peut pas être utilisée pour démarrer avec des câbles un autre véhicule.

Lorsque le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- Le message "SURCHAUFFE DU MOTEUR" s'affiche à l'écran multifonctionnel:
Le moteur peut être en surchauffe.
- "SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE" est affiché sur l'écran multifonctionnel:
Un composant du système hybride, tel que le module de commande de puissance ou un moteur électrique (moteur de traction), est peut-être en surchauffe.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

■ Si le message "SURCHAUFFE DU MOTEUR" s'affiche à l'écran multifonctionnel

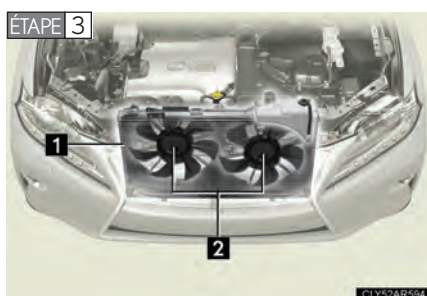
ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.

ÉTAPE 2 Si vous voyez de la vapeur:

Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

Soulevez le capot avec précaution.

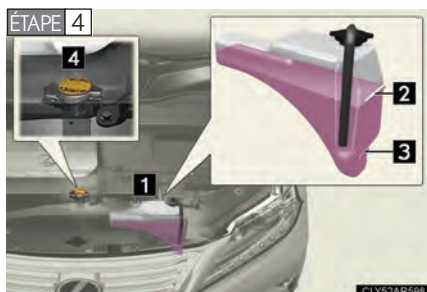


Une fois la température du système hybride suffisamment abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier la présence de fuites.

1 Radiateur

2 Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Lexus.



Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir.

1 Réservoir

2 Repère "FULL"

3 Repère "LOW"

4 Bouchon du radiateur

ÉTAPE 5



Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement. (→P. 726)

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau en cas d'urgence.



ÉTAPE 6

Démarrez le système hybride et allumez le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement fonctionnent et pour rechercher des fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les tuyaux.

Les ventilateurs fonctionnent lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs sont en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée.

(Les ventilateurs peuvent ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro).

ÉTAPE 7

Si les ventilateurs ne fonctionnent pas:

Arrêtez le moteur immédiatement et contactez votre concessionnaire Lexus.

Si les ventilateurs sont en marche:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Lexus le plus proche.

■ Si le message “SURCHAUFFE DU SYSTEME HYBRIDE” s’affiche à l’écran multifonctionnel



Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr.

Assurez-vous que l’orifice du refroidisseur d’huile n’est pas bloqué par de la crasse ou tout autre corps étranger. Si ni l’orifice, ni le message ne disparaît quelques instants après avoir nettoyé l’orifice, passez à ÉTAPE 2.

ÉTAPE 2 Laissez le moteur tourner et ouvrez le capot avec précaution.

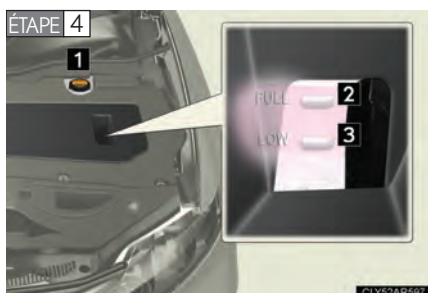


Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier la présence de fuites.

1 Radiateur

2 Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Lexus.



Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu’il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir.

1 Réservoir

2 Repère “FULL”

3 Repère “LOW”



Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau en cas d'urgence.

ÉTAPE 6 Démarrez le système hybride et regardez l'écran multifonctionnel.

Si le message ne s'affiche pas:

Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Lexus.

Si le message ne s'affiche pas:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Lexus le plus proche.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter un accident ou des blessures pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures, par exemple des brûlures.
- Après que le système hybride a été mis sur arrêt, vérifiez que le témoin du bouton "POWER" et que le témoin "READY" sont éteints.
Lorsque le système hybride est en marche, le moteur thermique est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou le ventilateur de refroidissement peut soudainement fonctionner même si le moteur thermique s'arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que les ventilateurs, car vos doigts ou des vêtements (en particulier les cravates, les écharpes ou un cache-nez) peuvent s'y coincer, entraînant de graves blessures.
- N'ouvrez pas le bouchon de radiateur alors que le radiateur et le système hybride sont chauds.
Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

NOTE

■ **Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance**

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance.

Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, ajoutez-le doucement. Si vous versez trop vite le liquide froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ **Pour éviter d'abîmer la tablette**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additifs de refroidissement.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

- ÉTAPE 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesse sur P.
- ÉTAPE 2 Retirez la boue, la neige ou le sable accumulé autour des roues avant.
- ÉTAPE 3 Placez des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
- ÉTAPE 4 Redémarrez le système hybride.
- ÉTAPE 5 Placez le levier de vitesse en position D ou R, puis relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

■ Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule



Appuyez sur le bouton de désactivation du VSC pour désactiver le TRAC.

ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule en le poussant en avant et en arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesse

Veillez à ne pas changer la position du levier de vitesse lorsque vous avez enfoncé la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez et provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la transmission hybride et autres composants

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

ÉTAPE 1 Appuyez progressivement sur la pédale de frein avec les deux pieds, puis enfoncez-la fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesse sur N.

► Si le levier de vitesse est bloqué sur N

ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le système hybride.

► Si le levier de vitesse est bloqué sur une autre position que N

ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

ÉTAPE 4



Enfoncez et maintenez pendant au moins 2 secondes, ou enfoncez brièvement au moins 3 fois

CLY52AR465

Pour arrêter le système hybride, appuyez longuement sur le bouton "POWER" pendant au moins 2 secondes ou plus, ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite.

ÉTAPE 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.



ATTENTION

■ **Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule**

La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.).....	884
Informations sur le carburant.....	896
Informations sur les pneus	900

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	914

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser	928

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

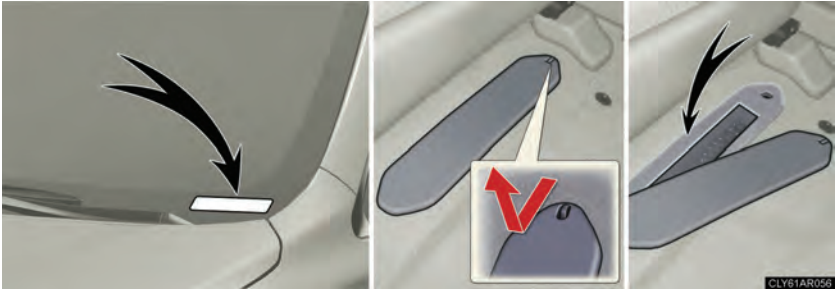
Longueur totale		187,8 in. (4770 mm)
Largeur totale		74,2 in. (1885 mm)
Hauteur totale *1		66,3 in. (1685 mm) *2 66,7 in. (1695 mm) *3 67,9 in. (1725 mm) *4
Empattement		107,9 in. (2740 mm)
Bande de roulement	Avant	64,2 in. (1630 mm)
	Arrière	64,0 in. (1625 mm)
Charge utile du véhicule (occupants + bagages)		► 2 roues motrices 825 lb. (370 kg) ► 4 roues motrices 885 lb. (400 kg)
Poids nominal remorqué (Poids remorque + charge) *5		3500 lb. (1588 kg)

- *1: Véhicules à vide
- *2: Véhicules sans antenne de toit et rails de toit
- *3: Véhicules avec antenne de toit mais sans rails de toit
- *4: Véhicules avec rails de toit
- *5: Modèles à 4 roues motrices avec équipement de remorquage uniquement

Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identification légale de votre véhicule. Ce numéro constitue l'identification première de votre Lexus. Il figure sur les documents d'immatriculation du véhicule.

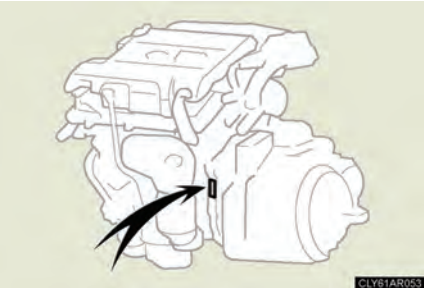


Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord. Sur certains modèles, ce numéro est également estampé sous le siège du passager avant.



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

■ Numéro du moteur



Le numéro de moteur est frappé sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

Moteur

Modèle	2GR-FXE
Type	6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 3,27 in. (94,0 × 83,0 mm)
Cylindrée	210,9 cu.in. (3456 cm ³)
Tension de la courroie de distribution	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	91 (indice d'octane recherche 96) ou plus
Capacité du réservoir de carburant (référence)	17,1 gal. (65 L, 14,2 Imp. gal.)

Moteur électrique (Moteur de traction)

► Avant

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	123 kW
Couple maximal	247 ft•lbf (335 N•m, 34,2 kgf•m)

► Arrière (modèles à 4 roues motrices)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	50 kW
Couple maximal	103 ft•lbf (139 N•m, 14,2 kgf•m)

Batterie hybride (batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal hydrure
Tension	9,6 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	30 modules
Tension totale	288 V

Circuit de graissage

Contenance d'huile (Référence — de vidange et remplissage*)	
Avec filtre	6,4 qt. (6,1 L, 5,4 Imp. qt.)
Sans filtre	6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)

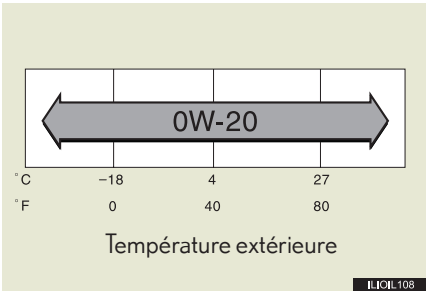
*: La capacité d'huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Lexus utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Lexus "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20



L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses soutenues ou soumis à de fortes charges.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification International Lubricant Specification and Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.



Système de refroidissement

Capacité	
Moteur thermique	12,0 qt. (11,4 L, 10,0 Imp. qt.) 12,4 qt. (11,7 L, 10,3 Imp. qt.)*
Module de commande de puissance	2,0 qt. (1,9 L, 1,7 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

*: Avec équipement de remorquage

Système d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO FK20HR11
Espace	0,043 in. (1,1 mm)

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu aux électrodes.

Circuit électrique

Batterie 12 V	
Tension à vide* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V Entièrement chargée 12,2 — 12,4 V À moitié chargée 11,8 — 12,0 V Déchargée (*: Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du système hybride et extinction de tous les éclairages)
Intensités de charge	5 A max.

Boîte-pont hybride

Capacité de liquide*	► Avant 4,9 qt. (4,6 L, 4,0 Imp. qt.) ► Arrière (modèles à 4 roues motrices) 1,9 qt. (1,8 L, 1,6 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS»

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence. S’il est nécessaire d’effectuer une vidange, contactez votre concessionnaire Lexus.

 NOTE

■ Type d’huile pour transmission hybride

L’utilisation d’un liquide de transmission autre que “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS» risque de finir par détériorer la transmission hybride de votre véhicule.

Freins

Battement de la pédale ^{*1}	3,9 in. (99 mm) Min.
Jeu de la pédale	0,04 — 0,08 in. (1 — 2 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement ^{*2}	7 — 10 clics
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

^{*1}: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 112 lbf (500 N, 51 kgf), système hybride en fonction

^{*2}: Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 67,5 lbf (300 N, 31 kgf)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et jantes

► Type A

Dimensions des pneus	P235/60R18 102V, T165/90D18 107M (secours)
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² or bar)
Dimension des jantes	18 × 7 1/2J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type B

Dimensions des pneus	P235/60R18 102V
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar)
Dimension des jantes	18 × 7 1/2J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type C

Dimensions des pneus	P235/55R19 101V, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Conduite en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar)* Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar)* Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² or bar) *: Aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h), dans les pays où de telles vitesses sont autorisées par la loi, ajouter 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm ² or bar) aux pneus. Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	19 × 7 1/2J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type D

Dimensions des pneus	P235/55R19 101V
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Conduite en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² or bar) Pour rouler à vitesse soutenue, au-delà de 100 mph (160 km/h), dans les pays où de telles vitesses sont autorisées par la loi, ajoutez 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm ² or bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	19 × 7 1/2J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Feux avant	9005	60	A
	Feux de route *1			
	Feux de route *2			
	Feux de croisement (ampoules halogène)			
	Feux de croisement (ampoules à décharge)			
	Clignotants avant	7444NA	28/8	E
	Feux de position	—	5	F
	Feux antibrouillard avant	—	19	G
	Feux de position latéraux arrière	—	5	F
	Clignotants arrière	—	21	E
Intérieur	Feux de recul	921	16	F
	Éclairages extérieurs de sol	—	5	F
	Éclairages de courtoisie	—	8	F
	Éclairages intérieurs avant	—	5	F
	Éclairages intérieurs arrière	—	8	F
	Éclairages du coffre	—	5	F
	Éclairages de courtoisie sur les portes	—	5	F
	Éclairages de plancher	—	3,8	F

*1: Véhicules équipés de feux avant à halogène ou à décharge

*2: Véhicules équipés de feux avant à LED

A: Ampoules halogènes HB3

C: Ampoule halogène H11

E: Ampoules à culot poussoir (ambre)

G: Ampoules halogènes H16

B: Ampoules halogènes H9

D: Ampoules à décharge D4S

F: Ampoules à culot poussoir (transparentes)

Caractéristiques techniques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Informations sur le carburant

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb pour votre véhicule.

Utilisez du supercarburant sans plomb d'indice d'octane 91 (indice d'octane recherche 96) ou supérieur afin d'optimiser les performances de votre moteur. Si vous ne trouvez pas d'essence à 91 d'octane, vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb d'indice d'octane 87 au minimum (indice d'octane recherche 91). L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 91 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance des cognements peut conduire à endommager le moteur; remédiez-y en effectuant un ravitaillement en carburant avec de l'essence sans plomb à indice d'octane plus élevé.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre Lexus est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Lexus.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne des problèmes de conduite avec votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Lexus.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles américains, européens et japonais ont développé une norme de qualité des carburants, baptisée World-Wide Fuel Charter (WWFC, Charte universelle sur l'essence), ayant vocation à s'appliquer à l'échelon mondial.
- La WWFC classe les carburants en quatre catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air en militant pour une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client via l'amélioration des performances.

■ Lexus recommande d'utiliser des carburants contenant des additifs détergents

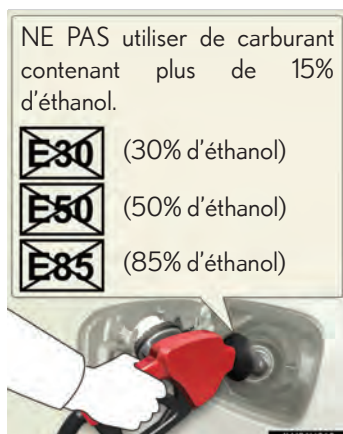
- Lexus recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en respectant le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Lexus recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des additifs détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité avec additifs détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

■ Lexus recommande d'utiliser des carburants propres

Les essences à combustion plus propre, dont fait partie l'essence reformulée obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (éther méthyl-tert butylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Lexus recommande d'utiliser au choix une essence propre ou une essence reformulée convenablement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

■ Lexus déconseille les essences mélangées



- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol.
N'utilisez PAS un poly carburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).

- Si vous utilisez l'essence-alcool avec votre Lexus, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Lexus DÉCONSEILLE l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ Lexus déconseille les essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Lexus DÉCONSEILLE l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'en être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé au combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Lexus pour l'entretien.

 NOTE

■ Avertissement sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système de contrôle des émissions.
- N'utilisez pas d'essence-alcool autre que celle indiquée ici.
Une autre essence-alcool peut endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué ici est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ Problèmes d'agrément de conduite liés au carburant

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de conduite (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de cliquetis, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ Lors du ravitaillement avec de l'essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

6-1. Caractéristiques techniques

Informations sur les pneus

Symboles courants des pneus

► Pneu standard

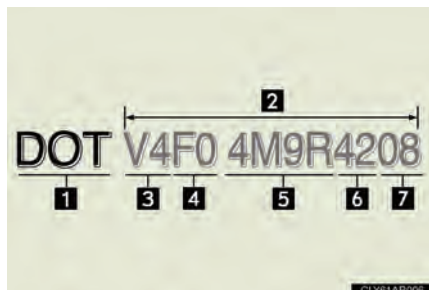


► Roue de secours compacte



- 1** Dimension du pneu (→P. 903)
- 2** DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 902)
- 3** Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P. 744)
- 4** Composition de la carcasse du pneu et matériaux utilisés
On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment la structure du pneu.
- 5** Pneus à carcasse radiale ou diagonale
Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.
- 6** TUBELESS ou TUBE TYPE
Un pneu TUBELESS est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus TUBE TYPE comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.
- 7** Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 749)
- 8** Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 893)
Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.
- 9** Niveau de qualité uniforme des pneumatiques
Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneumatiques".
- 10** Pneu d'été ou pneu toutes-saisons (→P. 749)
Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention "M+S" est un pneu été.
- 11** "TEMPORARY USE ONLY" (→P. 855)
Une roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

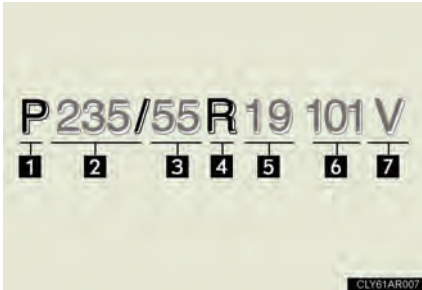


- 1 Marquage DOT*
- 2 Numéro d'identification du pneu (TIN)
- 3 Marque d'identification du fabricant du pneu
- 4 Code de dimension du pneu
- 5 Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- 6 Semaine de fabrication
- 7 Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

■ Informations de dimension typiques du pneu



L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment pour les pneus.

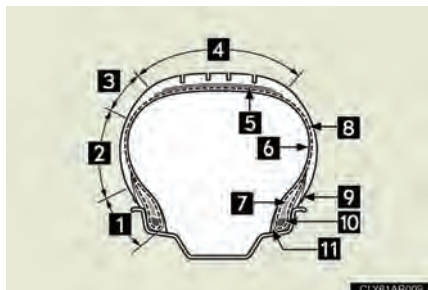
- 1** Utilisation du pneu
(P = Voiture de tourisme,
T = Utilisation temporaire)
- 2** Largeur de section (en millimètres)
- 3** Rapport d'aspect
(rapport entre hauteur du pneu et largeur de section)
- 4** Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)
- 5** Diamètre de la jante (en pouces)
- 6** Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
- 7** Indice de vitesse
(un caractère alphabétique avec une lettre)

■ Dimensions du pneu



- 1** Largeur de section
- 2** Hauteur de pneu
- 3** Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu



- 1 Talon
- 2 Flanc
- 3 Épaule
- 4 Bande de roulement
- 5 Courroie
- 6 Calandrage intérieur
- 7 Gomme de renfort
- 8 Carcasse
- 9 Segment de jante
- 10 Tringles
- 11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration of the U.S. Department of Transportation.

Elle renseigne les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Lexus sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre revendeur Lexus pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences de Sécurité Fédérale, en plus de ces indices. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA
Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (x1,5) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.

Toutefois, la performance relative des pneus dépend de leurs conditions réelles d'utilisation, et peut s'éloigner de façon significative de la norme en raison des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, les revêtements de route et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

La classe C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des voitures de tourisme doivent satisfaire conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109, applicable aux véhicules automobiles.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: les indices thermiques de ce pneu sont calculés pour un pneu convenablement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une surchauffe et éventuellement d'une défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après stationnement
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission hybride, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1 [*] suivant

6-1. Caractéristiques techniques

Termes liés aux pneus	Signification
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées est de plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard qu'elles remplacent, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, y compris les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie renforcée 12 V et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon de pneu
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	La charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) le nombres de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par deux

Termes liés aux pneus	Signification
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fil formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile

Termes liés aux pneus	Signification
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux sculptures voisines de la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu TUBELESS et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Décollement du revêtement intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Le flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement lors de la pause
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant et principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée

Termes liés aux pneus	Signification
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale admissible	Pression maximale de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules particuliers, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut du véhicule (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz ou le liquide supportant la charge

6-1. Caractéristiques techniques

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées allant jusqu'au talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection non comprises
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, Nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences. La programmation de ces préférences peut être réalisée par votre concessionnaire Lexus.

Il vous est également possible de personnaliser vous-même certaines fonctions du véhicule avec les boutons de menu de l'écran multifonctionnel, l'écran du système de navigation et l'écran du système audio à affichage sur écran.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Lexus pour en savoir plus.

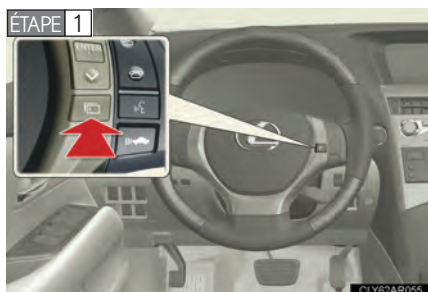
Personnalisation des fonctions du véhicule

Il vous est possible de personnaliser certaines fonctions du véhicule avec les boutons de menu de l'écran multifonctionnel. *

*: Pour les instructions de personnalisation des fonctions du véhicule avec l'écran du système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Pour les instructions de personnalisation des fonctions à l'aide de l'écran du système audio à affichage sur écran: →P. 376

Pour personnaliser les fonctions du véhicule, veuillez à le stationner en lieu sûr, avec le levier de vitesse sur P et le frein de stationnement serré.

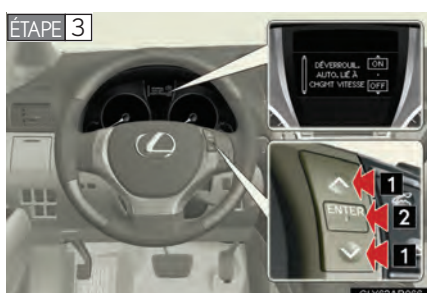


Appuyez longuement sur le bouton de menu de l'écran multifonctionnel pour passer en mode de personnalisation.



1 Appuyez sur le bouton “^” ou “v” pour sélectionner l’élément à personnaliser.

2 Appuyez sur le bouton “ENTER” pour confirmer.



1 Appuyez sur le commutateur “^” ou “v” afin de sélectionner les paramètres désirés pour l’élément à personnaliser.

2 Appuyez sur le bouton “ENTER” pour confirmer.

Une fois la personnalisation terminée, appuyez sur le bouton de menu pour fermer l’écran de personnalisation.

Fonctions personnalisables

- ❶ Véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran: Paramètres qui peuvent être modifiés à l'aide du système audio à affichage
 - ❷ Véhicules équipés d'un système audio à affichage: Réglages modifiables avec les boutons de l'écran multifonctionnel
 - ❸ Véhicules équipés d'un système de navigation: Paramètres qui peuvent être modifiés à l'aide de l'écran du système de navigation
 - ❹ Véhicules équipés d'un système de navigation: Réglages modifiables avec les boutons de l'écran multifonctionnel
 - ❺ Véhicules dépourvus d'un système audio à affichage sur écran et d'un système de navigation: Réglages modifiables avec les boutons de l'écran multifonctionnel
 - ❻ Réglages modifiables par votre concessionnaire Lexus
- Définition des symboles: O = Disponible, – = Non disponible

► Verrouillage des portes (→P. 78, 865)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Déverrouillage avec une clé	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les autres en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	–	–	○	–	–	○
Verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse	Arrêt	Marche	○	–	○	–	○	○
Verrouillage de toutes les portes à la mise du levier de vitesse sur une autre position que P	Marche	Arrêt	○	–	○	–	○	○
Déverrouillage de toutes les portes à la mise du levier de vitesse sur P	Marche	Arrêt	○	–	○	–	○	○
Déverrouillage de toutes les portes à l’ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche	○	–	○	–	○	○

► Système d'accès mains libres avec démarrage à bouton-poussoir et la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 61, 75)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Volume de sonnerie de fonctionnement	Niveau 7	Arrêt à niveau 6	○	–	○	–	○	○
Confirmation de fonctionnement (signal sonore)	Marche	Arrêt	○	–	○	–	○	○
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	○	–	○	–	○	○
Sonnerie d'avertissement de porte ouverte	Marche	Arrêt	–	–	–	–	–	○
Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	Arrêt	○	–	○	–	○	○
		30 secondes						
		120 secondes						
Déverrouillage intelligent des portes	Porte du conducteur	Toutes les portes	○	–	○	–	○	○
Système d'accès mains libres avec bouton-poussoir de démarrage	Marche	Arrêt	○	–	○	–	○	○

► Commande électrique du hayon (→P. 82)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Manœuvre d'ouverture du hayon à commande électrique avec le bouton de mécanisme d'ouverture du hayon	Marche	Arrêt	–	–	–	–	–	○

► Clé à télécommande sans fil (→P. 75)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Manœuvre de déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les autres en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	○	–	○	–	○	○
Fonction "Panique"	Marche	Arrêt	–	–	–	–	–	○

► Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 240)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Temps écoulé avant que les feux avant s'éteignent	30 secondes	Arrêt						
		60 secondes	○	–	○	–	○	○
		90 secondes						
Sensibilité du capteur de luminosité	Standard	De -2 à 2	○	–	○	–	○	○
Signal sonore de rappel d'éclairage	Marche	Arrêt	–	–	–	–	–	○
Système d'éclairage de jour (sauf le Canada)	Marche	Arrêt	○	–	○	–	○	○

► Éclairages(→P. 646)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Temporisation à l'extinction des éclairages intérieurs	15 secondes	7,5 secondes	○	-	○	-	○	○
		30 secondes						
Temporisation d'extinction des éclairages extérieurs	15 secondes	7,5 secondes	○	-	○	-	○	○
		30 secondes						
Fonctionnement portes déverrouillées	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	○
Fonctionnement après mise sur arrêt du bouton "POWER"	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	○
Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique sur soi	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	○
Commande par télécommande de verrouillage centralisé de l'éclairage extérieur lorsqu'il fait sombre	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	○

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Sensibilité du capteur de lumière ambiante utilisée pour baisser l'intensité des éclairages des instruments, etc.	Standard	De -2 à 2	O	-	O	-	-	O
Sensibilité du capteur de lumière ambiante utilisée pour augmenter l'intensité des éclairages des instruments, etc.	Standard	De -2 à 2	O	-	O	-	-	O
Commande d'éclairage intérieur	Marche	Arrêt	O	-	O	-	O	O
Commande d'éclairage extérieur	Marche	Arrêt	O	-	O	-	O	O
Éclairages du levier de vitesse	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	O

► Rappel de ceinture de sécurité (→P. 816)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Rappel sonore de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	O

► Système de climatisation automatique (→P. 381, 390)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Opération de la touche auto de la climatisation	Auto	Manuel	O	-	O	-	-	O
Sensibilité du capteur des gaz d'échappement	Standard	De -3 à 3	O	-	O	-	-	O

► Mémorisation de la position de conduite (→P. 101)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Mouvement du siège conducteur à la descente du véhicule (sur certains modèles)	Plein	Arrêt	O	-	O	-	O	O
		Partiel						
Sélection de l'affectation au système d'accès assisté de toutes les portes ou uniquement de la porte du conducteur	Porte du conducteur	Toutes les portes	-	-	-	-	-	O

► Compteur (→P. 219)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Témoin ÉCO	On (s'allume/ s'éteint en fonction des conditions de conduite)	On (allumé)	-	○	-	○	○	○
		Off (éteint)						
Témoin SPORT	Marche	Arrêt	-	○	-	○	○	○

► Lève-vitres électriques (→P. 123)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	○
Ouverture asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	○
Signal sonore d'ouverture asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	-	-	-	-	-	○

► Toit ouvrant (→P. 127)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	Marche	Arrêt	–	–	–	–	–	O
Ouverture asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	–	–	–	–	–	O
Manœuvre des composants asservie à l'utilisation de la clé conventionnelle	Coulissement seulement	Basculement seulement	–	–	–	–	–	O
Manœuvre asservie à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé	Coulissement seulement	Basculement seulement	–	–	–	–	–	O

Caractéristiques techniques du véhicule

► Système intuitif d'aide au stationnement (→P. 277)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés	1	2	3	4	5	6
Volume du signal sonore	3	De 1 à 5	☐	–	☐	–	–	☐
Distance de détection des capteurs centraux avant	Loin	Près	☐	–	☐	–	–	☐
Distance de détection des capteurs centraux arrière	Loin	Près	☐	–	☐	–	–	☐
Réglage de l’affichage (lorsque le système intuitif d’aide au stationnement est en fonction)	Tous les capteurs affichés	Aucun capteur affiché	☐	–	☐	–	–	☐

Écran multifonctionnel (→P. 228)

Réglages modifiables avec les boutons de l’écran multifonctionnel

Langues disponibles	Anglais, français et espagnol
Unités disponibles	miles (MPG), km (km/L), km (L/100 km)

■ Dans les situations suivantes, le mode de personnalisation est automatiquement désactivé.

- Un message d'avertissement apparaît après que l'écran de mode de personnalisation s'est affiché.
- Le bouton "POWER" est mis sur arrêt.
- Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.

 ATTENTION

■ **Précautions pendant la personnalisation**

Le système hybride devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) dangereux risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

 NOTE

■ **Pendant la personnalisation**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser

Après tout débranchement/rebranchement de la batterie de servitude (12 V) ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement.

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Hayon à commande électrique	• Après le rebranchement ou le changement de la batterie 12 V • Après le changement d'un fusible	P. 82
Données d'entretien (États-Unis uniquement)	Après avoir effectué l'entretien	P. 712
Système d'avertissement de pression des pneus	• En cas de permutation des roues • Lorsque vous modifiez la pression de gonflage des pneus (pour cause de vitesse de croisière plus rapide ou de chargement du véhicule, etc.) • Lorsque vous changez de taille de pneumatiques	P. 745

Index

Liste des abréviations..... 930

Index alphabétique 932

Que faire si... 949

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire" pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-après.

- Système de navigation
- Commandes de climatisation
- Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise
- Système de rétrovision
- Système intuitif d'aide au stationnement
- Système audio/vidéo
- Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Liste des abréviations/acronymes

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
2WD	2 Wheel Drive (2 roues motrices)
4WD	4 Wheel Drive (4 roues motrices)
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
AI-SHIFT	Artificial Intelligence Shift control (Mode de passage intelligent des rapports)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
AWD	All Wheel Drive (4 roues motrices)
BSM	Blind Spot Monitor (Surveillance de l'angle mort)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DISP	Display (Affichage)
ECO	Economy/Ecology (Économie/Écologie)
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
GAWR	Gross Axle Weight Ratings (Poids nominal brut sur essieu)
GCWR	Gross Combination Weight Rating (Poids nominal brut combiné)
GVWR	Gross Vehicle Weight Rating (Poids nominal brut du véhicule)
I/M	Emission Inspection and Maintenance (Entretien et contrôle antipollution)

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant)
LED	Light Emitting Diode (Diode électroluminescente)
MMT	Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Cyclopentadiényle manganèse tricarbonyle)
M + S	Mud and Snow (Boue et neige)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyl-tertbutylique)
OBD	On Board Diagnostics (Système de diagnostic embarqué)
PCS	Pre-Collision System (Système de sécurité de pré-collision)
PWR	Power (Alimentation)
RF	Radio Frequency (Radiofréquence)
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système d'avertissement de pression des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
TWR	Trailer Weight Rating (Poids nominal de remorque)
VDIM	Vehicle Dynamics Integrated Management (Gestion intégrée du comportement du véhicule)
VIN	Vehicle Identification Number (Numéro d'identification du véhicule)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

Index alphabétique

A

A/C*	
Filtre de climatisation	761
Système de climatisation	
automatique*	381, 390
ABS	302
Accès mains libres	75
Accoudoir	673
Affichage	
Écran multifonctionnel	228
Flux d'énergie.....	42
Informations de trajet.....	231
Message d'avertissement.....	825
Affichage de la température	
extérieure*	663
Affichage des informations	
de parcours.....	228
Afficheur tête haute	
Commutateur de réglage de la	
position d'affichage.....	235
Commutateur de réglage du	
contraste d'affichage.....	235
Commutateur principal de	
l'afficheur tête haute.....	235
Aide au démarrage en côte	302
Aide au freinage	302
Alarme	140
Ampoules	
Puissance.....	895
Remplacement.....	786
Antenne	418, 534
Antivol de la colonne	
de direction	201

Appuis-tête

Réglage	106

ATH

Commutateur de réglage de	
la position d'affichage.....	235
Commutateur de réglage du	
contraste d'affichage.....	235
Commutateur principal de	
l'afficheur tête haute	235

Audio Bluetooth®*

Autoradio*

Avertisseur

B

Batterie

Batterie hybride	
(batterie de traction).....	36
Contrôle	737
Préparatifs et contrôles	
pré-hivernaux	337
Si la batterie 12 V du véhicule	
est déchargée.....	868

Boîte à gants

Bougie

Boussole.....

Bouton de verrouillage

des vitres.....	123

Bouton "POWER"

Bouton "SOS"

Bruit sous le véhicule

BSM

C	Capacité de charge totale	335	Nettoyage et entretien	
	Capacité de chargement	335	des ceintures de sécurité	707
	Capot	722	Port de votre ceinture	
	Capteurs d'aide au		de sécurité	108
	stationnement*	277	Prétensionneurs de ceinture	
	Capteurs de l'assistant		de sécurité	110
	de tenue de route	277	Rallonge de ceinture	
	Caractéristiques techniques	884	de sécurité	111
	Carburant		Réglage de la ceinture	
	Capacité	886	de sécurité	109
	Informations	896	Témoin de rappel	816
	Jauge de carburant	219	Chaînes	337
	Ravitaillement en carburant	131	Changeur de CD	
	Type	896	CD	422, 538
	Carte-clé	56	Disque WMA	423, 546
	Casiers auxiliaires	657, 678	MP3	423, 546
	Ceintures de sécurité		Chauffages	
	Automatic locking retractor		Rétroviseurs latéraux*	399
	(Enrouleur de ceinture		Sièges chauffants	671
	de sécurité à blocage		Volant	669
	automatique)	111	Clé à télécommande	
	Comment votre enfant		du verrouillage centralisé	
	doit porter la ceinture		Remplacement de la pile	763
	de sécurité	111	Clé électronique	
	Emergency locking retractor		Si la clé électronique	
	(Enrouleur de ceinture		ne fonctionne pas	
	de sécurité à blocage		normalement	865
	d'urgence)	111		
	Femmes enceintes, utilisation			
	correcte de la ceinture			
	de sécurité	113		
	Installation du siège			
	de sécurité enfant	170		

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Clés

Accès mains libres.....	75
Bouton "POWER".....	198
Clé à télécommande du verrouillage centralisé.....	75
Clé conventionnelle.....	57
Clé électronique.....	56
Clés.....	56
Numéro de clé.....	56
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....	865
Si vous perdez vos clés.....	864

Clignotants

Commutateur.....	215
Puissance.....	895
Remplacement des ampoules.....	786

Clignotants arrière

Puissance.....	895
Remplacement des ampoules.....	786

Clignotants avant

Puissance.....	895
Remplacement des ampoules.....	786

Commande d'ouverture

Capot.....	722
Hayon.....	82
Trappe à carburant.....	131

Commande d'ouverture

de porte de garage.....	682

Commutateur

Bouton de commande de lève-vitre électrique.....	254
Bouton de commande électrique du hayon.....	82
Bouton de désactivation du freinage de pré-collision.....	311
Bouton de menu.....	228
Bouton de verrouillage des vitres.....	123
Bouton ENTER.....	228
Bouton "POWER".....	198
Commande de verrouillage centralisé des portes.....	78
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de la lunette arrière.....	254
Commutateur de feux de détresse.....	804
Commutateur de réglage de la position d'affichage.....	235
Commutateur de réglage du contraste d'affichage.....	235
Commutateur d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace.....	247
Commutateur du volant chauffant.....	669
Commutateur principal de l'afficheur tête haute.....	235

Commutateurs d'éclairage.....	240
Contacteur d'allumage	198
Sélecteur d'antibrouillards	245
Sélecteur de mode de conduite	210
Commutateur d'activation vocale*	474, 614
Commutateur de commande vocale*	474, 614
Commutateur de téléphonie*	474, 614
Compte-tours.....	219
Compteur Commandes d'éclairage du tableau de bord	220
Compteurs	219
Compteur de vitesse.....	219
Condensateur	734
Conduite Conseils de conduite hivernale.....	337
Conseils de rodage	186
Position correcte	144
Précautions relatives aux véhicules utilitaires.....	324
Procédures.....	184
Conduite avec une caravane/remorque.....	341, 361
Conseils de rodage	186
Console de pavillon.....	657
Consommation de carburant.....	50
Contacteur d'allumage	198
Contrôle de la luminosité de l'affichage multifonctionnel	665
Contrôle de la stabilité du véhicule	302
Contrôle des aides électroniques	228
Contrôle I/M	717
Contrôleur audio à affichage Lexus	366
Correcteur automatique d'assiette des feux avant.....	244
Coussins gonflables Conditions de déploiement des coussins gonflables	150
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux.....	150
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideaux	150
Coussins gonflables SRS.....	146
Emplacement des coussins gonflables	146
Modification et mise au rebut des coussins gonflables	159

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Position de conduite	
correcte	144, 155
Précautions à prendre vis-à-vis	
des enfants concernant les	
coussins gonflables	155
Précautions avec les coussins	
gonflables rideaux	155
Précautions concernant les	
coussins gonflables latéraux	155
Précautions d'ordre général	
concernant les coussins	
gonflables	155
Système de classification	
de passager avant	160
Témoin d'avertissement de	
coussin gonflable	814
Coussins gonflables latéraux	146
Coussins gonflables rideaux	146
Cric	
Cric de bord	847
Positionnement du cric	723
Crochets	
Chargement	678
Couche	674
Crochets à vêtements	674
Crochets d'arrimage	678

D Dégivrage*	
Lunette arrière	399
Rétroviseurs latéraux	399
Dégivrage de la lunette	
arrière*	399
Dégivrage des essuie-glaces	
de pare-brise*	401
Dimensions	884
Direction	
Déverrouillage de la colonne	
de direction	201
Direction assistée électrique	302
Direction des feux avant	784
Disque MP3*	423, 546
Disque WMA*	423, 546

E	Éclairage de plancher 646	Éclairages du coffre
	Éclairage du levier de vitesse 646	Commutateur 85
	Éclairages	Puissance 895
	Commande des feux avant..... 240	Éclairages extérieurs de sol
	Commutateur d'éclairage	Éclairages extérieurs de sol 646
	individuel 647	Puissance 895
	Commutateur de feux	Éclairages individuels
	de détresse 804	Commutateur 647
	Commutateur d'éclairage	Éclairages intérieurs
	intérieur 647	Commutateur 647
	Éclairage de courtoisie..... 646	Éclairages intérieurs 646
	Éclairage du coffre à bagages..... 85	Puissance 895
	Éclairage du levier de vitesse..... 646	Écran multifonctionnel
	Éclairages de courtoisie 661	Commutateurs..... 228
	Éclairages de courtoisie	Informations de trajet 231
	sur les portes..... 646	Enregistrements des données
	Éclairages de marchepied..... 646	du véhicule 24
	Éclairages extérieurs de sol..... 646	Enregistreur de bord..... 26
	Levier de clignotant 215	Entrée audio* 453, 602
	Puissance..... 895	Entretien
	Remplacement des	Ceintures de sécurité 707
	ampoules 786	Données d'entretien..... 884
	Sélecteur d'antibrouillards 245	Entretien à faire soi-même 718
	Éclairages de courtoisie	Entretien général..... 712
	Éclairages de courtoisie 661	Extérieur 702
	Puissance..... 895	Intérieur 706
	Éclairages de courtoisie	Prescriptions d'entretien 709
	sur les portes	Entretien à faire soi-même 718
	Éclairages de courtoisie sur	EPS 302
	les portes..... 646	Essuie-glace de lunette arrière..... 254
	Puissance..... 895	Essuie-glaces de pare-brise..... 247
	Éclairages de marchepied 646	Étiquettes de prévention
		contre le vol 143

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

F

Feux antibrouillard	
Commutateur.....	245
Puissance.....	895
Remplacement des ampoules....	786
Feux antibrouillard avant	
Commutateur.....	245
Puissance.....	895
Remplacement des ampoules....	786
Feux avant	
Commutateur.....	240
Précautions concernant les	
feux avant à ampoule à	
décharge.....	801
Puissance.....	895
Remplacement des ampoules....	786
Feux de détresse	
Commutateur.....	804
Feux de position	
Commutateur.....	240
Puissance.....	895
Remplacement des ampoules....	786

Feux de position latéraux	
Commutateur	240
Feux de position latéraux avant	
Remplacement des ampoules....	786
Feux de recul	
Puissance	895
Remplacement des ampoules....	786
Feux de stationnement	
Commutateur	240
Remplacement des ampoules....	786
Fonctions personnalisables	914
Frein	
Frein de stationnement.....	217
Liquide.....	892
Frein de stationnement	217
Fusibles	765

G

Galerie de pavillon	329
Gestion intégrée du	
comportement du véhicule.....	302

H	Habillage du compartiment moteur 726 Hayon Hayon 82 Télécommande du verrouillage centralisé 75 Hayon à commande électrique 82 Huile Huile moteur 727 Huile moteur Capacité 888 Contrôle 727 Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 337	L	Lavage et lustrage 702 Lave-feux avant 257 Lecteur de CD 422, 538 Lève-vitres électriques 123 Levier de vitesse Si le levier de vitesse est bloqué sur P 863 Transmission hybride 207 Lexus Enform avec Safety Connect* Liquide Frein 892 Lave-glace 735 Liquide de refroidissement Liquide de refroidissement moteur 731 Liquide de refroidissement pour module de commande de puissance 731 Liquide de refroidissement moteur Capacité 890 Contrôle 731 Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 337 Liquide de refroidissement pour module de commande de puissance Capacité 890 Contrôle 731 Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 337
I	Identification Moteur 886 Moteur électrique 886 Véhicule 885 Informations sur les pneus Glossaire 907 Niveau de qualité uniforme des pneumatiques 905 Numéro d'identification du pneu 902 Taille 903 Initialisation Systèmes à initialiser 928 iPod* 434, 555		
J	Jantes 759 Jauges 219		

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

M	Manivelle de cric.....	847
	Mémorisation de la position	
	de conduite	101
	Mémorisation de la position	
	du siège.....	101
	Messages d'avertissement	
	Antivol de direction.....	827
	Capot	830
	Correction d'assiette	
	des feux avant.....	827
	Coussins gonflables SRS.....	827
	Direction assistée électrique.....	827
	Entretien de l'huile moteur.....	830
	Frein de stationnement.....	830
	Liquide de lave-glace.....	830
	Niveau de carburant	
	insuffisant	830
	Porte ouverte.....	830
	Pression d'huile de moteur.....	826
	Régulateur de	
	vitesse actif	827, 830
	Surchauffe du moteur.....	830
	Système 4 roues	
	motrices	826, 827, 830,
	Système d'accès mains	
	libres avec bouton-poussoir	
	de démarrage.....	839
	Système de freinage	825
	Système de freinage	
	antiblocage.....	827
	Système de sécurité	
	de pré-collision	827, 830

	Système intuitif d'aide au	
	stationnement	827, 830
	Toit ouvrant	830
	Voyant du système	
	de freinage.....	827
	Miroirs de courtoisie.....	661
	Mobile Assistant	
	(Assistant mobile)*	379
	Mode ACCESSOIRES.....	198
	Mode de conduite	
	électrique EV	204
	Montre*	662
	Moteur	
	Bouton "POWER"	198
	Capot.....	722
	Comment démarrer le	
	système hybride	198
	Compartiment.....	725
	Contacteur d'allumage.....	198
	Mode ACCESSOIRES.....	198
	Numéro d'identification.....	885
	Si le système hybride ne	
	démarre pas.....	861
	Surchauffe.....	873

N	Nettoyage	
	Ceintures de sécurité.....	707
	Extérieur.....	702
	Intérieur	706
	Nombre de places assises.....	335
	Numéro d'identification	
	du véhicule.....	885

O	Outils.....	847
P	Pare-soleil	128, 660
	PCS	
	Bouton de désactivation du	
	freinage de pré-collision.....	311
	Fonction	310
	Témoin d'avertissement.....	814
	Plafonniers de courtoisie	
	Plafonniers de courtoisie.....	646
	Puissance.....	895
	Plage arrière	679
	Pneus	
	Capteur de pression	
	de gonflage.....	746
	Chaînes	337
	Contrôle.....	744
	En cas de crevaisson.....	847
	Informations	900
	Permutation des pneus	744
	Pneus neige.....	337
	Pression de gonflage.....	755
	Remplacement	847
	Roue de secours.....	847
	Système d'avertissement de	
	pression des pneus.....	744, 816
	Taille	893

Poids	
Capacité de chargement	335
Limites de charge	335
Poids.....	884
Poignées d'assistance.....	675
Port AUX.....	453, 602
Port USB*	434, 443, 555, 566
Porte-bouteilles.....	651
Porte-gobelets.....	652
Portes	
Hayon	82
Hayon à commande	
électrique.....	82
Porte latérale.....	78
Rétroviseurs latéraux	120
Verrouillage	
de la porte.....	61, 75, 78
Vitres de portes	123
Pression de gonflage	
des pneus	755
Prise d'alimentation	666

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

R	Radiateur.....	734
	Rangement de console.....	654
	Rangement inférieur.....	659
	Rangements.....	649
	Range-monnaie.....	657
	Régulateur de vitesse	
	Régulateur de vitesse.....	258
	Régulateur de vitesse actif.....	263
	Régulateur de vitesse à radar.....	263
	Réinitialiser les données	
	d'entretien.....	710
	Remorquage	
	Conduite avec une	
	caravane/remorque.....	341
	Remorquage de secours.....	806
	Remorquage par une	
	caravane.....	362
	Remorquage par une caravane.....	362
	Remote Touch*	
	Remplacement	
	Ampoules.....	786
	Fusibles.....	765
	Pile de la clé électronique.....	763
	Pile de la télécommande	
	du verrouillage centralisé.....	763
	Pneus.....	847

Rétroviseur	
Boussole.....	690
Rétroviseur intérieur.....	118
Rétroviseur latéral	
Mémoire de position	
du rétroviseur.....	101
Réglage et escamotage.....	120
Rétroviseurs	
Miroirs de courtoisie.....	661
Résistances de chauffage	
des rétroviseurs latéraux*.....	399
Rétroviseur intérieur.....	118
Rétroviseurs latéraux.....	120
Rétroviseurs extérieurs	
Mémoire de position	
du rétroviseur.....	101
Réglage et escamotage.....	120
Rondelle	
Commutateur.....	247
Contrôle.....	735
Préparatifs et contrôles	
pré-hivernaux.....	337
Roue de secours	
Emplacement de stockage.....	847
Pression de gonflage.....	893

S	Safety Connect* 694	Sécurité enfants..... 79
	Sécurité enfant	Siège de sécurité enfant
	Bouton de verrouillage des	Installation d'un siège de
	lève-vitres électrique..... 123	sécurité enfant au moyen
	Comment votre enfant doit	des ceintures de sécurité 174
	porter la ceinture de sécurité 111	Installation d'un siège de
	Lors de l'installation du siège	sécurité enfant avec les
	de sécurité enfant 170	points d'ancrage LATCH..... 171
	Précautions avec la rallonge	Installation d'un siège de
	de ceinture de sécurité 115	sécurité enfant avec les
	Précautions avec les sièges	sangles de retenue
	chauffants.....672	supérieures..... 178
	Précautions concernant la	Siège bébé, définition 166
	batterie 12 V 742, 868	Siège bébé, installation 170
	Précautions concernant	Siège rehausseur, installation..... 170
	le hayon 88	Sièges modulables, définition..... 166
	Précautions concernant	Sièges modulables, installation ... 170
	le toit ouvrant 130	Sièges rehausseurs, définition 166
	Précautions concernant les	Système de classification
	ceintures de sécurité.....112	de passager avant..... 160
	Précautions concernant les	
	coussins gonflables.....155	Sièges
	Précautions concernant les	Appui-tête 106
	lève-vitres électriques 126	Dossiers de sièges rabattables..... 95
	Précautions lorsque la pile	Installation des sièges de
	est retirée de la clé	sécurité enfant/junior 170
	électronique..... 764	Mémorisation de la position
	Sécurité enfants.....79	du siège 101
	Siège de sécurité enfant 166	Nettoyage..... 706

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Position correcte d'assise sur le siège.....	144
Précautions concernant le réglage	96, 99
Réglage.....	94, 97
Sièges chauffants	671
Sièges ventilés.....	671
Système d'accès assisté	103
Sièges arrière	
Rabattage	97
Réglage des sièges.....	97
Sièges avant	
Dossiers de sièges rabattables.....	95
Mémorisation de la position de conduite	101
Réglage.....	94
Sièges chauffants	671
Sièges ventilés.....	671
Sonneries d'avertissement	
Porte ouverte.....	816
Rappel de ceinture de sécurité.....	816
Système de freinage	813
Surchauffe, système hybride	873
Surveillance de l'angle mort.....	318
Système antipatinage	302

Système antivol	
Alarme	140
Système d'anti-démarrage.....	136
Système audio (système audio à affichage Lexus)	
Antenne.....	418
Appareil audio portable	453
Autoradio	406
Clé USB	443
Disque MP3/WMA.....	423
Entrée audio	453
iPod	434
Lecteur de CD	422
Optimisation.....	469
Port AUX.....	453,
Port USB.....	434, 443
Système audio Bluetooth®	455
Système mains libres pour téléphones mobiles	474
Touche du système audio au volant	471
Système audio*	
Antenne.....	534
Appareil audio portable	602

Autoradio	528	Système de classification	
Clé USB.....	566	de passager avant	160
Disque MP3/WMA	546	Système de climatisation*	
Entrée audio.....	602	Filtre de climatisation.....	761
iPod	555	Système de climatisation	
Lecteur/échangeur de CD.....	538	automatique*	381, 390
Optimisation.....	599	Système de climatisation	
Port AUX.....	602,	automatique*	
Port USB	555, 566	Filtre de climatisation.....	761
Système audio Bluetooth®	576	Système de climatisation	
Système mains libres pour		automatique*	381, 390
téléphones mobiles.....	608	Système de commande	
Touche du système audio		automatique de l'éclairage.....	240
au volant	604	Système de commande vocale*	493
Système audio à		Système de divertissement du	
affichage Lexus.....	366	siège arrière*	
Système d'accès assisté	103	Système de freinage	
Système d'accès mains libres		antiblocage	302
avec bouton-poussoir		Système de refroidissement	
de démarrage		Surchauffe du système	
Accès "mains libres"	61	hybride.....	873
Démarrage du système		Système de rétrovision*	287, 297
hybride	198		
Système d'anti-démarrage	136		

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Système de sécurité de pré-collision	
Bouton de désactivation du freinage de pré-collision	311
Fonction.....	310
Témoin d'avertissement	814
Système de verrouillage de rapport.....	863
Système d'éclairage de cortoisie à l'ouverture des portes	646
Système d'éclairage de jour	243
Système hybride	
Bouton "POWER"	198
Composants haute tension.....	36
Contrôle de l'énergie disponible/écran de consommation.....	42
Système d'alerte d'approche du véhicule	33
Système d'arrêt d'urgence	37
Témoin du système hybride.....	223
Système mains libres pour téléphone mobile*	474, 608

T Tapis de sol.....	676
Télécommande du verrouillage centralisé	75
Téléphone*	474, 613
Téléphone Bluetooth®*	474, 608
Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur	816
Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant.....	816
Témoins d'avertissement	
Aide au freinage d'urgence	814
Coussins gonflables SRS.....	814
Direction assistée électrique.....	814
Porte ouverte	816
Pression des pneus.....	816
Pression des pneus insuffisante.....	816
Prétensionneurs.....	814
Réserve de carburant insuffisante.....	816
Système de charge	814
Système de freinage.....	813
Système de freinage antiblocage	814
Système de gestion électronique du moteur	814
Système de sécurité de pré-collision.....	814

Témoin d'avertissement principal	816
Témoin de perte d'adhérence.....	814
Témoin de rappel de ceinture de sécurité.....	816
Témoin indicateur de dysfonctionnement	814
Témoins de rappel d'entretien	223
Témoins indicateurs.....	223
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	219
Toit ouvrant.....	127
Totalisateur kilométrique.....	220
Totalisateur partiel.....	219
Touches de commande d'éclairage du tableau de bord...	220
TRAC.....	302
Transmission hybride	
Mode S.....	212
Si le levier de vitesse est bloqué sur P	863
Transmission hybride	207
Trappe à carburant.....	131

U

Urgence, En cas d'

En cas de crevaison.....	847
Lorsque le véhicule chauffe.....	873
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée	868
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement ..	865
Si la sonnerie d'avertissement se déclenche.....	813
Si le levier de vitesse est bloqué sur P	863
Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant.....	87
Si le système hybride ne démarre pas.....	861
Si le témoin d'avertissement s'allume.....	813
Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel	825
Si votre véhicule doit être remorqué.....	805
Si votre véhicule est bloqué	879
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	881
Si vous perdez vos clés	864
Si vous suspectez un problème	812

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

V	VDIM.....	302
	Véhicule bloqué	
	Si votre véhicule est bloqué	879
	Verrouillage de la porte	
	Hayon	82
	Porte latérale.....	78
	Télécommande du verrouillage	
	centralisé	75
	Vide-poches de porte	651
	Vitres	
	Dégivrage de la lunette	
	arrière*	399
	Lave-glace	247
	Lève-vitres électriques	123
	Vitres.....	123
	Volant	
	Mémoire de position	
	du volant.....	101
	Réglage.....	116
	Système d'accès assisté.....	103
	Touches du système	
	audio*	471, 604
	Volant chauffant.....	669
	VSC.....	302

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".



Vous avez un pneu crevé

P. 847 En cas de crevaison



Le système hybride ne démarre pas

P. 861 Si le système hybride ne démarre pas

P. 136 Système d'anti-démarrage

P. 868 Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée



Le levier de vitesse est bloqué

P. 863 Si le levier de vitesse est bloqué sur P



Le thermomètre de liquide de refroidissement entre dans la zone rouge

P. 873 Lorsque le véhicule chauffe



Vous voyez de la vapeur s'échapper de sous le capot



Vous avez perdu votre clé

P. 864 Si vous perdez vos clés



La batterie 12 V se décharge

P. 868 Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée



Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes

P. 78 Portes latérales

P. 82 Hayon



L'avertisseur commence à retentir

P. 140 Alarme



Le véhicule est embourbé ou ensablé

P. 879 Si votre véhicule est bloqué



Un témoin indicateur ou d'avertissement s'allume

P. 813

Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche...



■ Témoins d'avertissement



Témoin d'avertissement du système de freinage

ou



P. 813



Témoin d'avertissement du système de freinage

P. 814



Témoin d'avertissement "ABS"

ou



P. 814



Témoin d'avertissement du niveau de carburant insuffisant

P. 816



Témoin d'avertissement SRS

P. 814



Témoin d'avertissement de porte ouverte

P. 816



Témoin d'avertissement du système de chargement

P. 814



Témoin indicateur de dysfonctionnement

ou



P. 814



Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur

P. 816



Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

P. 816



Témoin d'avertissement principal

P. 816



Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique

P. 814



Voyant du d'avertissement du système de pré-collision*

P. 814



Témoin d'avertissement de pression des pneus

P. 816

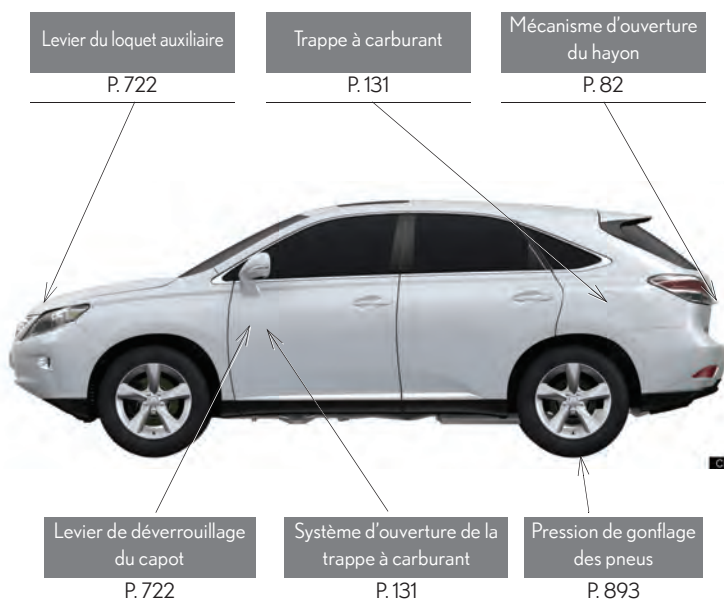


Témoin de perte d'adhérence

P. 814

*: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

INFORMATIONS STATION-SERVICE



Capacité du réservoir de carburant (Référence)	17,1 gal. (65 L, 14,2 Imp. gal.)		
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement		P. 886
Pression de gonflage des pneus à froid			P. 893
Capacité d'huile moteur (Référence — de vidange et remplissage*)	Avec filtre	qt. (L, Imp. qt.) 6,4 (6,1, 5,4)	
	Sans filtre	6,0 (5,7, 5,0)	
Type d'huile moteur			P. 888



Manuel du Propriétaire:
Publication No. OM48D19D
Printed in Japan 01-1308-00 [C]
RX 450h (D)